

## COMMISSION PERMANENTE

Réunion du 15 mai 2023



### PROCES-VERBAL

La Commission permanente s'est réunie à l'Hôtel du Conseil départemental le 15 mai 2023 sous la présidence de Monsieur Christian POIRET, Président du Conseil départemental.

La séance est ouverte par Monsieur le Président à 17 heures 32.

*Nombre de membres en exercice : 82*

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absents représentés : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Stéphane DIEUSAERT donne pouvoir à Marie SANDRA, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Anne VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absents excusés : Marie CIETERS, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absents : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT.

Le quorum étant atteint, la Commission permanente peut valablement délibérer (le quorum étant ensuite vérifié à l'ouverture de la discussion de chaque délibération).

**Tome - 1**

*(La séance est ouverte à 17 heures 32, sous la présidence de Monsieur Christian POIRET,  
Président du Conseil départemental du Nord.)*

**M. le Président.**- Mes chers collègues, nous allons commencer la commission permanente.

Je vous propose de pratiquer comme d'habitude ; Messieurs les Présidents, Madame la Présidente, est-ce tout bon ?

**Mme BOCQUET.**- Oui... C'est-à-dire ?

*(Rires)*

**M. le Président.**- Par commission, puisque vous avez déjà débattu dans les commissions.

Tout le monde est d'accord ? *(Assentiment général)*.

Monsieur le Président d'Union pour le Nord ?

**M. CHRISTOPHE (hors micro).**- Plus que jamais, Monsieur le Président !

**M. le Président.**- Simplement vous dire que sans chantage, le nombre d'allocataires du RSA (Revenu de solidarité active) a baissé dans le département du Nord : en ce mois d'avril, on est à 90 809 ; on était à 93 878. Le travail permet d'avancer. Cela représente un écart pas neutre en termes d'appel de fonds. Vous avez l'information en *live*.

Je laisse Benjamin CAILLIET faire l'appel.

*(Appel nominatif des conseillers départementaux par Benjamin CAILLIET)*

**M. le Président.**- Merci. Nous avons le quorum.

L'ordre de passage des orateurs des groupes d'élus pour la séance est le suivant :

- Le Groupe Union pour le Nord ;
- Le Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ;
- Le Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! ;
- Le Groupe Écologiste Europe Écologie Les Verts, Génération.s.

## **DÉCLARATION D'URGENCE D'UN RAPPORT**

**M. le Président.**- Nous avons une déclaration d'urgence d'un rapport. Le dossier 4-8 de la 4<sup>e</sup> commission a été ajouté à l'ordre du jour : « *Politique de l'habitat et du logement : soutien à l'Agence départementale d'information sur le logement du Nord et du Pas-de-Calais (ADIL)* » ; sur l'ADIL, on a besoin de se remettre à niveau par rapport à la subvention qui avait été dans les dossiers, mais on aura l'occasion d'y revenir.

## **RETRAIT D'UN RAPPORT**

**M. le Président.**- Un rapport a été retiré de l'ordre du jour concernant les PEC (Parcours Emploi Compétences) dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). Le nombre de contrats que les

EHPAD nous ont demandé de prendre en charge n'est pas en corrélation avec le nombre de personnes allocataires du RSA qui se trouvaient dans les EHPAD, donc il faut simplement que l'on mette cela bien en phase. En effet, ils ont pris tous les PEC qu'ils avaient et ils veulent tous se les faire financer par le Département. Il y a un delta de 129 000 €. On prendra une délibération la prochaine fois qui sera bien cadrée à ce niveau.

Nous avons eu les informations en dernière minute au niveau de notre contrôle.

## DOSSIERS DU PRÉSIDENT

### ▪ **Rapport 1 – Désignations des représentants du Département au sein des instances ou des organismes extérieurs**

**M. le Président.**- Le premier point est la désignation des représentants du Département au sein des instances ou des organismes extérieurs.

Avez-vous des remarques particulières ? (*Aucune remarque n'est exprimée*).

Les propositions du rapport n° 1 sont adoptées à l'unanimité.
---

### ▪ **Rapport 2 – Fonds de soutien aux Actions d'Intérêt Local (AIL) – Programmation 2023 – 1<sup>re</sup> présentation**

**M. le Président.**- Le point suivant est le fonds de soutien aux Actions d'intérêt local.

Pas de souci particulier ?

Madame BOCQUET.

**Mme BOCQUET (hors micro).**- Abstention pour le Groupe Écologiste, Monsieur le Président.

**M. le Président.**- D'accord.

Les propositions du rapport n° 2 sont adoptées à l'unanimité. (Les membres du Groupe Union pour le Nord, les membres du Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen, les membres du Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord !, Madame DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non-inscrits, votent pour. Les membres du Groupe Écologiste Europe Écologie Les Verts Génération.s s'abstiennent).
--

## DOSSIERS RELEVANT DE LA 1<sup>re</sup> COMMISSION

**M. le Président.**- Pour la 1<sup>re</sup> commission, je laisse la parole à Loïc CATHELAIN. Donne juste les titres, s'il te plaît, les uns après les autres, et on prendra les interventions sur l'ensemble.

**M. CATHELAIN.**- J'ai trois rapports :

- Deux concernent des garanties d'emprunt (**délibérations 1-1 et 1-2**) ;
- Un concerne la subvention du Département versée à l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Nord (**délibération 1-3**) ;

Ces rapports n'ont pas appelé d'observation en commission, Monsieur le Président.

**M. le Président.**- Il y avait eu une toute petite observation en commission concernant le montant de la subvention à l'Union départementale des sapeurs-pompiers que certains trouvaient faible ; on a simplement accepté leur demande, comme les années précédentes. Je voulais simplement donner cette précision.

On continue sur la commission 1 avec la **délibération 1-4**, Jean-Luc DETAVERNIER : signature de la nouvelle convention avec le CDG59.

Je pense que cela ne pose pas de problème.

Nicolas LEBLANC a ensuite deux délibérations.

**M. LEBLANC.**- Oui, Monsieur le Président.

La première (**délibération 1-5**) porte sur la mise à disposition du Département d'un espace de 150 m<sup>2</sup> à Cambrai par la Communauté d'agglomération de Cambrai pour le regroupement des services de la Maison Nord Emploi.

La deuxième (**délibération 1-6**) est un avenant à la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre le Département et Partenord pour la relocalisation de la Maison de l'Enfance et de la Famille de l'Avesnois de Monceau à Aulnoye-Aymeries. Cela permet de porter le coût de l'opération à 9,2 M€ afin d'intégrer le coût de l'énergie.

**M. le Président.**- OK. Nous étions à Monceau il n'y a pas très longtemps avec Marie TONNERRE-DESMET.

Y a-t-il des demandes de parole sur la première commission ? (*Réponse négative*).

Qui vote pour les délibérations de la 1<sup>re</sup> commission ?

Les propositions du rapport n° 1.1 sont adoptées à l'unanimité.

Les propositions du rapport n° 1.2 sont adoptées à l'unanimité.

Les propositions du rapport n° 1.3 sont adoptées à l'unanimité.

Les propositions du rapport n° 1.4 sont adoptées à l'unanimité.

Les propositions du rapport n° 1.5 sont adoptées à l'unanimité. (Les membres du Groupe Union pour le Nord, les membres du Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen, les membres du Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord !, les membres du Groupe Écologiste Europe Écologie Les Verts Génération.s, Madame DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non-inscrits, votent pour).

Les propositions du rapport n° 1.6 sont adoptées à l'unanimité. (Les membres du Groupe Union pour le Nord, les membres du Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen, les membres du Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord !, les membres du Groupe Écologiste Europe Écologie Les Verts Génération.s, Madame DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non-inscrits, votent pour).

## DOSSIERS RELEVANT DE LA 2<sup>e</sup> COMMISSION

**M. le Président.**- Pour la 2<sup>e</sup> commission, je laisse la parole à Doriane BÉCUE.

**Mme BÉCUE.**- Le dossier (**délibération 2-1**) a été présenté en commission, il s'agit d'un partenariat au titre de

l'insertion professionnelle des allocataires du RSA.

**M. le Président.**- Merci.

Marie TONNERRE.

**Mme TONNERRE-DESMET.**- Il s'agit du rapport 153 concernant l'appel à Initiatives de soutien à la parentalité (**délibération 2-2**).

Je précise que lors de la commission, des élus ont attiré notre attention sur une erreur d'attribution au bénéfice de l'association SOS Papa. Je demande donc de bien vouloir retirer cette demande de subvention de 1 500 €. Cette somme sera bien évidemment attribuée à un autre porteur de projet lors d'une prochaine séance.

Je vous remercie.

**M. le Président.**- Pas de souci.

Barbara COËVOËT, sur la **délibération 2-4**.

**Mme COËVOËT.**- Une délibération qui n'a pas fait l'objet de remarque particulière en commission.

**M. le Président.**- Qui vote pour les délibérations de la 2<sup>e</sup> commission ?

Les propositions du rapport n° 2.1 sont adoptées à l'unanimité. (Les membres du Groupe Union pour le Nord, les membres du Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen, les membres du Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord !, les membres du Groupe Écologiste Europe Écologie Les Verts Génération.s, Madame DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non-inscrits, votent pour).

Les propositions du rapport n° 2.2 sont adoptées à l'unanimité. (Les membres du Groupe Union pour le Nord, les membres du Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen, les membres du Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord !, les membres du Groupe Écologiste Europe Écologie Les Verts Génération.s votent pour).

Les propositions du rapport n° 2.4 sont adoptées à l'unanimité. (Les membres du Groupe Union pour le Nord, les membres du Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen, les membres du Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord !, les membres du Groupe Écologiste Europe Écologie Les Verts Génération.s, Madame DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non-inscrits, votent pour).

### **DOSSIERS RELEVANT DE LA 3<sup>e</sup> COMMISSION**

**M. le Président.**- Pour la 3<sup>e</sup> commission, la parole est à Martine ARLABOSSE.

**Mme ARLABOSSE.**- Merci, Monsieur le Président.

Le premier rapport (**délibération 3-1**) porte sur la programmation et les partenariats pour les équipements culturels : la Maison natale, la Villa Marguerite Yourcenar, le MusVerre, le Forum antique de Bavay, le service Archéologie et Patrimoine et deux projets transversaux.

Le deuxième rapport (**délibération 3-2**) concerne les Portes ouvertes des ateliers des d'artistes, comme d'habitude, pour le mois d'octobre.

Le troisième rapport (**délibération 3-3**) concerne la médiathèque avec la poursuite du partenariat avec l'État pour l'opération « Premières pages » pour la période 2023-2025.

Le quatrième rapport (**délibération 3-4**) est sur l'avenant à la convention de partenariat entre l'UCCA Museum et le Département du Nord pour l'exposition temporaire itinérante en Chine qui est consacrée à l'œuvre de Matisse et qui est intitulée « Matisse par Matisse ». Il s'agit d'un avenant, c'est un sujet qu'on a déjà évoqué.

Pour finir, le cinquième rapport (**délibération 3-5**) est l'attribution de subventions au titre de la politique culturelle qu'on a vues en commission.

Merci, Monsieur le Président.

**M. le Président.**- Merci.

Le dossier avec l'UCCA n'a pas été un dossier facile, pour faire partir les toiles en Chine, avec tout le côté assurances et suivi des toiles ; il y en a quand même pour 300 M€ qui vont se promener. Tout est bordé au maximum de ce qu'on a pu border, on ne peut pas aller plus loin, avec l'accord, bien sûr, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et de l'État.

Avez-vous des remarques sur les délibérations de la 3<sup>e</sup> commission ? (*Aucune remarque n'est formulée*).

J'ai oublié la délibération 3-6... François-Xavier CADART.

**M. CADART.**- Je vous propose donc de voter les subventions au titre de la politique sportive.

(*Rires*)

**M. le Président.**- Qui vote pour les délibérations de la 3<sup>e</sup> commission ?

Les propositions du rapport n° 3.1 sont adoptées à l'unanimité.

Les propositions du rapport n° 3.2 sont adoptées à l'unanimité.

Les propositions du rapport n° 3.3 sont adoptées à l'unanimité.

Les propositions du rapport n° 3.4 sont adoptées à l'unanimité.

Les propositions du rapport n° 3.5 sont adoptées à l'unanimité.

Les propositions du rapport n° 3.6 sont adoptées à l'unanimité.

#### **DOSSIERS RELEVANT DE LA 4<sup>e</sup> COMMISSION**

**M. le Président.**- Pour la 4<sup>e</sup> commission, la parole est à Valentin BELLEVAL.

**M. BELLEVAL.**- Merci, Monsieur le Président.

Deux délibérations pour ce qui concerne la voirie et les infrastructures :

- La **délibération 4-1** est la candidature du Département au sixième appel à projets pour les Fonds de mobilités actives ;
- La **délibération 4-2** est une convention entre le Département du Nord et la SNCF pour le financement de travaux connexes et la surveillance ferroviaire du pont route sur le territoire de la commune de Beuvrages dans le cadre du projet de contournement Nord de Valenciennes.

**Mme BOCQUET.**- Monsieur le Président, sur la 4-2, abstention du groupe, s'il vous plaît.

**M. le Président.**- D'accord, mais je n'étais pas encore passé au vote sur les délibérations de la commission 4 ; c'est pour cela que je n'avais pas fait de demande.

On passe à la **délibération 4-3**.

**Mme LABADENS.**- Merci, Monsieur le Président.

Concernant les rapports de Jean-Noël VERFAILLIE :

- Le premier rapport (**délibération 4-3**) est sur la politique de l'habitat et du logement : dispositifs « Nord Équipement Habitat Solidarité » et « J'Amén'Age 59 » ;
- Le deuxième rapport (**délibération 4-4**) porte sur les dispositifs favorisant l'habitat dans les secteurs ruraux, notamment :
  - o L'habitat rural : opération à Fontaine-au-Pire, attribution de subvention à M. DRUESNES,
  - o Les logements communaux : opération à Méteren (arrondissement de Dunkerque) – attribution d'une subvention à la commune ;
- Le troisième rapport (**délibération 4-5**) concerne des subventions et participations financières dans le cadre du logement ;
- Le quatrième rapport (**délibération 4-6**) concerne Partenord Habitat et une convention portant sur le relogement des jeunes en colocation à Marly ;
- Le dernier rapport (**délibération 4-8**) concerne la politique de l'habitat et du logement : soutien à l'Agence départementale d'information sur le logement du Nord et du Pas-de-Calais.

Il n'y avait pas eu de remarque en commission.

**M. le Président (hors micro).**- Nous enregistrons donc l'abstention du Groupe Ecologiste Europe Écologie Les Verts, Génération.s sur la 4-2.

Les propositions du rapport n° 4.2 sont adoptées à l'unanimité. (Les membres du Groupe Union pour le Nord, les membres du Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen, les membres du Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord !, Madame DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non-inscrits, votent pour. Les membres du Groupe Écologiste Europe Écologie Les Verts Génération.s s'abstiennent).

Qui vote pour les délibérations 4-1, 4-3, 4-4, 4-5, 4-6 et 4-8 ?

Les propositions du rapport n° 4.1 sont adoptées à l'unanimité.

Les propositions du rapport n° 4.3 sont adoptées à l'unanimité.

Les propositions du rapport n° 4.4 sont adoptées à l'unanimité.

Les propositions du rapport n° 4.5 sont adoptées à l'unanimité.

Les propositions du rapport n° 4.6 sont adoptées à l'unanimité.

Les propositions du rapport n° 4.8 sont adoptées à l'unanimité.

Sur la **délibération 4-7** – qui arrive après la délibération 4-8 –, la parole est à Patrick VALOIS.

**M. VALOIS.**- La délibération 4-7 concerne les subventions au titre de l'année 2023 à la Mission Bassin Minier, ainsi qu'à l'Association des Communes Minières. En fait, il s'agit d'une reconduction de ces deux subventions à l'identique de 2022.

**M. le Président.**- Merci, Patrick.

Qui vote pour la délibération 4-7 ?...

**M. HIRAUX.**- Je ne participe pas au vote car je suis administrateur de la Mission Bassin Minier.

**M. le Président.**- Tout à fait, tu es déporté.

Les propositions du rapport n° 4.7 sont adoptées à l'unanimité. (Les membres du Groupe Union pour le Nord, les membres du Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen, les membres du Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord !, les membres du Groupe Écologiste Europe Écologie Les Verts Génération.s, Madame DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non-inscrits, votent pour).

## **DOSSIERS RELEVANT DE LA 5<sup>e</sup> COMMISSION**

**M. le Président.**- On passe à la 5<sup>e</sup> commission. Je laisse la parole à Patrick VALOIS.

**M. VALOIS.**- Merci, Monsieur le Président.

Cinq délibérations qui ont fait l'objet de quelques remarques, qui, toutes, ont eu une réponse écrite à destination des présidents de groupe respectifs ; je pense que vous avez été destinataires de ces réponses.

**M. le Président.**- Avez-vous des remarques sur les délibérations de la 5<sup>e</sup> commission ? (*Aucune remarque n'est formulée*).

Qui vote pour les **délibérations 5-1, 5-2, 5-3, 5-4 et 5-5** ?



Les propositions du rapport n° 5.1 sont adoptées à l'unanimité. (Les membres du Groupe Union pour le Nord, les membres du Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen, les membres du Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord !, les membres du Groupe Écologiste Europe Écologie Les Verts Génération.s, Madame DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non-inscrits, votent pour).

Les propositions du rapport n° 5.2 sont adoptées à l'unanimité. (Les membres du Groupe Union pour le Nord, les membres du Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen, les membres du Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord !, les membres du Groupe Écologiste Europe Écologie Les Verts Génération.s, Madame DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non-inscrits, votent pour).

Les propositions du rapport n° 5.3 sont adoptées à l'unanimité. (Les membres du Groupe Union pour le Nord, les membres du Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen, les membres du Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord !, les membres du Groupe Écologiste Europe Écologie Les Verts Génération.s, Madame DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non-inscrits, votent pour).

Les propositions du rapport n° 5.4 sont adoptées à l'unanimité. (Les membres du Groupe Union pour le Nord, les membres du Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen, les membres du Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord !, les membres du Groupe Écologiste Europe Écologie Les Verts Génération.s, Madame DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non-inscrits, votent pour).

Les propositions du rapport n° 5.5 sont adoptées à l'unanimité. (Les membres du Groupe Union pour le Nord, les membres du Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen, les membres du Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord !, les membres du Groupe Écologiste Europe Écologie Les Verts Génération.s, Madame DEROEUX ainsi que Monsieur RENAUD, non-inscrits, votent pour).

Merci beaucoup, mes chers collègues.

Je vous souhaite une très bonne soirée et merci pour la qualité des débats.

*(La séance est levée à 17 heures 49.)*



**COMMISSION PERMANENTE**

**REUNION DU 15 MAI 2023**

**ORDRE DU JOUR (version complète)**

-----

## QUESTIONS DIVERSES

### DOSSIERS DU PRESIDENT :

- 1 Désignations des représentants du Département au sein des instances ou des organismes extérieurs  
**Rapport n° DAJAP/2023/152 (+ rectificatif du 5 mai)**
- 2 Fonds de soutien aux Actions d'Intérêt Local (AIL) - Programmation 2023 - 1<sup>ère</sup> présentation  
**Rapport n° DTT/2023/145 (+ rectificatif du 5 mai)**

### COMMISSION 1 Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public :

- 1.1 Demandes de garanties simplifiées pour des emprunts de la Caisse des Dépôts et Consignations :
  - 1) Flandre Opale Habitat : réhabilitation de 10 logements à Bavinchove pour 170 000 €
  - 2) Maisons et Cités : réhabilitation de 105 logements à Masny pour 10 624 827 €
  - 3) L'Avesnoise : construction d'une caserne de Gendarmerie Nationale à Trélon pour 4 853 471 €
  - 4 à 12) Partenord :
    - acquisition en VEFA de 24 logements à Hazebrouck pour 1 480 000 €
    - construction de 11 logements à Bavay pour 726 000€
    - acquisition en VEFA de 43 logements à Douai pour 2 800 000 €
    - construction de 18 logements à Jeumont pour 960 530 €
    - acquisition en VEFA de 31 logements à Hazebrouck pour 1 861 000 €
    - acquisition en VEFA de 18 logements à Annœullin pour 1 692 000 €
    - construction de 8 logements à Hardifort pour 543 817 €
    - acquisition en VEFA de 49 logements à Bousbecque pour 3 409 000 €
    - réhabilitation de 112 logements à Hellemmes pour 1 356 000 €**Rapport n° DFCEG/2023/165**
- 1.2
  - 1) Demande de transfert de la garantie d'emprunt octroyée à l'association Rencontres et Loisirs en 2009 à l'association le G.A.P. (Groupement des Associations Partenaires du secteur social et médico-social) suite à la fusion des deux organismes pour un montant de 198 074,21 € auprès du Crédit Coopératif
  - 2) Demande de garantie par l'association Ensemble pour l'enfant-SPReNe à Marcq-en-Barœul, destinée au financement de travaux à la maison d'enfants du Capreau à Wasquehal, concernant l'hébergement des plus jeunes, pour un emprunt d'un montant de 3 000 000 € souscrit auprès de la Société Générale**Rapport n° DFCEG/2023/156**
- 1.3 Subvention à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Nord (UDSPN)  
**Rapport n° DFCEG/2023/175**
- 1.4 Signature de la nouvelle convention du CDG59 dans le cadre de la mise à disposition de

l'Agent Chargé des Fonctions d'Inspection (ACFI)

**Rapport n° DRH/2023/166**

- 1.5 Mise à disposition du Département de locaux sis 5 rue d'Alger à Cambrai, propriété de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, pour le regroupement des services de la Maison Nord Emploi

**Rapport n° DI/2023/160**

- 1.6 Relocalisation de la Maison de l'Enfance et de la Famille de l'Avesnois - Avenant à la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre le Département et Partenord

**Rapport n° DB/2023/150**

**COMMISSION 2 Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention, santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse :**

- 2.1 Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : financement de la contribution au développement de l'emploi pour les 5 entreprises à but d'emploi de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, conventions d'association et d'adhésion à l'outil numérique OUIFORM, avenant à la convention relative à l'échange de données à caractère personnel - convention de coopération entre Pôle emploi et le Département du Nord dans le cadre de l'approche globale de l'accompagnement, programme d'Actions de Mobilité Solidaire, dispositif cumul RSA, convention de partenariat avec Diagorienté afin de proposer un cadre structurant d'intervention et d'échange

**Rapport n° DirRE/2023/177**

- 2.2 Appel à Initiatives de soutien à la parentalité 2023-2026

**Rapport n° DGAEFS-SG/2023/153**

- 2.3 Soutien au recrutement dans les Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et les Petites unités de vie (PUV)

**Rapport n° DirA/2023/196**

- 2.4 Attribution d'une aide financière dans le cadre de la Santé et mise à disposition d'un professionnel du Centre Hospitalier de Valenciennes sur le CeGIDD et le CLAT

**Rapport n° DGAEFS-SG/2023/182**

**COMMISSION 3 Education, culture, sport, tourisme, vie associative :**

- 3.1 Programmation et partenariats pour les équipements culturels suivants : le musée départemental de Flandre, la Maison natale Charles de Gaulle, la Villa Marguerite Yourcenar, le Musverre, l'abbaye de Vaucelles, le Forum antique de Bavay, le service Archéologie et Patrimoine, et deux projets transversaux

**Rapport n° DSC/2023/155**

- 3.2 Organisation de la manifestation « Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes » (POAA) les 6, 7 et 8 octobre 2023

**Rapport n° DSC/2023/171**

- 3.3 Médiathèque départementale du Nord - Poursuite du partenariat avec l'Etat pour l'opération « Premières pages » 2023 à 2025  
**Rapport n° DSC/2023/148**
- 3.4 Avenant à la convention de partenariat entre l'UCCA Museum et le Département du Nord, pour l'organisation d'une exposition temporaire itinérante en Chine consacrée à l'œuvre d'Henri Matisse et intitulée « Matisse par Matisse »  
**Rapport n° DSC/2023/135**
- 3.5 Attribution de subventions au titre de la politique culturelle  
**Rapport n° DSC/2023/140**
- 3.6 Attribution de subventions au titre de la politique sportive  
**Rapport n° DSC/2023/168**

**COMMISSION 4 Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes :**

- 4.1 Candidature du Département au 6<sup>ème</sup> Appel à Projets Fonds de mobilités actives - Aménagements cyclables  
**Rapport n° DV/2023/193**
- 4.2 Grand Projet de Maillage Territorial - Contournement Nord de Valenciennes - Convention entre le Département du Nord et la SNCF Réseau pour le financement des travaux connexes et surveillance ferroviaire du pont route sur le territoire de la commune de Beuvrages  
**Rapport n° DV/2023/194**
- 4.3 Politique de l'Habitat et du Logement : dispositifs « Nord Equipement Habitat Solidarité » (NEHS) et « J'Amén'Age 59 »  
**Rapport n° DTT/2023/192**
- 4.4 Dispositifs favorisant l'habitat dans les secteurs ruraux  
Habitat rural : opération à Fontaine-au-Pire (Cambrésis) - attribution de subvention à M. DRUESNES  
Logements communaux : opération à Méteren (arrondissement de Dunkerque) - attribution d'une subvention à la commune  
**Rapport n° DTT/2023/149**
- 4.5 Subventions et participations financières dans le cadre du logement  
**Rapport n° DirAS/2023/185**
- 4.6 Partenord Habitat : convention portant sur le relogement des jeunes en colocation à Marly  
**Rapport n° DTT/2023/110**
- 4.7 Subventions au titre de 2023 à la Mission Bassin Minier du Nord-Pas-de-Calais dans le cadre de la Convention Partenariale d'Objectifs et de Moyens 2021/2023 et à l'Association des COMMUNES Minières de France  
**Rapport n° DTT/2023/146**

#### **4.8 RAPPORT SUPPLEMENTAIRE**

Politique de l'Habitat et du Logement : soutien à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Nord et du Pas-de-Calais (ADIL)

**Rapport n° DTT/2023/197**

#### **COMMISSION 5 Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau :**

**5.1** Opérations relatives au patrimoine naturel Espaces Naturels du Nord (ENN) ou en gestion départementale

**Rapport n° DRE/2023/180**

**5.2** Opérations relatives aux Espaces, Sites et Itinéraires

**Rapport n° DRE/2023/158**

**5.3** Renouvellement de la convention de partenariat triennale avec les Parcs Naturels Régionaux de l'Avesnois et de Scarpe-Escaut et contribution statutaire départementale aux syndicats mixtes de gestion de ces deux Parcs pour l'année 2023

**Rapport n° DTT/2023/126**

**5.4** Interventions départementales dans le domaine agricole

**Rapport n° DRE/2023/179**

**5.5** Interventions départementales dans le domaine de l'Environnement

**Rapport n° DRE/2023/184**

# RAPPORTS

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

OBJET : Désignations des représentants du Département au sein des instances ou des organismes extérieurs

L'article L.3121-23 du code général des collectivités territoriales dispose que « Le Conseil départemental procède à la désignation de ses membres ou de ses délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions régissant ces organismes. La fixation par les dispositions précitées de la durée des fonctions assignées à ces membres ou délégués ne fait pas obstacle à ce qu'il puisse être procédé à tout moment, et pour le reste de cette durée, à leur remplacement par une nouvelle désignation opérée dans les mêmes formes. ».

**I – Représentation du Département pour siéger au sein de différents organismes**

- Conseil académique de l'éducation nationale (CAEN) de l'académie de Lille

Les conseils académiques de l'éducation nationale sont des instances de consultation sur toute question relative à l'organisation et au fonctionnement du service public d'enseignement. Ils examinent le schéma prévisionnel des formations secondaires, le programme d'investissements, de subventions de fonctionnement des lycées, la formation continue des adultes, ou encore de l'enseignement supérieur de leur académie.

Le CAEN est composé d'élus, de représentants des personnels, de représentants des usagers (parents, étudiants, syndicats, etc.) et est présidé par le Préfet de Région ou le Président du Conseil régional.

La durée des mandats des membres du conseil académique de l'éducation nationale est de trois ans.

Considérant que le mandat des membres du conseil académique de l'éducation nationale (CAEN) de l'académie de Lille, désignés par arrêté du Préfet de la Région Hauts-de-France le 18 octobre 2019, est arrivé à échéance, il convient de renouveler la composition de cette instance.

A l'installation de la nouvelle assemblée départementale, le Conseil départemental avait désigné les conseillères et conseillers départementaux chargés de le représenter au sein de cette instance.

Conformément au tableau repris en annexe 1, il appartient à la Commission permanente du Conseil départemental de renouveler ces désignations.

- Commission du Jury Criminel

L'article 262 du code de procédure pénale institue une commission chargée d'exclure les personnes qui ne remplissent pas les conditions d'aptitude légales aux fonctions de juré. Elle comprend notamment cinq conseillers départementaux désignés chaque année par le Conseil départemental.



Pour mémoire en 2022, la Commission permanente <sup>-1-</sup> du Conseil départemental avait désigné Mesdames Caroline SANCHEZ et Josyane BRIDOUX, et Messieurs Philippe WAYMEL, François-Xavier CADART et Nicolas SIEGLER.

En application de l'article 262 du code de procédure pénale et conformément au tableau repris en annexe 1, il appartient à la Commission permanente du Conseil départemental de renouveler ces désignations pour l'année 2023.

- Formation restreinte de la Commission départementale de la coopération intercommunale

La commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) établit et tient à jour un état de la coopération intercommunale dans le Département. Elle peut formuler toute proposition tendant à renforcer la coopération intercommunale. A cette fin, elle entend, à leur demande, des représentants des collectivités territoriales concernées.

Lors de sa séance du 19 juillet 2021, le Conseil départemental a procédé à la désignation de ses représentants pour siéger au sein de la formation plénière de la CDCI, au titre du collège du Conseil départemental.

Pour rappel, les représentants du Conseil départemental sont Monsieur Christian POIRET, Président du Département du Nord, Monsieur Nicolas SIEGLER, Vice-président en charge de l'Aménagement du territoire et du Canal Seine-Nord Europe, Monsieur Jean-Luc DETAVERNIER, Vice-président en charge des Ressources Humaines, Monsieur Sebastien LEPRÊTRE, Conseiller départemental, Madame Valérie LETARD, Conseillère départementale et Monsieur Grégory BARTHOLOMÉUS, Conseiller départemental.

En application de l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 22 septembre 2020 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), dans sa formation plénière et dans sa formation restreinte, un représentant du Conseil départemental peut également être amené à siéger lorsque la CDCI, dans sa formation restreinte, est amenée à se prononcer dans le cadre des dispositions de l'article L.5721-6-3 du CGCT (modification de périmètre ou retrait de compétence d'un syndicat mixte ouvert qui compte le Conseil départemental parmi ses membres).

L'élu désigné pour représenter le Conseil départemental au sein de la CDCI en formation restreinte, doit être l'un des six élus désignés le 19 juillet 2021.

Conformément au tableau repris en annexe 1, il appartient à la Commission permanente du Conseil départemental de procéder à cette désignation.

- La commission départementale de l'emploi et de l'insertion (CODEI) et le conseil départemental de l'insertion par l'activité économique (CDIAE)

La commission départementale de l'emploi et de l'insertion (CODEI) concourt à la mise en œuvre des orientations de la politique publique de l'emploi et de l'insertion professionnelle.

Elle comprend deux formations spécialisées : l'une compétente dans le domaine de l'emploi, et l'autre, dénommée conseil départemental de l'insertion par l'activité économique (CDIAE), compétente dans le domaine de l'insertion par l'activité économique.

La CODEI est compétente en matière d'apprentissage et d'emploi des travailleurs en situation de handicap. D'une part, elle délivre les dérogations au nombre d'apprentis par maître d'apprentissage. D'autre part, elle donne un avis sur les demandes d'agrément des accords d'entreprises en faveur de l'emploi des travailleurs en situation de handicap.

Le CDIAE émet des avis relatifs aux demandes de conventionnement des structures IAE par l'État et contribue à la promotion de l'IAE.

Le Conseil départemental est membre de la CODEI (article R.5112-14) et du CDIAE (article R.5112-17) en application du code du travail.

Le mandat des membres actuels de la CODEI étant arrivé à échéance, Monsieur le Préfet du Nord a, par courrier en date du 6 mars 2023, sollicité Monsieur le Président du Département afin que les désignations des représentants du Conseil départemental au sein de ces instances soient renouvelées.

Conformément au tableau repris en annexe 1, il appartient à la Commission permanente du Conseil départemental de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant parmi les élus du Conseil départemental au sein de la CODEI et au sein du CDIAE.

- Partenord Habitat

En application de l'article R.421-4 du code de la construction et de l'habitation, le nombre de membres du conseil d'administration de l'office public de l'habitat (OPH) Partenord Habitat a été fixé à 27 par la délibération du Conseil départemental N° DAJAP/2021/239 en date du 1er juillet 2021 qui en fixe la composition.

A cette occasion, le Conseil départemental a été appelé à désigner 6 représentants pris en son sein, 9 personnalités qualifiées qui ont aussi la qualité de représentants de la collectivité de rattachement mais qui ne sont des conseillers départementaux, dont 3 élus d'une collectivité territoriale ou d'un EPCI du ressort de l'office autres que le Département et 2 représentants des associations ayant pour objet l'insertion ou le logement des personnes défavorisées.

Considérant le décès de l'une des personnalités qualifiées, il convient de procéder à une nouvelle désignation pour assurer le quorum lors des réunions du conseil d'administration de Partenord Habitat.

Conformément au tableau repris en annexe 1, il appartient à la Commission permanente du Conseil départemental de procéder à cette désignation.

- EHPAD - Résidence du Val d'Yser d'ESQUELBECQ

La résidence du Val d'Yser d'ESQUELBECQ est un établissement social et médico-social communal spécialisé dans l'accueil des personnes âgées dépendantes.

Le Conseil d'administration de cet établissement est composé de 12 membres. Y siègent notamment, trois représentants des départements qui supportent, en tout ou partie, les frais de prise en charge des personnes accueillies.

Deux représentants du Département ont été désignés par délibération le 19 juillet 2021.

Monsieur Patrick VALOIS, Vice-président du Conseil départemental en charge de la Ruralité et de l'Environnement, a fait savoir par courrier du 21 mars 2023 qu'il ne souhaitait plus représenter le Département au sein du Conseil d'administration de la résidence du Val d'Yser.

Conformément au tableau repris en annexe 1, il appartient à la Commission permanente du Conseil départemental de procéder à une nouvelle désignation.

Je propose à la Commission permanente :

- de ne pas procéder au scrutin secret ;
- de constater, le cas échéant, un accord sur une candidature unique ou sur une liste unique de candidats aux fonctions de représentants pour chacune des instances et donc que les conditions du 4e alinéa de l'article L.3121-15 du code général des collectivités territoriales sont remplies pour l'entrée en vigueur immédiate des nominations, conformément au tableau repris en annexe 1 ;

Christian POIRET  
Président du Département du Nord

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

OBJET : Fonds de soutien aux Actions d'Intérêt Local (AIL) - Programmation 2023 - 1ère présentation

Par délibération DDL/2012/1571 des 17, 18 et 19 décembre 2012, le Conseil général a créé le fonds de soutien aux Actions d'Intérêt Local (AIL), issu de la fusion des anciens fonds de soutien aux projets d'arrondissement.

Ce dispositif permet de financer des structures, projets ou actions couvrant des domaines diversifiés (secteur associatif généraliste, sportif, culturel, manifestations, actions ponctuelles ou fonctionnement général). Plusieurs Conseillers départementaux peuvent se regrouper pour cofinancer une même action. Les Conseillers départementaux proposent à l'assemblée délibérante plusieurs fois par an, à échéance fixe, une liste d'actions à financer.

La délibération DTT/2023/19 du Conseil départemental du 23 janvier 2023 a reconduit le dispositif AIL en y apportant des ajustements et réparti les enveloppes cantonales pour l'année 2023. L'enveloppe budgétaire globale est calculée à raison d'un montant unitaire de 0,96 € par habitant, fixé par la délibération DAT/2022/4 du 24 janvier 2022, sur la base de la population totale de chaque canton, telle que définie par l'INSEE. Au 1er janvier 2023, la population départementale légale totale était fixée à 2 637 650 habitants. L'enveloppe AIL annuelle 2023, somme des enveloppes cantonales arrondies à l'euro entier le plus proche, a donc été fixée à 2 532 142 €.

Par ailleurs, conformément à la délibération n° DTT/2022/397 du 12 décembre 2022 procédant à la 4<sup>ème</sup> attribution des subventions AIL pour 2022, le solde non utilisé en 2022 de chaque enveloppe cantonale concernée pour un montant total de 392 217 € a été réinscrit au BP 2023 en nouveaux crédits sur chacune des enveloppes concernées en complément des enveloppes 2023. Ainsi, l'enveloppe annuelle globale 2023 a été fixée à 2 924 359 €.

Le présent rapport a pour objet la première attribution de subventions au titre du fonds de soutien aux Actions d'Intérêt Local (AIL), pour cette année 2023.

Il est proposé d'attribuer 837 subventions pour un montant total de 1 005 899 € dont 789 subventions pour un montant de 932 547 € à des associations et 48 subventions pour un montant de 73 352 € à des établissements publics et communes.

Les propositions d'attributions sont présentées par arrondissement en annexes n° 1 à 6 du présent rapport.

Je propose à la Commission permanente :

- d'attribuer 837 subventions aux bénéficiaires repris aux tableaux, ci-joints, en annexes 1 à 6, pour un montant total de 1 005 899 € ;
- de m'autoriser à signer les actes nécessaires à la conclusion de ces opérations ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental 2023 (opération 35001OP001A – enveloppe 35001E15).

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
35001OP001A	35001E15	3 065 000 €	0	1 005 899 €

Christian POIRET  
Président du Département du Nord

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

OBJET : Demandes de garanties simplifiées pour des emprunts de la Caisse des Dépôts et Consignations :

- 1) FLANDRE OPALE HABITAT : réhabilitation de 10 logements à BAVINCHOVE pour 170 000€
  - 2) MAISONS ET CITES : réhabilitation de 105 logements à MASNY pour 10 624 827€
  - 3) L'AVESNOISE : construction d'une caserne de Gendarmerie Nationale à TRELON pour 4 853 471€
- 4 à 12) PARTENORD :
- acquisition en VEFA de 24 logements à HAZEBROUCK pour 1 480 000€
  - construction de 11 logements à BAVAY pour 726 000€
  - acquisition en VEFA de 43 logements à DOUAI pour 2 800 000€
  - construction de 18 logements à JEUMONT pour 960 530€
  - acquisition en VEFA de 31 logements à HAZEBROUCK pour 1 861 000€
  - acquisition en VEFA de 18 logements à ANNOEULLIN pour 1 692 000€
  - construction de 8 logements à HARDIFORT pour 543 817€
  - acquisition en VEFA de 49 logements à BOUSBECQUE pour 3 409 000€
  - réhabilitation de 112 logements à HELLEMMES pour 1 356 000€

Par délibération DFCG/2019/129 du 29 avril 2019, l'Assemblée Départementale a adopté le règlement d'octroi des garanties d'emprunt.

Ainsi, la garantie du Département du Nord peut être accordée jusqu'à 100%, à un bénéficiaire ayant la capacité d'emprunter, pour un projet d'investissement réalisé sur le territoire du Nord, en concordance avec le champ des compétences de la Collectivité. L'emprunt doit être classé 1A dans la charte de Gissler.

Le Département est sollicité pour douze demandes de garanties d'emprunts simplifiées : 1 demandée par FLANDRE OPALE HABITAT, 1 demandée par MAISONS ET CITES, 1 demandée par L'AVESNOISE et 9 demandées par PARTENORD.

1) Le Département est saisi d'une demande de garantie simplifiée par FLANDRE OPALE HABITAT, Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré, destinée au financement de la réhabilitation de 10 logements situés sur plusieurs adresses à BAVINCHOVE (opération 4711-4712-4720-4721-4722 parc social public), d'un montant de **170 000 €** souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

2) Le Département est saisi d'une demande de garantie simplifiée par MAISONS ET CITES, destinée au financement de la réhabilitation de 105 logements situés sur plusieurs adresses à MASNY (l'opération AH PROG ERBM MASNY CITE CHAMPS FLEURI 0540 05, Parc social public), d'un montant de **10 624 827 €** souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

3) Le Département est saisi d'une demande de garantie simplifiée par la société anonyme d'HLM L'AVESNOISE destinée au financement de la construction d'une caserne de Gendarmerie Nationale

(local services techniques et 14 logements de <sup>1/1</sup>fonction) située route de Chimay à TRELON, d'un montant de **4 853 471 €** souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

4) Le Département est saisi d'une demande de garantie simplifiée par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT, destinée au financement de l'acquisition en VEFA de 24 logements situés rue de la motte au bois à HAZEBROUCK, d'un montant de **1 480 000 €** souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

5) Le Département est saisi d'une demande de garantie simplifiée par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT, destinée au financement de la construction de 11 logements situés rue de la gare et rue des fleurs à BAVAY, d'un montant de **726 000 €** souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

6) Le Département est saisi d'une demande de garantie simplifiée par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT, destinée au financement de l'acquisition en VEFA de 43 logements situés rue du polygone à DOUAI, d'un montant de **2 800 000 €** souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

7) Le Département est saisi d'une demande de garantie simplifiée par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT, destinée au financement de la construction de 18 logements situés rue de la fraternité à JEUMONT, d'un montant de **960 530 €** souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

8) Le Département est saisi d'une demande de garantie simplifiée par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT, destinée au financement de l'acquisition en VEFA de 31 logements situés rue de Calais à HAZEBROUCK, d'un montant de **1 861 000 €** souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

9) Le Département est saisi d'une demande de garantie simplifiée par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT, destinée au financement de l'acquisition en VEFA de 18 logements situés rues coron kruger et vent de bise à ANNOEULLIN, d'un montant de **1 692 000 €** souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

10) Le Département est saisi d'une demande de garantie simplifiée par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT, destinée au financement de la construction de 8 logements situés rue wylder straete à HARDIFORT, d'un montant de **543 817 €** souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

11) Le Département est saisi d'une demande de garantie simplifiée par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT, destinée au financement de l'acquisition en VEFA de 49 logements situés 27 rue Léon six à BOUSBECQUE, d'un montant de **3 409 000 €** souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

12) Le Département est saisi d'une demande de garantie simplifiée par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT, destinée au financement de la réhabilitation de 112 logements situés rues Jeanne d'Arc et Jacquard à HELLEMMES, d'un montant de **1 356 000 €** souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

1) Il est proposé à la Commission permanente :

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de Prêt n°**142528** en annexe, signé entre FLANDRE OPALE HABITAT, Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré ci-après l'Emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100%** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **170 000 €** souscrit par FLANDRE OPALE HABITAT, Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° **142528** constitué de 1 ligne de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la réhabilitation de 10 logements situés sur plusieurs adresses à BAVINCHOVE (opération 4711-4712-4720-4721-4722 parc social public).

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

2) Il est proposé à la Commission permanente :

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de Prêt n° **143627** en annexe, signé entre MAISONS ET CITES Société Anonyme d'HLM ci-après l'Emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100%** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **10 624 827 €** souscrit par MAISONS ET CITES Société Anonyme d'HLM (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° **143627** constitué de 4 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la réhabilitation de 105 logements situés sur plusieurs adresses à MASNY (l'opération AH PROG ERBM MASNY CITE CHAMPS FLEURI 0540 05, Parc social public).

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

3) Il est proposé à la Commission permanente :

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de Prêt n° **145151** en annexe, signé entre la société anonyme d'HLM L'AVESNOISE ci-après l'Emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations ;



- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100%** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **4 853 471 €** souscrit par la société anonyme d'HLM L'AVESNOISE (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° **145151** constitué de deux lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la construction d'une caserne de Gendarmerie Nationale (local services techniques et 14 logements de fonction) située route de Chimay à TRELON.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

4) Il est proposé à la Commission permanente :

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de Prêt n° **143739** en annexe, signé entre l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT ci-après l'Emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100%** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **1 480 000 €** souscrit par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° **143739** constitué de 3 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de l'acquisition en VEFA de 24 logements situés rue de la motte au bois à HAZEBROUCK.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

5) Il est proposé à la Commission permanente :

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de Prêt n° **143741** en annexe, signé entre l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT ci-après l'Emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100%** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **726 000 €** souscrit par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon

les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°**143741** constitué de 3 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la construction de 11 logements situés rue de la gare et rue des fleurs à BAVAY.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

6) Il est proposé à la Commission permanente :

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de Prêt n°**143735** en annexe, signé entre l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT ci-après l'Emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100%** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **2 800 000 €** souscrit par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° **143735** constitué de 2 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de l'acquisition en VEFA de 43 logements situés rue du polygone à DOUAI.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

7) Il est proposé à la Commission permanente :

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de Prêt n° **144503** en annexe, signé entre l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT ci-après l'Emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100%** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **960 530 €** souscrit par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° **144503** constitué de 2 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la construction de 18 logements situés rue de la fraternité à JEUMONT.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

8) Il est proposé à la Commission permanente :

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de Prêt n° **143734** en annexe, signé entre l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT ci-après l'Emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100%** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **1 861 000 €** souscrit par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° **143734** constitué de 3 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de l'acquisition en VEFA de 31 logements situés rue de Calais à HAZEBROUCK.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

9) Il est proposé à la Commission permanente :

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de Prêt n° **144500** en annexe, signé entre l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT ci-après l'Emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100%** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **1 692 000 €** souscrit par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° **144500** constitué de 5 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de l'acquisition en VEFA de 18 logements situés rues coron kruger et vent de bise à ANNOEULLIN.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée <sup>- 1/1 -</sup> pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

10) Il est proposé à la Commission permanente :

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de Prêt n° **143733** en annexe, signé entre l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT ci-après l'Emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100%** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **543 817 €** souscrit par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° **143733** constitué de 2 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la construction de 8 logements situés rue wylder straete à HARDIFORT.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

11) Il est proposé à la Commission permanente :

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de Prêt n° **144502** en annexe, signé entre l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT ci-après l'Emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100%** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **3 409 000 €** souscrit par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° **144502** constitué de 4 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de l'acquisition en VEFA de 49 logements situés 27 rue Léon six à BOUSBECQUE.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

12) Il est proposé à la Commission permanente :

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat de Prêt n° **143738** en annexe, signé entre l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT ci-après l'Emprunteur et la Caisse des Dépôts et Consignations ;

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de **100%** pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **1 356 000 €** souscrit par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° **143738** constitué de 1 ligne de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la réhabilitation de 112 logements situés rues Jeanne d'Arc et Jacquard à HELLEMMES.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

Loïc CATHELAIN  
Vice-Président

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

OBJET :

1) Demande de transfert de la garantie d'emprunt octroyée à l'association Rencontres et Loisirs en 2009 à l'association le G.A.P. (Groupement de Associations Partenaires du secteur social et médico-social) suite à la fusion des deux organismes pour un montant de 198 074,21 € auprès du CREDIT COOPERATIF.

2) Demande de garantie par l'association Ensemble pour l'enfant-SPReNe à Marcq-en-Barœul, destinée au financement de travaux à la maison d'enfants du Capreau à Wasquehal, concernant l'hébergement des plus jeunes, pour un emprunt d'un montant de 3 000 000 € souscrit auprès de la SOCIETE GENERALE.

Par délibération DFCG/2019/129 du 29 avril 2019, l'Assemblée Départementale a adopté le règlement d'octroi des garanties d'emprunt.

Ainsi, la garantie du Département du Nord peut être accordée jusqu'à 100%, à un bénéficiaire ayant la capacité d'emprunter, pour un projet d'investissement réalisé sur le territoire du Nord, en concordance avec le champ des compétences de la Collectivité. L'emprunt doit être classé 1A dans la charte de Gissler.

Le Département est saisi de deux demandes de garanties d'emprunts : une demande de l'association LE G.A.P. et une demande effectuée par l'association Ensemble pour l'enfant-SPReNe.

1) L'association LE G.A.P. (Groupement de Associations Partenaires du secteur social et médico-social) et l'association Rencontres et Loisirs, situées toutes les deux à Marcq-en-Barœul, ont réalisé une opération de fusion-absorption au 01/01/2021. L'association absorbée est l'association Rencontres et Loisirs. Le Département a octroyé à l'association Rencontres et Loisirs, par délibération n° DIRFI/2009/99 du 06/04/2009, sa garantie pour un emprunt de 310 000 € au taux de 4,75% sur 25 ans auprès du CREDIT COOPERATIF. La fusion des deux associations implique le transfert de cet emprunt à l'association Le G.A.P. qui sollicite aujourd'hui le Département pour le transfert de la garantie pour un capital restant dû au 30/01/2023 de **198 074,21 €**.

2) Le Département est saisi d'une demande de garantie par l'association Ensemble pour l'enfant-SPReNe à Marcq-en-Barœul, destinée au financement de la 1<sup>ère</sup> phase de travaux de la maison d'enfants du Capreau à Wasquehal, concernant l'hébergement des plus jeunes, pour un emprunt d'un montant de **3 000 000 €** souscrit auprès de la SOCIETE GENERALE.

1) Il est proposé à la Commission permanente : - 1/2 -

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales,  
Vu l'article 2298 du code civil,

- d'accorder le transfert de la garantie départementale à l'association LE G.A.P. (Groupement de Associations Partenaires du secteur social et médico-social) initialement accordée à l'association Rencontres et Loisirs pour un montant total des capitaux restants dus au 30/01/2023 de **198 074,21 €**, pour une durée résiduelle de 144 mois, concernant le contrat de prêt contracté avec le CREDIT COOPERATIF ci-après :

Prêteur	Contrat	délibération	Date délibération	Montant initial	Taux	Capital restant dû au 30/01/2023	Quotité	Date de fin de prêt
CREDIT COOPERATIF	0808647	DIRFI/2009/99	06/04/2009	300 000 €	4,75 %	198 074,21 €	100 %	30/01/2035

L'emprunt transféré restera garanti par le Département du Nord dans les conditions financières modifiées et précisées dans le tableau ci-dessous, pour la durée résiduelle de l'emprunt jusqu'au complet remboursement de celui-ci.

Avenant au contrat de crédit n° 002938C :

Les conditions financières du prêt sont modifiées et s'établissent comme suit :

EQUIPEMENT TAUX FIXE ECH CSTE							
Montant servant de base au calcul de l'avenant : 198 074,21 EUR							
Phases	Taux d'intérêt	Durée	Echéance hors assurance et accessoires			Assurances Accessoires (EUR)	Echéance Ass/Acc. Inclus (EUR)
Type d'échéance	Nature du taux	(mois)	Périodicité / Jour	Nbre	Montant (EUR)		
Amortissement Echéance constante	4,250 % * Fixe	144	Trimestrielle 30	48	5 289,29		5 289,29
Durée restante		144					

\* proportionnel \*\* actuariel

Les montants indiqués dans ce tableau sont ceux de la première échéance de chaque phase.

Frais d'avenant : 0,00 EUR Frais de garantie liés à l'avenant (évaluation) : 0,00 EUR Coût du crédit sur la base des frais à venir : 55 811,71 EUR Taux Effectif Global (TEG) : 4,25 % Taux de période : 1,046 % Période : Trimestrielle
---

Au cas où l'emprunteur-repreneur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, le Département s'engage à en effectuer le paiement en son lieu et place, sur simple notification de l'organisme financier ayant accordé l'emprunt, par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais pouvoir opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Conseil départemental du Nord s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

- d'autoriser Monsieur le Président du Conseil départemental à signer tous les actes correspondant à la délibération.

2) Il est proposé à la Commission permanente :

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;  
Vu l'article 2298 du code civil ;

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de **3 000 000 €** souscrit par l'association Ensemble pour l'enfant-SPReNe à Marcq-en-

Barœul (ci-après désigné « l’Emprunteur ») auprès <sup>- 1/2 -</sup> de la SOCIETE GENERALE, afin de financer les travaux de la Maison d’Enfants du Capreau à Wasquehal, concernant l’hébergement des plus jeunes, selon les caractéristiques reprises dans le tableau ci-dessous :

Projet / Prêt	Travaux Maison d’Enfants du Capreau (1 <sup>ère</sup> phase)
Montant	3 000 000 €
Durée	240 mois
Taux d’intérêt nominal	Prêt à taux fixe de 3,6 % l’an hors assurances
Commission d’étude et de montage	950 €
Suretés et garanties	Caution solidaire à 100 % par le CD 59

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale des prêts et jusqu’au complet remboursement de ceux-ci et porte sur l’ensemble des sommes contractuellement dues par l’emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d’exigibilité.

Sur notification de l’impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s’engage dans les meilleurs délais à se substituer à l’Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s’engage pendant toute la durée des prêts, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

- d’autoriser Monsieur le Président du Conseil départemental à signer tous les actes correspondant à la délibération.

Loïc CATHELAIN  
Vice-Président



**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

OBJET : Subvention à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Nord (UDSPN)

L'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Nord est une association regroupant tous les corps de sapeurs-pompiers du Département. Forte de plus de 7 700 adhérents, elle a pour but l'entraide et la solidarité.

Son objectif principal est de défendre l'intérêt des sapeurs-pompiers volontaires, professionnels, jeunes sapeurs-pompiers, SSSM (Services de Santé et de Secours Médical), retraités et PATS (Personnel Administratif, Technique ou Spécialisé). Elle participe aussi à l'enseignement du secourisme.

Pour soutenir son action, l'association sollicite l'attribution d'une subvention de fonctionnement auprès du Département.

Je propose à la Commission permanente :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement pour un montant total de 2 000 € à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Nord ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les dotations ouvertes à cet effet au budget départemental 2023.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
35004OP001	35004E15	2000	0	2000

Loïc CATHELAIN  
Vice-Président

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

**OBJET** : Signature de la nouvelle convention du CDG59 dans le cadre de la mise à disposition de l'Agent Chargé des Fonctions d'Inspection (ACFI)

Conformément à la réglementation en vigueur relative aux droits et obligations des fonctionnaires et plus particulièrement en matière d'hygiène, de sécurité du travail et de médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale, le Département du Nord a, lors de son Conseil départemental du 26 mars 2018, décidé par délibération (DRH/2018/91) d'adhérer au service de prévention Pôle Santé au Travail du Centre de Gestion du Nord incluant les missions de l'ACFI. Lors de la Commission permanente du 16 novembre 2020, le Département du Nord a adopté par délibération DRH/2020/310, la signature d'une nouvelle convention de mise à disposition de l'ACFI.

Le Centre de Gestion du Nord, par délibération du 15 décembre 2022, a décidé de procéder à une harmonisation de ses conventions, dont celle relative à la mise à disposition de l'Agent Chargé des Fonctions d'Inspection, sans modification tarifaire de ses prestations et sans modification de ses missions auprès des collectivités. Les actions de l'ACFI ne sont pas incluses dans les temps de prévention relevant de la médecine préventive.

Cette nouvelle convention est conclue pour une durée de trois ans, prolongée jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. A défaut de dénonciation par l'une des parties, elle est renouvelée tacitement pour la même durée, dans la limite de deux renouvellements.

Elle reprend l'objectif de la convention précédente, à savoir, simplifier l'accès aux prestations du Service Prévention des Risques Professionnels avec le regroupement des missions de conseil et d'inspection au sein d'une convention unique.

Les ACFI ont pour mission de contrôler les conditions d'application des règles définies en matière d'hygiène et de sécurité du travail dans la Fonction Publique Territoriale et de proposer à l'autorité territoriale :

- d'une manière générale, toute mesure qui lui paraît de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité du travail ainsi que la prévention des risques professionnels ;
  
- en cas d'urgence, les mesures immédiates qu'il juge nécessaire.

Cette disposition émane du décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié (article 5). Ce texte prévoit en effet l'obligation pour toutes les collectivités de planifier une inspection des lieux de travail et la possibilité de confier cette mission au Centre de Gestion du Nord.

Compte tenu de l'importance des questions touchant à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail, il est proposé de solliciter le Centre de Gestion pour cette prestation (dont le coût est de 7 400 € par an) et le Président du Département du Nord pour conclure la convention de mise à disposition d'un ACFI, ci-annexée.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'approuver les termes de la nouvelle convention entre le Centre de Gestion du Nord et le Département du Nord, relative à la mise à disposition de l'Agent chargé des Fonctions d'Inspection, selon le modèle joint en annexe ;

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la nouvelle convention ci-annexée.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
36001OP007	36001E01	600 000	87 714	7 400

Loïc CATHELAIN  
Vice-Président

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

**OBJET** : Mise à disposition du Département de locaux sis 5 rue d'Alger à Cambrai, propriété de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, pour le regroupement des services de la Maison Nord Emploi.

Le Département du Nord a été un des premiers à contractualiser avec l'Etat, dans le cadre du plan de prévention et de lutte contre la pauvreté en décembre 2018 et à afficher ainsi son engagement pour l'insertion professionnelle des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) en vue de leur retour rapide à l'emploi. Après une expérimentation menée depuis 2017 à la Maison Départementale Insertion et Emploi de Lille (MDIEL) qui a permis de valider ce déploiement, ce sont six autres MDIE qui ont vu le jour dans le Nord dont celle située à Cambrai, logée dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Cambrésis (CAC) 5 rue d'Alger.

La Maison Nord Emploi (anciennement MDIE) de Cambrai occupe ainsi actuellement, pour son service orientation et relations aux allocataires et son service coaching, une surface de 272 m<sup>2</sup> répartie au rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble 5 rue d'Alger à Cambrai, moyennant le versement par le Département d'un loyer de 49 450 € TTC, charges comprises, pour l'année 2022.

Dans le cadre de la réorganisation des services sociaux départementaux (Comité Technique du 30 septembre 2022), dans un souhait d'efficacité et de proximité auprès des Nordistes, le Département a souhaité développer des Maisons Nord Emploi (MNE) en territoire, dépendant du Pôle Maison Nord Emploi (PMNE) au sein de la Direction Générale Retour à l'Emploi et Action Sociale (DGAREAS), et regroupant les 4 services suivants :

- Orientation et relations aux allocataires,
- Offre d'insertion du territoire,
- Coaching,
- Relations aux entreprises.

Le développement de ces missions et activités a nécessité la recherche de surfaces complémentaires. La CAC a de fait accepté la mise à disposition, à titre gratuit, d'une surface complémentaire de 150 m<sup>2</sup> située au 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment déjà occupé par le Département, permettant ainsi le déploiement des nouveaux services (service offre d'insertion du territoire et service relations aux entreprises) actuellement installés au sein des locaux loués au 42/44 rue des rôtisseurs.

Le Département prendra à sa charge les travaux d'aménagement de ces surfaces selon le descriptif repris en annexe et dont le montant a été estimé à 60 000 € TTC.

Il remboursera également à la CAC les charges de fonctionnement (fluides, eau, électricité, chauffage) au prorata de la surface complémentaire occupée.

La mise à disposition est proposée par la CAC pour une durée de 6 ans renouvelable sans pouvoir excéder 12 années. Elle sera formalisée par une convention entre les parties.

La dépense correspondante à la réalisation des travaux sera imputée sur l'opération 33002OP004.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'approuver la mise à disposition à titre gratuit du 2<sup>ème</sup> étage des locaux, sis rue d'Alger à Cambrai, pour une surface d'environ 150 m<sup>2</sup>, de la Communauté d'Agglomération de Cambrai (CAC) au Département du Nord, à charge pour ce dernier de réaliser les travaux d'aménagement, et de rembourser les frais de fonctionnement à la CAC tel que présenté en annexe ;
- d'autoriser la signature des avant-contrats, actes et tous documents correspondants à cette affaire ;
- d'imputer les dépenses liées à la réalisation des travaux d'aménagement des locaux sis rue d'Alger à Cambrai, d'un montant estimé à 60 000 € TTC sur l'opération 33002OP004.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
33002OP004	33002E05	54 760 000 €	6 043 812,96 €	60 000 €

Nicolas LEBLANC  
Conseiller Départemental délégué au Patrimoine

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

OBJET : Relocalisation de la Maison de l'Enfance et de la Famille de l'Avesnois - Avenant à la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre le Département et Partenord

Par la délibération DB/2019/434 du 18 novembre 2019, la Commission permanente du Conseil départemental a autorisé :

- La mise en place d'une co-maîtrise d'ouvrage entre le Département du Nord et Partenord Habitat en vue de la relocalisation de la Maison d'Enfance et de la Famille (MEF) de l'Avesnois et de la construction de logements neufs à Aulnoye-Aymeries ;
- Monsieur le Président à signer la convention constitutive de co-maîtrise d'ouvrage ;
- Partenord Habitat à être « maître d'ouvrage unique » de la co-maîtrise d'ouvrage dénommée « relocalisation de la MEF de l'Avesnois et de la construction de logements neufs à Aulnoye-Aymeries ».

Le montant total de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération de relocalisation de la MEF de l'Avesnois, figurant à l'article 3 de la convention, était estimé à 8 512 902,27 € TTC, dont 5 623 633,34 € HT de travaux.

Partenord Habitat a soumis au Département du Nord une modification à la convention modifiant l'enveloppe financière prévisionnelle prévue. Cette modification tient compte :

- 1) Réduction du poste : honoraires de maîtrise d'œuvre, charges foncières, assurances et autres, d'une diminution d'un montant de - **265 959,64 € TTC**.
- 2) Au niveau du coût travaux de la MEF, d'une augmentation de **739 290,36 € TTC** du fait de :
  - L'ajustement du coût du marché travaux notifié à l'entreprise CGC lors de l'attribution et représentant une moins-value de - **13 968,39 € TTC** ;
  - L'indemnité à verser à CGC, liée au contexte national de hausse des prix des matériaux, de **+ 594 668,25 € TTC**.

En effet, dans le contexte national de hausse des prix des matériaux, l'entreprise CGC mandataire du groupement a sollicité le Département du Nord et Partenord Habitat. Des négociations ont été menées par Partenord Habitat avec l'entreprise pour un portage de 75 % du surcoût par le Maître d'Ouvrage uniquement sur la part matériau.

- La passation de l'avenant n° 1 au marché de conception réalisation, de **+ 118 162,32 € TTC**, suite aux mises aux points pendant la phase conception ;
  - La prise en compte de travaux modificatifs intervenus en phase d'exécution de **+ 40 428,18 € TTC**.
- 3) Augmentation de la provision pour révision à **+ 265 010,68 € TTC**.

La modification porte le coût de l'opération de la MEF de l'Avesnois à **9 251 243,67 € TTC**, soit **+ 8,67 %** et **+ 738 341,40 € TTC**.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 à convention de co-maîtrise d'ouvrage, entre le Département du Nord et Partenord Habitat pour la relocalisation de la maison de l'Enfance et de la Famille de l'Avesnois, dans les termes du projet joint en annexe.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
33003OP014	33003E01	10 700 000	9 034 748,41	738 341,40

Nicolas LEBLANC  
Conseiller Départemental délégué au Patrimoine

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

OBJET : Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : financement de la contribution au développement de l'emploi pour les 5 entreprises à but d'emploi de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, conventions d'association et d'adhésion à l'outil numérique OUIFORM, avenant à la convention relative à l'échange de données à caractère personnel - convention de coopération entre Pôle emploi et le Département du Nord dans le cadre de l'approche globale de l'accompagnement, programme d'Actions de Mobilité Solidaire, dispositif cumul RSA, convention de partenariat avec Diagorienté afin de proposer un cadre structurant d'intervention et d'échange

Le Département du Nord a une ambition forte en matière de retour à l'emploi allocataires du RSA. Cet engagement, porté par les Maisons Nord Emploi et les opérateurs de l'appel à projets « Insertion et Emploi » porte ses fruits, puisque le nombre d'allocataires en février 2023 est passé sous la barre des 93 000 allocataires (92 514), avec une baisse de 1,5 % par rapport à janvier.

Le présent rapport a pour objet de conforter cette tendance et ces orientations par :

- La contribution au développement de l'emploi pour l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (I) ;
- Les conventions d'association et d'adhésion à l'outil numérique OUIFORM (II) ;
- L'avenant à la convention relative à l'échange de données à caractère personnel – convention de coopération entre Pôle emploi et le Département du Nord dans le cadre de l'approche globale de l'accompagnement (III) ;
- Le Programme d'Actions de Mobilité Solidaire (PAMS) (IV) ;
- Le dispositif cumul RSA (V) ;
- La convention de partenariat avec Diagorienté afin de proposer un cadre structurant d'intervention et d'échange (VI).

**I – Contribution au développement de l'emploi pour l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (annexe 1)**

Le Département a manifesté son intérêt pour 5 projets nordistes postulant pour la 2ème vague d'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. Trois de ces structures (Loos, Tourcoing, Valenciennes) ont été habilitées par le fonds national d'expérimentation contre le chômage de longue durée et deux sont en attentes d'habilitation (Villes d'Armentières et Roubaix). Ainsi 5 EBE sont habilitées dans le Nord : la Fabrique de l'emploi et la Pioche (Loos et Tourcoing), CITEO (Lille Fives), Baraka jobs (Valenciennes) et Escabelle (Bailleul).

Les deux EBE existantes, la Fabrique de l'emploi et la Pioche, poursuivent leur activité dans les domaines suivants :

- maraîchage urbain, vente de produits, activité de compostage et ateliers pédagogiques,
- épicerie solidaire,
- ressourcerie,



- fabrication de meubles en carton,
- recyclage des métaux.

Ces deux structures ont employé 140 personnes pour la Fabrique et 17 personnes pour la Pioche dont 50 qui étaient allocataires du RSA à l'entrée dans l'EBE (bilan 2022).

Le Département participe financièrement à la contribution au développement de l'emploi (CDE) et contribue à hauteur de 3 138,31 € par salarié (équivalent temps plein).

Pour les nouveaux projets, les prévisions d'emploi en 2023 sont les suivantes :

- CITEO Lille Fives : 14,39 ETP,
- Baraka jobs Valenciennes : 10,47 ETP,
- Escabelle Bailleul : 16,21 ETP.

Le montant total de la participation (part obligatoire) du Département du Nord à la contribution au développement de l'emploi (CDE) est de 615 740,18 € pour 196,2 ETP. Un trop perçu par le fonds d'expérimentation sur l'année 2022 est à reporter sur le budget 2023 pour un montant de 145 529,72 €.

Par conséquent, le montant de l'engagement départemental pour 2023 est revu à 470 210,46 €.

Le détail des calculs de cette contribution fait l'objet d'une convention financière avec le fonds national d'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, jointe en annexe 1.

## **II – Conventions d'association et d'adhésion à l'outil numérique OUIFORM (annexes 2 et 3)**

Les conventions d'association et d'adhésion à l'outil numérique OUIFORM sont arrivées à terme le 31 décembre 2022. A été actée au niveau national, la prorogation de l'accord cadre jusqu'au 31 décembre 2024 et ainsi son utilisation.

Cet outil permet aux coachs emploi ainsi qu'aux référents RSA accompagnant les allocataires du RSA dans le cadre de l'appel à projets « Insertion et Emploi 2022-2025 », de prescrire des parcours de formation aux allocataires du RSA et de les suivre durant ce parcours.

## **III – Avenant à la convention relative à l'échange de données à caractère personnel – convention de coopération entre Pôle emploi et le Département du Nord dans le cadre de l'approche globale de l'accompagnement (annexe 4)**

Il est proposé un avenant à la convention d'échanges de données avec Pôle emploi pour intégrer la participation d'opérateurs financés par le Département dans le cadre de l'Appel à projets « Insertion et Emploi 2022-2025 » pour le dispositif accompagnement global. L'annexe 4 précise les modalités et conditions d'échanges de données entre ces opérateurs et Pôle emploi.

## **IV – Programme d'Actions de Mobilité Solidaire (annexe 5)**

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) votée le 24 décembre 2019, confère aux régions « l'autorité organisatrice de la mobilité régionale ».

Ainsi, la Région et le(s) Département(s) sont tenus de co-piloter, élaborer, coordonner et suivre la mise en œuvre d'un Plan d'Action commun en faveur de la Mobilité Solidaire (PAMS) en direction des personnes en situation de vulnérabilité économique et sociale, de handicap ou dont la mobilité est réduite.

Ce plan d'action a été acté à l'échelle des 10 bassins de mobilité délibérés par la Région le 27 janvier 2022. Le Nord est concerné par 3 bassins, tous les 3 trans-départementaux :

- Aire urbaine centrale,

- Hainaut Cambrésis Thiérache,
- Littoral Nord.

Pour réaliser ces PAMS, la Région a recruté une assistance à maîtrise d'ouvrage via un marché à bons de commandes afin d'établir un diagnostic de mobilité solidaire des 10 bassins. Le Département est sollicité pour un co-financement de 10% du montant total, soit 60 000 €.

#### **V – Prolongation et extension du dispositif cumul RSA**

La possibilité de cumuler le salaire avec l'allocation RSA durant 3 mois pour inciter les allocataires du RSA à accepter des emplois saisonniers et favoriser les recrutements dans des secteurs en tension a été adoptée le 15 février 2021 (DIPL/2021/8).

Cette mesure mise en place à titre expérimental bénéficie aux allocataires du RSA recrutés :

- dans les secteurs suivants : « Grand âge » (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile SAAD et EHPAD), numérique, industrie,
- pour des emplois saisonniers,
- ou via des sas préparatoires (allocataires en formation dès lors que celle-ci est conditionnée à un emploi dans une entreprise partenaire du Département),
- ou via la formation professionnelle ou qualifiante (en lien avec les entreprises partenaires du Département).

Il est proposé de reconduire ce dispositif et un budget est inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté 2023.

#### **VI – Convention de partenariat avec Diagorienté afin de proposer un cadre structurant d'intervention et d'échange (annexe 6)**

Diagorienté est une plateforme en ligne qui accompagne la valorisation des compétences et l'orientation professionnelle. L'objectif de la convention de partenariat entre Diagorienté et le Département du Nord est de développer l'utilisation de Diagorienté par les coachs du Département au sein des Maisons Nord Emploi (MNE). La convention prévoit :

- un usage gracieux et illimité de l'outil,
- un plan de professionnalisation des coachs via des sessions de formation,
- une co-animation d'atelier pour les allocataires du RSA.

Le plan de professionnalisation est intégralement pris en charge par les équipes de Diagorienté et ne générera aucune facturation.

En conséquence, il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer les subventions à l'Association d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée pour les Entreprises à But d'Emploi La Fabrique de l'Emploi, La Pioche, Escabelle, Baraka Jobs, Lille Avenirs, d'un montant de 470 210,46 €, pour l'année 2023 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre l'Association d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée pour les Entreprises à But d'Emploi La Fabrique de l'Emploi, La Pioche, Escabelle, Baraka Jobs, Lille Avenirs et le Département du Nord, selon les termes du projet joint en annexe 1 ;

- 2/1 -
- d'approuver la convention prolongeant l'adhésion du Département à l'outil numérique OUIFORM permettant de positionner en formation des allocataires du RSA ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions d'association et d'adhésion à l'outil numérique OUIFORM entre le Département du Nord, la DREETS; la Région Hauts-de-France et Pôle emploi, dans les termes des projets joints en annexe 2 et 3 ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à signer l'Avenant à la convention relative à l'échange de données à caractère personnel – convention de coopération entre Pôle emploi et le Département du Nord dans le cadre de l'approche globale de l'accompagnement selon les termes du projet joint en annexe 4 ;
  - d'attribuer une contribution financière d'un montant de 60 000 € à la Région des Hauts-de-France pour le financement d'une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) dans le cadre de l'élaboration du Programme d'Actions de Mobilité Solidaire ;
  - d'approuver la convention de financement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du Programme d'Actions de Mobilité Solidaire pour un montant de 60 000 €, entre le Département du Nord et la Région Hauts-de-France, jointe en annexe 5 ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention de financement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage entre le Département du Nord et la Région Haut-de-France ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à reconduire le dispositif Cumul RSA pour un montant de 100 000 € dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté pour 2023 ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre Diagoriente et le Département du Nord permettant l'utilisation de l'outil Diagoriente par les coachs du Département du Nord , selon les termes du projet joint en annexe 6.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
12002OP017	12002E15	1 000 000 €	0 €	470 210,46 €
12002OP014	12002E15	1 000 000€	184 166 €	60 000 €
12002OP018	12002E01	100 000 €	0 €	0 €

Doriane BECUE  
Première Vice-Présidente

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

OBJET : Appel à Initiatives de soutien à la parentalité 2023-2026

Alors que plus d'un parent sur deux dans le Nord estime aujourd'hui difficile l'exercice de son rôle, la politique de soutien à la parentalité vise à répondre aux différentes préoccupations des parents (l'arrivée du premier ou d'un nouvel enfant, à sa scolarité, à sa santé, à son équilibre et son développement, aux difficultés relationnelles rencontrées à certaines périodes charnières etc...) pour améliorer le bien-être des enfants. Dans une logique de prévention primaire universelle, le soutien à la parentalité s'adresse à tous les parents et à toutes les familles qui s'interrogent sur l'éducation de leurs enfants au quotidien. En valorisant les parents dans leur rôle, le soutien à la parentalité contribue à prévenir et accompagner les risques pouvant peser sur les relations intrafamiliales (ruptures familiales, relations conflictuelles parents/ados, etc...).

Depuis 2019, pour mettre en œuvre cette priorité, le Département soutient la mise en œuvre d'actions collectives de prévention en faveur du soutien à la parentalité, à destination des familles sur le territoire du Nord, par le biais d'un appel à initiatives (AAI) annuel, dont les modalités ont été définies par la délibération DEFJ/2019/126, pour un budget global annuel de 650 000 €.

En 2023, le soutien d'actions portées par les partenaires dans le champ de la parentalité prend un nouvel élan avec le renforcement de la coopération interinstitutionnelle entre la CAF et le Département autour de leurs appels à projets respectifs « Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents » (REAAP) & AAI. Le partenariat entre les deux institutions témoigne avant tout de la volonté commune d'intensifier l'impact et l'efficacité des politiques poursuivies ainsi que d'optimiser la complémentarité des offres de services et des projets cofinancés.

L'appel à projets concerté pluriannuel entre la Caisse d'Allocations Familiales et le Département qui s'étend pour une période de 4 ans (2023 à 2026) s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Nationale de soutien à la parentalité, conforté par la feuille de route pour la Protection de l'Enfance dans le Département du Nord (DEFJ/2020/157) délibérée en Commission Permanente du 16 novembre 2020 ainsi que dans le Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF) (DEFJ/2017/165).

**RAPPEL DES OBJECTIFS GENERAUX DE L'APPEL A INITIATIVES SOUTIEN A LA PARENTALITE :**

1. Développer des actions de prévention en direction des familles visant à valoriser et soutenir les compétences parentales pour mieux prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants. Ces actions devront s'appuyer sur les ressources existantes et la nécessité d'« aller vers » les familles les plus isolées ;
2. Rééquilibrer l'offre territoriale de soutien à la parentalité et prioriser les territoires les plus dépourvus (par exemple en zone rurale ou présentant un tissu associatif moins développé) ;
3. Favoriser les concertations avec les Directions Déléguées (DD) en territoires et les partenaires locaux afin de garantir la pertinence de l'action et la cohérence d'intervention : complémentarités, coopérations, regroupements d'opérateurs etc.

## **PRESENTATION DE L'AAI PARENTALITE 2023-2026**

Le cahier des charges 2023 a fait l'objet de modifications visant à faire converger les critères d'éligibilité CAF et Département. Les thématiques, les typologies de l'action, les parents concernés ainsi que les tranches d'âge ont été harmonisés afin de faciliter la lisibilité et la complémentarité des actions financées sur les territoires d'intervention. Les critères spécifiques à l'AAI posés en 2022 y sont repris :

- intégration d'un diagnostic détaillé faisant état des besoins peu ou non couverts auxquels l'action proposée va répondre ;
- demande de financement du Département plafonnée à hauteur de 10 000 € ;
- exigence d'un co-financement de 20 % minimum (autofinancement ou cofinancement) pour une participation du Département à hauteur de 80 % maximum du projet.

La publication de l'appel à initiatives « parentalité » 2023-2026 a été présentée sur le site du Département « lenord.fr » et les réseaux sociaux en novembre 2022. L'appel à initiatives a été lancé le 15 novembre 2022 et clôturé le 31 décembre 2022 par le biais de la plateforme « ESABORA » dédiée. L'instruction des projets a été effectuée par les Directions Déléguées, en fonction de leurs priorités respectives et du bilan des actions 2022 en concertation avec les pôles CAF en territoire.

### **L'AAI 2023-2026 c'est :**

- un budget global de 650 000 € par an ;
- 237 dossiers déposés ;
- 183 dossiers retenus : 49,7 % d'associations, 33,9 % de centres sociaux, 12 % de collectivités locales et 4,4 % autres ; soit 41 projets supplémentaires par rapport à 2022 ;
- une subvention moyenne attribuée à 3 552 € ;
- 88 actions nouvelles et 95 actions reconduites ;
- des nouveaux types de porteurs de projets : collèges proposant des actions en lien avec des ALSES (Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaire), association de parents d'élèves, actions liées au handicap, des SCIC ...

Les représentants des Directions Déléguées veilleront :

- à l'évaluation des projets retenus, par l'intermédiaire du dossier comportant des indicateurs quantitatifs et qualitatifs quant aux effets produits par l'action et des éléments budgétaires propres à la réalisation de l'action ;
- à la bonne conduite des actions financées sur leur territoire durant l'année 2023 et ultérieures en cas de pluriannualité.

Un tableau récapitulatif des projets retenus par Direction Déléguée est annexé au présent rapport.

Le lancement de l'appel à initiatives pour 2024, 2025 et 2026, sera réalisé lors du deuxième semestre de l'année n-1 ; avec comme enveloppe budgétaire les soldes disponibles repris dans le tableau en annexe 1. Les projets retenus dans ce cadre seront présentés en Commission permanente.

En conséquence, il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer les subventions aux différentes structures au titre de l'Appel à Initiatives 2023 à 2026 « parentalité » dont la liste est jointe en annexe 1, pour un montant total de 1 510 067 € dont 650 000 € pour 2023, 451 959 € pour 2024, 216 254 € pour 2025 et 191 854 € pour 2026 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions établies en référence à la convention jointe en annexe 2 du présent rapport.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
11003OP002	11003E23	2 600 000 €	0	1 510 067 €

Marie TONNERRE-DESMET  
Vice-Présidente

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

**OBJET** : Soutien au recrutement dans les Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et les Petites unités de vie (PUV)

Dans un contexte de tension de recrutement dans les EHPAD lors de la crise sanitaire, le Département a fait le choix, par la délibération du 14 décembre 2020 n° DIPLE/2020/442, de mobiliser 200 parcours emploi compétence et de financer le reste à charge de l'employeur.

Ce dispositif, aujourd'hui stoppé, prévoyait pour des bénéficiaires du RSA, la possibilité d'accéder aux métiers du grand âge, à travers notamment une formation, tout en permettant aux EHPAD de disposer de ressources humaines supplémentaires pour faire face aux besoins croissants d'accompagnement de leurs résidents.

De nouvelles demandes de financement ont été soumises aux services départementaux pour les années 2021 et 2022 et concernent 33 contrats. Le présent rapport reprend en annexe 1, les établissements bénéficiaires de l'aide, la période concernée et le montant du reste à charge financé par la Collectivité, qui s'élève à 397 126, 07 €.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer, dans le cadre du soutien financier aux EHPAD et PUV ayant recruté un bénéficiaire du RSA par le biais d'un contrat « Parcours emploi compétences », une subvention de fonctionnement couvrant leur reste à charge en tant qu'employeur, pour les contrats présentés en annexe 1 du rapport, pour un montant total de 397 126, 07 €.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
13002OP001	13002E02	0,00 €	0,00 €	397 126,07 €

Frédérique SEELS  
Vice-Présidente

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

**OBJET** : Attribution d'une aide financière dans le cadre de la Santé et mise à disposition d'un professionnel du Centre Hospitalier de Valenciennes sur le CeGIDD et le CLAT.

Le Département a fait de sa politique santé un levier déterminant pour ses politiques de solidarité dans tous les domaines, qu'il s'agisse de l'insertion, de la protection de l'enfance ou de l'autonomie. Il lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé grâce à l'action de ses services de PMI et de ses services de prévention santé, mais aussi par le soutien aux partenaires sur l'ensemble du territoire départemental.

Aussi, dans le cadre des délibérations : N°DGASOL/2019/60 du 25 mars 2019 traitant des orientations départementales relatives à la santé-plan 2019-2023 et N°DIPLE/2021/226 du 17 mai 2021 relevant d'un accord de partenariat dans le cadre du plan d'actions innovantes pour l'amélioration de l'accès à l'offre de santé (soin et prévention), en faveur des publics et territoires du Département du Nord. Le Département s'est notamment engagé à :

- apporter un soutien financier à des partenaires qui proposent des actions innovantes répondant aux priorités départementales en matière de santé, notamment afin de favoriser l'accessibilité à l'offre de santé dans la proximité ;
- aller vers les populations fragiles, notamment par le biais de consultations décentralisées ;
- maintenir l'action de prévention précoce ;
- faciliter l'accès aux informations et aux dispositifs d'aides, l'accès aux actions de prévention, et l'accès réel aux soins.

**1 – Attribution d'une subvention d'aide à l'investissement à l'Association d'Entraide Universitaire des facultés de l'Université Catholique de Lille pour l'extension des locaux du Centre de Santé Polyvalent Universitaire et l'acquisition de matériel médical (annexe 1)**

L'Association d'Entraide Universitaire (ALL) de l'Université Catholique de Lille assure, dans le cadre de son Centre de Santé Polyvalent Universitaire, un suivi préventif de la santé pour environ 35 000 étudiants.

Ainsi plus de 7 000 consultations sont réalisées annuellement pour les étudiants qui en font la demande par une équipe de 8 professionnels de santé (médecins généralistes, gynécologues, psychologues...).

Pour répondre au besoin d'étudiants en difficulté d'accès à la santé et trop souvent éloignés des dispositifs de prévention, l'association a fait le choix de relocaliser son Centre de Santé Polyvalent Universitaire afin de disposer, dès 2023, de locaux répondant aux normes d'accessibilité pour les étudiants en situation de handicap et permettant d'organiser une offre davantage diversifiée en vue d'un parcours de soins plus complet (chirurgie dentaire, ophtalmologie, kinésithérapie...). Le Centre de santé ouvre ses services aux riverains comme à la population en générale.



Convaincu de l'intérêt de prendre en compte les questions de santé pour favoriser le développement des jeunes Nordistes et sa population, le Département entend soutenir des actions qui visent à promouvoir la santé et la prévention.

Ainsi, il est proposé de soutenir financièrement le coût de l'investissement lié à la relocalisation du Centre de Santé Polyvalent Universitaire et lié à l'acquisition de matériel médical en versant à l'association une subvention de 50 000 €.

## **2 - Renouvellement de la Convention de mise à disposition d'un médecin praticien hospitalier au service prévention santé de Valenciennes par le Centre Hospitalier de Valenciennes (annexe 2)**

Au vu de l'arrêté du 27 novembre 2020 relatif aux Centres de Lutte Antituberculeuse (CLAT) et de l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2015 relatif aux Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic des infections par le virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles (CeGIDD), le Département du Nord a signé deux conventions avec l'Etat, respectivement, les 19 juillet 2019 et 14 décembre 2021 dans l'objectif de poursuivre ses activités en matière de lutte contre la tuberculose et les infections sexuellement transmissibles.

Au titre de la lutte contre les infections sexuellement transmissibles et de la lutte antituberculeuse, le Département s'engage à assurer le dépistage, le diagnostic et le traitement ambulatoire. Pour permettre l'exercice de ces activités dans les meilleures conditions possibles, le Département doit faire appel à des médecins spécialistes.

Le Service de Prévention Santé de Valenciennes mobilise dans ce cadre l'intervention d'un praticien hospitalier exerçant son activité au sein du Service de Dermatologie du Centre Hospitalier de Valenciennes.

Le présent rapport a pour objet de renouveler la convention relative à la mise à disposition à temps partiel d'un médecin spécialiste praticien hospitalier pour les CLAT et CeGIDD de Valenciennes.

La mise à disposition du médecin sera compensée financièrement par le Conseil départemental pour un montant estimé à 42 030 € pour le premier semestre 2023.

Il est proposé à la Commission permanente

- d'attribuer dans le cadre de la promotion à la santé, une subvention d'investissement à l'Association d'Entraide Universitaire (ALL) pour un montant de 50 000 € pour 2023, telle que présentée dans le rapport afin de relocaliser son Centre de Santé Universitaire Polyvalent et acquérir du matériel médical ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'investissement entre le Département du Nord et l'Association d'Entraide Universitaire (ALL) ayant pour objet de régir les relations entre lesdits partenaires pour la réalisation de l'opération précitée, dans les termes du projet joint en annexe 1 du rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et le Centre Hospitalier de Valenciennes ayant pour objet de régir les relations entre lesdits partenaires dans le cadre de l'intervention d'un praticien hospitalier, dans les termes du projet joint en annexe 2 du rapport ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2023.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
15004OP001	15004E02	600 000 €	0	50 000 €
15002OP005	15002E01	430 000 €	129 955,37 €	42 030 €

Barbara COEVOET  
Vice-Présidente

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

OBJET : Programmation et partenariats pour les équipements culturels suivants : le musée départemental de Flandre, la Maison natale Charles de Gaulle, la Villa Marguerite Yourcenar, le Musverre, l'abbaye de Vaucelles, le Forum antique de Bavay, le service Archéologie et Patrimoine, et deux projets transversaux.

**MUSEE DEPARTEMENTAL DE FLANDRE**

❖ **ORGANISATION DE L'EXPOSITION « NICOLAS EEKMAN, PEINTRE, 1889 - 1973 » AU PRINTEMPS 2024**

Le musée départemental de Flandre propose d'organiser une exposition temporaire consacrée au peintre Nicolas EEKMANN en 2024, du 6 avril au 8 septembre.

Nicolas EEKMAN est un artiste belge, qui évolue dans l'une des périodes les plus riches en termes de courants artistiques, le début du XXème siècle. Sa carrière est aujourd'hui injustement oubliée.

A travers cette exposition, le musée de Flandre souhaite mettre en valeur la donation de la fille de Nicolas EEKMAN, reçue en 2020 et 2023.

L'exposition présentera les sujets et les courants artistiques que le peintre a pu aborder dans ses œuvres. Ses influences avec l'art ancien flamand seront particulièrement mises en lumière. Une recherche de subvention et de mécénat sera réalisée dans le cadre de cette exposition.

Le budget prévisionnel de l'exposition est estimé à 180 000 €.

Il est proposé de confier le co-commissariat d'exposition à Monsieur Emmanuel BREON, ancien chef du département des Peintures à la Cité de l'architecture et du patrimoine au Palais de Chaillot et spécialiste de l'Art Déco et des courants du début du XXème siècle.

Monsieur BREON a été récemment le commissaire de l'exposition Art Déco France/Amérique du Nord au Palais de Chaillot qui s'est terminée fin janvier 2023. Il a également écrit la monographie de Nicolas Eekman en 2021.

Ses missions pour la réalisation de l'exposition au musée de Flandre, en concertation avec la Directrice, seront les suivantes :

- co-concevoir le parcours de l'exposition sur la base d'un synopsis,
- sélectionner des œuvres,
- concevoir un cartel détaillé pour chaque œuvre,
- travailler sur la mise en espace de l'exposition en collaboration avec le muséographe,
- participer à la rédaction des textes de section.

-3/1-

Le montant de ce co-commissariat d'exposition est estimé à 5 000 € comprenant tous les frais (administratifs, transports, hébergement et restauration).

Les modalités de paiement sont reprises dans le projet de convention joint au présent rapport (annexe 1).

#### ❖ DÉPÔT D'ŒUVRES DE L'ABBAYE DU MONT DES CATS

Par délibération du 19 novembre 2007 (DAC/2007/1739), la Commission permanente a approuvé le dépôt de 17 œuvres de l'abbaye du Monts des Cats au musée de Flandre. Ce dépôt a été reconduit par délibération du 18 mars 2013 (DC/2013/98).

En 2021, le Département du Nord a fait l'acquisition d'un tableau de ce dépôt, intitulé « *La Visite de Saint Antoine à Saint Paul* » de David II Teniers, au profit du musée de Flandre.

Les œuvres de l'abbaye du Mont des Cats occupent une place de choix dans les salles du parcours permanent du musée.

La convention de dépôt initiale arrivant à échéance, il est proposé de l'actualiser en précisant le nombre d'œuvres déposées et de modifier la durée du dépôt (5 ans au lieu de 3 ans).

Le projet de convention précisant les modalités du dépôt est joint au présent rapport (annexe 2).

### MAISON NATALE CHARLES DE GAULLE

#### ❖ DÉPÔT D'UN CHEVAL-JUPON PAR JOHAN HENNART, ANTIQUAIRE DU BÛCHER DES VANITÉS

Depuis sa restauration et son réaménagement en 2020, la Maison natale Charles de Gaulle mène une campagne active d'acquisition de collections d'arts décoratifs et d'arts et traditions populaires datant entre la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle et le début du XX<sup>ème</sup> siècle. Ces acquisitions s'accomplissent au moyen d'achats, mais également par le biais de dons et de dépôts.

Dans ce contexte, Monsieur Johan HENNART, antiquaire du Bûcher des vanités, a proposé à la Maison natale Charles de Gaulle de mettre en dépôt un cheval-jupon.

Ce jouet ancien, caractéristique en Europe occidentale à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> siècle, est similaire à celui que Charles de Gaulle aurait reçu au milieu des années 1890, à l'occasion de la Saint-Nicolas.

Les jeux d'époque, auxquels s'adonnait le Général enfant, sont largement abordés dans le parcours de visite de la maison-musée. Ainsi, l'exposition d'un cheval-jupon dans le jardin d'hiver, espace de jeux pour Charles de Gaulle, ses frères, sœur, cousins et cousines, prend alors tout son sens.

Pour ce dépôt, une convention d'une durée de 2 ans renouvelable par tacite reconduction, est jointe au présent rapport (annexe 3).

### VILLA MARGUERITE YOURCENAR

#### ❖ RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT AVEC LA DIRECTION RÉGIONALE DE PÔLE EMPLOI DES HAUTS-DE-FRANCE

Par une première délibération du 29 juin 2020 (DSC/2020/224), la Commission permanente a approuvé un partenariat entre Pôle Emploi et la Villa Marguerite Yourcenar, afin de favoriser l'insertion des publics demandeurs d'emploi et allocataires du RSA. Ce dispositif « Ecrire l'Emploi » a permis en 2020, la constitution de premiers groupes qui se sont réunis à la Villa.

En 2021 et 2022, la collaboration entre Pôle Emploi et la Villa Marguerite Yourcenar a été renouvelée, approuvée par la Commission permanente du 17 mai 2021 (DSC/2021/154) et du 30 mai 2022 (DSC/2022/191).

Le bilan fut positif pour les personnes accompagnées et publics prioritaires du Département. Les actions menées en 2022 à la Villa leur ont permis de découvrir la résidence d'écriture du Département du Nord, de rencontrer des autrices et auteurs, de percevoir autrement la littérature, le livre et par ce levier, favoriser leur expression et leur retour à l'emploi.

Fort de ces deux années de partenariat, il est proposé de renouveler en 2023, le dispositif « Ecrire l'Emploi », à travers l'organisation de 5 journées à la Villa Marguerite Yourcenar.

La convention de partenariat avec Pôle Emploi est jointe au présent rapport (annexe 4).

La convention renouvelée en 2023 prévoit une collaboration opérationnelle, notamment logistique et financière, de 2 500 € versés par Pôle Emploi au Département du Nord (transport et défraiement des actions).

## MUSVERRE

### ❖ PARTENARIAT AVEC L'OFFICE DE TOURISME DE L'AVESNOIS DISPOSANT D'UN AGRÈMENT DE COMMERCIALISATION

Dans le cadre de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992, fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours et de l'Ordonnance n°2004-1391 du 20 décembre 2004, les Offices de Tourisme disposant d'un agrément de commercialisation délivré par ATOUT France et donc inscrits au registre des opérateurs de voyages et de séjours, sont autorisés à proposer à la vente des produits packagés.

Une garantie financière doit être souscrite auprès de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme (APST), ainsi qu'une assurance obligatoire auprès d'une compagnie. L'APST garantit le professionnalisme et le respect des règles de commercialisation des organismes affiliés.

Le MusVerre constitue un équipement majeur du tourisme en Avesnois, pouvant intégrer des propositions de circuits d'excursion ou produits séjour mis en place par des opérateurs de voyage agréés (Office de tourisme, Tour Opérateur, autocaristes, ADRT Nord, Station Val Joly, etc...). Dans ce cadre, il est régulièrement sollicité pour figurer dans des offres packagées groupes ou individuelles ou pour la vente directe d'entrées ou prestations.

Afin de répondre favorablement à cette demande, il est proposé d'octroyer une commission de 10 % sur le montant TTC de chaque réservation effectuée par les opérateurs de voyage. Cette commission prélevée s'applique à l'ensemble des prestations référencées, y compris les no-show, c'est-à-dire les prestations payées par le client, que celui-ci n'a pas consommées.

Ainsi, par délibération de son comité de direction du 18 octobre 2022, l'Office de Tourisme de l'Avesnois (OT de l'Avesnois) s'est doté de la présente convention afin de mettre en place des collaborations avec des professionnels du tourisme et sites culturels, sur son territoire de compétence, élargi à la destination Avesnois.

La convention de services, jointe au présent rapport, précise les modalités et relations entre les partenaires pour la promotion et la commercialisation de l'offre du MusVerre (annexe 5).

### ❖ MODIFICATION DES TARIFS ET DES CONTRATS DE LOCATION DE L'ATELIER DU MUSVERRE

Par délibérations du 17 novembre 2003 (DAC<sup>3/1</sup>/2003/90), 15 novembre 2010 (DAC/2010/1117) et 12 mai 2014 (DC/2013/1497), la Commission permanente a adopté les modalités organisationnelles et financières relatives aux locations des espaces techniques de l'atelier du Musverre.

L'atelier du Musverre propose depuis sa création des locations à la journée des différents espaces permettant l'utilisation de toutes les techniques utilisées dans le travail du verre.

L'atelier est un lieu de création unique en Europe, dont l'équipement de pointe est réservé à des artistes ou des groupements d'artistes. En raison des demandes de location à caractère commercial de plus en plus fréquentes, il est nécessaire de préciser que l'atelier ne peut être loué que par des artistes ou des groupements d'artistes pour réaliser un projet ou des projets artistiques. La location de l'atelier est soumise à l'accord préalable du responsable de l'atelier qui aura pris connaissance de la réalisation projetée lors de la location.

Les contrats de location d'atelier sont établis afin de garantir l'exécution des droits et obligations de chaque partie.

Afin d'améliorer l'organisation de ces activités, il est nécessaire d'apporter des modifications pour l'ensemble des contrats de location. Elles portent sur la révision des tarifs de location en raison de l'augmentation du prix des consommables et de la hausse importante des prix de l'énergie (eau, gaz, électricité), ainsi que sur les modalités de paiement.

Les contrats de location des unités de travail de l'atelier du Musverre sont joints au présent rapport (annexe 6).

## ABBAYE DE VAUELLES

### ❖ PARTENARIAT AVEC L'AGENCE D'ATTRACTIVITÉ DU CAMBRÉSIS DISPOSANT D'UN AGRÈMENT DE COMMERCIALISATION

Dans le cadre de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992, fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours et de l'Ordonnance n° 2004-1391 du 20 décembre 2004, l'Agence d'Attractivité du Cambrésis dispose d'un agrément de commercialisation délivré par ATOUT France et donc inscrite au registre des opérateurs de voyages et de séjours, est autorisée à proposer à la vente des produits packagés.

Une garantie financière doit être souscrite auprès de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme (APST), ainsi qu'une assurance obligatoire auprès d'une compagnie. L'APST garantit le professionnalisme et le respect des règles de commercialisation des organismes affiliés.

L'abbaye de Vaucelles constitue un équipement majeur du tourisme dans le Cambrésis, pouvant intégrer des propositions de circuits d'excursion ou produits séjour mis en place par les opérateurs de voyage agréés. Il est ainsi régulièrement sollicité pour figurer dans les offres packagées groupes ou individuelles ou pour la vente directe d'entrées ou prestations, émanant d'opérateurs ayant un agrément de commercialisation.

Dans ce cadre, il est proposé d'autoriser le Département du Nord, pour l'abbaye de Vaucelles, à signer la convention de prestation de visite avec médiation proposée par l'Agence d'Attractivité du Cambrésis, qui fixe les conditions de vente des prestations de l'abbaye de Vaucelles et qui permet d'octroyer une commission de 10 % facturée sur le montant TTC de chaque réservation effectuée par les opérateurs de voyage. Cette commission prélevée s'applique à l'ensemble des prestations référencées, y compris les no-show, c'est-à-dire les prestations payées par le client, mais que celui-ci n'a pas consommées.

La convention, jointe au présent rapport, précise les modalités et relations entre les partenaires pour la

## FORUM ANTIQUE DE BAVAY

### ❖ PRÊT DE L'ASSOCIATION PATER FAMILIAS DANS LE CADRE DE LA MANIFESTATION « RENDEZ-VOUS AUX JARDINS » ORGANISÉE LES 3 ET 4 JUIN 2023

Le Forum antique de Bavay collabore régulièrement avec des associations de reconstitution historique, notamment dans le cadre de sa programmation sur les premiers dimanches du mois.

Il s'agit ici de mener une action de médiation ciblée sur la manifestation nationale « Rendez-vous aux jardins », les 3 et 4 juin 2023, en partenariat avec l'association Pater Familias, sollicitée pour le prêt d'un oenopolium (boutique de vin romain).

L'action sera menée dans le jardin romain du musée qui est un espace apprécié du public et un outil pédagogique permettant de traiter des thématiques variées, allant de la vie quotidienne des Romains jusqu'à la notion contemporaine de développement durable.

La convention précisant les modalités du prêt est annexée au présent rapport (annexe 8).

### ❖ PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORMAL

L'inscription territoriale demeure un enjeu fondamental pour le Forum antique de Bavay. Au sein de la Communauté de Communes du Pays de Mormal (CCPM), nombreux sont encore les scolaires, en particulier les primaires, potentiels prescripteurs et futurs ambassadeurs du patrimoine de leur territoire, à ignorer la richesse de celui-ci.

Ce partenariat vise à favoriser la venue de 500 élèves des écoles maternelles et primaires relevant de la CCPM, entre le 4 septembre et le 20 octobre 2023, au Forum antique de Bavay.

La CCPM s'engage à solliciter les établissements scolaires et à fournir le transport pour ces élèves. Le Forum antique de Bavay s'engage à leur assurer la gratuité pour la participation aux ateliers pédagogiques, en plus de la visite du site archéologique, de l'exposition permanente et de la découverte de la projection 3D commentée.

La convention précisant les modalités du partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Mormal est annexée au présent rapport (annexe 9).

### ❖ PRÊT DE L'ASSOCIATION OFFICINA MONETAE DANS LE CADRE DE LA MANIFESTATION « WEEK-END LEGO® » ORGANISÉE LES 10 ET 11 JUIN 2023

Le développement des actions pédagogiques et ludiques est un axe fort de la médiation au Forum antique de Bavay.

L'utilisation de LEGO® pour traiter de l'Antiquité est un média qui a déjà fait ses preuves lors de l'exposition « Briqu'antiques, les Romains en LEGO® » en 2019.

L'organisation d'une manifestation dédiée, « Week-end LEGO® », les 10 et 11 juin 2023, promet de renouveler ce succès sur une durée plus courte.

À cette occasion, l'association Officina Monetæ propose, le prêt pour exposition et explications, de dioramas en LEGO®, alliant pédagogie et précision scientifique.

La convention précisant les modalités du prêt est annexée au présent rapport (annexe 10).

## SERVICE ARCHEOLOGIE ET PATRIMOINE

### ❖ PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE DE LA BATAILLE DE FROMELLES (MEL) DANS LE CADRE DU CONCOURS "ARCHÉO-DÉFI !" ORGANISÉ PAR LE SERVICE ARCHEOLOGIE ET PATRIMOINE

Le service Archéologie et Patrimoine du Département propose de nombreuses actions de médiation en direction des collèges du Nord. Depuis 2013, le service Archéologie et Patrimoine organise tous les deux ans, en partenariat avec le Forum antique de Bavay et avec le soutien de l'Inspection Académique, un grand concours à destination des collégiens du Nord nommé « Archéo-Défi ! »

La participation au concours se fait par classe, sous la direction d'un ou plusieurs enseignants, suivant deux catégories : 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>. A partir de l'un des trois sujets proposés dans chaque catégorie, les classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> doivent rédiger un texte et les classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> réaliser une production informatisée.

Le prix attribué aux classes lauréates est une journée de découverte et de visite au Forum antique de Bavay, bus et repas du midi inclus. Un prix individuel sera également remis à chaque lauréat. Les élèves classés en deuxième et troisième place recevront un jeu de société ou un livre sur l'archéologie.

Le service archéologie et patrimoine souhaite renouveler cet évènement. Cette sixième édition sera donc organisée pour l'année scolaire 2023 - 2024.

Souhaitant valoriser ce projet, le service Archéologie et Patrimoine propose d'établir un partenariat avec le Musée de la Bataille de Fromelles (MEL).

Dans le cadre de ce partenariat, le Musée de la Bataille de Fromelles propose d'offrir à chaque élève des classes lauréates une / des entrée(s) gratuite(s) pour le musée et / ou des gadgets. En contrepartie, le Département du Nord s'engage à :

- proposer dans la catégorie 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> du concours, un sujet en lien avec le musée et d'insérer un lien vers le site web du musée ;
- apposer les logos « MEL » et « Musée de la Bataille de Fromelles » dans tous les supports de communication relatifs au concours (plaquettes, affiches, communiqués de presse, diplômes remis aux élèves).

La convention précisant les modalités du partenariat avec le Musée de la Bataille de Fromelles est annexée au présent rapport (annexe 11).

## PROJETS TRANSVERSAUX

### ❖ PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITÉ DE LILLE – AVENANT À LA CONVENTION DE COOPÉRATION SUDOC-PS

Par délibération du 7 octobre 2019 (DSC/2019/323), la Commission permanente a approuvé le partenariat entre le Département du Nord pour le Forum antique de Bavay et l'Université de Lille pour le signalement des publications en série dans le Sudoc-PS.

Le Sudoc (Système Universitaire de Documentation) est un catalogue collectif des bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche et un catalogue collectif national des publications en série auquel participent des bibliothèques de tous types identifiées pour la richesse de leurs collections.

Toute structure documentaire française peut devenir gratuitement membre du réseau Sudoc-PS pour signaler et valoriser ses collections de publications en série.



- 3/1 -

Afin de mieux faire connaître les collections des Archives départementales du Nord et du Forum départemental des Sciences aux chercheurs, il est proposé, par avenant, d'intégrer ces deux équipements culturels départementaux à ce partenariat.

L'avenant à la convention de partenariat est annexé au présent rapport (annexe 12).

❖ **PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ DES AUTEURS DANS LES ARTS GRAPHIQUES ET PLASTIQUES (ADAGP)**

La société des Auteurs Dans les Arts Graphiques et Plastiques, dite ADAGP est un organisme de gestion collective des droits d'auteurs dans le domaine des arts graphiques et plastiques. Elle gère les droits de reproduction et de représentation des œuvres de ses membres (peintre, sculpteurs ...), sur tous supports « imprimés » ou « numériques ».

Les équipements culturels départementaux organisent dans le cadre de leurs activités, des expositions temporaires ou permanentes et des manifestations à caractère culturel.

Pour promouvoir leurs activités, les équipements culturels départementaux éditent sur les sites Web, les réseaux sociaux et sur de nombreux supports promotionnels tels que dossiers de presse, cartons d'invitation, flyers, tout ou en partie des œuvres qui peuvent appartenir au répertoire de l'ADAGP.

Dans ce cadre, les équipements culturels départementaux sont soumis au principe de droit d'auteur, concernant toutes les reproductions d'artistes de leur collection dans l'édition de supports imprimés et numériques et donc de se conformer au cadre juridique de la société française de gestion des droits d'auteurs des arts visuels. L'ADAGP permet des abattements de coûts par convention annualisée.

Pour permettre l'obtention d'abattements de coûts, il est proposé que le Département du Nord, pour les équipements culturels départementaux, conventionne avec la société ADAGP sur les « Usages imprimés et numériques », afin de permettre la réduction des coûts afférents à la reproduction d'œuvres des artistes, soumise au droit d'auteur dans les éditions papiers et numériques (annexes 13 et 14).

Il est proposé à la Commission permanente :

**Pour le musée départemental de Flandre :**

- d'approuver l'organisation de l'exposition temporaire intitulée « Nicolas EEKMAN, peintre, 1889 - 1973 » au printemps 2024, du 6 avril au 8 septembre, pour un montant estimé de 180 000 € ;
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter des financements pour ladite exposition auprès de partenaires extérieurs ;
- d'approuver le co-commissariat de Monsieur Emmanuel BREON, pour organiser l'exposition « Nicolas EEKMAN, peintre, 1889 - 1973 » ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer entre le Département du Nord pour le musée départemental de Flandre et Monsieur Emmanuel BREON, la convention de co-commissariat de Monsieur BREON, dans les termes du projet, joint au présent rapport, en annexe 1 ;
- d'approuver le renouvellement du dépôt d'œuvres de l'abbaye du Mont des Cats au musée départemental de Flandre ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de dépôt d'œuvres entre le Département du Nord pour le musée départemental de Flandre et l'abbaye du Mont des Cats, dans les termes du projet, joint au présent rapport, en annexe 2 ;

- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget du musée départemental de Flandre.

**Pour la Maison natale Charles de Gaulle :**

- d'approuver le dépôt à la Maison natale Charles de Gaulle d'un cheval-jupon de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle par Monsieur Johan HENNART, antiquaire du Bûcher des vanités à Lille ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de dépôt entre Monsieur Johan HENNART et le Département du Nord pour la Maison natale Charles de Gaulle, dans les termes du projet joint au présent rapport, en annexe 3.

**Pour la Villa Marguerite Yourcenar :**

- d'approuver le renouvellement du partenariat entre le Département du Nord et Pôle Emploi, au titre du dispositif « Ecrire l'Emploi » ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord pour la Villa Marguerite Yourcenar et Pôle Emploi, dans les termes du projet joint au rapport, en annexe 4 ;
- d'imputer la recette correspondante sur les crédits inscrits au budget de la Villa Marguerite Yourcenar.

**Pour le Musverre :**

- d'approuver le partenariat entre le Département du Nord et l'Office de Tourisme de l'Avesnois, pour la promotion et la commercialisation de l'offre du Musverre à Sars-Poteries ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et l'Office de Tourisme de l'Avesnois, dans les termes du projet joint au présent rapport, en annexe 5 ;
- d'approuver la modification des tarifs et des contrats de location des unités de travail de l'atelier du Musverre à Sars-Poteries, dans les termes des projets joints en annexe 6 ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget du Musverre.

**Pour l'abbaye de Vaucelles :**

- d'approuver le partenariat entre le Département du Nord et l'Agence d'Attractivité du Cambrésis, pour la promotion et la commercialisation de l'offre de l'abbaye de Vaucelles ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et l'Agence d'Attractivité du Cambrésis, dans les termes du projet joint au présent rapport, en annexe 7.

**Pour le Forum antique de Bavay :**

- d'approuver le partenariat entre le Département du Nord et l'association Pater Familias dans le cadre de la manifestation nationale « Rendez-vous aux jardins », les 3 et 4 juin 2023 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord pour le Forum antique de Bavay et l'association Pater Familias, dans les termes du projet joint au présent rapport, en annexe 8 ;

- d'approuver le partenariat entre le Département du Nord et la Communauté de Commune du Pays de Mormal ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord pour le Forum antique de Bavay et la Communauté de Commune du Pays de Mormal, dans les termes du projet joint au présent rapport, en annexe 9 ;
- d'approuver le partenariat entre le Département du Nord et l'association Officina Monetae dans le cadre d'une manifestation « Week-end LEGO® », organisée les 10 et 11 juin 2023 au Forum antique de Bavay ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord pour le Forum antique de Bavay et l'association Officina Monetae, dans les termes du projet joint au présent rapport, en annexe 10.

**Pour le service Archéologie et Patrimoine :**

- d'approuver, dans le cadre du concours « Archéo-Défi ! », le partenariat entre le Département du Nord et la Métropole Européenne de Lille pour le Musée de la Bataille de Fromelles pour l'année scolaire 2023 - 2024 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord pour le service Archéologie et Patrimoine et la Métropole Européenne de Lille pour le Musée de la Bataille de Fromelles, dans les termes du projet joint au présent rapport, en annexe 11.

**Pour le projet transversal :**

- d'approuver l'avenant à la convention de partenariat entre le Département du Nord et l'Université de Lille relatif au signalement des publications en série dans le réseau Sudoc-PS afin d'intégrer les Archives départementales du Nord et le Forum départemental des Sciences à ce partenariat ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention de partenariat entre le Département du Nord pour les Archives départementales et le Forum des Sciences et l'Université de Lille, dans les termes du projet, joint au présent rapport, en annexe 12 ;
- d'approuver le partenariat entre le Département du Nord, pour les équipements culturels départementaux et la société des Auteurs Dans les Arts Graphiques et Plastiques (ADAGP) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer entre le Département du Nord et la société ADAGP, la convention Edition et le contrat usages numériques de ladite société, dans les termes des projets joints au présent rapport, en annexes 13 et 14.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
24001OP026	24001E25	397 000,00	57 349,49	185 000,00
24001OP010	24001E17			2 500,00

Martine ARLABOSSE  
Vice-Présidente

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

**OBJET** : Organisation de la manifestation "Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes" (POAA) les 6, 7 et 8 octobre 2023

Le Département du Nord organise l'opération Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes (POAA) sur son territoire depuis 1995. A partir de 2002, l'opération a été conjointement organisée par les Départements du Nord et du Pas-de-Calais. La Province de Flandre occidentale (Belgique) a rejoint le partenariat en 2004.

Dédiées aux arts plastiques et visuels, les Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes sont devenues au fil du temps un événement attendu par les artistes et le public. Ainsi, les artistes renouvellent chaque année leur participation avec enthousiasme et les 30 300 visites recensées dans les ateliers du Nord lors de l'édition 2022 témoignent de l'intérêt constant des Nordistes et de leurs voisins pour cette opération.

La manifestation s'adresse à tous les artistes, qu'ils soient amateurs ou professionnels, qu'ils participent seuls ou en collectif. La richesse des médiums proposés (peinture, sculpture, photographie, vidéo, installations, performance, multimédia, graphisme, dessin, gravure, design, arts numériques...), permet à tous les passionnés d'art de s'y retrouver.

Les Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes représentent une belle occasion de mettre en valeur la création locale, en soulignant la diversité des pratiques proposées par les artistes du Nord. C'est également une excellente opportunité pour le public de découvrir le travail des artistes au sein même de leurs ateliers et d'en échanger en toute convivialité. Levier de démocratisation de la culture, la manifestation, par son principe de gratuité, permet au public de découvrir l'art contemporain et de s'initier aux différentes pratiques grâce aux ateliers et animations proposés par les artistes tout au long du week-end des Portes Ouvertes.

Par ailleurs, l'événement permet d'impliquer et de fédérer le réseau des acteurs et des partenaires des collectivités territoriales autour de ce domaine (galeries associatives, collectifs de plasticiens, écoles d'art).

**Bilan de l'édition 2022 :**

Les artistes et le public :

- une mobilisation constante des artistes dans le Nord : plus d'un millier d'artistes répartis sur l'ensemble du territoire départemental, 375 lieux ouverts (402 en 2021), 164 villes et villages (158 en 2021), 16% de nouvelles participations,
- une fréquentation satisfaisante cette année encore, une fidélité et une reconnaissance du public : 30 300 visites estimées dans les ateliers du Nord.

- à l'occasion de l'édition 2022, les acteurs territoriaux se sont à nouveau mobilisés et ont mis en place des actions pour le public :
  - Douaisis Tourisme a proposé une visite guidée et gratuite : un groupe de 9 personnes a participé à une balade à pied qui a permis de partir à la rencontre des artistes qui subliment la ville de Douai,
  - la Communauté de Communes de Pévèle Carembault et l'Office de Tourisme Pévèle Carembault ont organisé deux circuits de visites d'ateliers, les Rand'Art, concept proposant d'allier la balade à la découverte artistique. Un total de 45 participants (30 participants à Pévèle-en-Templeuve et 15 à Gondecourt) ont pu prendre part à ces randonnées de 5-6km et découvrir des ateliers d'artistes,
  - la ville de Tourcoing a organisé deux circuits en bus pour permettre la découverte de la richesse artistique de la ville ; 30 personnes ont pu y participer.
- les visites des collégiens :

Depuis 2016, le Département du Nord propose aux collégiens, grâce à la mise à disposition de déplacements en bus, de visiter des lieux d'art contemporain et d'y rencontrer les artistes.

En 2022, l'opération a été renouvelée et dans le cadre de son partenariat avec le Département, l'association « 50°nord » a coordonné l'ensemble de ces déplacements sur le territoire départemental. La sélection des établissements a été réalisée à partir de critères géographiques (éloignement de l'offre culturelle), en priorisant les collèges qui n'avaient pas encore bénéficié du dispositif. 10 bus ont ainsi été mobilisés le vendredi 7 octobre 2022, permettant à 346 collégiens de 15 établissements d'y participer. Les équipes des structures culturelles ainsi que les établissements ont fait un retour très positif de la journée de visites.

#### Bilan financier :

Le budget réalisé lors de l'édition 2022 s'élève à 63 187,92 € (43 179,20€ en 2021 et 64 330,90 € en 2019) et comprend la conception, l'impression, la gravure, la diffusion des outils de communication, l'achat d'espaces publicitaires, la logistique et le transport des publics prioritaires (collégiens).

#### Préparation de l'édition 2023 :

Il est proposé d'organiser l'édition 2023 des Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes les 6, 7 et 8 octobre prochains.

Les artistes seront invités à ouvrir les portes de leurs ateliers vendredi (18h-22h) et/ou samedi et/ou dimanche (10h-12h/14h-18h). La journée de vendredi sera dédiée à l'accueil de groupes scolaires et autres actions spécifiques menées par le Département et les artistes qui le souhaitent, pourront recevoir du public à partir de 18h.

Dans la continuité du travail de sensibilisation effectué auprès des collèges depuis 2016, il est proposé de reconduire la mise en place de circuits en bus pour permettre aux collégiens du Département du Nord de visiter des structures d'art contemporain au cours de la journée du vendredi 6 octobre. Il est également proposé d'organiser des circuits en bus à destination des publics en situation de précarité, sous réserve de possibilité de mobilisation de ces derniers.

#### Budget prévisionnel :

Le budget prévisionnel pour l'organisation de l'opération 2023 par le Département du Nord est estimé à **70 000 €** et intègre la conception, l'impression, la gravure, la diffusion des outils de communication,

l'achat d'espaces publicitaires, la logistique et le transport des publics prioritaires (collégiens, public en insertion), définis dans les orientations de la politique culturelle départementale.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'approuver l'organisation de la manifestation « Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes » (POAA) les 6, 7 et 8 octobre 2023, dans les conditions décrites au rapport ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental 2023.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
24002OP003	24002E01	90 000	2 250	70 000

Martine ARLABOSSE  
Vice-Présidente

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

**OBJET** : Médiathèque départementale du Nord - Poursuite du partenariat avec l'Etat pour l'opération "Premières pages" 2023 à 2025.

Depuis 2015, à l'invitation du Ministère de la culture, le Département du Nord s'est lancé dans le dispositif « Premières pages », destiné à encourager et promouvoir la lecture pour les enfants âgés de 0 à 3 ans.

Le Département du Nord, fort de ses 31 000 naissances par an, s'est engagé à déployer une démarche de sensibilisation à l'importance de la lecture à voix haute dans le développement cognitif et sensoriel du tout-petit et ce au plus près des territoires. Cet enjeu est d'autant plus fort que notre région connaît le taux d'illettrisme le plus élevé (11 % de la population active, de 16 à 65 ans, contre 7 % au niveau national) et que cette action participe de manière préventive à la lutte contre l'illettrisme, en donnant le goût de lire dès le plus jeune âge, mais aussi en touchant des familles particulièrement éloignées de la lecture, grâce aux actions avec les enfants.

L'Etat, par l'intermédiaire de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Haut-de-France, alloue une subvention de 15 000 € sur les 30 000 € dédiés annuellement au budget départemental. La Médiathèque départementale du Nord (MdN) travaille étroitement avec des partenaires liés au monde de la petite enfance, des médiathèques et des intercommunalités toujours plus nombreuses à se raccrocher au dispositif.

L'action départementale envisagée entre 2023 et 2025 a pour objectifs de :

- sensibiliser les partenaires (professionnels du livre et de la petite enfance),
- former ces partenaires, véritables relais sur le territoire,
- prêter gratuitement des outils de médiation et des albums adaptés à la lecture des 0/3 ans,
- renforcer la connaissance de la littérature jeunesse des professionnels de la petite enfance et du livre, par le biais d'actions présentes sur les territoires et co-organisées avec les partenaires.

Cette démarche est construite avec les territoires suivant leurs besoins : des débats, des journées d'études ou encore des rencontres d'auteurs et des formations, sont ainsi organisés en fonction des partenariats établis.

La mise en œuvre d'actions a concerné en 2022 les intercommunalités suivantes : Communauté Urbaine de Dunkerque, Communauté de Communes Flandres Lys, Communauté de Communes de Flandre Intérieure, Communauté de Communes des Hauts de Flandre, Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent, Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux (SIRA), Communauté d'Agglomération de Maubeuge - Val de Sambre, Communauté de Communes du Pays de Mormal, Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, Communauté de Communes du Sud-Avesnois, Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole, ainsi que l'arrondissement de Cambrai.

3/3

Le bilan, joint en annexe, est très positif en raison de la mobilisation des équipes et des sollicitations en hausse des structures « petite enfance », en lien avec la politique publique des 1000 premiers jours.

Les perspectives pour les trois prochaines années concernent l'ensemble du Département :

- en 2023, il est prévu des rencontres avec les illustratrices Maria Jalibert et Lucie Albon, des comités bébé (présentation d'albums petite enfance), une matinée autour du langage signé, des journées de formation, des représentations du spectacle « Un très beau jour » de Marie-France Pains et une journée d'études co-organisée avec la CAPH.

Dans le cadre de BNR (Bibliothèque Numérique de Référence), la Médiathèque départementale travaille, en collaboration avec l'illustrateur Louis Rigaud, à la création d'une application à partir de l'album « Tip Tap, mon imagier interactif », à destination des publics des Bibliothèques territoriales et des structures petite enfance.

L'équipe de la MdN continue à repérer et à accompagner les bibliothèques partenaires dans la démarche « Bibliothèques relais Premières Pages » pour être des lieux d'accueil de proximité pour les familles et les professionnels de la petite enfance.

- en 2024, la Médiathèque départementale proposera des comités bébé, des journées professionnelles avec des auteurs, des formations, une journée d'études, des spectacles petite enfance pour sensibiliser des nouveaux partenaires et leur public, l'acquisition d'un outil en lien avec la musique et son éveil chez les tout-petits et d'albums pour les prêts aux partenaires.

Elle continuera sa démarche des Bibliothèques partenaires relais « Premières Pages » sur l'ensemble du Département avec cartographie et signalétique en support.

L'équipe de la MdN préparera en parallèle la nouvelle bibliographie Lisons bébé ! 2025 en collaboration avec l'association « Lis avec moi » - La sauvegarde du Nord et l'association des librairies indépendantes.

- en 2025, l'équipe de la MdN désire s'associer à la Journée Départementale d'Action contre l'Illettrisme (JDAI), en lui donnant une orientation petite enfance pour faire de la prévention précoce pour les retards et troubles du langage. Des formations, comités bébé et prêts d'albums et d'outils de médiation compléteront ces actions

Il est proposé à la Commission permanente :

- de poursuivre le partenariat avec l'Etat pour l'opération « Premières Pages », pour une durée de 3 ans à partir de 2023 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter le concours financier de l'Etat, à hauteur de 15 000 € par an, pour les années 2023, 2024 et 2025 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à la continuité de ce dispositif ;
- d'imputer les dépenses correspondantes au budget départemental 2023, 2024 et 2025.



CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
24001OP006	24001E25	90 000	0	90 000
24001OP006	24001E17			45 000,00

Martine ARLABOSSE  
Vice-Présidente

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

**OBJET** : Avenant à la convention de partenariat entre l'UCCA Museum et le Département du Nord, pour l'organisation d'une exposition temporaire itinérante en Chine consacrée à l'œuvre d'Henri Matisse et intitulée "Matisse par Matisse".

Lors de sa réunion du 17 mai 2021, la Commission permanente avait approuvé l'organisation d'une exposition itinérante en Chine des œuvres de la collection Matisse du musée départemental situé au Cateau-Cambrésis (rapport DSC/2021/273). D'importants travaux étant prévus en vue d'agrandir le musée, il avait été convenu de prêter l'intégralité du fonds Matisse aux musées de l'UCCA (Ullens Center for Contemporary Art) de Pékin et de Shanghai de mars à octobre 2022.

Au vu de la situation internationale en février 2022, il avait été décidé de différer l'envoi des œuvres de manière à garantir leur déplacement dans des conditions de sécurité optimales. Il est aujourd'hui prévu que les expositions aient lieu du 15 juillet au 15 octobre 2023 à Pékin, puis du 4 novembre 2023 au 18 février 2024 à Shanghai. Durant cette période, le musée départemental Matisse sera fermé en raison des travaux.

En conséquence, il est proposé l'adoption d'un avenant à la convention initialement adoptée le 17 mai 2021 (annexe 1). Cet avenant vise à réactualiser les conditions de prêt du fonds Matisse avec la mise à jour de la liste des œuvres (annexe 2), l'apport de garanties supplémentaires pour assurer leur transport, leur accompagnement et leur protection.

Comme indiqué dans la délibération DSC/2021/273 du 17 mai 2021, une dotation de 300 000 € sera attribuée au Département du Nord par l'UCCA.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention de prêt et d'exposition entre le Département du Nord, l'UCCA Museum de Pékin et l'UCCA Edge de Shanghai, dans les termes du projet, joint au présent rapport, en annexe 1.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
31006OP001	31006E18			300 000

Martine ARLABOSSE  
Vice-Présidente

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

OBJET : Attribution de subventions au titre de la politique culturelle

**I. LE SOUTIEN A LA VIE CULTURELLE**

Le Département du Nord a décidé de mettre la solidarité territoriale, la solidarité sociale et l'innovation au cœur de sa politique culturelle et de sa mise en œuvre.

Les propositions de subventions concernent 71 structures culturelles bénéficiaires et tiennent compte :

- du travail de médiation culturelle mené en direction des publics prioritaires départementaux en particulier ;
- du rayonnement des actions culturelles, en milieu rural notamment.

La liste des structures, reprise en annexe 1, reprend l'ensemble des projets culturels reçus et instruits à ce jour. Le montant total des subventions proposées s'élève à 464 350 €.

Il est également proposé l'attribution d'une première subvention correspondant à 50% de l'aide apportée les années précédentes aux associations URACEN et SMITLAP dont la subvention était supérieure ou égale à 15 000 €.

L'octroi d'une subvention complémentaire éventuelle à ces 2 structures sera examiné dans un second temps au regard du programme mis en œuvre et des activités en faveur des publics prioritaires et des territoires ruraux. Ces propositions nécessiteront une nouvelle délibération.

Le montant total des subventions proposées à ces 2 structures s'élève à 23 000 €.

**II. LA POLITIQUE EN FAVEUR DU PATRIMOINE**

**A - L'aide à la mise en valeur du patrimoine monumental, mobilier, archéologique et immatériel**

Le Département intervient en faveur de la préservation et de la valorisation du patrimoine monumental, mobilier, archéologique et immatériel, en soutenant l'action des associations et collectivités qui œuvrent dans ces domaines.

C'est dans ce cadre, qu'il est proposé de financer les recherches et publications de l'association « le Courtil des Simples » pour son programme de prospections archéologiques pédestres dans la plaine maritime flamande, afin d'évaluer la densité de l'occupation liée à l'artisanat saunier, à l'époque antique.

La fiche jointe au présent rapport, en annexe 2, présente les activités de cette association pour laquelle

il est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 2 000 €.

### **B - L'attribution de subventions d'investissement au titre de la politique de restauration et mise en valeur des monuments historiques (objets)**

Le Conseil départemental a décidé d'intervenir en faveur du patrimoine public ou privé, protégé ou non au titre de la législation sur les monuments historiques, par ses délibérations des 25 juin 1990 (SGA3/DACV3/404) et 20 novembre 2000 (DGA/DAC/00-56), qui se sont traduites par la signature de conventions entre l'Etat et le Département, les 17 décembre 1990, 4 mars 1996 et 31 décembre 2000.

Dans le cadre de la politique culturelle départementale adoptée le 23 novembre 2009, l'action départementale a évolué afin de renforcer l'équité dans l'accompagnement des communes et intercommunalités dans leurs projets d'investissements culturels mais également en privilégiant les opérations contribuant au rayonnement du territoire.

Ainsi, par délibération du 29 mars 2010 (DAC/2009/1880), les taux des interventions départementales ont été modifiés en fonction du potentiel financier et de l'effort fiscal des communes :

- de 60 à 80 % pour la restauration et la mise en valeur des monuments historiques classés et des remparts ;
- de 30 à 40 % pour la restauration et la mise en valeur des monuments historiques inscrits ;
- de 15 à 30 % pour la restauration et la mise en valeur du patrimoine non protégé au titre des monuments historiques.

Dans ce cadre, il est proposé de subventionner pour un montant de 4 205, 25 € le projet de restauration de la commune de Steene, repris en annexe 3.

### **III. LE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE**

#### **Soutien aux acteurs culturels**

La lecture publique et la mise en place de projets culturels d'animation autour du livre et de la lecture favorisent l'intégration de chacun, la prévention de l'illettrisme et contribuent au rayonnement des territoires.

L'accès aux livres et aux manifestations autour du livre sont souvent parmi les premières « démarches » culturelles des personnes éloignées de ces pratiques.

Le soutien aux acteurs culturels qui mettent en place des actions en faveur du développement du livre et de la lecture, notamment afin de favoriser la mise en place d'actions de médiation, s'intègre totalement dans cette politique.

Le tableau et la fiche, joints en annexe 4, reprennent les structures pour lesquelles il est proposé d'attribuer une première subvention correspondant à 50 % de la subvention attribuée en 2022 pour un montant total de 71 500 € et 5 000 € pour le salon du livre de Bondues.

Je propose à la Commission permanente :

- d'attribuer, dans le cadre du soutien à la vie culturelle, les subventions de fonctionnement pour un montant total de 487 350 € aux structures reprises dans les tableaux, ci-joints en annexe 1 ;
- d'attribuer, dans le cadre de l'aide à la mise en valeur du patrimoine monumental, mobilier, archéologique et immatériel, la subvention d'un montant de 2 000 € à l'association « le Courtil des Simples », pour son programme repris dans la fiche ci-jointe en annexe 2, au titre de l'année 2023 ;

- d'attribuer, au titre de la politique de restauration et de mise en valeur des monuments historiques (objets), la subvention d'un montant de 4 205,25 € à la commune de Steene, pour son projet de restauration, présenté en annexe 3 ci-jointe ;

- d'attribuer, dans le cadre du développement de la lecture publique, les subventions pour un montant total de 76 500 € aux structures reprises dans le tableau et la fiche ci-joints en annexe 4, au titre de l'année 2023 ;

- de m'autoriser à signer la convention entre le Département du Nord et l'association Mots et Merveilles, dans les termes du projet joint en annexe 5 du rapport ;

- d'imputer les dépenses correspondantes sur les dotations ouvertes à cet effet au budget départemental 2023.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
24002OP003	24002E15	6 110 000	2 136 134	487 350
24002OP001	24002E15	116 000	38 500	2 000
24002OP001	24002E18	400 000	23 425, 95	4 205,25
24001OP006	24001E15	280 000	0	76 500

Christian POIRET  
Président du Département du Nord

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

OBJET : Attribution de subventions au titre de la politique sportive.

**I – AIDES AUX FEDERATIONS SPORTIVES NORDISTES**

**I.1 - Les ligues et comités départementaux sportifs fédéraux et scolaires**

Les comités départementaux, régionaux, ligues régionales et fédérations œuvrent pour le développement de leur sport.

Pour l'année 2023, 60 associations ont déjà bénéficié d'une aide départementale d'un montant de 677 200 € en fonctionnement et 281 400 € en investissement (délibération DSC/85 du 21 mars 2023). Depuis, d'autres structures ont adressé leurs dossiers au Département.

Les subventions proposées à ces associations sont reprises dans l'annexe 1a, jointe au présent rapport. Les aides au fonctionnement représentant un montant global de 223 500 € et celles en faveur de l'investissement d'un montant total de 44 200 € y sont détaillées (« Dispositif Ligues et Comités »).

**I.2 - Le Nord fait ses Jeux**

Le Département met en œuvre, durant les vacances scolaires, un dispositif d'animations qui permet aux enfants de pratiquer une activité physique et sportive dans une démarche de sport-santé, sport bien-être.

Encadrées par les éducateurs diplômés des fédérations nordistes partenaires, ces initiations sont destinées aux jeunes inscrits au sein des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) des communes rurales ayant réalisé ou rénové un équipement sportif avec le soutien du Département.

Ce programme rencontre un vif succès auprès des communes rurales et ne cesse de se développer en termes d'initiatives et de partenariats. A l'aube des Jeux Olympiques et Paralympiques de PARIS 2024, les villages renouvellent chaque année leur adhésion et sollicitent les services départementaux en vue d'accueillir des mini-olympiades dénommées « Le Nord fait ses Jeux ».

Pour l'année 2022, ce programme a concerné : 161 communes, 20 fédérations, 60 éducateurs sportifs diplômés, 12 500 jeunes initiés sur 1 733 sessions.

Pour les partenaires de cette opération, l'aide départementale est individualisée et calculée en fonction de l'implication de chaque association. Le montant de l'aide a été fixé, en 2008, à 65 € par demi-journée d'animation.

Il est proposé de revaloriser l'aide forfaitaire départementale à 85 € par demi-journée d'animation.

Les aides proposées pour "Le Nord fait ses Jeux" pour un montant global de 112 200 € sont reprises dans l'annexe 1b.

## **II - AIDES AUX SECTIONS SPORTIVES DE COLLÈGES**

Dans le cadre de ses politiques éducatives volontaristes, le Département du Nord encourage fortement le sport au collège et apporte son soutien financier aux sections sportives qui sont labellisées par le rectorat.

Le montant de la subvention attribuée est calculé en fonction de la classification établie par le Département après évaluation du nombre de critères obtenus, définis en annexe 2.

Les subventions attribuées à l'ensemble des 126 sections (sur 140 existantes) implantées dans 95 établissements au titre de l'année scolaire 2022/2023, pour un montant global de 238 400 €, sont détaillées en annexe 3.

## **III - AIDES AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES NORDISTES**

### **III.1 - Aide à l'organisation de manifestations sportives**

Afin de permettre la valorisation et le développement du territoire, le Département apporte son soutien aux porteurs de projets locaux pour la mise en place d'actions en matière sportive.

L'annexe 4 détaille les principes et critères relatifs au financement des tournois de Football.

### **III.2 - Partenariat en faveur du Paris-Roubaix**

Le Département a décidé d'être partenaire du Paris-Roubaix Professionnel, manifestation phare du cyclisme mondial et emblématique de notre territoire avec ses secteurs pavés. Une convention avec l'organisateur (ASO) est en cours et un partenariat avec la ville de Roubaix permettra de valoriser l'institution départementale sur le site d'arrivée (présence de logo permanent sur la piste et tour de piste). Il sera également prévu de matérialiser un accueil du grand public aux couleurs du Nord pour les 4 épreuves de ce week-end du cyclisme :

- le Paris-Roubaix Challenge dès le vendredi 7 avril ;
- le Paris-Roubaix féminin, le samedi 8 avril ;
- le Paris-Roubaix espoirs et Pro le dimanche 9 avril.

Ce partenariat avec la ville de Roubaix intégrera à terme la valorisation du site sportif dans son ensemble avec des actions en faveur de la promotion du cyclisme chez les jeunes (en liaison notamment avec le STAB et le comité départemental de cyclisme) et la valorisation des sites emblématiques du Paris-Roubaix (Piste, Douches, Tribunes...).

Une subvention de 25 000 € est sollicitée par la ville de Roubaix pour la mise en œuvre de ce dispositif.

Le tableau joint en annexe 5 détaille l'ensemble des demandes pour l'organisation de manifestations sportives représentant un montant global de 226 600 €.

## **IV - BOURSES INDIVIDUELLES AUX SPORTIFS NORDISTES DE HAUT NIVEAU**

Le Département accompagne les sportifs nordistes de haut niveau amateurs (cf. modalités d'éligibilité en annexe n° 6). Des dossiers ont été présentés par un certain nombre de ces sportifs qui remplissent les conditions pour bénéficier d'une aide départementale.

Les demandes de bourses en faveur des sportifs de haut niveau sont reprises dans le tableau joint en annexe 7 pour un montant global de 72 800 €.

Il est proposé à la Commission permanente : - 3/6 -

- d'attribuer aux ligues ou comités fédéraux les aides en fonctionnement d'un montant de 335 700 € et les aides en investissement d'un montant de 44 200 €, reprises dans les tableaux ci-joints en annexes 1a et 1b ;
- d'attribuer, pour l'année scolaire 2022-2023, une subvention de fonctionnement aux sections sportives de collèges pour un montant global de 238 400 €, comme indiqué dans le tableau ci-joint en annexe 3 ;
- d'attribuer aux organisateurs d'épreuves sportives les subventions détaillées dans le tableau joint en annexe 5, pour un montant global de 226 600 € ;
- d'attribuer les bourses départementales aux sportifs de haut niveau amateurs, pour un montant de 72 800 €, comme indiqué dans le tableau ci-joint en annexe 7 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de partenariat entre le Département du Nord et les associations (ligues/comités, organisateurs d'épreuves sportives), selon les modèles joints au rapport en annexe 8 ;
- d'imputer ces dépenses de fonctionnement et d'investissement sur les crédits, Opérations : 23009OP005, 23009OP003 et 23009OP004.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
23009OP005	23009E15	2 380 000	978 000	800 700
23009OP003	23009E17	1 200 000	781 328,40	44 200
23009OP004	23009E01	120 000	11 300	72 800

François-Xavier CADART  
Conseiller Départemental délégué aux Sports



**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

**OBJET** : Candidature du Département au 6ème Appel à Projets Fonds de mobilités actives - Aménagements cyclables

Le fonds national « mobilités actives » a pour objectif de soutenir, accélérer et amplifier les projets de création d'itinéraires cyclables sécurisés au sein des collectivités. Il fait l'objet d'un appel à projets chaque année.

Afin de poursuivre la dynamique engendrée par les cinq appels à projets antérieurs entre 2019 et 2022, la Première Ministre a annoncé le 20 septembre dernier le lancement d'un nouveau Plan vélo et mobilités actives. À cette occasion, le Fonds mobilités actives a été doté de 250 millions d'euros pour l'année 2023. Dans ce cadre, un 6<sup>ème</sup> appel à projets du Fonds de mobilités actives est lancé. Il prolonge le soutien financier des maîtres d'ouvrage dans leur réalisation d'itinéraires cyclables sécurisés et la résorption de discontinuités d'itinéraires. Il s'agit de relier dans les meilleures conditions de sécurité, des zones d'emploi, d'habitat, des établissements d'enseignement et de formation, de mieux desservir les pôles d'échanges multimodaux, sur tous les territoires urbains, péri-urbains, ruraux, d'outre-mer ; et d'inviter, par conséquent, un maximum d'habitants à se (re)mettre au vélo pour aller au travail, à l'école, faire ses courses ou se promener.

L'objectif de ce nouvel appel à projets, piloté par le Ministère chargé des Transports, est de soutenir les maîtres d'ouvrage publics en leur apportant une source de financement complémentaire pour débloquer des aménagements cyclables identifiés comme nécessaires mais perçus comme coûteux du fait de leur ampleur, notamment dans les secteurs à enjeux pour les mobilités du quotidien.

Le Département a identifié six projets (dont la notification de début de travaux sera effective après l'annonce des lauréats soit courant septembre 2023) qui permettent de répondre aux exigences requises pour le dépôt de candidature et d'obtenir ainsi un financement pouvant aller jusqu'à 15 % du montant HT des travaux éligibles pour les communes appartenant à une unité urbaine avec plus de 100 000 habitants et jusqu'à 50 % pour les communes des unités urbaines avec moins de 100 000 habitants.

**Projets proposés à l'Appels à projets**

**1. RD 38 – Steenwerck-centre - Gare de Steenwerck**

Le projet consiste en la réalisation de pistes unidirectionnelles bilatérales entre le centre bourg et la gare afin de sécuriser les déplacements utilitaires du quotidien. Cet itinéraire fait également partie intégrante du réseau structurant départemental tel que défini au titre du schéma cyclable.

Montant de l'opération : 750 000 € HT

Financement : la part départementale s'élève à 100 % des études et 90 % des travaux.

La Communauté de communes de Flandre Intérieure (CCFI), au titre de sa compétence voirie, participe à hauteur de 10 % des travaux, soit un montant d'environ 75 000 € HT.

- 4/1 -

Dans le cadre de l'appel à projets, la subvention pourrait s'élever à 50 % du montant HT des travaux éligibles soit 375 000 €.

## **2. RD 158 - Landas - Orchies**

Le projet consiste en l'aménagement d'une piste bidirectionnelle entre les communes de Landas et d'Orchies.

Cette portion de maillage territorial aura pour vocation de sécuriser les déplacements utilitaires vers le centre bourg ainsi que le pôle d'échanges d'Orchies.

Montant de l'opération : 750 000 € HT.

Financement : la part départementale s'élève à 100 % des études et 70 % des travaux.

La Communauté de communes Pévèle-Carembault (CCPC) ainsi que les communes participent à hauteur de 30 % des travaux, soit un montant d'environ 225 000 € HT.

Dans le cadre de l'appel à projets, la subvention pourrait s'élever à 50 % du montant HT des travaux éligibles soit 375 000 €.

## **3. RD 643 - Cantin - Bugnicourt**

Le projet consiste en l'aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle afin d'assurer une continuité d'itinéraire depuis l'aménagement déjà existant en traversée de Cantin jusqu'à Bugnicourt.

Partie intégrante du maillage territorial du schéma cyclable départemental, cette section vient compléter un itinéraire sécurisé entre Bugnicourt et Douai.

Montant de l'opération : 850 000 € HT.

Financement : la part départementale s'élève à 100 % des études et 70 % des travaux.

Le Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD) ainsi que les communes participent à hauteur de 30 % des travaux, soit un montant d'environ 255 000 € HT.

Dans le cadre de l'appel à projets, la subvention pourrait s'élever à 50 % du montant HT des travaux éligibles soit 425 000 €.

## **4. RD 953 - Orchies – Beuvry-la-Forêt**

Le projet consiste en l'aménagement d'une liaison cyclable entre Orchies et Beuvry-la-Forêt par la mise en œuvre d'une piste cyclable bidirectionnelle.

Cette portion de maillage territorial aura pour vocation de sécuriser les déplacements utilitaires entre les centres bourgs ainsi que le rabattement vers le réseau structurant départemental.

Montant de l'opération : 1 202 879 € HT.

Financement : la part départementale s'élève à 100 % des études et 70 % des travaux.

Les communes participent à hauteur de 30 % des travaux, soit un montant d'environ 360 864 € HT.

Dans le cadre de l'appel à projets, la subvention pourrait s'élever à 50 % du montant HT des travaux éligibles soit 601 440 €.

## **5. RD 644 - Cambrai – Rumilly-en-Cambrésis**

Le projet consiste en l'aménagement d'une continuité cyclable afin de sécuriser les déplacements utilitaires entre Rumilly-en-Cambrésis et Cambrai. S'intégrant au titre du maillage territorial, ce projet assure également le rabattement vers le réseau structurant tel que défini au titre du schéma cyclable départemental.

Montant de l'opération : 450 000 € HT.

Financement : la part départementale s'élève à 100 % des études et 70 % des travaux.

La Communauté d'Agglomération du Cambrésis (CAC) et/ou les communes participent à hauteur de 30 % des travaux, soit un montant d'environ 135 000 € HT.

Dans le cadre de l'appel à projets, la subvention pourrait s'élever à 50 % du montant HT des travaux éligibles soit 225 000 €.

## 6. RD 153 – Haut-Lieu – Avesnes-sur-Helpe

Le projet consiste en l'aménagement d'un cheminement cyclable de type pistes unidirectionnelles bilatérales depuis Haut-Lieu jusqu'au Centre Hospitalier d'Avesnes-sur-Helpe via la Maison de Retraite.

S'inscrivant au titre du maillage territorial du schéma cyclable départemental, il permettra les déplacements utilitaires vers l'Hôpital ainsi que vers le centre d'Avesnes et le rabattement vers le réseau structurant.

Montant de l'opération : 291 667 € HT.

Financement : la part départementale s'élève à 100 % des études et 70 % des travaux.

Les communes participent à hauteur de 30 % des travaux, soit un montant d'environ 87 500 € HT.

Dans le cadre de l'appel à projets, la subvention pourrait s'élever à 50 % du montant HT des travaux éligibles soit 145 834 €.

Je propose à la Commission permanente :

- De m'autoriser à solliciter un financement au titre du 6<sup>ème</sup> Appel à projets Fonds de mobilités actives – aménagements cyclables 2023 aux conditions décrites dans le présent rapport et son annexe ci-jointe, et à signer tous les actes et documents utiles à l'obtention de la subvention pour les projets suivants :
  - la création de pistes cyclables unidirectionnelles bilatérales sur la RD 38 entre Steenwerck-centre et Steenwerck-gare ;
  - la création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur la RD 158 entre Landas et Orchies aux conditions décrites dans le présent rapport ;
  - la création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur la RD 643 entre Cantin et Bugnicourt ;
  - la création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur la RD 953 entre Orchies et Beuvry-la-Forêt ;
  - la création d'une piste cyclable bidirectionnelle ainsi que des pistes cyclables unidirectionnelles sur la RD 644 entre Cambrai et Rumilly-en-Cambrésis ;
  - la création d'un cheminement cyclable de type pistes unidirectionnelles bilatérales sur la RD 153 entre Haut-Lieu et Avesnes-sur-Helpe.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
23012OP001	23012E02			2 147 274

Christian POIRET  
Président du Département du Nord

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

OBJET : Grand Projet de Maillage Territorial - Contournement Nord de Valenciennes - Convention entre le Département du Nord et la SNCF Réseau pour le financement des travaux connexes et surveillance ferroviaire du pont route sur le territoire de la commune de Beuvrages.

Le projet de contournement Nord de Valenciennes, porté par le Département du Nord, consiste en la création d'une voie nouvelle en déviation de la RD 375 actuelle reliant les communes de Raismes à Saint-Saulve et desservant Beuvrages et Bruay-sur-l'Escaut. Ce projet a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Les travaux du Contournement Nord de Valenciennes ont débuté en 2016 et devraient s'achever fin 2024. Ils sont organisés en 2 phases :

- la section Est sur le territoire des communes de Bruay-sur-l'Escaut et Saint-Saulve ;
- la section Ouest sur le territoire des communes de Raismes et Beuvrages.

Dans le cadre des travaux de la section Ouest, le Département du Nord réalise la construction d'un ouvrage d'art, dit pont route, passant au-dessus de la ligne SNCF Lille-Valenciennes. Ces travaux seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Département du Nord mais sous surveillance SNCF Réseau et précédés par les travaux connexes SNCF Réseau, rendus nécessaires par le projet départemental.

Depuis 2011, SNCF Réseau a participé aux études de la réalisation du Pont Route. Ces études ont été financées en totalité par le Département.

Le coût, y compris les frais de surveillance, est estimé à 1 661 405 € (non assujettis à la TVA) et sera financé à 100 % par le Département.

La réalisation de ces travaux complexes va nécessiter des interruptions temporaires de circulation (ITC) sur les voies ferrées. Ces créneaux d'ITC sont aujourd'hui validés, permettant d'envisager un démarrage des travaux, en septembre 2023.

La convention, annexée au rapport, à passer avec SNCF Réseau fixe les modalités techniques, administratives et financières de réalisation de ces travaux. Elle fixe notamment les modalités de versement par le Département des sommes dues à SNCF Réseau, un premier versement étant prévu dès 2023, à la signature de la convention, puis des versements échelonnés en fonction de l'avancement des travaux et le solde à l'achèvement de ceux-ci, prévus à l'horizon 2025.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer, dans le cadre du projet de Contournement Nord de Valenciennes, la convention entre le Département du Nord et SNCF Réseau dans les termes du projet ci-joint en annexe, relative à la réalisation et au financement des travaux du Pont Route passant au-dessus de la ligne SNCF Lille-Valenciennes en lien avec la construction de l'ouvrage d'art n° 3, pour un montant de 1 661 405 €, et tous les actes correspondants.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
21001OP011	21001E11	74 000 000	48 640 668,57	1 661 405

Valentin BELLEVAL  
Vice-Président

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

**OBJET** : Politique de l'Habitat et du Logement : dispositifs "Nord Equipement Habitat Solidarité" (NEHS) et "J'Amén'Age 59".

Le dispositif d'aide aux particuliers pour l'amélioration de leurs logements et de leurs conditions d'habitat, Nord Equipement Habitat Solidarité (NEHS), a été adopté par la délibération DHL/2014/246 du Conseil départemental du 14 avril 2014, sous une première phase expérimentale de 3 ans entre 2015 et 2017 sous l'appellation Nord Energie Solidarité (NES). Cette politique a été généralisée dans une seconde phase par la délibération cadre du Conseil départemental du 13 novembre 2017 (DSTDL/2017/372) par laquelle NES est devenu NEHS. Le dispositif est ouvert aux propriétaires occupants de leurs logements, bailleurs ou locataires du parc privé. Les ressources de l'occupant doivent être inférieures ou égales à 2 RSA. Les travaux envisagés visent à lutter contre la précarité énergétique ou l'habitat indigne, à sécuriser le bâti et à protéger la santé des occupants.

Dans le cadre de sa politique de maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, le Département du Nord a adopté le dispositif « J'Amén'Age 59 » (DAA/2019/249 du Conseil départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2019). Il est ouvert aux propriétaires, locataires et aux hébergés à titre gracieux du parc privé et bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'Autonomie (APA) souhaitant aménager leurs logements.

**ATTRIBUTIONS D'AIDES AUX PARTICULIERS**

Dans le présent rapport, 100 demandes de subvention des particuliers éligibles, sont présentées pour l'attribution d'une aide, dont 69 demandes NEHS et 31 demandes J'Amén'Age 59.

L'intervention départementale s'élève à 491 240,74 € d'aides en travaux, réparties comme suit :

- 383 640,49 € pour les demandes au titre du dispositif NEHS, dont 4 demandes présentées dans le cadre de la Lutte contre l'Habitat Indigne (LHI) en complément des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour un montant de 35 625 € ;
- 107 600,25 € au titre du dispositif « J'Amén'Age 59 ».

Le détail de ces aides est repris dans les tableaux, joints en annexes 1 et 2.

**Consommation des enveloppes par EPCI après cette Commission permanente**

**NEHS**

ARRONDISSEMENT	EPCI	Nombre de demandes présentées dans ce rapport	Nombre de projets présentés dans ce rapport	Montant des subventions sollicitées dans ce rapport	Cumul des demandes en 2023	Cumul des subventions attribuées en 2023
Avesnes/Helpe	CAMVS	3	4	12 095,15 €	14	80 895,15 €
	CCCA	2	3	8 800,00 €	3	15 200,00 €
	CCSA	1	2	5 349,00 €	3	19 749,00 €
	CCPM	0	0	0,00 €	7	30 705,92 €
Cambrais	SM Pays du Cambrésis	5	10	27 845,00 €	9	46 931,00 €
Douai	Douaisis Agglo	6	9	29 813,70 €	14	79 763,70 €
	CCCO	5	9	27 994,00 €	7	39 994,00 €
	CCPC - Diffus	0	0	0,00 €	0	0,00 €
Lille	CCPC - Diffus	0	0	0,00 €	0	0,00 €
	MEL	27	46	158 458,64 €	107	623 215,06 €
Valenciennes	CAPH	6	12	35 200,00 €	12	70 400,00 €
	CAVM	9	17	50 885,00 €	12	70 085,00 €
Dunkerque	SM Flandre et Lys	4	6	20 800,00 €	8	49 600,75 €
	CUD	1	2	6 400,00 €	9	58 932,57 €
	CCHF - Diffus	0	0	0,00 €	1	8 800,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>69</b>	<b>120</b>	<b>383 640,49 €</b>	<b>206</b>	<b>1 194 272,15 €</b>

**J'Amén'age 59**

ARRONDISSEMENT	EPCI	Nombre de demandes présentées dans ce rapport	Nombre de projets présentés dans ce rapport	Montant des subventions sollicitées dans ce rapport	Cumul des demandes en 2023	Cumul des subventions attribuées en 2023
Avesnes/Helpe	CAMVS	0	0	0,00 €	1	3 704,23 €
	CCCA	0	0	0,00 €	1	7 335,31 €
	CCSA	1	2	7 332,20 €	1	7 332,20 €
	CCPM	1	3	3 922,20 €	1	3 922,20 €
Cambrais	SM Pays du Cambrésis	6	8	33 662,40 €	10	48 868,53 €
Douai	Douaisis Agglo	1	2	3 147,25 €	4	17 297,19 €
	CCCO	1	1	969,00 €	1	969,00 €
	CCPC - Diffus	0	0	0,00 €	1	3 378,71 €
Lille	CCPC - Diffus	0	0	0,00 €	0	0,00 €
	MEL	10	12	23 962,69 €	28	67 909,87 €
Valenciennes	CAPH	3	5	12 425,13 €	10	43 370,43 €
	CAVM	3	4	10 976,02 €	4	11 556,32 €
Dunkerque	SM Flandre et Lys	1	1	3 946,00 €	2	5 317,25 €
	CUD	4	4	7 257,36 €	5	10 589,44 €
	CCHF - Diffus	0	0	0,00 €	0	0,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>31</b>	<b>42</b>	<b>107 600,25 €</b>	<b>69</b>	<b>231 550,68 €</b>

Il est proposé à la Commission permanente :

**Pour le dispositif NEHS :**

- d'attribuer 69 subventions pour le financement des demandes de particuliers sur des aides aux travaux, pour un montant total de subventions de 383 640,49 €, selon le tableau, ci-joint en annexe 1 ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2023, opération 23006OP001 ;

**Pour le dispositif J'Amén'Age 59 :**

- d'attribuer 31 subventions pour le financement des demandes de particuliers sur des aides aux travaux, pour un montant total de subventions de 107 600,25 €, selon le tableau ci-joint, en annexe 2 ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2023, opération 13003OP003.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
23006OP001	23006E28	3 200 000 €	810 631,66 €	383 640,49 €
13003OP003	13003E26	982 211,35 €	749 049,98 €	107 600,25 €

Jean-Noël VERFAILLIE  
Vice-Président



**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

OBJET : Dispositifs favorisant l'habitat dans les secteurs ruraux.

Habitat rural : opération à Fontaine-au-Pire (Cambrésis) - attribution de subvention à M. XXXX.

Logements communaux : opération à Méteren (arrondissement de Dunkerque) - attribution d'une subvention à la commune.

Afin de favoriser une nouvelle dynamique de peuplement dans les territoires ruraux, en lien avec les orientations du Plan Départemental de l'Habitat (PDH) sur la production de logements dans les bourgs ruraux, le Département a décidé de mettre en œuvre plusieurs dispositifs afin de redonner de la valeur à un patrimoine bâti existant et agir sur les facteurs de perte d'attractivité de ces territoires, en renouvelant les pratiques d'aménagement.

Le présent rapport propose dans ce cadre des attributions de subventions aux porteurs de projets répondant aux critères de ces dispositifs.

**1. DISPOSITIF « POUR UN HABITAT ADAPTÉ ET DE QUALITÉ EN MILIEU RURAL »**

Ce dispositif a été mis en œuvre par la délibération du Conseil départemental DAT/2020/254 du 28 septembre 2020, initialement sous forme d'appel à projets et transformé en dispositif pérenne par la délibération DTT/2023/7 du 20 mars 2023.

L'objectif est d'apporter une aide à l'investissement aux propriétaires privés en vue de la création de logements par la transformation de tout ou partie d'anciens bâtiments à usage professionnel ou d'habitation inoccupés et présentant un intérêt patrimonial certain (dépendances agricoles, anciens ateliers, anciens bâtiments d'activité artisanale ou industrielle, logements vacants, etc.). Ce dispositif est réservé aux particuliers, propriétaires de bâtiments professionnels inutilisés ou de logements inoccupés, qu'ils soient en activité ou retraité, mais disposés à transformer leur bâti inutilisé.

Dans ce cadre, un projet est présenté en annexe 1, pour la transformation d'usage d'un ancien débit de boisson en logement locatif privé conventionné T4 de 103,23 m<sup>2</sup> à Fontaine-au Pire, pour un montant de travaux de 108 621 € TTC.

Le projet répond aux critères de financement du Département. Il est proposé une participation départementale de 28 665,63 € répartie comme suit :

- aide forfaitaire 1 logement : 15 000 € ;
- aide maîtrise d'œuvre 1 logement : 5 000 € ;
- bonification Nord Durable (75 % du surcoût des travaux avec un montant plafond de 10 000 € pour 1 logement) : 8 665,63 € selon l'objectif affiché d'atteindre l'étiquette énergétique B après travaux (76 kWh/m<sup>2</sup>/an).

Cette aide ne sera versée que si le montant lié au surcoût est identifié sur les factures présentées par le porteur de projet à la livraison de l'opération.

Les aides du Département viendront abonder les aides financières du programme « Habiter Mieux » de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et de la Région.

## **2. DISPOSITIF « LOGEMENTS COMMUNAUX »**

Ce dispositif d'aide a été mis en place par le Conseil général le 15 décembre 2014 (DHL/2014/1207) et complété par le Conseil départemental du 22 mai 2017 (DSTD/2017/130), afin de soutenir la création de logements communaux dans les communes rurales du Département.

Cette aide spécifique vise à transformer des bâtiments communaux (anciens logements d'instituteurs, presbytères, ...) de manière à développer une offre en logements aidés pour des ménages à revenus modestes en secteur rural. Le dispositif prévoit d'accorder une subvention d'un montant maximal de 14 000 € par logement.

La commune de Méteren a présenté un projet de rénovation d'un logement repris en annexe 3, pour un montant total de 8 685 €.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer une aide à l'investissement d'un montant de 28 665,63 € à Monsieur XXXX, dans le cadre du dispositif « Pour un habitat adapté et de qualité en milieu rural », selon les modalités de la fiche projet jointe en annexe 1 du présent rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre Monsieur XXXX et le Département du Nord, dans les termes du projet joint en annexe 2 du présent rapport ;
- d'attribuer une aide à l'investissement d'un montant de 8 685 € à la commune de Méteren, dans le cadre du dispositif « Logements Communaux », selon les modalités de la fiche projet jointe en annexe 3 du présent rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre la commune de Méteren et le Département du Nord, dans les termes du projet joint en annexe 4 du rapport ;
- d'imputer les dépenses correspondantes au budget départemental de l'exercice 2023, opération 23006OP007, enveloppe 23006E28.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
23006OP007	23006E28	405 000 €	0	37 350,63 €

Jean-Noël VERFAILLIE  
Vice-Président

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

OBJET : Subventions et participations financières dans le cadre du logement.

L'accès et le maintien dans le logement constituent un préalable indispensable à une véritable insertion et à l'accès ou au retour à l'emploi.

Ainsi, l'engagement du Département du Nord dans le logement se traduit par plusieurs axes d'intervention :

- la participation, via le Fonds de Solidarité Logement (FSL), à diverses actions permettant d'accéder à un logement, de s'y maintenir et de lutter contre la précarité énergétique ;
- le développement d'une politique cohérente pour favoriser l'accès des jeunes au logement à travers leur parcours résidentiel.

Ces actions visent à lutter contre les exclusions pour permettre aux personnes de retrouver ou de conforter leur autonomie et leur maintien dans leur logement.

I – Approbation de participations financières d'opérateurs au FSL élargi aux volets énergie, eau et télécommunications.

Le Fonds de Solidarité Logement (FSL), outil financier essentiel à la mise en œuvre du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), a pour objectif d'aider les ménages en difficulté à accéder et à se maintenir dans un logement décent adapté à leur niveau de ressources et à leur composition familiale.

Les partenaires du FSL Nord contribuent au fonds en l'alimentant soit en financement direct, soit sous forme d'abandons de créances ou de fournitures de kits énergie s'agissant d'EDF.

Ce rapport intègre les contributions de onze partenaires, pour un montant total de 1 846 761 € (dont 30 000 € de kits énergie) inscrits au budget prévisionnel du FSL 2023 (annexe 1).

Certaines conventions de partenariat sont à renouveler cette année :

- avec les partenaires énergie EDF, ENGIE et Octopus Energy (anciennement Plüm Energie) ;
- avec les partenaires eau Véolia, Noréade et Suez Eau France,
- avec la CAF du Nord.

II – Convention de gestion 2023 avec la CAF dans le cadre du FSL (annexe 2)

Pour permettre le paiement des aides du FSL, le Département a confié la gestion comptable et financière du Fonds à la Caisse d'Allocations Familiales du Nord.

La convention de gestion porte sur la gestion des participations financières au FSL, les échanges de données, le paiement des aides, le recouvrement des créances et le suivi du budget.

La convention prévoit une rémunération de la CAF du Nord à hauteur de 350 000 € au titre de 2023.

### III – Convention avec Eau de la Métropole Européenne de Lille (Iléo) pour le maintien de la fourniture d'eau aux familles en difficulté - bailleurs (annexe 3)

Cette convention vient en complément d'une autre convention déjà en vigueur entre Iléo et le Département du Nord pour le maintien de la fourniture d'eau aux familles en difficulté, approuvée par le Conseil départemental lors de la Commission permanente du 17 mai 2021. Elle vise la distribution de chèques eau à destination des publics en difficulté accompagnés au sein des MNS situées sur le périmètre métropolitain. Cette nouvelle convention prévoit l'ouverture de la distribution des chèques eau aux locataires de bailleurs sociaux dont la fourniture d'eau potable par Iléo est intégrée dans les charges locatives pour couvrir des factures impayées de régularisation de charges locatives eau. Afin d'accompagner leurs locataires en difficulté, les bailleurs Vilogia, Partenord Habitat, Habitat du Nord, LMH, Logis Métropole et 3F Notre Logis ont signé au préalable une convention avec Iléo.

L'objectif est d'intervenir le plus en amont possible des difficultés des ménages afin de prévenir et d'éviter les situations d'impayés d'eau. Ce dispositif intervient en subsidiarité des autres dispositifs existants, notamment le Fonds de Solidarité Logement (FSL) de la MEL.

Cette convention n'a pas d'incidence financière.

### IV – Association Sociale Nationale Internationale Tzigane (ASNIT)

Dans le cadre du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (annexe 4), le poste de conciliateur départemental « gens du voyage » a été créé en 2016. Ses missions s'articulent autour des axes suivants :

- assurer un rôle de médiation ;
- contribuer au suivi et à la mise en œuvre du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGDV) 2019-2025 ;
- contribuer à la coordination des grands passages.

Ce poste est cofinancé par l'Etat et la MEL.

Il est ainsi proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 23 500 € à l'ASNIT.

En conséquence, il est proposé à la Commission permanente :

- d'approuver les participations financières d'opérateurs du Fonds de Solidarité Logement (FSL) élargi aux volets énergie, eau et télécommunications, repris dans le tableau ci-joint en annexe 1, pour un montant total de contributions de 1 846 761 € (dont 30 000 € de kits énergie) inscrits au budget prévisionnel du FSL 2023 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions de paiement entre le Département du Nord et les contributeurs, dans les termes des projets ci-joints en annexe 1 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de gestion entre le Département du Nord et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Nord dans le cadre du FSL, dans les termes du projet joint au rapport (annexe 2) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et Eau de la Métropole Européenne de Lille (Iléo), dans les termes du projet joint au rapport (annexe 3) ;
- d'attribuer, dans le cadre du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage, une subvention de fonctionnement à l'Association Sociale Nationale Internationale Tzigane (ASNIT), pour un montant global de 23 500 €, au titre de l'année 2023, afin de contribuer au financement d'un poste de conciliateur « gens du voyage » ;

- d'autoriser Monsieur le Président à <sup>- 4/5 -</sup> signer la convention entre le Département du Nord et l'Association Sociale Nationale Internationale Tzigane (ASNIT), dans les termes du projet joint en annexe 4 du rapport.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
12002OP015	12002E15	654 600 €	45 163 €	23 500 €
12003OP001	12003E01	350 000 €	0 €	350 000 €

Jean-Noël VERFAILLIE  
Vice-Président

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

OBJET : Partenord Habitat : convention portant sur le relogement des jeunes en colocation à Marly

Le 29 mai 2017, le Département du Nord a signé avec Partenord Habitat une convention expérimentale visant à favoriser le relogement de jeunes majeurs issu de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) dans des logements en colocation situés à Marly.

Par délibération du 12 décembre 2022, le Conseil départemental a adopté la nouvelle convention cadre de partenariat entre le Département du Nord et Partenord Habitat 2023 - 2028. Celle-ci prévoit de favoriser la colocation de jeunes afin de compenser le manque de petites typologies, en privilégiant la mixité des profils sur chaque colocation avec l'accueil de jeunes issus de l'ASE, mais aussi d'autres publics. La nouvelle convention de partenariat vise également le relogement d'un nouveau public que sont les jeunes en insertion accompagnés par les coachs emploi et les coachs Initiative pour l'Emploi des Jeunes (IEJ) du Département.

Afin de mieux cibler le public éligible et de tenir compte des dispositions de la convention cadre 2023-2028, le Département souhaite adopter une nouvelle convention sur le relogement des jeunes en colocation à Marly, avec des nouvelles modalités de mise en œuvre (annexe 1).

**1 - BILAN DE LA CONVENTION EXPÉRIMENTALE**

La convention expérimentale entrée en vigueur en 2017 concerne la mise à disposition par Partenord Habitat de 2 logements en colocation étudiante situés à Marly, dans le quartier de la Briquette (annexe 2).

Dans chaque logement, une place est réservée à un jeune majeur issu de l'ASE et les deux autres places peuvent être occupées par des étudiants. Des aides individuelles favorisant l'accès et le maintien dans le logement ainsi qu'un accompagnement éducatif et social peuvent être proposés par les services du Département pour les candidatures validées en commission technique du Fonds Solidarité Logement (FSL).

L'offre en colocation permet de diversifier l'offre du bailleur et de remédier à la pénurie des petits logements dans le Valenciennois.

Cependant, ces logements ne trouvent pas leur public et la demande en colocation de la part de jeunes issus de l'ASE est insuffisante. La vacance des logements ne permet plus de répondre à l'équilibre économique de l'expérimentation. Des problèmes de vivre ensemble ont également été observés en l'absence de règlement sur la vie commune en colocation.

## 2 - ADOPTION D'UNE NOUVELLE CONVENTION ET ÉLARGISSEMENT DU PUBLIC ÉLIGIBLE

Il est proposé de prendre acte de l'expérimentation et de renouveler le partenariat entre le Département du Nord et Partenord Habitat sur le relogement des jeunes en colocation, en suivant de nouvelles modalités.

Les publics éligibles à la colocation sont désormais les personnes majeures âgées de moins de 30 ans suivantes :

- jeunes bénéficiant de dispositif(s) d'accompagnement (Contrat d'Engagement Réciproque, accompagnés par un coach emploi du Département, Entrée dans la Vie Adulte...);
- et/ou inscrites au Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD);
- et/ou étudiantes.

A minima, 50 % des places devront être réservées à des jeunes bénéficiant de dispositif(s) d'accompagnement ou inscrits au PDALHPD. Les réservations ne concerneront donc plus exclusivement les jeunes majeurs issus de l'ASE.

Afin de garantir le bon fonctionnement de la colocation et de réduire les situations de conflits entre colocataires, la convention intègre également un article prévoyant l'élaboration d'une charte de bien vivre ensemble.

Je propose à la Commission permanente :

- d'approuver les termes de la nouvelle convention de partenariat entre le Département du Nord et Partenord Habitat, dans les termes du projet joint au présent rapport en annexe 1, portant sur le relogement de jeunes majeurs en colocation à Marly ;
- de m'autoriser à signer ladite convention.

Christian POIRET  
Président du Département du Nord

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

**OBJET** : Subventions au titre de 2023 à la Mission Bassin Minier du Nord-Pas-de-Calais dans le cadre de la Convention Partenariale d'Objectifs et de Moyens 2021/2023 et à l'Association des Communes Minières de France

L'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM), signé en 2017 entre les deux départements, la Région Hauts-de-France, l'Etat et les huit intercommunalités du territoire, a favorisé l'émergence de nouvelles synergies en faveur du territoire ainsi que le renforcement du partenariat entre les grandes collectivités et l'Etat.

**I. CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS MULTIPARTITE 2021/2023 – SUBVENTION 2023**

La Mission Bassin Minier (MBM) Nord-Pas-de-Calais est un acteur majeur de la transformation territoriale, du dialogue entre collectivités, de gestion et de promotion du « Label Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO » acquis en 2012. Cette inscription et les enjeux qui en découlent constituent la trame centrale des missions dévolues à la MBM. Elles définissent en effet le rôle primordial de la MBM dans une des avancées les plus symboliques et porteuses de développement et de changement d'image de la période ouverte de « l'après-mine ».

Pendant de nombreuses années, le Département du Nord a formalisé, sous forme de convention annuelle bipartite, ses relations avec la MBM, reconnaissant ainsi l'expertise acquise par l'association depuis 20 ans en matière d'accompagnement du territoire dans la gestion de « l'après-mine ».

En 2021, le Département du Nord s'est engagé aux côtés de l'Etat, de la Région des Hauts-de-France et du Département du Pas-de-Calais, par la signature d'une Convention d'objectifs et de moyens multipartite 2021-2023 (annexe 1) avec la MBM, renforçant ainsi la cohérence de l'action publique.

Pour rappel, cette convention s'articule autour des trois objectifs stratégiques suivants :

- 1) assurer la gestion de l'inscription du Bassin minier Nord-Pas-de-Calais au Patrimoine mondial de l'UNESCO et animer la mise en œuvre du plan de gestion ;
- 2) contribuer à la mise en œuvre de l'ERBM ;
- 3) participer à la dynamique et à l'ouverture du Bassin minier aux territoires voisins afin de créer des synergies de développement.

Les signataires de cette convention ont réaffirmé le caractère stratégique de l'inscription UNESCO en termes d'attractivité du territoire, de changement d'image (à l'extérieur et auprès de ses habitants), de sa capacité de résilience et comme atout de développement et de renforcement économique, social et culturel.



- 4/7 -

En 2022, la MBM a notamment accompagné les chantiers suivants dans le Nord :

- assistance technique auprès des communes : Douai et Aubry sur la dimension « Patrimoine mondial » et mobilités douces dans leur Plan local d'urbanisme (PLU) respectif ; Aubry, Dechy, Bruille-lez-Marchiennes et Waziers pour la constitution des « Porter à connaissance » de leurs PLU ;
- poursuite du travail d'animation de la convention afin d'encourager les dons pour la souscription nationale « Patrimoine minier en danger » lancée en 2017. La commune de Somain s'est vue attribuer en novembre 2022 un versement de 15 000 € (sur les 35 000 € que compte la souscription) pour son investissement à réhabiliter un site minier qui devient le premier site sauvé de l'opération « Patrimoine minier en danger » ;
- poursuite des travaux du groupe technique « Grosses réparations – Gros entretiens » des cités incluses dans le périmètre Patrimoine mondial aux côtés de Maisons & Cités et des Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) du Nord et du Pas-de-Calais. Ce groupe, lancé en 2021, permet de définir les prestations nécessaires sur les façades et les abords des logements et de préparer l'instruction des dossiers de demande d'autorisation. Cela concerne 36 opérations hors ERBM, lancées en études (4 687 logements) et qui permettront de réaliser pour 73,5 millions d'euros de travaux sur la période 2022-2024 ;
- finalisation de l'élaboration du Schéma stratégique et partenarial des espaces naturels et récréatifs du Bassin minier du Nord. Le Schéma a été présenté en comité de pilotage le 22 novembre et a fait l'objet d'une validation par l'ensemble des partenaires. Construit dans un cadre partenarial très large, associant le Département du Nord, les cinq intercommunalités, le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, les Voies Navigables de France (VNF), l'Office National des Forêts (ONF), le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN), le Schéma identifie 9 grands ensembles paysagers à enjeux qui feront l'objet de propositions d'aménagement ;
- relance de l'étude des aires d'influence paysagère sur le Bassin minier Nord-Pas-de-Calais. Partie du constat de l'implantation ou de la demande croissante d'implantation de parcs éoliens ou solaires sur le territoire, l'étude vise à définir les impacts paysagers de ces installations. Cette étude est cofinancée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Hauts-de-France ;
- mise en œuvre d'une programmation culturelle et événementielle riche à l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'inscription UNESCO et des 20 ans de la MBM (annexe 2).

L'année 2022 a également été marquée par des événements majeurs : 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), 20 ans de la Mission Bassin minier, 10<sup>ème</sup> anniversaire du Louvre-Lens et du Label UNESCO.

Pour 2023, le programme d'activités de la MBM a été défini en comité technique de suivi de la convention d'objectifs et de moyens réunissant l'Etat, la Région Hauts-de-France, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais (annexe 3).

Aussi, comme prévu à l'article 4 de la Convention Partenariale d'Objectifs et de Moyens 2021/2023, il est proposé de reconduire la subvention annuelle du Département du Nord à un montant de 110 000 € au titre de l'année 2023.

## **II. SUBVENTION 2023 A L'ASSOCIATION DES COMMUNES MINIERES DE FRANCE (ACOM FRANCE)**

L'Association des Communes Minières de France (ACOM) défend depuis 1970 les intérêts des communes minières et de leurs populations en assurant un accompagnement, une veille législative sur

- 4/7 -

le Code minier, en organisant des colloques sur l'actualité minière auprès des territoires connaissant encore une exploitation minière (ardoise, fer, charbon, sel, etc.) ou ayant connu cette exploitation comme dans le Nord-Pas-de-Calais (annexe 4). L'association des communes minières est représentée au sein du conseil d'administration de la MBM et y apporte son expertise, notamment en matière de suivi des évolutions législatives du Code minier.

Dans le Nord, 73 communes du Bassin minier sont adhérentes à l'association ainsi que Douaisis Agglo et la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent.

L'association a sollicité le soutien du Département du Nord au titre de l'exercice 2023, à hauteur de 6 500 € (identique à 2022). Ce soutien permettra de conforter l'action de l'ACOM France auprès des communes minières, pour les accompagner dans leurs démarches relatives à l'aménagement et au redéveloppement de leur territoire (annexe 5).

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer, conformément à la Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens multipartite 2021-2023 ci-jointe en annexe 1, une subvention ordinaire annuelle de 110 000 € à l'association Mission Bassin minier Nord-Pas-de-Calais, au titre de l'année 2023 ;
- d'attribuer une subvention de 6 500 € à l'Association des COmmunes Minières de France (ACOM) au titre de l'année 2023.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
23006OP003	23006E23	540 000	110 000	110 000
23006OP003	23006E15	71 500	5 000	6 500

Patrick VALOIS  
Vice-Président

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

OBJET : Politique de l'Habitat et du Logement : soutien à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Nord et du Pas-de-Calais (ADIL).

Créées à l'initiative des Départements et de l'État, les Agences Départementales d'Information sur le Logement (ADIL), associations loi 1901, sont agréées par le Ministère en charge du Logement dans le cadre de l'article L.366-1 du code de la construction et de l'habitation (CCH) qui définit leurs missions, notamment celles d'information et de conseil auprès du public : elles ont "pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété, ceci à l'exclusion de tout acte administratif, contentieux ou commercial" (extrait de l'article L.366-1 du CCH).

Elles assurent un rôle de prévention, notamment en direction des publics fragilisés, en permettant à chacun de mieux connaître le cadre juridique et les solutions adaptées à sa situation personnelle, et de faire ainsi des choix éclairés. Les conseils apportés par les ADIL reposent sur les compétences de juristes formés sur l'ensemble des thématiques liées au logement. Cette information doit être complète, neutre, personnalisée et gratuite.

Dans ce cadre, l'ADIL du Nord et du Pas-de-Calais appartient au réseau national présent dans 82 départements, coordonné par l'Agence Nationale d'Information sur le Logement (ANIL). Le maillage territorial du réseau permet d'apporter un service de proximité aux ménages et d'accompagner efficacement les politiques publiques au plus près des habitants.

L'Agence assure également, au bénéfice de ses membres, des actions de conseil et d'expertise juridique ou économique. Elle réalise des études, recherches ou démarches relatives à son domaine d'activité. Elle contribue à la collecte et à l'exploitation des données de l'ensemble du réseau des agences départementales, coordonnées par l'ANIL.

Dans le cadre de son fonctionnement, l'Agence privilégie le contact direct avec le public dans la mesure du possible. Il existe dans le Nord 8 sites permanents (6 sites dans le Pas-de-Calais) et 14 permanences occasionnelles pour la réception du public. Les sites permanents se situent à Dunkerque, Tourcoing, Roubaix, Lille, Douai, Valenciennes, Maubeuge et Cambrai.

L'ADIL fait partie, au plan départemental, du Comité Technique d'Harmonisation du Fonds de Solidarité Logement (FSL), instance de mise en œuvre du FSL. Pour accompagner les locataires et les bailleurs en difficulté, l'ADIL propose un « numéro vert » (0800 359 359) dédié à la prévention des expulsions.

En 2022, l'ADIL du Nord et du Pas-de-Calais a traité :

- Près de 20 000 consultations juridiques auprès des Nordistes ;

- 682 appels entrants via la plate-forme téléphonique d'information et d'orientation « Nord Equipement Habitat Solidarité », 626 conseils délivrés, 186 pré-diagnostic réalisés et 123 dossiers transmis aux opérateurs habitat ;
- Plus de 1 100 consultations portant sur l'impayé et sur l'expulsion dont 514 relevaient spécifiquement de l'action « prévention des expulsions ».

L'ADIL du Nord et du Pas-de-Calais entend poursuivre et développer en 2023 l'ensemble des actions qu'elle mène depuis plusieurs années :

- Informer et conseiller gratuitement les habitants du Département sur toutes les questions relatives au logement ;
- Poursuivre l'animation de la plateforme téléphonique d'information et d'orientation « Nord Equipement Habitat Solidarité ». Une permanence téléphonique est mise à disposition des acteurs sociaux tous les jours au numéro « 03 59 611 200 » permettant aux ménages de s'engager sur un projet travaux, de définir les différentes aides mobilisables et de les orienter vers l'opérateur habitat compétent du territoire. Une personne est affectée au suivi de ce dispositif afin de garantir la pertinence de la réponse apportée aux ménages, des orientations et de l'observation des demandes ;
- Participer aux différentes actions qui découleront du Plan Départemental de l'Habitat 2021-2027 ;
- Sensibiliser les maires et les acteurs du logement aux dispositifs Habitat mis en œuvre par le Département ;
- Réaliser une étude sur le traitement de la précarité énergétique dans le Département du Nord :
  - leviers et outils à actionner,
  - coordination entre les nombreux acteurs qui œuvrent à réduire ce phénomène,
  - articulation entre les différents dispositifs d'aides pour les particuliers.

L'étude intégrera les évolutions récentes du contexte technique et juridique.

La subvention globale de 366 505 € proposée pour les différentes actions et missions de l'ADIL se décompose comme suit :

- 305 000 € de subvention au titre de sa mission générale ;
- 35 000 € dédiés au portage de la plateforme téléphonique d'information et d'orientation du dispositif « Nord Equipement Habitat Solidarité » ;
- 26 505 € pour le fonctionnement du numéro vert « Prévention des expulsions ».

Un projet de convention de partenariat pour l'année 2023 est annexé à ce rapport (annexe 1) ainsi que le budget de l'association (annexe 2).

Je propose à la Commission permanente :

- d'attribuer à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Nord et du Pas-de-Calais une subvention globale de fonctionnement de 366 505 € comme détaillée dans le rapport, au titre de l'année 2023 pour :
  - le fonctionnement de ladite structure,
  - le portage de la plateforme téléphonique NEHS,
  - le fonctionnement du numéro vert « Prévention des expulsions » ;
- de m'autoriser à signer la convention de partenariat 2023 entre le Département du Nord et l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Nord et du Pas-de-Calais, dans les termes du projet joint en annexe 1 du rapport ;
- d'imputer la dépense correspondante au budget départemental de l'exercice 2023, opérations 23006OP007 - enveloppe 23006E15 et 12002OP014 - enveloppe 12002E15.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
23006OP007	23006E15	600 000 €	0 €	340 000 €
12002OP014	12002E15	1 000 000 €	244 166 €	26 505 €

Christian POIRET  
Président du Département du Nord

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

OBJET : Opérations relatives au patrimoine naturel Espaces Naturels du Nord (ENN) ou en gestion départementale.

Dans le cadre de sa politique Nord durable et en particulier de son engagement 3, visant à renforcer les politiques en faveur de la biodiversité et les puits de carbone, le présent rapport a pour objet la présentation des opérations liées au patrimoine Espaces Naturels du Nord (ENN) ou confiées en gestion départementale concernant le renforcement de la cohérence foncière et territoriale avec l'acquisition de parcelles sur :

- le site du Marais du Vivier à Marchiennes,
- le site de la Grande Tourbière à Marchiennes,
- le site départemental du Mont-Noir – Villa Marguerite Yourcenar à Saint-Jans-Cappel.

**1 - ACQUISITION DE PARCELLES SUR LE SITE DU MARAIS DU VIVIER À MARCHIENNES AUPRÈS DE MADAME XXXX OU DE SES AYANTS DROIT (ANNEXES 1 ET 2)**

Le Département du Nord est propriétaire à Marchiennes d'un ensemble foncier d'environ 22 ha sur les sites des « Etangs des Nonettes », du « Marais du Vivier » et du « Bois de Faux ».

Cet ensemble foncier est majoritairement constitué de zones humides (Etangs des Nonettes - Marais du Vivier) d'un grand intérêt écologique, situées en limite de la zone de préemption du « Bois de Faux », instituée par le Département au titre de la préservation des Espaces Naturels Sensibles.

Le Département a reçu plusieurs propositions d'acquisitions de parcelles sur ce secteur et notamment de la part de Madame XXXX propriétaire des parcelles cadastrées section E n<sup>os</sup> 135 et 151 de surfaces respectives de 2 617 m<sup>2</sup> et de 6 331 m<sup>2</sup> au sein du Marais du Vivier.

Ces parcelles sont contiguës aux propriétés départementales et leur acquisition permettra de renforcer la cohérence foncière et facilitera l'accès aux parcelles départementales.

Par ailleurs, celles-ci s'inscrivent dans des zones de rétention des eaux qu'il est important de préserver pour faire face aux problématiques de la ressource en eau et au maintien des zones humides.

Cet ensemble foncier est identifié comme secteur d'intervention où de nouveaux partenariats sont à envisager dans la délibération cadre relative à la nouvelle stratégie départementale en faveur des Espaces Naturels du Nord du 1<sup>er</sup> juillet 2019 et le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut serait intéressé par sa reprise en gestion dans le cadre de sa collaboration avec le Département du Nord.

Afin de parfaire la cohérence foncière de ce site ENN, il est proposé d'acquérir les parcelles en nature de bois cadastrées section E n<sup>os</sup> 135 et 151 à Marchiennes, libres d'occupation et de droits, d'une surface totale de 8 948 m<sup>2</sup> auprès de Madame XXXX demeurant

Le prix conforme à l'estimation domaniale est de dix-sept mille neuf cents euros (17 900 €), prix net vendeur, tous les frais, taxes et honoraires liés à la rédaction de l'acte et à la publicité foncière étant à la charge de l'acquéreur.

## **2 - ACQUISITION DE PARCELLES SUR LE SITE DE LA GRANDE TOURBIÈRE À MARCHIENNES, AUPRÈS DE L'INDIVISION YYYY (ANNEXES 3 ET 4)**

Le Département du Nord et le Conservatoire d'Espaces Naturels Hauts-de-France (CEN) sont respectivement propriétaires d'environ 8 ha et 25 ha au sein du site de la Grande Tourbière de Marchiennes, classé Réserve Naturelle Nationale (RNN) par décret interministériel du 28 janvier 2022.

La protection, la gestion et la valorisation de ce site ont fait l'objet d'une convention de partenariat entre le Département, le CEN et le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut (PNRSE). Celle-ci précise que le CEN assure la gestion du site et les partenaires mènent une veille foncière ou d'usage en périphérie du périmètre classé et de nouvelles parcelles peuvent être intégrées à cette convention par voie d'avenant.

Le Département a été informé par l'agence immobilière Propriété-Nature, spécialisée dans la vente d'espaces naturels, de la mise en vente de 4 parcelles à Marchiennes situées en limite de la réserve, cadastrées à Marchiennes section C n<sup>os</sup> 1048, 1049, 1050 et 1052 d'une surface totale de 16 932 m<sup>2</sup>, d'un seul tenant.

Ces parcelles appartiennent à l'indivision YYYY et sont contiguës aux propriétés départementales du site de la Grande Tourbière de Marchiennes, identifié comme prioritaire dans la délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

L'acquisition de ces parcelles répond donc aux enjeux de consolidation de la Grande Tourbière de Marchiennes, inscrits dans la convention de partenariat et constitue surtout une réelle opportunité au regard de leur situation géographique et de leur composition.

Ces parcelles appartiennent en effet aux périmètres suivants :

- la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR3100507 « Forêts de Raismes-Saint-Amand- Wallers et de Marchiennes et plaine alluviale de la Scarpe » ;
- la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR3112005 « Vallée de la Scarpe et de l'Escaut » ;
- la Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I « Tourbière de Marchiennes » et de la ZNIEFF de type II « Plaine alluviale de la Scarpe entre Flines-lez-Râches et la confluence avec l'Escaut ».

Par ailleurs, elles sont connectées au tissu urbain par l'intermédiaire d'un chemin qui est carrossable sur une majeure partie. Cet accès permettra soit d'acheminer du matériel d'entretien, soit d'accueillir du public sans difficultés et facilitera la mise en œuvre de projets d'aménagement au sein de la RNN.

Enfin, la composition de ces parcelles est intéressante : présence d'arbres, d'une roselière et d'un étang de 3 000 m<sup>2</sup> environ et d'un bâtiment de type pavillon de chasse/pêche, pouvant servir d'abri voir de stockage.

Afin de parfaire la cohérence foncière du site de la Grande Tourbière de Marchiennes, il est proposé d'acquérir auprès de Monsieur YYYY demeurant à 59178 Brillon, de Madame ZZZZ demeurant à 81827 Munchen (Allemagne), de Monsieur VVVV demeurant à 59300 Valenciennes ou de leurs ayants droit, les parcelles cadastrées section C n<sup>os</sup> 1048, 1049, 1050 et 1052 à Marchiennes

de surfaces respectives de 2 836 m<sup>2</sup>, 840 m<sup>2</sup>, 8 796 m<sup>2</sup> et 4 460 m<sup>2</sup>, soit une superficie totale de 16 932 m<sup>2</sup>. Toutes les parcelles sont libres d'occupation et de droits.

Le prix conforme à l'estimation domaniale est de cent treize mille cinq cents euros (113 500 €), prix net vendeur, augmenté des frais de commission d'agence d'un montant de onze mille cinq cents euros (11 500 €), tous frais liés à la rédaction de l'acte et de publicité foncière étant à la charge de l'acquéreur.

**3 -ACQUISITIONDEPARCELLESSURLESITEDÉPARTEMENTALDUMONT NOIR-VILLA MARGUERITEYOURCENARÀSAINT-JANS-CAPPELAUPRÈS DE MONSIEURTTTT ET DE MADAME WWW OI DLEURS AYANTS DROIT (ANNEXES 5 ET 6)**

Le Département du Nord est propriétaire à Saint-Jans-Cappel d'environ 45 ha et gère également 3 ha de propriétés appartenant à la ville de Bailleul, soit un ensemble foncier en gestion d'environ 48 ha.

Cet ensemble est majoritairement constitué d'un parc autour de la Villa départementale Marguerite Yourcenar, de boisements et de prairies pâturées et fauchées.

Des négociations ont été entreprises avec les propriétaires Madame WWWW et Monsieur TTTT, lesquels consentent à céder au Département les parcelles sises à Saint-Jans-Cappel cadastrées section A n<sup>os</sup> 362, 363 et 367 de superficies respectives de 15 105 m<sup>2</sup>, 9 775 m<sup>2</sup> et 8 605 m<sup>2</sup> formant un ensemble foncier d'un seul tenant de 3 ha 34 ares 85 ca, contigu aux propriétés départementales.

Leur acquisition est d'autant plus intéressante qu'elles sont situées au cœur du site du Mont Noir, secteur identifié comme prioritaire dans la délibération cadre relative à la nouvelle stratégie départementale en faveur des Espaces Naturels du Nord du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Afin de parfaire la cohérence foncière de ce site ENN, il est proposé d'acquérir les parcelles occupées sises à Saint-Jans-Cappel cadastrées section A n<sup>os</sup> 362, 363 et 367 en nature de terre et de pâture d'une surface totale de 3 ha 34 ares 85 ca auprès de Madame WWWW et de Monsieur TTTT demeurant A à Hazebrouck (59190) ou de leurs ayants droit.

Le prix conforme à l'estimation domaniale est de quatre-vingt mille cinq cents euros (80 500 €), prix net vendeur, tous les frais, taxes et honoraires liés à la rédaction de l'acte et à la publicité foncière étant à la charge de l'acquéreur.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'autoriser l'acquisition par le Département du Nord auprès de Madame XXXX ou de ses ayants droit, des parcelles en nature de bois, cadastrées section E 135 et 151 à Marchiennes, libres d'occupation et de droits, d'une surface totale de 8 948 m<sup>2</sup> au prix net vendeur de dix-sept mille neuf cent euros (17 900 €), tous frais, taxes et honoraires liés à la rédaction de l'acte et à la publicité foncière étant à la charge de l'acquéreur ;

- d'autoriser l'acquisition par le Département du Nord auprès de Monsieur YYYY demeurant à 59178 Brillon, de Madame ZZZZ demeurant à 81827 Munchen (Allemagne), de Monsieur VVVV demeurant à 59300 Valenciennes ou de leurs ayants droit, des parcelles cadastrées section C 1048, 1049, 1050 et 1052 à Marchiennes de superficies respectives de 2 836 m<sup>2</sup>, 840 m<sup>2</sup>, 8 796 m<sup>2</sup> et 4 460 m<sup>2</sup>, soit un total de 16 932 m<sup>2</sup>, libres d'occupation et de droits, au prix net vendeur de cent treize mille cinq cent euros (113 500 €), augmenté des frais de commission d'agence d'un



montant de onze mille cinq cent <sup>5/1</sup> euros (11 500 €), tous frais liés à la rédaction de l'acte et de publicité foncière étant à la charge de l'acquéreur ;

- d'autoriser l'acquisition par le Département du Nord auprès de Madame WWWW et de Monsieur TTTT ou de leurs ayants droit des parcelles occupées, en nature de terres et de pâtures sises à Saint-Jans-Cappel cadastrées section A n° 362, 363 et 367 de superficies respectives de 15 105 m<sup>2</sup>, 9 775 m<sup>2</sup> et 8 605 m<sup>2</sup>, d'une surface totale de 3 ha 34 a 85 ca au prix net vendeur de quatre-vingt mille cinq cents euros (80 500 €), tous frais, taxes et honoraires liés à la rédaction de l'acte et à la publicité foncière étant à la charge de l'acquéreur ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les documents permettant la régularisation de ces transactions, dès lors que l'erreur de contenance, en plus ou moins, n'excède pas 1/20<sup>ème</sup>, aux prix indiqués ci-dessus, augmentés le cas échéant des frais, taxes liés à la rédaction de l'acte et des frais de commission d'agence et des frais de publicité foncière ;
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter toute demande de subvention permettant de cofinancer par des fonds structurels, contrat de projet, fonds européens ou participation financière de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie ces acquisitions et échanges et à signer tout document s'y rapportant ;
- d'imputer la dépense correspondante, soit 223 400 € sur les crédits inscrits à l'opération 23005OP003.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
23005OP003	23005E33	4 199 999 €	1 067 402.95 €	223 400 €
23005OP003	23005E18			111 700 € (recette)

Patrick VALOIS  
Vice-Président

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

OBJET : Opérations relatives aux Espaces, Sites et Itinéraires.

Dans le cadre de sa politique Nord durable et en particulier de son engagement 3.4 visant à mettre en œuvre un plan de valorisation des chemins inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et pour améliorer les continuités écologiques et valoriser le patrimoine naturel et culturel des territoires à destination des habitants et des touristes, le présent rapport a pour objet le remplacement de deux passerelles bois sur le circuit « Entre terres et eaux », inscrit au PDIPR, sur la commune d'Hergnies au marais du Val de Vergne (parcelle OA 182).

Par délibération n° DRE/2022/181, le Conseil départemental du 30 mai 2022 a modifié les critères relatifs aux subventions d'équipement attribuées aux communes et aux organismes compétents pour la réalisation de travaux de remise en état d'un itinéraire de randonnée ou la création et l'aménagement de circuits thématiques.

**INSTALLATION DE DEUX PASSERELLES SUR LA COMMUNE D'HERGNIES**

La commune d'Hergnies, par décision du Maire en date du 31 janvier 2023, souhaite réaliser le remplacement de deux passerelles sur le circuit de randonnée « Entre Terres et Eaux », inscrit au PDIPR. Le montant total des travaux pour la réalisation des passerelles s'élève à 24 930 € HT.

La commune d'Hergnies sollicite une subvention de 19 944 €, correspondant à 80 % du coût HT des travaux. Le projet est repris dans la fiche, jointe en annexe 1, et correspond aux critères établis.

La convention de partenariat est proposée en annexe 2.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer une subvention d'investissement de 19 944 € à la commune d'Hergnies pour les travaux de remplacement de deux passerelles sur le circuit « Entre Terres et Eaux » ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre le Département du Nord et la commune d'Hergnies, dans les termes du projet joint en annexe 2 du rapport, définissant les modalités de financement et de versement de la participation financière départementale pour les travaux de remplacement des deux passerelles précitées ;
- d'imputer la dépense correspondante, soit 19 944 € HT, sur l'opération 23005OP010 (investissement).

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
23005OP010	23005E35	100 000 €	0 €	19 944 €

Patrick VALOIS  
Vice-Président

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

**OBJET** : Renouvellement de la convention de partenariat triennale avec les Parcs Naturels Régionaux de l'Avesnois et de Scarpe-Escaut et contribution statutaire départementale aux syndicats mixtes de gestion de ces deux Parcs pour l'année 2023

Les Parcs Naturels Régionaux (PNR) ont été créés par décret du 1<sup>er</sup> mars 1967. Ils ont pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de leur territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respectueuse de l'environnement. Ils sont régis par une Charte et sont gérés par un Syndicat mixte ouvert chargé de la mise en application de la Charte sur leur territoire.

Le décret du 1<sup>er</sup> septembre 1994 fixe cinq missions aux Parcs Naturels Régionaux :

- protéger le patrimoine, via une gestion adaptée des milieux naturels et paysages ;
- contribuer à l'aménagement du territoire ;
- contribuer au développement économique, social et culturel ainsi qu'à la qualité de vie ;
- assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans ces domaines (vocation de vitrine du développement durable).

Le Département du Nord compte trois parcs, parmi lesquels deux ont leur périmètre entièrement sur le territoire du Nord : le Parc Naturel Régional de l'Avesnois (PNRA) et le Parc Naturel Régional de Scarpe-Escaut (PNRSE)<sup>1</sup>. Ces deux PNR couvrent ensemble 30 % du territoire départemental.

Le présent rapport a pour objet de renouveler la convention de partenariat entre le Département du Nord et les Parcs Naturels Régionaux de l'Avesnois et de Scarpe-Escaut et d'attribuer la participation statutaire départementale aux Syndicats mixtes des deux PNR au titre de l'exercice 2023.

**I. RENOUELEMENT DES CONVENTIONS PLURIANNUELLES DE PARTENARIAT ET D'OBJECTIFS ENTRE LE DEPARTEMENT DU NORD ET RESPECTIVEMENT LE PARC NATUREL REGIONAL DE L'AVESNOIS (PNRA) ET LE PARC NATUREL REGIONAL DE SCARPE-ESCAUT (PNRSE)**

Les précédentes conventions, conclues pour une durée de 3 ans (2019-2022), ont été approuvées par la délibération du Conseil départemental n°DAT/2019/400 du 18 novembre 2019.

Il est proposé de poursuivre et de renforcer le partenariat avec les PNR pour une nouvelle période de 3 ans (2023-2025) sous la forme de deux conventions pluriannuelles d'objectifs composées d'une convention cadre et de trois annexes thématiques (annexes 1 à 4 pour le PNRA et 5 à 8 pour le PNRSE jointes au présent rapport) qui restent inchangées par rapport aux conventions 2019-2022 :

---

<sup>1</sup> Le PNR Caps et Marais d'Opale s'étend sur 154 communes membres, dont 3 dans le Nord (Watten, Nieurllet et Noordpeene ; la Commune de Saint-Momelin étant commune associée) et compte 201 995 habitants pour une superficie de 136 500 hectares.

- agriculture – ruralité ;
- environnement – Espaces Naturels du Nord ;
- sports de nature – tourisme.

Les conventions renouvelées s'inscrivent dans la stratégie départementale Nord durable (délibération cadre SEPPT/2019/224 du 18 novembre 2019) en y intégrant les enjeux d'adaptation aux changements climatiques, de neutralité carbone, de respect des ressources, d'autonomie et de biodiversité. Les actions prévisionnelles en découlant sont reprises dans les annexes jointes au rapport.

Pour assurer la gouvernance de ces conventions sont prévues à la fois des rencontres techniques et des rencontres institutionnelles.

Le projet de convention avec le PNR Avesnois ne présente pas de changement significatif quant au contenu des articles mais une actualisation des informations des deux parties prenantes sur les délibérations nouvelles, notamment le lien avec la délibération cadre Nord durable.

La convention pour le PNR Scarpe-Escaut propose également une actualisation des informations. Pour le Département, la mention au Schéma des espaces récréatifs et naturels du Bassin Minier, la délibération cadre Nord durable et, pour le PNRSE, la création en 2022 du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT), dénommé Parc Naturel Européen Plaines Scarpe-Escaut. Concernant la gouvernance et les rencontres techniques et institutionnelles, le Département a spécifié ses attentes vis-à-vis du GECT.

## **II. PARTICIPATION STATUTAIRE DU DEPARTEMENT DU NORD AUX SYNDICATS MIXTES DU PNRA ET DU PNRSE**

Le Département du Nord adhère aux Syndicats mixtes de gestion des Parcs et a adopté leurs statuts. Il s'est ainsi engagé à leur verser une participation statutaire annuelle.

Le Département s'est engagé dans la mise en œuvre des Chartes de chacun des PNR pour 2010-2025 et contribue activement aux futures Chartes 2025-2040 avec les Parcs et l'ensemble des partenaires.

Les deux PNR s'inscrivent dans des territoires de renouveau bénéficiant de politiques de soutien particulier, auxquelles les signataires de la présente convention contribuent, notamment :

- pour le PNRSE, l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier dont l'une des priorités est d'améliorer les conditions et le cadre de vie des habitants des cités minières ;
- pour le PNRA, le Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache, dont le Parc est partenaire mais non signataire et le Contrat de Transition Ecologique et Solidaire dont le Parc est signataire.
- **Participation statutaire 2023 au Syndicat mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois (PNRA)**

Le budget du Syndicat mixte a été adopté par le Comité syndical lors de sa réunion du 2 mars 2023. Le budget s'établit à 3 081 442,41 € dont 2 991 067,82 € en fonctionnement.

Le Département est sollicité à hauteur de 294 036 €, montant identique à celui de 2022.

Des soutiens techniques existent également pour le PNRA, en matière de préservation de la biodiversité de la faune et de la flore, d'entretien et de signalisation des chemins de randonnée, d'amélioration du cadre de vie et d'aide aux manifestations agricoles, notamment pour l'organisation de la Fête du lait, fête du Parc. D'autres crédits départementaux complètent ainsi la participation départementale :

- au titre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), 24 587,10 € ont été attribués lors de la Commission permanente du 21/03/2023 ;
  - Dans le cadre de l'aide aux manifestations agricoles, une subvention pour l'organisation de la Fête du lait d'environ 20 000 € pourrait être sollicitée et proposée lors d'une prochaine réunion de la Commission permanente.
- **Participation statutaire 2023 au Syndicat mixte du Parc Naturel Régional Scarpe - Escaut (PRNSE)**

Le budget du Syndicat mixte a été adopté par le Comité syndical lors de sa réunion du 9 février 2023. Ce budget s'établit pour 2023 à 4 011 961,30 € dont 3 432 821,50 € en fonctionnement.

Le Département est sollicité à hauteur de 284 250 €, montant identique à celui de 2022.

D'autres crédits départementaux complètent la participation départementale, notamment au titre du PDIPR, 9 200 € ont été attribués lors de la Commission permanente du 21/03/2023.

Des soutiens techniques existent également pour le PNRSE en matière de préservation de la biodiversité de la faune et de la flore, notamment au travers du Site d'Amaury, propriété pour partie, du Parc et du Département.

Il est proposé à la Commission permanente :

- de renouveler la convention de partenariat pluriannuelle avec le Parc Naturel Régional de l'Avesnois et le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut sur la période 2023-2025 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention pluriannuelle de partenariat et d'objectifs entre le Département du Nord et le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, dans les termes du projet ci-joint en annexe 1 et comme détaillé en annexes 2, 3 et 4, pour la période de 2023-2025 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention pluriannuelle de partenariat et d'objectifs entre le Département du Nord et le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut, dans les termes des projets ci-joints en annexe 5 et comme détaillé en annexe 6, 7 et 8, pour la période 2023-2025 ;
- d'attribuer au Syndicat mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois (PNRA), une contribution statutaire d'un montant de 294 036 €, au titre de l'année 2023 ;
- d'attribuer au Syndicat mixte du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut (PNRSE), une participation statutaire d'un montant de 284 250 €, au titre de l'année 2023 ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'opération 23004OP007 du budget départemental 2023.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
23004OP007	23004E15	578 286 €	0 €	578 286 €

Patrick VALOIS  
Vice-Président

**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

OBJET : Interventions départementales dans le domaine agricole.

Dans le cadre de sa politique Nord durable et en particulier de son engagement 9, visant à aligner les dispositifs de subventions du Département avec les objectifs de la transition écologique, le présent rapport a pour objet :

- le renouvellement de la convention et l'attribution d'une subvention à l'association « Le Savoir Vert des Agriculteurs », pour l'année 2023 ;
- la délibération pour ordonner l'opération d'aménagement foncier agricole forestier et environnemental de Bollezeele et extension sur Merckeghem, Eringhem et Rubrouck.

**1) RENOUELEMENT DE LA CONVENTION ET ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « LE SAVOIR VERT DES AGRICULTEURS »**

Cette demande de subvention s'inscrit dans le cadre de la convention de partenariat entre le Département du Nord et la Région Hauts-de-France en matière d'intervention dans le domaine agricole, renouvelée lors du Conseil départemental du 20 mars 2023 (délibération DRE/2023/58).

Il est proposé d'attribuer pour 2023, une subvention de 105 000 € à l'association « Le Savoir Vert des Agriculteurs », pour l'animation de 2 programmes pédagogiques :

- un programme réservé à l'accueil de classes de 6<sup>ème</sup> des collèges publics ou privés dans les fermes pédagogiques de l'association,
- un programme sur la sensibilisation à l'approvisionnement local pour les collèges engagés dans la démarche.

La convention de partenariat de cette structure est reprise en annexe 1.

**2) DÉLIBÉRATION POUR ORDONNER L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE FORESTIER ET ENVIRONNEMENTAL DE BOLLEZEELE ET EXTENSION SUR MERCKEGHEM, ERINGHEM ET RUBROUCK**

La loi relative au développement des territoires ruraux du 23 février 2005 a transféré la compétence de l'aménagement foncier rural de l'Etat aux Départements à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Il revient notamment au Conseil départemental de conduire les procédures réglementaires de l'aménagement foncier, en application du Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM).

Dans ce cadre, le Conseil départemental, dans sa réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2021, a donné délégation à la Commission permanente pour la mise en œuvre des dispositions prévues par les articles du CRPM relevant de sa compétence, notamment en vue d'ordonner les procédures d'aménagement foncier.

5/4

L'article L.121-14 du Code Rural et de la Pêche Maritime prévoit qu'à l'issue de l'enquête publique sur le mode d'aménagement foncier, le périmètre de l'opération et les prescriptions que devront respecter le plan du nouveau parcellaire et l'élaboration des travaux connexes, le Conseil départemental ordonne l'opération d'aménagement foncier et en fixe le périmètre, en prenant en compte les prescriptions environnementales du Préfet.

Cette enquête publique s'est tenue du 10 novembre au 12 décembre 2022. Au vu du rapport du commissaire enquêteur, dans sa séance du 25 janvier 2023, la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) de Bollezeele a statué sur les réclamations portées au registre et a demandé au Conseil départemental d'ordonner l'opération.

Le projet d'aménagement foncier de la CCAF porte sur 1 441 ha s'étendant sur une partie des territoires communaux de Bollezeele, Merckeghem, Eringhem et Rubrouck.

Conformément à l'article R.121-22 du Code Rural et de la pêche maritime, les avis des conseils municipaux des communes de Bollezeele, Merckeghem, Eringhem et Rubrouck, concernées par des extensions ont été sollicités. Au vu des avis exprimés dans le délai prévu de deux mois à compter de la saisine, le projet d'aménagement foncier agricole forestier et environnemental est à ordonner en application du titre II du livre premier du Code Rural et de la Pêche Maritime et notamment de son article L.121-14.

Je propose à la Commission permanente :

- d'attribuer à l'association « Le Savoir Vert des Agriculteurs » une subvention de 105 000 €, pour son programme d'activités 2023 ;
- de m'autoriser à signer la convention entre le Département du Nord et l'association « Le Savoir Vert des Agriculteurs », relative à la participation financière accordée par le Département du Nord à ladite association au titre de l'année 2023, dans les termes du projet ci-joint en annexe 1 ;
- d'imputer les dépenses correspondantes, soit 105 000 € sur l'opération 23003OP003 ;
- d'approuver et d'ordonner le projet d'aménagement foncier de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de Bollezeele ;
- de m'autoriser à :
  - prendre l'arrêté ordonnant l'opération d'aménagement foncier, agricole, forestier et environnemental pour la commune de Bollezeele, avec extensions sur les communes de Merckeghem, Eringhem et Rubrouck et en fixer le périmètre ;
  - prendre les éventuels arrêtés modificatifs de périmètre demandés par la Commission Communale d'Aménagement Foncier de Bollezeele, dans le cadre de l'alinéa VI de l'article L.121-14 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
23003OP003	23003E15	1 089 000 €	0 €	105 000 €

Christian POIRET  
Président du Département du Nord



**COMMISSION PERMANENTE**  
**Réunion du 15 mai 2023**

OBJET : Interventions départementales dans le domaine de l'Environnement.

Dans le cadre de la politique Nord durable et en particulier de son engagement 3 visant à renforcer les politiques en faveur de la biodiversité et les puits de carbone, le présent rapport a pour objet l'attribution de subventions aux collectivités pour des opérations éligibles au dispositif « Plantation et Renaturation ».

Le Conseil départemental du 22 novembre 2021 a adopté les nouvelles modalités de subventions du dispositif intitulé « Plantation et Renaturation » (délibération DRE/2021/405). Ce dernier concerne à la fois les plantations au sens large : boisements, bosquets, haies bocagères, fruitiers de variétés anciennes, arbres d'alignement dont têtards en milieu rural mais également en ville et la création ou la restauration de jardins collectifs familiaux ou partagés.

Il s'ouvre sur l'innovation et l'expérimentation, en soutenant la création d'espaces végétalisés et/ou nourriciers innovants en milieu rural et urbain et intègre également le volet entretien pour les haies bocagères sur terrain public ou privé agricole pour les collectivités.

Le règlement du dispositif adopté est repris en annexe 1.

Des demandes de subventions ont été présentées par :

- le Syndicat Mixte du Sud-Est de l'Escaut,
- la Communauté d'Agglomération Maubeuge - Val de Sambre,
- les communes de :
  - Beauvois-en-Cambrésis,
  - Ronchin.

Le tableau, ci-après, récapitule les projets et précise pour chacun d'eux la nature des travaux, leur coût estimatif, le montant de la dépense subventionnable et celui de la subvention départementale proposée :

Maître d'ouvrage	Nature des travaux	Montant estimatif des travaux (€ HT)	Montant de la dépense subventionnable (€ HT)	Montant de la subvention proposée Taux 60 % (€ HT)
Syndicat Mixte du Sud-Est de l'Escaut	Plantation de 6 279 m de haies bocagères dans le cadre la compétence GEMAPI sur le bassin versant de la Selle afin de lutter contre l'érosion des sols	24 510,97	24 510,97	14 706,58
Communauté d'Agglomération Maubeuge - Val de Sambre	Plantation de 1 627 m de haies bocagères sur parcelles agricoles dans le cadre du projet de la trame verte et bleue du Val de Sambre	21 151	16 270	9 762
Commune de Beauvois-en-Cambrésis	Plantation de 18 arbres de haut-jet sur la traversée de la commune et aux abords de l'école élémentaire Maurice Carème	810	810	486
Commune de Ronchin	Plantation d'arbres de haut-jet et arbustes sur une surface globale de 18 746 m <sup>2</sup> sur les projets Avenue de la République, Rue Aragon, Rue Ravel, Rue Beethoven, Rue Delibes, Trame verte, Boulevard de l'Europe, Parc Sainte Rictude, Rue Delemotte	87 851,33	33 742,80	20 245,68
	<b>Total</b>	<b>134 323,30</b>	<b>75 333,77</b>	<b>45 200,26</b>

Les subventions ci-dessus feront l'objet de conventions avec les maîtres d'ouvrage selon le modèle de la convention cadre, jointe en annexe 2.

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer les subventions d'investissement suivantes :
  - 14 706,58 € au Syndicat Mixte du Sud-Est de l'Escaut,
  - 9 762,00 € à la Communauté d'Agglomération Maubeuge - Val de Sambre,
  - 486,00 € à la commune de Beauvois-en-Cambrésis,
  - 20 245,68 € à la commune de Ronchin.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions cadres entre le Département du Nord et le Syndicat Mixte du Sud-Est de l'Escaut, la Communauté d'Agglomération Maubeuge - Val de Sambre, les communes de Beauvois-en-Cambrésis et Ronchin, définissant les modalités de financement et de versement de la participation financière du Département du Nord au titre du dispositif « Plantation et Renaturation », dans les termes du projet joint en annexe 2 du rapport ;
- d'imputer la dépense d'investissement correspondante, soit 45 200,26 € sur l'opération 23004OP002.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
23004OP002	23004E30	500 000 €	142 682,84 €	45 200,26 €

Patrick VALOIS  
Vice-Président

# **DELIBERATIONS**

1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317251-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunie à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA, Karima ZOUGGAGH.

**OBJET** : Désignations des représentants du Département au sein des instances ou des organismes extérieurs

Vu le rapport DAJAP/2023/152

Vu le rectificatif ci-annexé relatif à la désignation à opérer au Conseil d'administration de l'EPINORPA ;

**DECIDE à l'unanimité:**

- de ne pas procéder au scrutin secret ;
  - de constater, un accord sur une candidature unique ou sur une liste unique de candidats aux fonctions de représentants pour chacune des instances et donc que les conditions du 4<sup>e</sup> alinéa de l'article L.3121-15 du code général des collectivités territoriales sont remplies pour l'entrée en vigueur immédiate des nominations, conformément au tableau repris en annexe 1 ;
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 39.

55 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

**Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

**COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD  
REUNION DU 15 MAI 2023**

**RECTIFICATIF AU RAPPORT N° DAJAP/2023/152**

**Objet du rapport : Désignations des représentants du Département au sein des instances ou des organismes extérieurs**

Le rectificatif proposé a pour objet de répondre à la demande de désignations que Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Président de l'EPINORPA, a adressé au Président du Département après la mise à disposition des rapports aux conseillers départementaux.

En conséquence, il convient de modifier le corps du rapport et son annexe 1.

**Modification du texte du rapport :**

La partie I « Représentation du Département pour siéger au sein de différents organismes » est complétée par le paragraphe suivant :

« - Conseil d'administration de l'EPINORPA

L'EPINORPA est un établissement public régional à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, institué par l'article 191 de la loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, dite loi « SRU ».

Cet établissement public, rattaché à la Région hauts-de-France, a pour objet, sur l'ensemble du territoire régional, d'acquérir et gérer, directement ou indirectement, les immeubles à usage locatif social détenus par des sociétés à participation majoritaire de Charbonnages de France dans le respect, notamment, des droits statutaires des mineurs et de leurs ayants droit.

Ses conditions d'organisation et de fonctionnement sont fixées par le décret n° 2002-358 du 15 mars 2002. L'article 1<sup>er</sup> dudit décret dispose que l'EPINORPA est administré par un conseil d'administration notamment composé de deux conseillers départementaux désignés par le conseil départemental du Nord. La durée de leur mandat est de 3 ans.

Le mandat d'administrateur de Madame Maryline LUCAS, Conseillère départementale et de Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE, Vice-président du Conseil départemental, représentants du Conseil départemental au sein conseil d'administration de l'EPINORPA, arrive à son échéance. En conséquence, Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE, Président de l'établissement public, a par courrier en date du 20 avril 2023 sollicité le renouvellement de la désignation de ces représentants.

Dans le cadre de cette même saisine, Monsieur ALEXANDRE sollicite la désignation d'une personnalité qualifiée au sein des commissions mises en places par le Conseil d'administration.

Conformément au tableau repris en annexe 1, il appartient à la Commission Permanente du Conseil départemental de procéder à ces désignations. »

*N.B. : cette modification n'impacte pas la proposition de décision qui vaut pour l'ensemble des désignations à effectuer sur la base du rapport ainsi complété.*

**Modification des annexes :**

L'annexe 1 du rapport mis à disposition le 28 avril 2023 est remplacée par l'annexe 1 jointe au présent rectificatif.

Christian POIRET  
Président du Département du Nord



**REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD**  
**Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord**

<b>Nom Organisme</b>	<b>Nom Instance</b>	<b>Représentations nécessaires</b>	<b>Représentants désignés</b>	<b>Représentants à désigner à la Commission permanente du 15 mai 2023</b>
CAEN- Conseil Académique de l'Education National	CAEN « Plénier »	<b>Représentants du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaires</b> 4 représentants  <b>Suppléants</b> 4 représentants	<b>Représentants du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaires</b> <u>CIETERS Marie</u> <u>LABADENS Sylvie</u> <u>VANPEENE Anne</u> <u>BRIDOUX Josyane</u>  <b>Suppléants</b> <u>CLERC Sylvie</u> <u>CAREMELLE Yannick</u> <u>EVARD Monique</u> <u>DECODTS Christine</u>	<u>1 représentant à désigner</u> <u>1 représentant à désigner</u> <u>1 représentant à désigner</u> <u>1 représentant à désigner</u>  <u>1 représentant à désigner</u> <u>1 représentant à désigner</u> <u>1 représentant à désigner</u> <u>1 représentant à désigner</u>
Formation du Jury Criminel	Commission du jury criminel	<b>Représentants du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaires</b> 5 représentants	<b>Représentants du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaires</b> <u>WAYMEL Philippe</u> <u>CADART François-Xavier</u> <u>SANCHEZ Caroline</u> <u>SIEGLER Nicolas</u> <u>BRIDOUX Josyane</u>	<u>1 représentant à désigner</u> <u>1 représentant à désigner</u> <u>1 représentant à désigner</u> <u>1 représentant à désigner</u> <u>1 représentant à désigner</u>
CDCI-Commission Départementale de la Coopération Intercommunale	Formation restreinte de la CDCI	<b>Représentant du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaire</b> 1 représentant	<b>Représentant du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaire</b> <u>1 représentant à désigner</u>	<u>1 représentant à désigner</u>

**REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD**  
**Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord**

<b>Nom Organisme</b>	<b>Nom Instance</b>	<b>Représentations nécessaires</b>	<b>Représentants désignés</b>	<b>Représentants à désigner à la Commission permanente du 15 mai 2023</b>
CODEI-Commission départementale de l'emploi et de l'insertion	Commission départementale de l'emploi et de l'insertion (CDEI)	<b>Représentants du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaire</b> 1 représentant  <b>Suppléant</b> 1 représentant	<b>Représentants du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaire</b> <u>BECUE Doriane</u>  <b>Suppléante</b> <u>EVARD Monique</u>	  <i>1 représentant à désigner</i>    <i>1 représentant à désigner</i>
	Conseil départemental d'insertion par l'activité économique (IAE)	<b>Représentants du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaire</b> 1 représentant  <b>Suppléant</b> 1 représentant	<b>Représentants du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaire</b> <u>BECUE Doriane</u>  <b>Suppléante</b> <u>EVARD Monique</u>	  <i>1 représentant à désigner</i>    <i>1 représentant à désigner</i>

**REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD**  
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord

<b>Nom Organisme</b>	<b>Nom Instance</b>	<b>Représentations nécessaires</b>	<b>Représentants désignés</b>	<b>Représentants à désigner à la Commission permanente du 15 mai 2023</b>
Office Public de l'Habitat PARTENORD Habitat	Conseil d'administration	<p><b>Représentant du Conseil Départemental Titulaires</b> 6 représentants</p> <p><b>Personnalités qualifiées Titulaires</b> 9 représentants</p> <p><b>Représentants des associations Titulaires</b> 2 représentants</p>	<p><b>Représentant du Conseil Départemental Titulaires</b> BECUE Doriane SANCHEZ Caroline ARLABOSSE Martine SIEGLER Nicolas VERFAILLIE Jean-Noël BEAUCHAMP Charles</p> <p><b>Personnalités qualifiées Titulaires</b> ROBERT Sylvie LALY Marie-Charles GRANDAME Jean-Marcel POYART Alain DEL PIERO Françoise COLOMB Dany PILLIEZ Marc <u>DE RYCKER Gérard</u> DESRUMAU Jean</p> <p><b>Représentants des associations</b> PATIN Jacques WAXIN Véronique</p>	<p><i>1 représentant à désigner</i></p>

**REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD**  
**Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord**

<b>Nom Organisme</b>	<b>Nom Instance</b>	<b>Représentations nécessaires</b>	<b>Représentants désignés</b>	<b>Représentants à désigner à la Commission permanente du 15 mai 2023</b>
EPINORPA-Etablissement public de gestion immobilière du Nord-Pas-de-Calais	Conseil d'administration	<b>Représentants du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaire</b> 2 représentants	<b>Représentants du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaires</b> <u>VERFAILLIE Jean-Noël</u> <u>LUCAS Maryline</u>	          <u>1 représentant à désigner</u> <u>1 représentant à désigner</u>

<b>Nom Organisme</b>	<b>Nom Instance</b>	<b>Représentations nécessaires</b>	<b>Représentants à désigner à la Commission permanente du 15 mai 2023</b>
EPINORPA-Etablissement public de gestion immobilière du Nord-Pas-de-Calais	Commission chargée de l'évaluation, des finances de l'EPINORPA et du suivi des comptes sociaux de Maisons et Cités et ses filiales	<b>Personnalité qualifiée</b>  <b>Titulaire</b> 1 personnalité qualifiée	          <u>1 personnalité qualifiée à désigner</u>
	Commission chargée du suivi de la gestion locative (relations avec les locataires, suivi des attributions)	<b>Personnalité qualifiée</b>  <b>Titulaire</b> 1 personnalité qualifiée	          <u>1 personnalité qualifiée à désigner</u>
	Commission chargée du suivi immobilier (suivi du foncier, de l'aménagement du territoire, de la réhabilitation et de l'entretien du patrimoine)	<b>Personnalité qualifiée</b>  <b>Titulaire</b> 1 personnalité qualifiée	          <u>1 personnalité qualifiée à désigner</u>
	Commission chargée du suivi des relations avec l'ANGDM	<b>Personnalité qualifiée</b>  <b>Titulaire</b> 1 personnalité qualifiée	          <u>1 personnalité qualifiée à désigner</u>



**REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD**  
**Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord**

<b>Nom Organisme</b>	<b>Nom Instance</b>	<b>Représentations nécessaires</b>	<b>Représentants désignés</b>	<b>Représentants désignés à la Commission permanente du 15 mai 2023</b>
CAEN- Conseil Académique de l'Education National	CAEN « Plénier »	<b>Représentants du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaires</b> 4 représentants  <b>Suppléants</b> 4 représentants	<b>Représentants du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaires</b> CIETERS Marie LABADENS Sylvie VANPEENE Anne BRIDOUX Josyane  <b>Suppléants</b> CLERC Sylvie CAREMELLE Yannick EVRARD Monique DECODTS Christine	<b>CIETERS Marie</b> <b>LABADENS Sylvie</b> <b>VANPEENE Anne</b> <b>BRIDOUX Josyane</b>  <b>CLERC Sylvie</b> <b>CAREMELLE Yannick</b> <b>EVARD Monique</b> <b>MARTIN Françoise</b>
Formation du Jury Criminel	Commission du jury criminel	<b>Représentants du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaires</b> 5 représentants	<b>Représentants du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaires</b> WAYMEL Philippe CADART François-Xavier SANCHEZ Caroline SIEGLER Nicolas BRIDOUX Josyane	<b>WAYMEL Philippe</b> <b>CADART François-Xavier</b> <b>SANCHEZ Caroline</b> <b>SIEGLER Nicolas</b> <b>BRIDOUX Josyane</b>
CDCI-Commission Départementale de la Coopération Intercommunale	Formation restreinte de la CDCI	<b>Représentant du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaire</b> 1 représentant	<b>Représentant du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaire</b> <u>1 représentant à désigner</u>	<b>DETAVERNIER Jean-Luc</b>

**REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD**  
**Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord**

<b>Nom Organisme</b>	<b>Nom Instance</b>	<b>Représentations nécessaires</b>	<b>Représentants désignés</b>	<b>Représentants désignés à la Commission permanente du 15 mai 2023</b>
CODEI-Commission départementale de l'emploi et de l'insertion	Commission départementale de l'emploi et de l'insertion (CDEI)	<b>Représentants du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaire</b> 1 représentant  <b>Suppléant</b> 1 représentant	<b>Représentants du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaire</b> BECUE Doriane  <b>Suppléante</b> EVRARD Monique	<b>BECUE Doriane</b>  <b>EVRARD Monique</b>
	Conseil départemental d'insertion par l'activité économique (IAE)	<b>Représentants du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaire</b> 1 représentant  <b>Suppléant</b> 1 représentant	<b>Représentants du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaire</b> BECUE Doriane  <b>Suppléant</b> EVRARD Monique	<b>BECUE Doriane</b>  <b>EVRARD Monique</b>

**REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD**  
Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord

Nom Organisme	Nom Instance	Représentations nécessaires	Représentants désignés	Représentants désignés à la Commission permanente du 15 mai 2023
Office Public de l'Habitat PARTENORD Habitat	Conseil d'administration	<p><b>Représentants du Conseil Départemental</b></p> <p><b>Titulaires</b> 6 représentants</p> <p><b>Personnalités qualifiées Titulaires</b> 9 représentants</p> <p><b>Représentants des associations Titulaires</b> 2 représentants</p>	<p><b>Représentants du Conseil Départemental</b></p> <p><b>Titulaires</b> BECUE Doriane SANCHEZ Caroline ARLABOSSE Martine SIEGLER Nicolas VERFAILLIE Jean-Noël BEAUCHAMP Charles</p> <p><b>Personnalités qualifiées Titulaires</b> ROBERT Sylvie LALY Marie-Charles GRANDAME Jean-Marcel POYART Alain DEL PIERO Françoise COLOMB Dany PILLIEZ Marc <u>DE RYCKER Gérard</u> DESRUMAU Jean</p> <p><b>Représentants des associations</b> PATIN Jacques WAXIN Véronique</p>	<p align="center"><b><u>ONRAET Nicolas</u></b></p>



**REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD**  
**Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord**

<b>Nom Organisme</b>	<b>Nom Instance</b>	<b>Représentations nécessaires</b>	<b>Représentants désignés</b>	<b>Représentants désignés à la Commission permanente du 15 mai 2023</b>
EPINORPA-Etablissement public de gestion immobilière du Nord-Pas-de-Calais	Conseil d'administration	<b>Représentants du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaires</b> 2 représentants	<b>Représentants du Conseil Départemental</b>  <b>Titulaires</b> VERFAILLIE Jean-Noël LUCAS Maryline	<b>VERFAILLIE Jean-Noël</b> <b>LUCAS Maryline</b>

<b>Nom Organisme</b>	<b>Nom Instance</b>	<b>Représentations nécessaires</b>	<b>Représentants à désigner à la Commission permanente du 15 mai 2023</b>
EPINORPA-Etablissement public de gestion immobilière du Nord-Pas-de-Calais	Commission chargée de l'évaluation, des finances de l'EPINORPA et du suivi des comptes sociaux de Maisons et Cités et ses filiales	<b>Personnalité qualifiée</b>  <b>Titulaire</b> 1 personnalité qualifiée	<u>1 personnalité qualifiée à désigner</u>
	Commission chargée du suivi de la gestion locative (relations avec les locataires, suivi des attributions)	<b>Personnalité qualifiée</b>  <b>Titulaire</b> 1 personnalité qualifiée	<u>1 personnalité qualifiée à désigner</u>
	Commission chargée du suivi immobilier (suivi du foncier, de l'aménagement du territoire, de la réhabilitation et de l'entretien du patrimoine)	<b>Personnalité qualifiée</b>  <b>Titulaire</b> 1 personnalité qualifiée	<u>1 personnalité qualifiée à désigner</u>
	Commission chargée du suivi des relations avec l'ANGDM	<b>Personnalité qualifiée</b>  <b>Titulaire</b> 1 personnalité qualifiée	<u>1 personnalité qualifiée à désigner</u>

**REPRESENTATIONS DU DEPARTEMENT DU NORD**  
**Désignations incombant à l'Assemblée délibérante du Conseil départemental du Nord**

<b>Nom Organisme</b>	<b>Nom Instance</b>	<b>Représentations nécessaires</b>	<b>Représentants désignés</b>	<b>Représentants désignés à la Commission permanente du 15 mai 2023</b>
EHPAD ESQUELBECQ - Maison de retraite Résidence du Val d'Yser	Conseil d'administration	<b>Représentants du Département</b>  <b>Titulaires</b> 2 représentants	<b>Représentants du Département</b>  <b>Titulaires</b> VANPEENE Anne <u>VALOIS Patrick</u>	<b><u>ROMMELAERE Alexandre</u></b>

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317250-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunie à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA, Karima ZOUGGAGH.

**OBJET** : Fonds de soutien aux Actions d'Intérêt Local (AIL) - Programmation 2023 - 1ère présentation

Vu le rapport DTT/2023/145

Vu le rectificatif ci-annexé relatif à la suppression d'un dossier et à la modification du montant d'une subvention,

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'attribuer 836 subventions aux bénéficiaires repris aux tableaux, ci-joints, en annexes 1 à 6, pour un montant total de 999 399 € ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les actes nécessaires à la conclusion de ces opérations ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental 2023 (opération 35001OP001A – enveloppe 35001E15).

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 39

Monsieur GOKEL est Maire de Cappelle-la-Grande.

Madame BOISSEAUX et Monsieur BRICOUT sont membres du conseil d'administration du collège Jean Monnet à Caudry, respectivement en qualité de suppléante et de titulaire.

Madame CLERC et Monsieur Yannick CAREMELLE sont membres du conseil d'administration du collège Pharamond Savary à Gouzeaucourt, respectivement en qualité de suppléante et de titulaire.

Madame FERNANDEZ est membre des conseils d'administration des collèges du Moulin, Anne Franck et Jules Verne à Grande-Synthe, en qualité de titulaire, ainsi que des collèges Jean Rostand à Loon Plage, Jean Monnet à Grand-Fort-Philippe, Pierre et Marie Curie à Gravelines et Jean Jaurès à Bourbourg, en qualité de suppléante.

Madame VANPEENE et Monsieur VALOIS sont membres du conseil d'administration du collège du Looweg à Crochte, respectivement en qualité de titulaire et de suppléant.

Madame SEELS et Monsieur CADART sont membres des conseils d'administration des collèges Jean Moulin et Voltaire à Wattignies, respectivement en qualité de titulaire et de suppléant.

Madame CHAMPAULT et Monsieur CATHELAIN sont membres du conseil d'administration du collège Lazaro à Marcq-en-Barœul, respectivement en qualité de suppléante et de titulaire.

Madame SCAVENNEC et Monsieur JAMELIN sont membres du conseil d'administration du collège Descartes à Mons-en-Barœul, respectivement en qualité de titulaire et de suppléant.

Madame BOCQUET et Monsieur PERIN sont membres du conseil d'administration du collège Franklin à Lille, respectivement en qualité de titulaire et de suppléant.

Madame CONSEIL et Monsieur Olivier CAREMELLE sont membres du conseil d'administration du collège Albert Debeyre à Loos, respectivement en qualité de titulaire et de suppléant.

Madame TONNERRE-DESMET est membre du conseil d'administration du collège Paul Eluard à Roncq, en qualité de suppléante.

Madame BECUE et Monsieur ACHIBA sont membres du conseil d'administration du collège Mendès France à Tourcoing, respectivement en qualité de suppléante et de titulaire.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Mesdames DESCAMPS-MARQUILLY, LETARD et VAN CAUWENBERGE, ainsi que Messieurs LEDOUX, SEGUIN, VERFAILLIE et WAYMEL avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames CLERC, TONNERRE-DESMET et BOISSEAUX, Messieurs ACHIBA, BRICOUT, Yannick CAREMELLE et VALOIS. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et au vote, il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Mesdames LUCAS (Maire de Guesnain) et MASSE (membre du conseil d'administration du collège Yvonne Abbas à La Madeleine, en qualité de suppléante), ainsi que Messieurs BAUDOUX (Président du Centre Communal d'Action Sociale d'Aulnoye-Aymeries) et LEPRETRE (membre du conseil d'administration du collège Yvonne Abbas à La Madeleine, en qualité de titulaire) avaient donné pouvoir respectivement à Monsieur BEAUCHAMP, Madame FAUCHILLE, Messieurs LEFEBVRE et HOUSSIN. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et au vote même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

A l'appel de l'affaire et compte tenu de la nécessité de la prévention des conflits d'intérêts, les Conseillers départementaux partiellement intéressés par un ou plusieurs dossiers examinés dans la présente affaire, ne peuvent ni être comptés pour le quorum, ni prendre part au délibéré et au vote, en ce qui concerne ce ou ces dossiers. Le nombre de Conseillers départementaux présents pour l'examen des dossiers de cette affaire a toujours été égal à au moins 53.

Vote intervenu à 17 h 39.

Au moment du vote, 34 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 6  
 Absents sans procuration : 21  
 N'ont pas pris part au vote : 21 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)  
 Ont pris part au vote : 40 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstentions : 2 (Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)  
 Total des suffrages exprimés : 38  
 Majorité des suffrages exprimés : 20  
 Pour : 36 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord !; Madame DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits)  
 Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
 et par délégation,  
 La Directrice des Affaires Juridiques  
 et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N° DTT/2023/145 - AIL - ARRONDISSEMENT D'AVESNES

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00997-01	668587 - ASSOCIATION SPORTIVE LONGEVILLOISE	59570 LA LONGUEVILLE	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 achat de buts amovibles	0,00	600,00
2023 - 00999-01	644573 - L ABEILLE BAVAIENNE	59570 BAVAY	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 aide pour la formation apicole	0,00	750,00
2023 - 01001-01	171710 - MECQUIGNIES A LA RECHERCHE DE SON PASSE	59570 MECQUIGNIES	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 fête médiévale les 17 et 18 juin 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01002-01	644585 - ETH DRINKER S CLUB VTTT	59144 ETH	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 participation au roc d'Ardenne du 28 au 30 avril 2023	1 000,00	400,00
2023 - 01004-01	625136 - BAGACONERVIO	59570 BAVAY	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 fête galo romaine les 1er et 2 juillet 2023	1 500,00	500,00
2023 - 01005-01	619743 - CLUB DU 3EME AGE DE BAVAY	59570 BAVAY	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 sortie à Mers-Les-Bains le 5 août 2023	450,00	270,00
2023 - 01007-01	619188 - LA RENAISSANCE LONGEVILLOISE	59570 LA LONGUEVILLE	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 achat de 7 gants de jeux de paume et 50 balles	0,00	600,00
2023 - 01008-01	663813 - LES AMIS D AMFROIPRET	59144 AMFROIPRET	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 spectacle de magie le 3 septembre 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 01013-01	669797 - REAGIR POUR FEIGNIES	59750 FEIGNIES	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 parcours du coeur et exposition les 10 et 11 juin 2023	0,00	300,00
2023 - 01014-01	612596 - LE RUCHER SAINT MEDARD	59570 GUSSIGNIES	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 achat d'essaim	750,00	750,00
2023 - 01015-01	627687 - TENNIS DE TABLE GRANDE AUNELLE	59144 WARGNIES LE GRAND	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 achat de tables	600,00	500,00
2023 - 01016-01	602011 - LES AMIS BRYESSOIS	59144 BRY	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 fête de la Saint-Nicolas le 10 décembre 2023	500,00	500,00
2023 - 01024-01	661307 - LES RANDONNEURS PEDESTRES DU BAVAISIS	59570 BAVAY	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 achat de petit matériel	500,00	300,00
2023 - 01332-01	506699 - STE MUSIQUE LA LICORNE	59144 GOMMEGNIES	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 achat d'un instrument	1 000,00	1 000,00
2023 - 01601-01	670019 - ASSOCIATION POUR LA KERMESE D OBIES	59570 OBIES	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 kermesse du village le 26 août 2023	0,00	1 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01608-01	164864 - OFFICE DES FETES ET DE LA CULTURE DE BACHANT	59138 BACHANT	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 festival Irlandais le 11 mars 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01609-01	670339 - COMITE DES ANCIENS LA FRATERNELLE	59620 LEVAL	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 projet d'une journée artistique pour les séniors en juin 2023	0,00	750,00
2023 - 01610-01	157014 - VELO CLUB BAVAISIEEN	59570 BAVAY	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 aide au financement de l'association	0,00	500,00
2023 - 01681-01	670731 - LARA LES AMIS DE RAMETZ ET DE L AVESNOIS	59144 ETH	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 achat de matériel de jardinage	0,00	600,00
2023 - 00541-01	668717 - ART ET CENDRES	59530 LE QUESNOY	Canton Avesnes-sur-Helpe - M. Sébastien SEGUIN et Mme Aude VAN CAUWENBERGE	subv AIL 2023 festival de la création émergente du 1er au 10 septembre 2023	0,00	1 000,00
2023 - 00542-01	666001 - QUERCY LOISIRS	59530 LE QUESNOY	Canton Avesnes-sur-Helpe - M. Sébastien SEGUIN et Mme Aude VAN CAUWENBERGE	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	1 000,00
2023 - 00543-01	666426 - DEFI SPORT ADAPTE AVESNOIS	59330 HAUTMONT	Canton Avesnes-sur-Helpe - M. Sébastien SEGUIN et Mme Aude VAN CAUWENBERGE	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	500,00
2023 - 00544-01	469682 - CLUB RHONELLE LOISIRS	59990 MARESCHEs	Canton Avesnes-sur-Helpe - M. Sébastien SEGUIN et Mme Aude VAN CAUWENBERGE	subv AIL 2023 organisation de repas dansant en mai, septembre et décembre 2023	750,00	750,00
2023 - 01653-01	506023 - ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE 59 HAUTMONT	59330 HAUTMONT	Canton Avesnes-sur-Helpe - M. Sébastien SEGUIN et Mme Aude VAN CAUWENBERGE	subv AIL 2023 aide pour les actions de prévention et de sécurité routière 2023	4 000,00	5 000,00
2023 - 01654-01	464125 - GENESIS SPORT	59620 ST REMY CHAUSSEE	Canton Avesnes-sur-Helpe - M. Sébastien SEGUIN et Mme Aude VAN CAUWENBERGE	subv AIL 2023 32ème rallye Charlemagne 2023	4 000,00	5 000,00
2023 - 01655-01	655144 - ACADEMIE MUSICALE DE FONTAINE AU BOIS	59550 FONTAINE AU BOIS	Canton Avesnes-sur-Helpe - M. Sébastien SEGUIN et Mme Aude VAN CAUWENBERGE	subv AIL 2023 concert de musique de chambre le 8 mars 2023	0,00	1 040,00
2023 - 01656-01	658253 - LA NOUVELLE HUBERTINE	59550 MAROILLES	Canton Avesnes-sur-Helpe - M. Sébastien SEGUIN et Mme Aude VAN CAUWENBERGE	subv AIL 2023 concert les violons de la garde républicaine le 1er octobre 2023 à Maroilles	2 000,00	2 000,00
2023 - 01657-01	670647 - RUN IN MAROILLES	59550 MAROILLES	Canton Avesnes-sur-Helpe - M. Sébastien SEGUIN et Mme Aude VAN CAUWENBERGE	subv AIL 2023 course des jeunes le 1er mai 2023 à Maroilles	0,00	500,00
2023 - 01659-01	304943 - LES COMPAGNONS DE LA FLAMICHE ET DU MAROILLES	59550 MAROILLES	Canton Avesnes-sur-Helpe - M. Sébastien SEGUIN et Mme Aude VAN CAUWENBERGE	subv AIL 2023 fête de la flamiche et du maroilles 13 août 2023	2 000,00	2 000,00
2023 - 01611-01	171828 - LES HIRONDELLES	59177 SAINS DU NORD	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2023 financement des spectacles pour l'année 2023	0,00	400,00
2023 - 01612-01	338557 - LES BERGERONNETTES DE L AVESNOISE	59610 FOURMIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2023 soutien au projet bien vieillir dans sa ville en 2023	400,00	350,00
2023 - 01613-01	306975 - ASSOCIATION ESPACE VIE	59610 FOURMIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2023 pass bien être	800,00	800,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01614-01	668345 - LES YMAGIERS TAILLEURS D IMAGES	59132 TRELON	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2023 festival culturel et artistique en janvier 2024	0,00	2 000,00
2023 - 01615-01	622771 - LES AMIS DE FELLERIES ET DE SES BOIS JOLIS	59740 FELLERIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2023 réparation d'une roue du moulin	0,00	2 000,00
2023 - 01616-01	621370 - CONFRERIE DE SAINT PANSARD	59132 TRELON	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2023 aide pour le carnaval en mars 2023	0,00	2 000,00
2023 - 01617-01	657304 - UNION SPORTIVE FOURMISIENNE	59610 FOURMIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2023 aide au déplacement pour le tournoi du 28 avril au 1er mai 2023	1 500,00	1 500,00
2023 - 01618-01	670086 - MEEPLES CLUB	59610 FOURMIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2023 achat de jeux de société	0,00	300,00
2023 - 01619-01	663187 - SYNDICAT D INITIATIVE D ANOR ET PAYS D OISE	59186 ANOR	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2023 15ème fête de la randonnée les 22 et 23 avril 2023	500,00	500,00
2023 - 01621-01	669886 - ASSOCIATION DES FETES	59177 RAINSARS	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2023 thé dansant à sabots le 25 novembre 2023	0,00	500,00
2023 - 01622-01	625000 - MUSCUSARSEENNE	59216 SARS POTERIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2023 acquisition d'une machine à adducteurs	800,00	800,00
2023 - 01623-01	621358 - HARMONIE MUNICIPALE DE SOLRE LE CHATEAU	59740 SOLRE LE CHATEAU	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2023 fête de la musique le 17 juin 2023 à Solre le Château	500,00	500,00
2023 - 01626-01	623106 - ASSOCIATION DES AMIS DU MUSVERRE	59216 SARS POTERIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2023 exposition d'artistes verriers et perliers les 2 et 3 septembre 2023	2 000,00	2 000,00
2023 - 01627-01	625376 - LES COMPAGNONS DE LA NEUVE FORGE	59186 ANOR	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2023 la forêt enchantée et le village enchanté les 1er et 2 juillet et 16 septembre 2023	1 500,00	1 500,00
2023 - 01636-01	670455 - TRICOT ET CIE	59212 WIGNEHIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2023 achat de matériel pour l'initiation à la couture	0,00	800,00
2023 - 01637-01	660070 - AMICALE DES PARENTS D ELEVES DE LEZ FONTAINE SCOLARISES DANS LE RPI	59740 LEZ FONTAINE	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2023 marche dans le village le 19 mars 2023	500,00	500,00
2023 - 01642-01	670464 - APE DU COLLEGE JOLIOT CURIE DE FOURMIES	59610 FOURMIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2023 sortie des délégués et éco-délégués à Strasbourg et Rust les 28 et 29 juin 2023	0,00	750,00
2023 - 01649-01	670732 - APE JACQUES PREVERT	59610 FOURMIES	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2023 visite de l'Assemblée Nationale en 2023	0,00	750,00
2023 - 01650-01	670459 - AMICALE DES MEMBRES DE L ORDRE NATIONAL DU MERITE AGRICOLE NORD FRANCE	59177 SAINS DU NORD	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2023 voyage aux serres de Laeken le 27 avril 2023	0,00	350,00
2023 - 00545-01	661069 - ASSOCIATION DES PARENTS D ELEVES DU GROUPE SCOLAIRE PUBLIC D ASSEVENT	59600 ASSEVENT	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2023 aide pour l'amélioration du marché de Noël	1 500,00	1 000,00



N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00546-01	658609 - FFM FREE FIGHT MAUBEUGE	59600 VILLERS SIRE NICOLE	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2023 achat de potences et sacs de frappe	1 500,00	1 500,00
2023 - 00547-01	600492 - ALLIANCE JUDO 59	59600 MAUBEUGE	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2023 achat de matériel informatique	1 500,00	1 500,00
2023 - 01662-01	129341 - ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE DU CENTRE PENITENTIAIRE DE MAUBEUGE	59603 MAUBEUGE CEDEX	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2023 lutte contre l'illettrisme pour les personnes placées sous main de justice	1 500,00	1 500,00
2023 - 01667-01	620604 - ASSOCIATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE MAUBEUGE	59600 MAUBEUGE	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2023 aide pour la rénovation de la cuisine	0,00	2 000,00
2023 - 01672-01	658265 - ROCK IN PROGRESS	59164 MARPENT	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2023 achat d'une batterie	800,00	800,00
2023 - 01673-01	641927 - PING PONG CLUB ASSEVENTOIS	59600 ASSEVENT	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2023 achat de matériel informatique et de maillots	1 000,00	1 500,00
2023 - 01674-01	428688 - EVASION	59680 FERRIERE LA GRANDE	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2023 aide pour les sorties 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01675-01	670341 - ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE DU VAL DE SAMBRE	59600 MAUBEUGE	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2023 fournitures de paniers repas à 150 étudiants séminaire du 6 juin 2023	0,00	2 250,00
2023 - 01677-01	446525 - ASSOCIATION PATRIMOINE ET HISTOIRE DE MAIRIEUX	59600 MAIRIEUX	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2023 aide pour l'impression des bulletins historiques	300,00	300,00
2023 - 01679-01	670342 - KINBALL CLUB MAUBEUGE VAL DE SAMBRE	59600 MAUBEUGE	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2023 open kinball juniors le 16 avril 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01680-01	661124 - SCRIPT SHOW	59600 MAUBEUGE	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2023 convention annuelle les 13 et 14 mai 2023	1 950,00	3 000,00
2023 - 01682-01	670649 - LE CLUB DES PEINTRES ET SCULPTEURS AMATEURS DE SAMBRE AVESNOIS JEUMON	59460 JEUMONT	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2023 aide pour les différentes activités de l'association en 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01686-01	465261 - ASS UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE FERRIERE LA GRANDE	59680 FERRIERE LA GRANDE	Canton Maubeuge - M. Nicolas LEBLANC et Mme Marie-Paule ROUSSELLE	subv AIL 2023 achat de récompenses pour le concours 2023 "mémoire vivante"	0,00	800,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	62	Montant	70 060,00

<b>Opérations</b>	35001OP001A - Actions d'intérêt local
<b>AP/EPCP</b>	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01009-01	987 - COMMUNE BELLIGNIES	59570 BELLIGNIES	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 acquisition d'une Marianne	0,00	960,00
2023 - 01011-01	1201 - COMMUNE OBIES	59570 OBIES	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 acquisition d'une Marianne	0,00	960,00
2023 - 01605-01	9414 - CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE CCAS AULNOYE AYMERIES	59620 AULNOYE AYMERIES	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	subv AIL 2023 projection d'un film un jour tu vieilliras le 2 juin 2023	0,00	650,00
2023 - 01606-01	978 - COMMUNE BAVAY	59570 BAVAY	Canton Aulnoye-Aymeries - M. Bernard BAUDOUX et Mme Agnès DENYS	Subv AIL 2023 fête gallo romaine les 1er et 2 juillet 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01651-01	1142 - COMMUNE LOCQUIGNOL	59530 LOCQUIGNOL	Canton Avesnes-sur-Helpe - M. Sébastien SEGUIN et Mme Aude VAN CAUWENBERGE	subv AIL 2023 fête de la forêt 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 01629-01	1038 - COMMUNE COLLERET	59680 COLLERET	Canton Fourmies - Mme Carole DEVOS et M. Mickaël HIRAUX	subv AIL 2023 journée d'animation le 18 mai 2023	0,00	500,00
<b>TOTAUX</b>			Nombre de Dossiers	6	Montant	5 070,00

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local 2023 - Associations
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

**RAPPORT N°DDT/2023/145 - AIL - ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI**

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00348-01	354741 - ACP AOM ASSOCIATION CULTURELLE DU PATRIMOINE DES ANCIENS OUTILS A MAIN	59400 CAMBRAI	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2023 aide aux activités de l'association	0,00	400,00
2023 - 00350-01	607853 - CAP NORD	59400 CAMBRAI	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2023 organisation des fêtes gauloises de Cambrai les 7, 8, 9 octobre 2022	5 000,00	5 000,00
2023 - 00351-01	444377 - ASSOCIATION DU 8 ALLEE DES SOUPIRS	59400 CAMBRAI	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2023 projet de circonscription " boîtes à livres à l'école "	0,00	2 000,00
2023 - 00421-01	321108 - LES ROSEAUX CLUB DES AINES DE THUN SAINT MARTIN	59141 THUN ST MARTIN	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2023 organisation de sorties, repas et achat de jeux de société	500,00	500,00
2023 - 00611-01	647051 - EVADONS NOUS TOUS ENSEMBLE	59400 CAMBRAI	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2023 organisation d'un voyage à Mège Cap France du 19 au 26 août 2023	600,00	600,00
2023 - 00697-01	620980 - MOTOS ESCORTES NORD 59	59400 CAMBRAI	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2023 aide au développement de l'association	1 000,00	1 000,00
2023 - 00866-01	428472 - LES MARCHEURS FONTENOIS	59400 FONTAINE NOTRE DAME	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2023 organisation des " foulées de la folie " le 1er octobre 2023	750,00	750,00
2023 - 01231-01	670344 - CLUB SCRAP EN HERBE	59265 AUBENCHEUL AU BAC	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2023 organisation de CROPS les 2 avril, 24 septembre et du marché de Noël en 2022	0,00	1 000,00
2023 - 01486-01	644979 - COMITE DES FETES DE FONTAINE NOTRE DAME	59400 FONTAINE NOTRE DAME	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2023 organisation du festival de musique le samedi 13 juin 2023	2 000,00	2 000,00
2023 - 00362-01	668151 - LES GRANGES & CAETERRA	59540 BETHENCOURT	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2023 actions socio-culturelles et agro-écologiques	0,00	1 200,00
2023 - 00363-01	419697 - LA PRUNE DU P'TIT LEU	59213 ESCARMAIN	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2023 organisation d'un spectacle de danse exotique lors de la fête du Prune	800,00	800,00
2023 - 00364-01	648110 - MRC RADIO	59540 CAUDRY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2023 aide aux activités de l'association	0,00	400,00
2023 - 00365-01	502916 - CAUDRY EVENEMENT'S	59540 CAUDRY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2023 animations au marché de Noël du 16 au 23 décembre 2022	1 500,00	1 200,00
2023 - 00367-01	378242 - SAINT PYTHON MARCHE ET DECOUVERTE	59730 ST PYTHON	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2023 parcours du coeur et marche lors de la fête des culs de caudron en septembre 2023	0,00	400,00
2023 - 00368-01	601734 - ASSOCIATION MUSEE DE LA DENTELLE DE CAUDRY	59540 CAUDRY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2023 défilé spectacle Haute Couture " On Aura Tout Vu à Caudry "le 8 octobre 2022	0,00	4 000,00
2023 - 00524-01	604500 - HAMONIE MUNICIPALE D'IWUY	59141 IWUY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2023 achat de blouson de défilé	0,00	2 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00601-01	669279 - TENNIS CLUB D'IWUY 59141	59141 IWUY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2023 achat de matériel pour la compétition de mars 2023	0,00	1 400,00
2023 - 00604-01	133069 - UNION SPORTIVE DE QUIEVY	59214 QUIEVY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2023 achat de matériel et de filets de buts	500,00	500,00
2023 - 00891-01	669550 - COMITE DES FETES DU QUARTIER DU ROSAIRE	59540 CAUDRY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2023 fête du quartier du Rosaire du 7 au 10 avril 2023	0,00	800,00
2023 - 01389-01	670561 - EMMANUEL ESPOIR MOBILISATION POUR LE HANDICAP	59141 IWUY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2023 achat de vestes	0,00	1 500,00
2023 - 01809-01	619811 - ECOLE DE PETANQUE CAUDRESIENNE DU CAMBRESIS	59540 CAUDRY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2023 achat de matériel pour la journée découverte de la pétanque en juillet 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01810-01	496257 - LE PIED A L'ETRIER	59730 VERTAIN	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2023 organisation de 5 manifestations d'avril à juillet 2023	300,00	500,00
2023 - 01811-01	611618 - LES P'TITS LUTINS BETHENCOURTOIS	59540 BETHENCOURT	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2023 séjour à la neige pour les CM1 et CM2 en février 2024	0,00	700,00
2023 - 01812-01	662007 - MORS MOTO CLUB	59540 CAUDRY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2023 American Day le 4 juin 2023	300,00	2 000,00
2023 - 01881-01	671041 - APE DES ENFANTS DE MONNET	59540 CAUDRY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2023 aide au fonctionnement de l'association	0,00	800,00
2023 - 01882-01	486283 - OCCE 0711 ECOLE PRIMAIRE SUZANNE LANOY	59730 SOLESMES	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2023 séjour culturel en Val de Loire du 10 au 12 mai 2023	400,00	500,00
2023 - 01883-01	669656 - LES VIPERES DE VIESLY	59271 VIESLY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2023 festival des majorettes, concours et défilé le 13 mai 2023	0,00	800,00
2023 - 01884-01	671039 - AMICALE SAPEURS POMPIERS SAULZOIR ANCIENS SAPEURS POMPIERS HASPRES	59227 SAULZOIR	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2023 aide aux activités de l'association	0,00	1 000,00
2023 - 00355-01	668129 - LIGN' DANCE	59191 LIGNY EN CAMBRESIS	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 organisation d'un loto le 6 mai 2023 à Ligny-en-Cambrésis	0,00	1 000,00
2023 - 00356-01	668170 - COMITE DES FETES DE LE POMMEREUIL	59360 POMMEREUIL	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 achat d'un chapiteau pour l'organisation de manifestations	0,00	1 000,00
2023 - 00357-01	668046 - UNION SPORTIVE BERTRY CLARY	59980 BERTRY	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 achat de but pour le terrain de Bertry	0,00	1 000,00
2023 - 00358-01	85665 - ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE MOZART	59225 CLARY	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général	0,00	2 000,00
2023 - 00359-01	668639 - LES AILES D'UN REVE	59400 NIERGNIES	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 journée de Rêve pour enfants et adolescents malades 11 juin 2023 aérodrome Niergnies	0,00	2 000,00
2023 - 00360-01	660686 - LES AMIS DE L'ECOLE	59281 RUMILLY EN CAMBRESIS	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 achat de matériel pour la psychologue scolaire	0,00	2 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00369-01	620109 - CLUB DU 3E AGE DE GONNELIEU	59231 GONNELIEU	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 organisation de sorties	250,00	250,00
2023 - 00370-01	612484 - CLUB DU TEMPS LIBRE DE GOUZEACOURT	59231 GOUZEACOURT	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 organisation de sorties	250,00	250,00
2023 - 00400-01	629029 - ASS DEP COMBATTANT PRISONNIER DE GUERRE CATM TOE VEUVES DU NORD	59159 MARCOING	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 déplacement à Notre Dame de Lorette avec les enfants des écoles de Marcoing	300,00	300,00
2023 - 00407-01	609959 - ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE DE MARCOING	59159 MARCOING	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 repeuplement du faisan et de la perdrix	600,00	500,00
2023 - 00424-01	659734 - ASSOC PARENTS ELEVES ENSEIGNEMENT LIBRE ECOLE SACRE COEUR GOUZEACOURT	59231 GOUZEACOURT	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 projet découverte des arts du cirque	1 500,00	1 500,00
2023 - 00498-01	669020 - RESTAURATION INTERIEURE MISE EN VALEUR EGLISE SAINT MEDARD BUSIGNY	59137 BUSIGNY	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 remise à neuf de la porte d'entrée de l'église	0,00	1 500,00
2023 - 00530-01	619609 - ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE CREVECOEUR	59258 CREVECOEUR SUR L ESCAUT	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 organisation de sorties pédagogiques les 13 et 30 juin 2023	500,00	500,00
2023 - 00594-01	602010 - COMITE DES FETES DE HAUCOURT EN CAMBRESIS	59191 HAUCOURT EN CAMBRESIS	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 achat de matériel	500,00	500,00
2023 - 00606-01	473441 - SOCIETE DE CHASSE D'HAUCOURT EN CAMBRESIS	59191 HAUCOURT EN CAMBRESIS	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 achat de lots pour le Ball-Trap des 26 et 27 août 2023	600,00	500,00
2023 - 00867-01	621294 - PETANQUE LOISIRS VILLERSOIS	59142 VILLERS OUTREAUX	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 achat de polos et de vestes pour 40 joueurs	300,00	300,00
2023 - 00887-01	303743 - LES FOULEES D'ORS	59360 ORS	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 organisation des 20 ans des Foulées d'Ors le 19 février 2023	0,00	500,00
2023 - 01393-01	670565 - CLUB DETENTE ET LOISIRS	59225 CLARY	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 organisation d'ateliers informatiques et internet	0,00	300,00
2023 - 01814-01	657241 - ORGANIS GESTION ENSEIG CATHO ST JOSEPH	59142 VILLERS OUTREAUX	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 projet art du cirque du 2 au 16 mai 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01819-01	484947 - ASS SOUTIEN COMITE D'EXPANSION	59157 FONTAINE AU PIRE	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 voyage à Bernex du 11 au 19 février 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01822-01	658985 - LE REFUGE DE L'ABEILLE	59159 MARCOING	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 aménagement d'un local pour accueillir le public	1 500,00	1 500,00
2023 - 01823-01	356612 - ASSOCIATION DES FOULEES D'AWOINGT	59400 AWOINGT	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 les foulées d'Awoingt le 14 juillet 2023	300,00	300,00
2023 - 01894-01	671002 - UKU CLARY'S BAND	59127 WALINCOURT SELVIGNY	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 achat de matériel de sonorisation	0,00	300,00
2023 - 01895-01	671003 - ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE MARCOING	59159 MARCOING	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 financement d'une sortie pédagogique le 4 avril 2023	0,00	1 500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01899-01	623118 - CLUB D'EVEIL DU 3 EME AGE	59266 BANTEUX	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 découverte de la batellerie sur la Scarpe et du beffroi de Douai en juillet 2023	500,00	1 500,00
2023 - 01901-01	671027 - UNION COMMERCIALE ET ARTISANALE DE CLARY	59225 CLARY	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 achat de matériel pour le marché et les animations	0,00	1 500,00
2023 - 01902-01	456272 - MULTI FORM	59360 LE CATEAU CAMBRESIS	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 achat de matériel multimédia	1 500,00	1 500,00
2023 - 01903-01	501422 - LE CATEAU PETANQUE	59360 LE CATEAU CAMBRESIS	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv Ail 2023 achat de coupe vent	0,00	600,00
2023 - 01904-01	671035 - ASSOCIATION DU MARCHÉ AUX BESTIAUX DU CATEAU	59400 CAUROIR	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL concours des animaux de boucherie le 8 octobre 2022 au Cateau	0,00	2 000,00
2023 - 01905-01	501935 - ACPG ET CATM ET TOE ET VEUVES LE CATEAU CAMBRESIS	59360 BAZUEL	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 achat d'une vitrine	0,00	800,00
2023 - 01908-01	663923 - L'ENTENTE MARCONIENNE	59159 MARCOING	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL création d'une fête du territoire et baptême de Perline le 6 mai 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01917-01	671189 - LOCALE ADMR DES SEPT	59231 GONNELIEU	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 achat de blouses et de matériel médical	0,00	1 000,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	60	Montant	66 650,00

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local 2023 - Communes et Etablissements Publics
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00352-01	1213 - COMMUNE CUVILLERS	59268 CUVILLERS	Canton Cambrai - Mme Sylvie LABADENS et M. Nicolas SIEGLER	subv AIL 2023 achat d'un défibrillateur	0,00	1 980,00
2023 - 00366-01	12093 - COLLEGE JEAN MONNET	59540 CAUDRY	Canton Caudry - Mme Anne-Sophie BOISSEAUX et M. Frédéric BRICOUT	subv AIL 2023 séjour à Valloire pour les élèves de la section sportive du 2 au 8 avril 2023	0,00	3 000,00
2023 - 00354-01	4334 - COLLEGE PHARAMOND SAVARY	59231 GOUZEAUCOURT	Canton Le Cateau-Cambrésis - M. Yannick CAREMELLE et Mme Sylvie CLERC	subv AIL 2023 achat de matériel de secourisme pour les formations	0,00	1 400,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	3	Montant	6 380,00

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N°DTT/2023/145 - AIL - ARRONDISSEMENT DE DOUAI

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00023-01	643668 - BIBLIOTHEQUE D ERCHIN	36 RUE DE LA MAIRIE MAIRIE D ERCHIN	59169 ERCHIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 conte musical et abonnements revues pour enfants	500,00	500,00
2023 - 00027-01	31929 - FOYER DE JEUNES ET D EDUCATION POPULAIRE	21 RUE DE MONCHECOURT	59234 VILLERS AU TERTRE	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 transformation du local pour l'accueil des géants	0,00	1 000,00
2023 - 00228-01	619281 - LES AMIS DU CENTRE DE MEMOIRE DE LA VERRERIE D EN HAUT	90 RUE GABRIEL PERI	59165 AUBERCHICOURT	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 organisation de l'exposition "45 ans d'Histoire, 20 ans de labeur" le 17 juin 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 00232-01	397443 - LES COPAINS D HAMEL	MAIRIE D HAMEL 48 RUE ANDRE HALLE	59151 HAMEL	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 achat d'équipements	400,00	400,00
2023 - 00340-01	688694 - ASSOCIATION DE PARENTS D ELEVES DE BUGNICOURT	53 ROUTE NATIONALE	59151 BUGNICOURT	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 aide au financement des projets pour l'école	0,00	500,00
2023 - 00423-01	402202 - COMITE DES FETES DE LA COMMUNE D ERCHIN	MAIRIE 36 RUE DE LA MAIRIE	59169 ERCHIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 organisation de la fête de la gaufre	1 000,00	1 000,00
2023 - 00569-01	669157 - FED NATIONALE ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE MAROC TUNISIE COMITE FRESSA	2 RUE DU GENERAL DE GAULLE MAIRIE DE FRESSAIN	59234 FRESSAIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 achat d'un drapeau	0,00	1 000,00
2023 - 00638-01	658961 - ASSOCIATION DE CHASSE D AUBERCHICOURT	BOULEVARD COQUELET FOYER COMMUNAL	59165 AUBERCHICOURT	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de l'association	500,00	500,00
2023 - 00641-01	168560 - COMITE D ORGANISATION DE LA FETE DU BOEUF	MAIRIE RUE DE LA ROSE	59151 BUGNICOURT	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 organisation de la fête du Boeuf le 27 août 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 00655-01	610840 - AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE MONCHECOURT	61 RUE WALDECK ROUSSEAU	59234 MONCHECOURT	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 achat de t-shirts pour les donateurs et bourse aux jouets	0,00	500,00
2023 - 00661-01	653132 - COMITE DES FETES DE LOFFRE	1221 RUE DES MOINES MAIRIE	59182 LOFFRE	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 fête de la "Tjote Tomate" 2023 du 26 au 27 août 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 00662-01	659916 - LE CAMBRESIS EN FETES	34 CITE DU CAMBRESIS CHEZ CODRON VINCENT	59151 ARLEUX	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 organisation de la brocante, la fête des voisins et repas champêtre	300,00	300,00
2023 - 00694-01	492360 - LA RANDONNEE GUESNINOISE	44 RUE DES BLEUETS	59287 LEWARDE	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 acquisition de matériel	0,00	500,00
2023 - 00695-01	415972 - ASSOCIATION DES JARDINIERS	44 RUE DES BLEUETS	59287 LEWARDE	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 achat d'une serre	0,00	300,00
2023 - 00731-01	619490 - LA CONFRERIE DU CLOS SAINT REMI	106 RUE JEAN JAURES MAIRIE DE LEWARDE	59287 LEWARDE	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 remplacement de 500 pieds de vigne	0,00	800,00
2023 - 00897-01	628890 - LES MARCHEUX DE LA SENSEE	26 RUE LOUIS CHANTREAU MAIRIE DE FECHAIN	59247 FECHAIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 achat de coupe vents pour les nouveaux adhérents	0,00	300,00
2023 - 01068-01	491684 - ATELIER PEINTURE DE CANTIN	MAIRIE 46 RUE DE CAMBRAI	59169 CANTIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 fournitures de peinture pour l'atelier	250,00	250,00
2023 - 01075-01	603720 - ASSO COMBATTANTS PRISONNIERS GUERRE ALGERIE TUNISIE MAROC VEUVES DECHY	MAIRIE PLACE JEAN JAURES	59187 DECHY	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 sortie à Arques le 03 juin 2023	0,00	500,00
2023 - 01118-01	168483 - JUDO CLUB ARLEUX	MAIRIE RUE DU CENTRE	59151 ARLEUX	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 achat de tapis enroulable	600,00	600,00
2023 - 01124-01	165004 - LA VILLANELLE CHORALE A VOIX MIXTES	MAIRIE RUE LOUIS CHANTEAU	59247 FECHAIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 achat de partitions	300,00	300,00
2023 - 01129-01	612641 - AU FIL DE NOS IDEES	MAIRIE RUE DE LA ROSE	59151 BUGNICOURT	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 achat de matériel et marché de Noël 2023	300,00	300,00
2023 - 01147-01	503374 - LES TIOTS DE GUESNAIN	RUE FRANCOIS BACQUET MAIRIE	59287 GUESNAIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 festivités du nain Gaillou le 7 mai 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 01149-01	505771 - ACCESSIBILITE CULTURE LOISIRS ADULTES HANDICAPES MOTEUR EVOLUTIF	22 RUE DU GENERAL DE GAULLE	59151 ESTREES	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 organisation d'activités culturelles pour des personnes à mobilité réduite	600,00	800,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01152-01	496398 - SOCIETE COLOMBOPHILE LES MINEURS DE GUESNAIN	RUE DE BEAUMONT	59287 GUESNAIN	Canton Ariche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 organisation d'un concours en mars 2023	500,00	600,00
2023 - 01160-01	601901 - 2 CV CLUB DE LA SENSEE	26 RUE LOUIS CHANTREAU MAIRIE DE FECHAIN	59247 FECHAIN	Canton Ariche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 exposition annuelle du 23 au 25 juin 2023	600,00	600,00
2023 - 01348-01	600335 - UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE FECHAIN	10 RUE LOUIS CHANTREAU MAIRIE DE FECHAIN	59247 FECHAIN	Canton Ariche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 organisation d'un spectacle "De Gaulle est de retour"	0,00	350,00
2023 - 01431-01	455833 - OLYMPIQUE SENSEEN	PLACE DU GENERAL DE GAULLE - MAIRIE	59151 ARLEUX	Canton Ariche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 stage de perfectionnement des gardiens du 24 au 29 avril 2023	0,00	800,00
2023 - 01469-01	614355 - ASSOCIATION AGREEE ARLEUX POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQU	PLACE DU GENERAL DE GAULLE MAIRIE D ARLEUX	59151 ARLEUX	Canton Ariche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 organisation d'ateliers de pêche le 07 mai 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01481-01	126665 - LES MEDIEVALES	CHATEAU MONTMORENCY	59182 MONTIGNY EN OSTREVENT	Canton Ariche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 organisation d'un week-end médiéval les 29 et 30 avril 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 00537-01	482514 - UNION SPORTIVE DE PONT FLERS	RUE D AUBY STADE BOULAN	59128 FLERS EN ESCREBIEUX	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 soutien au droit à la pratique pour tous	0,00	500,00
2023 - 00969-01	305296 - ATHLETIC CLUB DOUAI HAND BALL	18 FG DE BETHUNE AV DES ACACIAS	59500 DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 sortie au parc d'attractions du 24 juin 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01206-01	637514 - LES GEANTS ESQUERCHINOIS	335 RUE DE QUIERY	59553 ESQUERCHIN	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 journée américaine du 7 mai 2023	300,00	500,00
2023 - 01208-01	504509 - COMITE DE SOUTIEN DE L AS CUINCY FOOTBALL	15 RUE FRANCOIS ANICOT MAIRIE DE CUINCY	59553 CUINCY	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 déplacement de l'équipe jeune à Twyford du 7 au 9 juillet 2023	0,00	500,00
2023 - 01213-01	379205 - STE CERCLE HISTORIQUE ESQUERCHINOIS RECHERCHES ECRITS MANIFESTATIONS	81 RUE DU CALVAIRE CAFE AU GRENADIER	59553 ESQUERCHIN	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 pièce de théâtre cabaret du 17 au 19 novembre 2023	0,00	500,00
2023 - 01215-01	305221 - LOISIRS ET SOLIDARITE DES RETRAITES	58 RUE DES VIERGES	59500 DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 visites de musées	0,00	250,00
2023 - 01217-01	635968 - ASSOCIATION DES SOUS OFFICERS DE RESERVE	41 RUE DE L ABREUVOIR	59169 FERIN	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 dépôt de gerbe au Monument aux Morts	300,00	300,00
2023 - 01229-01	670332 - UNADIF FNDIR NORD PAS DE CALAIS	150 RUE D ARLEUX	59500 DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 concerts et conférences 2023	0,00	4 000,00
2023 - 01333-01	670506 - REPAIR CAFE CUINCY	15 RUE FRANCOIS ANICOT MAIRIE	59553 CUINCY	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 journée inter Repair Cafés du 25 juin 2023	0,00	250,00
2023 - 01467-01	624100 - CLUB DES CHEMINOTS RETRAITES DU DOUAISIS	PLACE DE LA GARE BIBLIOTHEQUE CE GARE SNCF	59500 DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 visite d'une fromagerie le 29 juin 2023	0,00	300,00
2023 - 01473-01	614355 - ASSOCIATION AGREEE ARLEUX POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQU	PLACE DU GENERAL DE GAULLE MAIRIE D ARLEUX	59151 ARLEUX	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 parcours du coeur à Lambres lez Douai du 30 mai au 1er juin 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01476-01	670636 - AVENIR MUSICAL COURCHELETTAIS	RUE STASSIN	59552 COURCHELETTES	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 soutien au fonctionnement de l'association	0,00	300,00
2023 - 01479-01	623220 - LES BASKETS LAUWINOISES	24 RUE LOUIS ET JULIE SYLVAIN	59553 LAUWIN PLANQUE	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 sorties familiales 2023	400,00	500,00
2023 - 01485-01	627298 - UNION DES ANCIENS COMBATTANTS ET DES COMPAGNONS DE LA MEMOIRE DE CUINC	65 RUE CAMILLO TORRES	59553 CUINCY	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 participation aux activités patriotiques 2023	0,00	400,00
2023 - 01488-01	604530 - COMITE DE JUMELAGE LES CH TITES CIGOGNES DE COURCHELETTES	MAIRIE DE COURCHELETTES 1 RUE EMILE MACRA	59552 COURCHELETTES	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 10ème anniversaire de l'association	500,00	500,00
2023 - 01489-01	614805 - BRISONS LE SILENCE	84 RUE MONSARRAT	59500 DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 achat de matériel informatique	600,00	600,00
2023 - 01492-01	485672 - LES POT AGES	14 RUE JEAN JAURES MAIRIE DE LAUWIN PLANQUE	59553 LAUWIN PLANQUE	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 entretien annuel du matériel collectif	0,00	400,00
2023 - 01514-01	352328 - SWING	7 RUE LOUIS ARAGON RESIDENCE LA FONTAINE BLEUE	59553 LAUWIN PLANQUE	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 achat et confection de costumes	250,00	500,00
2023 - 01516-01	663938 - DOUAI BOXING CLUB	4 SQUARE D ALBI	59182 MONTIGNY EN OSTREVENT	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 gala international de boxe du 29 avril 2023	12 000,00	12 000,00
2023 - 01519-01	657920 - CHOEUR DES MINEURS POLONAIS DE DOUAI	11 RUE CAMILLE GUERIN CENTRE MEDICO SOCIAL ELIANE ANDRIS	59500 DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 concours national d'ensembles musicaux du 8 avril 2023	1 500,00	500,00



N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01522-01	484940 - LES MONSTRES PLANQUES	6 RUE VASCO DE GAMA	59553 LAUWIN PLANQUE	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 organisation d'ateliers du 4 novembre 2023	250,00	500,00
2023 - 01524-01	670699 - ESQUERCHIN RANDO	27 RUE DU SALUT MAIRIE	59553 ESQUERCHIN	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 11ème randonnée en Pays d'Escrebieux du 25 juin 2023	0,00	250,00
2023 - 01527-01	670704 - LA CLEF DES CHANTS	86 RUE DU MAL DE LATTRE DE TASSIGNY	59128 FLERS EN ESCREBIEUX	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 festival de musique du 20 mai 2023	0,00	600,00
2023 - 01528-01	432965 - AMICALE HARMONIE ET ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE LAMBRES LEZ DOUAI	MAIRIE	59552 LAMBRES LEZ DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 organisation des concerts 2023	1 500,00	1 500,00
2023 - 01531-01	434119 - UN SOURIRE D UN ENFANT	24 RUE CLAISSE	59552 COURCHELETES	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 soutien au fonctionnement général de l'association	400,00	600,00
2023 - 01539-01	625882 - LES AMIS D ANDY	147 RUE ALBERT LANVIN	59234 FRESSAIN	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 ateliers musicaux adaptés	500,00	500,00
2023 - 01542-01	506391 - LES PETITS CARTABLES	14 RUE JEAN JAURES MAIRIE DE LAUWIN PLANQUE	59553 LAUWIN PLANQUE	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 village en fête et marché de Noël 2023	2 000,00	2 000,00
2023 - 01551-01	174355 - GYM ESQUERCHIN	MAIRIE 27 RUE DU SALUT	59553 ESQUERCHIN	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 achat de matériel pour les cours de gymnastique	0,00	300,00
2023 - 01554-01	132289 - ASSO SPORTIVE DU COLLEGE GAYANT	255 RUE MARGUERITE DE FLANDRES	59500 DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 réaménagement de la classe relais	0,00	300,00
2023 - 01634-01	670736 - ENTENTE SPORTIVE LAMBRESIENNE	1 RUE JULES FERRY MAIRIE	59552 LAMBRES LEZ DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 échange football U13 avec la Martinique et voyage à Sainte Luce du 20 au 27 juin 2023	0,00	4 000,00
2023 - 01641-01	495570 - TRAIL DE LA PETITE SENSEE	1 RUE JULES FERRY	59552 LAMBRES LEZ DOUAI	Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET	subv AIL 2023 course nature du 24 juin 2023	500,00	500,00
2023 - 00030-01	668220 - ASS VELO CLUB FAUMONTOIS	59 RUE PIERRE BROSOLETTTE	59148 FLINES LEZ RACHES	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2023 40ème anniversaire du club le 18 mars 2023	0,00	2 000,00
2023 - 00031-01	502823 - VTT CYCLO LES RENARDS DES SABLES DE FLINES LES RACHES	102 RUE MOISE LAMBERT	59148 FLINES LEZ RACHES	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2023 participation aux frais de licences	500,00	1 000,00
2023 - 00383-01	628736 - ALEA ASSOCIATION LEA ET AMIS	41 RUE LOUIS DELCROIX	59310 NOMAIN	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2023 achat de matériel adapté pour personne handicapée	0,00	300,00
2023 - 00598-01	669270 - RANDO FLINES	78 BIS RUE DU MOULIN	59148 FLINES LEZ RACHES	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2023 organisation de sorties et d'un week-end en Sologne	0,00	1 000,00
2023 - 00732-01	496445 - AMICALE LAIQUE DE FAUMONT	ROUTE NATIONALE MAIRIE DE FAUMONT	59310 FAUMONT	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2023 création d'un espace ludothèque à la médiathèque de Faumont	0,00	1 000,00
2023 - 00740-01	475422 - OLYMPIQUE FLINOIS	HOTEL DE VILLE PLACE HENRI MARTEL	59148 FLINES LEZ RACHES	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2023 fonctionnement général de l'association	0,00	1 000,00
2023 - 00913-01	645221 - DE LA GLAISE A LA FORME	660 MAIRIE DE FAUMONT ROUTE NATIONALE	59310 FAUMONT	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2023 achat de résistances pour le four et de matières premières	500,00	800,00
2023 - 01084-01	506511 - HARMONIE MUNICIPALE LES AMIS REUNIS	192 RUE DES ECOLES SALLE DE MUSIQUE	59194 RACHES	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2023 acquisition d'un jeu de cloches tubulaires	0,00	1 500,00
2023 - 01096-01	399043 - ASSOCIATION SPORTIVE FAUMONTOISE DE TENNIS DE TABLE	857 RUE BOUJON	59310 FAUMONT	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2023 45ème anniversaire de l'association	0,00	2 000,00
2023 - 01134-01	601435 - ASSOCIATION SPORTIVE DE BEUVRY LA FORET	RUE DE L ANCIENNE POSTE STADE ALBERT RICQUIER	59310 BEUVRY LA FORET	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2023 achat de matériel	0,00	2 000,00
2023 - 01240-01	652753 - LE CYCLO LANDASIEN	75 RUE DU GENERAL DE GAULLE MAIRIE	59310 LANDAS	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2023 Ch ti Bike Tour landasien le 27 août 2023	1 000,00	800,00
2023 - 01482-01	347906 - ENTENTE SPORTIVE ET GYMNIQUE FAUMONTOISE	MAIRIE DE FAUMONT 660 ROUTE NATIONALE	59310 FAUMONT	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2023 course des Hameaux le 26 mars 2023	500,00	1 000,00
2023 - 01487-01	638108 - ESPACE HAND PEVELE	1307 ROUTE NATIONALE MAIRIE DE COUTICHES	59310 COUTICHES	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2023 aide pour la formation d'arbitres "Ecole d'Arbitrage"	0,00	1 500,00
2023 - 01505-01	645662 - BASKET CLUB ORCHESIEN	AVENUE DU MARECHAL LECLERC SALLE LEO LAGRANGE	59310 ORCHIES	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2023 organisation des championnats 2023	0,00	1 656,00
2023 - 01508-01	614513 - VITAFORM	619 RUE D ORCHIES	59310 LANDAS	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2023 achat de matériel	0,00	1 500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00034-01	668228 - UNION SPORTIVE ARTISTIQUE CHEMINOTS SECTION FOOTBALL	RUE ACHILLE ANDRIS STADE MUNICIPAL GEORGES FACON	59490 SOMAIN	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 tournoi international Maroc Berkane du 25 avril au 1er mai 2023	0,00	1 000,00
2023 - 00035-01	334253 - OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE MARCHIENNES	RUE PASTEUR SALLE MICHEL BERNARD	59870 MARCHIENNES	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 7ème édition du Run and Bike de la sorcière le 11 juin 2023	0,00	800,00
2023 - 00036-01	309452 - CLUB DE LOISIRS D ART ET CULTURE DE LALLAING	PLACE JEAN JAURES HOTEL DE VILLE	59167 LALLAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 mise en scène d'une pièce de théâtre	0,00	1 000,00
2023 - 00038-01	613096 - HARMONIE MUNICIPALE DES MINEURS DE LALLAING	47 RUE PARMENTIER	59167 LALLAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 achat de matériel et partitions	0,00	1 000,00
2023 - 00039-01	667517 - LES BALADINS CHORALE MUNICIPALE DE LALLAING	467 RUE DE MONTIGNY	59167 LALLAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 soutien aux activités de l'association	0,00	300,00
2023 - 00317-01	502951 - GOLEO	285 CHEMIN DU HALAGE	59870 WANDIGNIES HAMAGE	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 championnat du monde BMX à Glasgow en août 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 00321-01	622291 - PETANQUE MARCHIENNOISE	RUE DE L ABBAYE MAIRIE	59870 MARCHIENNES	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 championnat de France de pétanque été 2023	800,00	1 000,00
2023 - 00344-01	382404 - FEDERATION NAT ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE MAROC TUNISIE SECT WAZIERS	MAIRIE PL ANDRE BORDEU	59119 WAZIERS	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 achat de tenues pour les porte drapeaux	600,00	600,00
2023 - 00345-01	321089 - LES AMIS DE MARCHIENNES	MUSEE DE LA VILLE DE MARCHIENNES PLACE GAMBETTA	59870 MARCHIENNES	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 achat de pièces historiques pour le musée	0,00	1 000,00
2023 - 00371-01	166426 - LA REVANCHE	RUE GAMBETTA CAFE CERISIER	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 organisation de concours en juin 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 00422-01	668840 - THE RED JACKS	97 ROUTE D ERRE	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 achat de matériel	0,00	500,00
2023 - 00434-01	642478 - ENSEMBLE VOCAL CHANTS TIERS PERMANENTS	28 RUE HENRI GHESQUIERE HERMANT ELISABETH	59179 FENAIN	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 achat de matériel pour les concerts	1 000,00	1 000,00
2023 - 00445-01	619123 - MAM MA TERRE NAIT	1231 RUE GRANDE	59870 WARLAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 acquisition de matériel de puériculture et de motricité	1 000,00	500,00
2023 - 00457-01	478983 - LES CIGALES CHORALE MUNICIPALE D HORNAING	12 RUE JEAN JAURES MAIRIE	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 organisation d'un spectacle chorale le 20 mai 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 00494-01	602351 - COMITE DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS DE SIN LE NOBLE	RUE DE ROUCOURT	59450 SIN LE NOBLE	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 fête de la solidarité du 10 juin 2023	1 500,00	2 000,00
2023 - 00595-01	669274 - ABYLEN	97 ROUTE D ERRE	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 acquisition de matériel	0,00	1 000,00
2023 - 00685-01	660487 - L ECOLE DES PETITS PETONS	70 TER RUE DE LA REPUBLIQUE CHEZ MME MIDOLO MARGOT	59552 LAMBRES LEZ DOUAI	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 acquisition de matériel de motricité et d'éveil	1 000,00	1 000,00
2023 - 00886-01	658123 - WAZIERS COUNTRY BOOTS	203 RUE DE LA PLAINE	59119 WAZIERS	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 acquisition de tenues pour les adhérents	500,00	250,00
2023 - 00902-01	322755 - SOCIETE COLOMBOPHILE LES MINEURS DE SOMAIN DE SESSEVALLE ET ENVIRONS	EMILE POTIER R DE CHATEAUREDON	59490 SOMAIN	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 achat de matériel pour les concours	500,00	500,00
2023 - 00911-01	658115 - ASS HENRI MARTEL DOCUMENTATION ET RECHERCHES HISTOIRE SOCIALE BASSIN	164 RUE VOLTAIRE	59450 SIN LE NOBLE	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 achat d'une table de présentation et d'exposition	1 000,00	1 000,00
2023 - 00922-01	641415 - BLUE MEANIE	32 RUE WILSON	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 achat d'une table de mixage numérique d'enregistrement	1 000,00	500,00
2023 - 00979-01	629432 - FENAIN CYCLO CLUB	PLACE DE NOS FUSILLES MAIRIE DE FENAIN	59179 FENAIN	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 achat de matériel sono et d'un vidéoprojecteur	700,00	800,00
2023 - 00990-01	612327 - ASSOCIATION GESTION NOUVELLE	91 RUE JULES GUESDE MAIRIE DE ERRE	59171 ERRE	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 chasse aux oeufs du 10 avril 2023	1 300,00	300,00
2023 - 00991-01	474372 - UNION SPORTIVE ERRE HORNAING	Mairie de Erre 91 rue Jules Guesde	59171 ERRE	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 Foulayronnes du 30 mai 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 00992-01	498419 - GYM HORNAING	12 RUE JEAN JAURES	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 achat de tapis de pilates	900,00	400,00
2023 - 00995-01	496858 - BASKET CLUB HORNAING	12 RUE JEAN JAURES	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 acquisition de nouveaux paniers et maillots	500,00	1 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01037-01	659922 - CREA MILLE	65 RUE MARCEL CACHIN	59179 FENAIN	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 achat de matériel signalétique	900,00	600,00
2023 - 01052-01	652923 - LE DEU DEUCH CLUB ET ANCIENNES DE COLLECTION	PLACE MAURICE ALLARD MAISON COLETTE MAISON DES ASSOCIATIONS	59450 SIN LE NOBLE	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 présentation du géant à la Nationale des 2CV du 8 au 13 mai 2023	1 000,00	500,00
2023 - 01216-01	602549 - RANDONNEURS CLUB SINOIS	RUE DE ROUCOURT ANCIENNE ECOLE DE LA SUCRERIE	59450 SIN LE NOBLE	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 achat de gilets, pantalons et casquettes avec le logo du club	700,00	500,00
2023 - 01228-01	637265 - L ARABESQUE	11 RUE DELROT	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 réalisation de décors	0,00	500,00
2023 - 01230-01	619415 - OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS D HORNAING	12 RUE JEAN JAURES MAIRIE D HORNAING	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 les foulées hornaingeoises du 23 avril 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 01232-01	469891 - ASSOCIATION CYCLOTOURISTE DES CHEMINOTS DE SOMAIN	2 PLACE VICTOR HUGO	59490 SOMAIN	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 randonnée cyclotouriste et VTT le 26 mars 2023	0,00	500,00
2023 - 01237-01	456151 - CANARI CLUB SOMAINOIS	HOTEL DE VILLE	59490 SOMAIN	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 concours de l'Ostrevent de canaris malinois du 15 au 19 décembre 2023	0,00	350,00
2023 - 01238-01	670319 - LEUCEMIE ESPOIR 59	420 RUE DE LA NAVIE	59870 WANDIGNIES HAMAGE	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 campagne d'information à l'Enduropale du Touquet du 3 au 5 février 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01244-01	444374 - LES PETITS PAS	12 RUE JEAN JAURES MAIRIE	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 organisation de la 8ème marche des Gueules Noires le 26 février 2023	900,00	1 000,00
2023 - 01252-01	614399 - LES FOUS DU VOLANT	429 RUE EDMOND SIMON	59870 VRED	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 championnats de France des jeunes à Mulhouse en mai 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 01253-01	503026 - ETOILE CYCLISTE SINOISE	6 B RUE CELESTIN LEDUC	59187 DECHY	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 79ème prix cycliste le 29 mai 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01268-01	502835 - ASSOCIATION PHILATELIQUE ET MULTI COLLECTIONS HORNAINGEOISE	12 RUE JEAN JAURES MAIRIE	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 organisation du Grand Salon les 28 et 29 octobre 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 01278-01	340163 - FENAIN ET HORNAING ECHECS	MAIRIE 12 RUE JEAN JAURES	59179 FENAIN	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 Open d'échecs du 24 au 27 février 2024	0,00	500,00
2023 - 01283-01	662385 - COMITE CITOYEN ET D ANIMATION D HORNAING	12 RUE JEAN JAURES MAIRIE	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 organisation d'un loto le 20 mai 2023	800,00	1 000,00
2023 - 01287-01	467386 - TENNIS CLUB HORNAINGEOIS	Mairie d Hornaing	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 tournoi de tennis du 08 septembre au 08 octobre 2023	900,00	1 000,00
2023 - 01290-01	502943 - ASSOCIATION GYM FITNESS SINOISE	MAIRIE PLACE JEAN JAURES	59450 SIN LE NOBLE	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de l'association	1 000,00	1 000,00
2023 - 01301-01	613950 - COMITE DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS DE HORNAING	83 RUE JEAN DUEZ	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 achat de colis pour la fête des mamies, des mères et des pères	2 000,00	1 000,00
2023 - 01308-01	653958 - FOOTBALL CLUB DES EPIS	STADE DES FRERES MARTEL RUE PAUL FOUCAUT	59450 SIN LE NOBLE	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 achat de matériel	0,00	1 000,00
2023 - 01312-01	660501 - LES ANCIENNES D ANCHIN	PLACE DU GENERAL DE GAULLE MAIRIE	59146 PECQUENCOURT	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 achat d'un moyen de lavage véhicules	1 000,00	500,00
2023 - 01315-01	644402 - 123 SOLEIL	8 RUE SAINT JEAN	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 aménagement de la cour en herbe synthétique	0,00	1 000,00
2023 - 01322-01	670484 - ASSOCIATION COMBATTANTS PRISONNIERS GUERRE OPEX SYMPATISANTS HORNAING	12 RUE JEAN JAURES MAIRIE HORNAING	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 76ème congrès des anciens combattants le 26 mars 2023	0,00	500,00
2023 - 01341-01	612131 - HORNAING FORME 2000	MAIRIE 12 RUE JEAN JAURES	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 remplacement du matériel	1 000,00	1 000,00
2023 - 01356-01	496263 - AMICALE DU PERSONNEL MUNICIPAL D HORNAING	12 RUE JEAN JAURES	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 organisation d'un voyage à Paris en décembre 2023	500,00	1 000,00
2023 - 01361-01	660406 - COMITE DES FETES D ERRE	91 RUE JULES GUESDE MAIRIE D ERRE	59171 ERRE	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 fête champêtre "Le porc est roi" le 8 juillet 2023	800,00	800,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01501-01	628938 - CELEBRITY SHOW	213 RUE DE LAMBRES	59450 SIN LE NOBLE	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 organisation d'un spectacle le 4 mars 2023	0,00	500,00
2023 - 01548-01	496270 - TENNIS DE TABLE HORNAINGEOIS	12 RUE JEAN JAURES	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 achat de matériel pour le tournoi de juin 2023	0,00	500,00
2023 - 01563-01	602332 - HARMONIE D HORNAING	12 RUE JEAN JAURES MAIRIE D HORNAING	59171 HORNAING	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 achat de partitions et organisation de concerts 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01684-01	641408 - BRIN DE COUSETTE DE RIEULAY	37 RUE JEAN BAPTISTE FIEVET	59870 RIEULAY	Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY	subv AIL 2023 achat de matériel	600,00	600,00
TOTAUX				Nombre de Dossiers		129	Montant 117 906,00

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.
Crédits votés	3 065 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00020-01	1162 - COMMUNE ECAILLON	RUE DES MARAICHONS MAIRIE	59176 ECAILLON	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 festivités en lien avec la fête de la fraise le 21 mai 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 00022-01	1160 - COMMUNE AUBERCHICOURT	MAIRIE PLACE SUZANNE LANOY	59165 AUBERCHICOURT	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 organisation de la semaine bleue en octobre 2023	0,00	600,00
2023 - 01153-01	1348 - COMMUNE GUESNAIN	RUE FRANCOIS BACQUET MAIRIE	59287 GUESNAIN	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP	subv AIL 2023 organisation du Téléthon 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 01092-01	29655 - CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE CCAS FAUMONT	RTE NATIONALE	59310 FAUMONT	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2023 colis de Noël des séniors	500,00	500,00
2023 - 01383-01	1317 - COMMUNE BOUVIGNIES	MAIRIE 295 RUE DE LA PLACE	59870 BOUVIGNIES	Canton Orchies - Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF-NIKLIKOWSKI et M. Jean-Luc DETAVERNIER	subv AIL 2023 achat d'un défibrillateur	0,00	1 300,00
TOTAUX				Nombre de Dossiers		5	Montant 4 400,00

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00533-01	603135 - ASS MEMBRES DE L ORDRE PALMES ACADEMIQUE	30 AV FELIX FAURE	75015 PARIS	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP (300 €) Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET (300 €) Canton Sin-le-Noble - Mme Josyane BRIDOUX et M. Frédéric DELANNOY (300 €)	subv AIL 2023 organisation du concours "Plaisir d'Ecrire" en juin 2023	0,00	900,00
2023 - 00571-01	610215 - FESTIVAL DE L ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	562 RUE VICTOR HUGO	59552 LAMBRES LEZ DOUAI	Canton Aniche - Mme Maryline LUCAS et M. Charles BEAUCHAMP (500 €) Canton Douai - Mme Caroline SANCHEZ et M. Christian POIRET (300 €)	subv AIL 2023 Festi Planète 2023	0,00	900,00
TOTAUX				Nombre de Dossiers		2	Montant 1 800,00

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N°DTT/2023/145 - AIL - ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00215-01	668139 - OCCE 3384 ECOLE PRIMAIRE JEAN JACQUES VANOOST	59190 PRADELLES	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 classe de mer du 30 mai au 2 juin 2023 à Merlimont	0,00	800,00
2023 - 00217-01	613176 - GEANTS DE STEENWERCK	59181 STEENWERCK	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 45ème anniversaire du géant Totor le 23 septembre 2023	0,00	1 500,00
2023 - 00322-01	496422 - GODEWAERSVELDE HISTOIRE ET PATRIMOINE	59270 GODEWAERSVELDE	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 rénovation du mémorial canadien du Mont des Cats	4 000,00	4 000,00
2023 - 00376-01	89054 - HARMONIE MUNICIPALE	59232 VIEUX BERQUIN	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 acquisition d'un instrument de musique	0,00	1 000,00
2023 - 00428-01	668864 - AMICALE DU PERSONNEL DE LA MAISON DE RETRAITE DE NIEPPE	59850 NIEPPE	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 acquisition d'un défibrillateur automatique	0,00	1 000,00
2023 - 00515-01	621630 - HARMONIE LES AMIS REUNIS DE LE DOULIEU	59940 LE DOULIEU	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 soutien au développement de l'association	0,00	1 000,00
2023 - 00521-01	411935 - OGECE PRIMAIRES ET COLLEGES BAILLEUL STEENWERCK	59270 BAILLEUL	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 cadets de la sécurité civile de mars à juin 2023	0,00	800,00
2023 - 01161-01	670278 - FOYER RURAL D EDUCATION POPULAIRE	59670 STE MARIE CAPPEL	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 représentations théâtrales d'octobre 2023 dans le canton de Bailleul	0,00	1 000,00
2023 - 01359-01	604654 - ATOUT JEUNE	59270 METEREN	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 spectacle "un village en Flandre" du 18 au 20 mai 2023	0,00	2 000,00
2023 - 01382-01	624124 - SOCIETE SAINT SEBASTIEN	59270 GODEWAERSVELDE	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 installation d'une perche à panier	0,00	1 000,00
2023 - 01388-01	620135 - LES SENS DE VIVRE	59670 OXELAERE	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 aide à l'accessibilité des ateliers d'orthothérapie	0,00	1 000,00
2023 - 01396-01	670559 - LES AMAT S EN SCENE	59270 GODEWAERSVELDE	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 10ème festival de théâtre amateur du 26 au 30 avril 2023	0,00	500,00
2023 - 01402-01	670575 - ASSOCIATION DE PARENTS D ELEVES ECOLE SAINT CHARLES	59850 NIEPPE	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 classe découverte de la côte d'Opale du 2 au 3 mai 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01404-01	661008 - TENNIS DE TABLE CAPPELOIS	59270 ST JANS CAPPEL	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 achat de tables et d'équipements	600,00	600,00
2023 - 01428-01	89975 - HARMONIE MUNICIPALE METEREN	59270 METEREN	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 achat de costumes	0,00	1 500,00
2023 - 01440-01	670567 - TAI JITSU SELF DEFENSE NIEPPE	59850 NIEPPE	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 coupe de France Tai Jitsu du 8 au 9 avril 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01441-01	670584 - LES CADETS DU HOUTLAND	59670 CASSEL	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 achat de matériel sportif	0,00	600,00
2023 - 01442-01	603873 - LA TRANSHUMANCE BERTHENOISE	59270 BERTHEN	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 transhumance du 29 mai 2023	0,00	500,00
2023 - 01454-01	644533 - OCCE 2484 ECOLE PRIMAIRE	59670 STE MARIE CAPPEL	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 classe découverte du 23 au 26 mai 2023	0,00	500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01783-01	653852 - CYCLO MONT CASSEL	59670 CASSEL	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 achat de tenues hivernales	0,00	500,00
2023 - 00920-01	664116 - CONFRERIE DU BERGUES SAINT WINOC	59380 BERGUES	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2023 20ème anniversaire de la confrérie du 31 mars au 2 avril 2023	500,00	1 000,00
2023 - 01452-01	670623 - HBM D ARMOUITS CAPPEL HARMONIE BATTERIE MUNICIPALE D ARMOUITS CAPPEL	59380 ARMOUITS CAPPEL	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2023 achat d'instruments de musique	0,00	1 900,00
2023 - 01525-01	659943 - COMITE DES FETES DE SPYCKER	59380 SPYCKER	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2023 organisation de la fête d'Halloween le 28 octobre 2023	3 000,00	3 000,00
2023 - 01534-01	653030 - OVALIE CLUB DE CAPPELLE LA GRANDE	59180 CAPPELLE LA GRANDE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2023 achat de sacs de plaquage et de ballons	0,00	500,00
2023 - 01538-01	621797 - L OISEAU CLUB CAPPELLOIS	59180 CAPPELLE LA GRANDE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2023 exposition du 25 au 26 novembre 2023	0,00	500,00
2023 - 01540-01	412714 - ASSOCIATION DES PARENTS D ELEVES DES ECOLES D ARMOUITS CAPPEL APE	59380 ARMOUITS CAPPEL	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2023 création d'un jardin potager scolaire	0,00	500,00
2023 - 01555-01	670715 - LA BOULE CAPPELLOISE DE CAPPELLE LA GRANDE	59180 CAPPELLE LA GRANDE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2023 achat de tenues	0,00	1 200,00
2023 - 01701-01	659648 - ASSOCIATION AU DELA DU CANCER	59140 DUNKERQUE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2023 achat d'une mallette olfactive	500,00	864,00
2023 - 01727-01	670886 - ASS DES ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE CATM ET TOE	59380 TETEGHEM COUDEKERQUE VILLAGE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2023 renouvellement d'un drapeau défectueux	0,00	1 686,00
2023 - 00219-01	667826 - ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POLICE MUNICIPALE DE SAINT POL SUR MER	59430 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2023 37èmes championnats de France de cross country des polices municipales le 7 octobre	0,00	1 000,00
2023 - 01079-01	485342 - EXPRESSIONS	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2023 aide à l'organisation de débats citoyens	600,00	600,00
2023 - 01086-01	629713 - CERAMIK ART	59430 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2023 achat de matériel d'entretien du four	0,00	500,00
2023 - 01087-01	136390 - LES AMIS DE LA CITADELLE	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2023 festival "La citadelle en bordées" du 30 juin 2023	2 000,00	2 000,00
2023 - 01089-01	349238 - HISTOIRE PATRIMOINE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENT CULTURE PETITE SYNTHÉ	59640 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2023 exposition à destination des groupes scolaires	750,00	750,00
2023 - 01091-01	415256 - FEDERATION NATIONALE DES CHEMINOTS ANCIENS COMBATTANTS FNCAC	75475 PARIS CEDEX 10	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2023 participation aux activités patriotiques et culturelles de Dunkerque et environs	0,00	350,00
2023 - 01094-01	605022 - CLUB DES SENIORS RENCONTRE ET AMITIES 59430 FORT MARDYCK	59430 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2023 achat de matériel	1 000,00	1 000,00
2023 - 01098-01	400224 - FLEURE ACCUEIL	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2023 aide à l'apprentissage du français aux personnes d'origine étrangère	800,00	1 000,00
2023 - 01107-01	606251 - ASSOCIATION LES BLOUSES ROSES ANIMATION LOISIRS A L HOPITAL ALH	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2023 aide à la formation des nouveaux bénévoles	1 000,00	500,00
2023 - 01115-01	663012 - LOISIRS EVASION	59430 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2023 sorties mensuelles des aînés	2 000,00	2 000,00
2023 - 01117-01	670219 - LES PETITS ECOLIERS DE VANCAU	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2023 visite de l'Assemblée Nationale le 3 juillet 2023	0,00	1 250,00
2023 - 01119-01	629716 - ASSOCIATION SKATEBOARD DE DUNKERQUE	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2023 renouvellement du parc de protections et du matériel de pratique	1 000,00	1 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01165-01	665710 - LES RENCONTRES DE LA CHICOREE	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2023 ateliers sur l'alimentation	1 000,00	1 000,00
2023 - 01245-01	670370 - ASS PARENTS ELEVES EXTERNAT SACRE COEUR	59430 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS	subv AIL 2023 végétalisation de la cour de l'école	0,00	1 500,00
2023 - 00147-01	659510 - LES LITTOERALES	59240 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2023 festival "La Mouette qui rit" du 2 au 3 juin 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 00149-01	502022 - UNION DES ARCHERS	59254 GHYVELDE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2023 acquisition d'une perche de tir	0,00	5 000,00
2023 - 00717-01	663944 - TENNIS BADMINTON BRAY DUNOIS	59123 BRAY DUNES	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2023 soutien aux activités de l'association	2 100,00	1 500,00
2023 - 01280-01	670417 - LA JEAN BART TIR DUNKERQUE	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2023 achat de matériel pour l'école de tir	0,00	1 500,00
2023 - 01294-01	621819 - DUNKERQUE TEXEL BRANCHE DU LIONS CLUB DE DUNKERQUE	59240 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2023 salon du livre du 1er au 2 avril 2023	2 700,00	3 200,00
2023 - 01299-01	670445 - SALLE D ARMES JEAN BART	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2023 compétition d'escrime du 19 mars 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01302-01	37938 - AEROCUB DE DUNKERQUE	59122 GHYVELDE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2023 portes ouvertes du 27 au 28 mai 2023	0,00	2 000,00
2023 - 01313-01	669807 - OCCE 1792 ECOLE FELIX BOSCHAT	59122 GHYVELDE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2023 voyage scolaire au Puy du Fou du 9 au 11 juin 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01317-01	37951 - UNION GENERALE SPORTIVE DE L ENSEIGNEMENT LIBRE DU NORD-UGSEL DU NORD	59000 LILLE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2023 jeux FISEC FICEP du 10 au 16 juillet 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01336-01	501886 - CHOEUR DE FLANDRE DUNKERQUE	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2023 concert du 2 avril 2023	600,00	600,00
2023 - 01468-01	670629 - ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES DE DUNKERQUE	59140 DUNKERQUE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	500,00
2023 - 01731-01	670824 - USL TIR A L ARC	59495 LEFFRINCKOUCKE	Canton Dunkerque-2 - Mme Martine ARLABOSSE et M. Paul CHRISTOPHE	subv AIL 2023 implantation d'une perche à chapeau	0,00	2 000,00
2023 - 00221-01	644330 - LA PETANQUE LOOBERGHOISE	59630 LOOBERGHE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général du club	0,00	500,00
2023 - 00341-01	613631 - OLYMPIQUE GRANDE SYNTHES HALTEROPHILIE MUSCULATION DE LOISIR	59760 GRANDE SYNTHES	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 achat de tee-shirts et de récompenses pour les championnats du 18 mars 2023	0,00	750,00
2023 - 00372-01	668799 - LES AMIS DE L ECOLE DESUDDE	59284 PITGAM	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 voyage à Paris du 6 au 7 avril 2023	0,00	1 000,00
2023 - 00378-01	619086 - GRAND FORT PHILIPPE BOXE	59153 GRAND FORT PHILIPPE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 galas de boxe d'octobre 2022 et d'avril 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 00380-01	640133 - ASSOCIATION TOURVILLE	59820 GRAVELINES	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 spectacle "Nos marins" de juin 2023	1 500,00	800,00
2023 - 00382-01	604978 - OLYMPIQUE DE GRANDE SYNTHES TIR A L ARC	59760 GRANDE SYNTHES	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 compétition régionale du 29 au 30 avril 2023	600,00	500,00
2023 - 00560-01	669154 - UNION SPORTIVE GRAVELINES BASKET FEMININ	59820 GRAVELINES	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 tournoi national U11 féminin du 9 au 11 juin 2023	0,00	1 200,00
2023 - 00680-01	505071 - HERITAGES MARITIME ET FLUVIAL DES RIVES DE L AA	59820 GRAVELINES	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 confection d'un taud pour couvrir le drakkar	2 000,00	800,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00898-01	612249 - LES ROSE MARIE	59820 GRAVELINES	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 organisation d'un repas carnavalesque pour les 20 ans de l'association	0,00	1 000,00
2023 - 00901-01	445813 - TENNIS CLUB GRAND FORT PHILIPPE	59153 GRAND FORT PHILIPPE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 achat de matériel éducatif et initiation au tennis	0,00	500,00
2023 - 00904-01	335992 - ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ADULTES AGVA	59760 GRANDE SYNTHÉ	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 achat de matériel	500,00	500,00
2023 - 00906-01	602424 - KEMPES ANIMATION	59279 LOON PLAGE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 organisation du spectacle de Noël	500,00	500,00
2023 - 00908-01	503237 - L EQUIPAGE DES GEANTS DU GROUPE PECHEURS D ISLANDE DE GRAVELINES	59820 GRAVELINES	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 achat de cirés marins	450,00	500,00
2023 - 00915-01	653063 - LA MARDYCKOISE	59279 DUNKERQUE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de l'association	750,00	750,00
2023 - 00917-01	644381 - ASS DES ACCIDENTES DE LA VIE FNATH SECTION DE GRAVELINES	59820 GRAVELINES	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 organisation de permanences et achat de matériel informatique	500,00	500,00
2023 - 00954-01	669768 - LIONS CLUB GRAVELINES ENERGIE	59820 GRAVELINES	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 réalisation sur la digue d'un village sur le développement durable	0,00	500,00
2023 - 00955-01	669775 - COMITE DES FETES DE SAINT GEORGES SUR L AA	59820 ST GEORGES SUR L AA	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 festival de théâtre du 26 mai au 4 juin 2023	0,00	1 000,00
2023 - 00956-01	146664 - SPORTING CLUB DE BOURBOURG	59630 BOURBOURG	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 tournoi international U12 U13 le 26 et 27 août 2023	0,00	1 000,00
2023 - 00968-01	634194 - ASSOCIATION LOISIRS GRAVELINOIS	59820 GRAVELINES	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 participation aux frais de transport pour les repas dansants	750,00	800,00
2023 - 01224-01	503936 - ATELIERS MUNICIPAUX ACTION ET INSERTION DE GRAND FORT PHILIPPE	59153 GRAND FORT PHILIPPE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 achat d'une crêpière	0,00	450,00
2023 - 01226-01	604974 - ASSOCIATION DES PARENTS D ELEVES DE L ECOLE PRIVEE STE GERMAINE	59630 LOOBERGHE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 aide à la rénovation de la salle de motricité	600,00	700,00
2023 - 01227-01	505150 - DYNAMIC CLUB	59630 LOOBERGHE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 changement des tapis de sol	600,00	500,00
2023 - 01233-01	670346 - CLUB DU 3EME AGE DE DRINCHAM	59630 DRINCHAM	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 visite guidée du Musée Palais Cathédrale de St Omer en juin 2023	0,00	400,00
2023 - 01234-01	446591 - TENNIS DE TABLE DE LOOBERGHE	59630 LOOBERGHE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 renouvellement des maillots	0,00	400,00
2023 - 01241-01	606195 - LES AMIS DE MAXOU	59630 BOURBOURG	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 marché de Noël de Bourbourg du 24 au 26 novembre 2023	700,00	800,00
2023 - 01247-01	619853 - CLUB COUTURE ET CREATIONS	59279 DUNKERQUE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 achat de matériel de découpe	0,00	500,00
2023 - 01260-01	414894 - LES SYNTHOIS PATOISANTS	59760 GRANDE SYNTHÉ	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 soutien au fonctionnement de l'association	0,00	350,00
2023 - 01271-01	117739 - AMICALE DES ANCIENS MARINS GRAVELINES GRAND FORT PHILIPPE	59153 GRAND FORT PHILIPPE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 soutien au fonctionnement de l'association	400,00	400,00
2023 - 01310-01	409441 - HARMONIE SAINTE CECILE DE GRAND FORT PHILIPPE	59153 GRAND FORT PHILIPPE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 achat d'instruments	0,00	500,00
2023 - 01490-01	314621 - USG CHAR A VOILE UNION SPORTIVE GRAVELINOISE CHAR A VOILE	59820 GRAVELINES	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 grand prix du 31 mars au 3 avril 2023	500,00	700,00



N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01493-01	643716 - ASS BAY CAR BLUES FESTIVAL	59760 GRANDE SYNTHÉ	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 festival international Master Class et conférences 2023	1 500,00	1 200,00
2023 - 01502-01	601542 - COMITE DES FETES DE PITGAM	59284 PITGAM	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 intronisation du nouveau Tambour Major le 8 avril 2023	0,00	2 300,00
2023 - 01517-01	604979 - AMICALE LAIQUE LES AMIS DE L ECOLE	59630 ST PIERRE BROUCK	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 achat de jeux éducatifs	0,00	700,00
2023 - 01598-01	605038 - LES TROUBADOURS DE GRAVELINGUES	59820 GRAVELINES	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 spectacle "La Flandre en fêtes et feux" en août 2023	800,00	2 000,00
2023 - 01714-01	657484 - HISTOIRE ET PATRIMOINE	59153 GRAND FORT PHILIPPE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 achat de matériel photographique	750,00	700,00
2023 - 01751-01	670840 - ASSOCIATION TEAM LOISIRS DU POLDER	59820 GRAVELINES	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 rassemblement des motards le 20 mai 2023	0,00	1 000,00
2023 - 00051-01	668531 - OCCE 3287 ECOLE PRIMAIRE ANTOINE DE SAINT EXUPERY	59660 HAVERSKERQUE	Canton Hazebrouck - M. Valentin BELLEVAL et Mme Monique EVRARD	subv AIL 2023 classe de mer du 30 mai au 2 juin 2023	0,00	1 000,00
2023 - 00223-01	667797 - PONT ROMMEL FOOTBALL HAZEBROUCKOIS	59190 HAZEBROUCK	Canton Hazebrouck - M. Valentin BELLEVAL et Mme Monique EVRARD	subv AIL 2023 achat d'une fontaine à eau	0,00	400,00
2023 - 00659-01	669373 - ASSOCIATION DES APICULTEURS DES FLANDRES	59190 HAZEBROUCK	Canton Hazebrouck - M. Valentin BELLEVAL et Mme Monique EVRARD	subv AIL 2023 achat de pièges à frelons asiatiques	0,00	1 500,00
2023 - 00861-01	629576 - TRIATHLON CLUB D HAZEBROUCK	59190 HAZEBROUCK	Canton Hazebrouck - M. Valentin BELLEVAL et Mme Monique EVRARD	subv AIL 2023 organisation de 5 épreuves sportives le 18 mai 2023	1 500,00	1 500,00
2023 - 00890-01	669609 - OGEC SAINTE MARIE DE RENESCURE	59173 RENESCURE	Canton Hazebrouck - M. Valentin BELLEVAL et Mme Monique EVRARD	subv AIL 2023 voyage scolaire au Puy du Fou	0,00	1 000,00
2023 - 00892-01	669583 - CARABINIERS SAINT GEORGES HAZEBROUCK	59190 HAZEBROUCK	Canton Hazebrouck - M. Valentin BELLEVAL et Mme Monique EVRARD	subv AIL 2023 achat de carabines à air comprimé pour les jeunes	0,00	1 600,00
2023 - 01085-01	670097 - BOUGE TOI	59190 HAZEBROUCK	Canton Hazebrouck - M. Valentin BELLEVAL et Mme Monique EVRARD	subv AIL 2023 achat de miroirs verticaux pour les danseurs	0,00	500,00
2023 - 01104-01	670190 - UNION NAL COMBATTANTS GORGUE ESTAIRES	59253 LA GORGUE	Canton Hazebrouck - M. Valentin BELLEVAL et Mme Monique EVRARD	subv AIL 2023 achat d'un drapeau tricolore	0,00	863,00
2023 - 01292-01	670430 - LA PETANQUE HAZEBROUCKOISE	59190 HAZEBROUCK	Canton Hazebrouck - M. Valentin BELLEVAL et Mme Monique EVRARD	subv AIL 2023 achat de matériel pour les manifestations sportives	0,00	852,00
2023 - 01367-01	658367 - UNION MUSICALE	59190 HAZEBROUCK	Canton Hazebrouck - M. Valentin BELLEVAL et Mme Monique EVRARD	subv AIL 2023 concours d'harmonies et de chorales du 7 au 9 avril 2023	2 000,00	2 000,00
2023 - 00026-01	657842 - TRAIT D UNION ENTRE LES PEUPLES PAR L INTERCULTURALITE LA TOLERANCE ET	59670 BAVINCHOVE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2023 4L Trophy solidarité Maroc du 16 au 26 février 2023	1 000,00	500,00
2023 - 00033-01	668506 - OMNISPORT ARNEKE	59285 ARNEKE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2023 organisation d'un trail en duo le 18 mars 2023	0,00	1 500,00
2023 - 00334-01	667428 - ASSOCIATION DES PARENTS D ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE STEENVOORDE	59114 STEENVOORDE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2023 acquisition de matériel sportif	0,00	750,00
2023 - 00493-01	457950 - WATT EN FETE	59143 WATTEN	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2023 fête médiévale le 12 et 13 août 2023 à l'abbaye de Watten	2 000,00	2 000,00
2023 - 00733-01	669479 - BERNARD CODDEVILLE LES RACINES DE LA VIE RURALE	59470 LEDRINGHEM	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2023 visites culturelles de l'écomusée	0,00	1 500,00
2023 - 00900-01	669606 - RETABLES DE FLANDRE	59140 DUNKERQUE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2023 réalisation de dépliants descriptifs à destination des visiteurs	0,00	1 500,00
2023 - 00976-01	155978 - LA PETITE REINE LEDRINGHEMOISE	59470 LEDRINGHEM	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2023 randonnée cyclotouriste du 28 mai 2023	800,00	800,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01081-01	496162 - UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE ZEGERSCAPPEL	59470 ZEGERSCAPPEL	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2023 sortie avec l'école le 16 juin 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01340-01	661773 - CYCLO TOURISME BERGUOIS	59492 HOYMILLE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2023 Rallye des châteaux du 30 avril 2023	0,00	800,00
2023 - 01495-01	392792 - CLUB DES AINES DE REXPOEDE	59122 REXPOEDE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2023 soutien au fonctionnement général de l'association	0,00	400,00
2023 - 01536-01	485574 - LES TASTE WIJN	59122 HONDSCHOOTE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2023 achat de verres	0,00	1 000,00
2023 - 01537-01	306474 - APE ECOLE ANDRE AMMEUX D ESQUELBECQ	59470 ESQUELBECQ	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2023 achat de trottinettes et de casques pour enfants	0,00	1 000,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	113	Montant	120 365,00

<b>Opérations</b>	35001OP001A - Actions d'intérêt local
<b>AP/EPCP</b>	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention	
2023 - 00216-01	482857 - COLLEGE DE NIEPPE	59850 NIEPPE	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 voyage aux Pays-Bas du 11 au 14 avril 2023	0,00	1 400,00	
2023 - 01039-01	482857 - COLLEGE DE NIEPPE	59850 NIEPPE	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA	subv AIL 2023 mobilité européenne à Séville du 9 au 14 mai 2023	0,00	1 400,00	
2023 - 01620-01	2040 - COMMUNE COUDEKERQUE BRANCHE	59411 COUDEKERQUE BRANCHE CEDEX	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2023 achat de matériel de couture pour le centre social	6 178,00	350,00	
2023 - 01624-01	2040 - COMMUNE COUDEKERQUE BRANCHE	59411 COUDEKERQUE BRANCHE CEDEX	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2023 acquisition de jeux éducatifs pour la ludothèque	6 178,00	500,00	
2023 - 01628-01	2040 - COMMUNE COUDEKERQUE BRANCHE	59411 COUDEKERQUE BRANCHE CEDEX	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2023 prix départemental de la lecture année scolaire 2022-2023	6 178,00	2 000,00	
2023 - 01635-01	2032 - COMMUNE CAPPELLE LA GRANDE	59180 CAPPELLE LA GRANDE	Canton Coudekerque-Branche - Mme Barbara BAILLEUL et M. Julien GOKEL	subv AIL 2023 "Festi" du 25 au 27 août 2023	4 500,00	4 500,00	
2023 - 00582-01	32822 - COLLEGE DU MOULIN	59791 GRANDE SYNTHÉ CEDEX	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 concours "Big Challenge" et "Kangourou" de janvier à juin 2023	1 320,00	1 312,00	
2023 - 00889-01	4915 - COLLEGE ANNE FRANK GRANDE SYNTHÉ	59760 GRANDE SYNTHÉ	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 sorties et voyages pour les élèves	1 672,00	1 664,00	
2023 - 00952-01	12428 - COLLEGE JEAN ROSTAND	59279 LOON PLAGÉ	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 financement de projets éducatifs pour l'année 2023	1 232,00	1 228,00	
2023 - 00953-01	12286 - COLLEGE JEAN MONNET	59153 GRAND FORT PHILIPPE	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 organisation de sorties scolaires et sorties piscine	652,00	712,00	
2023 - 01255-01	12295 - COLLEGE NATIONALISE PIERRE ET MARIE CURIE	59820 GRAVELINES	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 soutien aux activités culturelles et sportives	2 024,00	1 868,00	
2023 - 01264-01	12038 - COLLEGE JEAN JAURES	59630 BOURBOURG	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 actions pédagogiques et éducatives 2023	1 500,00	1 520,00	
2023 - 01708-01	12292 - COLLEGE JULES VERNE	59760 GRANDE SYNTHÉ	Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT	subv AIL 2023 organisation de l'opération "un petit déjeuner pour tous"	1 428,00	1 540,00	
2023 - 00858-01	501432 - COMMUNE NEUF BERQUIN	59940 NEUF BERQUIN	Canton Hazebrouck - M. Valentin BELLEVAL et Mme Monique EVRARD	subv AIL 2023 achat de matériel scolaire pour l'école Yves Montand	4 000,00	1 500,00	
2023 - 01323-01	12122 - COLLEGE DU LOOWEG	59380 CROCHTE	Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS	subv AIL 2023 parcours avenir pour les collégiens et classes de SEGPA	0,00	600,00	
TOTAUX			Nombre de Dossiers		15	Montant	22 094,00

<b>Opérations</b>	35001OP001A - Actions d'intérêt local
<b>AP/EPCP</b>	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention	
2023 - 00857-01	2090 - COMMUNE NOORDPEENE	59670 NOORDPEENE	Canton Bailleul - M. Stéphane DIEUSAERT et Mme Marie SANDRA (3 000 €) - Canton Hazebrouck - M. Valentin BELLEVAL et Mme Monique EVRARD (3 000 €) - Canton Wormhout - Mme Anne VANPEENE et M. Patrick VALOIS (3 000 €)	subv AIL 2023 location de vestiaires préfabriqués pour le football	0,00	9 000,00	
2023 - 00377-01	647614 - HUMAINS ET TERRES	59760 GRANDE SYNTHÉ	Canton Dunkerque-1 - M. Grégory BARTHOLOMÉUS et Mme Christine DECODTS (3 000 €) Canton Grande-Synthe - Mme Isabelle FERNANDEZ et M. Bertrand RINGOT (1 000 €)	subv AIL 2023 achat de produits d'hygiène à destination des jeunes et des étudiants	0,00	4 000,00	
TOTAUX			Nombre de Dossiers		2	Montant	13 000,00

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N°DDT/2023/145 - AIL - ARRONDISSEMENT DE LILLE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01715-01	472425 - WEPPESS NATATION	59134 HERLIES	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 apprendre à nager pour les enfants de 5 à 12 ans	0,00	500,00
2023 - 01716-01	506747 - TRACTEURS EN WEPPESS	59134 BEAUCAMPS LIGNY	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 aide au financement des activités de l'association	3 500,00	3 500,00
2023 - 01718-01	669387 - AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BAUVIN	59221 BAUVIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 rénovation du réfectoire	0,00	600,00
2023 - 01719-01	629614 - OCCE 0923 ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	59261 WAHAGNIES	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 classes de découverte du 1er au 3 mars et du 13 au 14 mars 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01722-01	481863 - OCCE 2495 ECOLE PRIMAIRE GEORGES BRASSENS NIV 1	59221 BAUVIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 classes de découvertes à Amiens du 25 au 26 mai 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 01724-01	602588 - LA BOITE A ZIK ORCHESTRE DE RUE	59185 PROVIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 achat d'un instrument	0,00	900,00
2023 - 01729-01	308351 - TENNIS DE TABLE ANNOEULLIN	59112 ANNOEULLIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 tournoi le 25 mars 2023	0,00	750,00
2023 - 01730-01	496572 - ALLENES ON DANSE	59251 ALLENES LES MARAIS	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 achat de miroirs	0,00	1 000,00
2023 - 01732-01	624768 - LES TANNEES CUPRIQUES	59162 OSTRICOURT	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 achat de matériel	0,00	500,00
2023 - 01734-01	644769 - EVENEMENTS WEPPESS	59480 LA BASSEE	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 festival humour en Weppes du 3 au 26 mars 2023	5 000,00	5 000,00
2023 - 01738-01	670463 - LE BASKET CLUB PROVINOIS	59274 MARQUILLIES	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 achat de matériel	0,00	2 000,00
2023 - 01739-01	642177 - 3CTEAM	59133 CAMPHIN EN CAREMBAULT	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 coupe de France le 2 avril 2023	3 000,00	2 000,00
2023 - 01741-01	622134 - LE PIC VERT	59496 HANTAY	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 création d'un abri récupérateur d'eau	0,00	700,00
2023 - 01743-01	454905 - UNION SPORTIVE DE PHALEMPIN	59133 PHALEMPIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 aide pour un déplacement à un tournoi le 18 mai 2023	2 000,00	1 000,00
2023 - 01745-01	416472 - COMITE DES FETES	59480 ILLIES	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 achat de matériel	0,00	600,00
2023 - 01748-01	654603 - FOOTBALL CLUB ESPERANCE BASSEEN	59480 LA BASSEE	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 les 100 ans du club du 26 au 28 mai 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01750-01	670738 - BADMINTON A RADINGHEM	59320 RADINGHEM EN WEPPESS	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 achat de matériel pour la préparation d'un tournoi	0,00	400,00
2023 - 01752-01	656205 - ASSOCIATION CAMPHINOISE DE TENNIS DE TABLE	59133 CAMPHIN EN CAREMBAULT	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 achat de matériel	1 500,00	1 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01753-01	326242 - CONFRERIE SAINT ROCH DES CHARITABLES DE LA BASSEE	59480 LA BASSEE	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 achat d'un encensoir	500,00	500,00
2023 - 01756-01	149640 - COMITE DEPARTEMENTAL DE RUGBY DU NORD	59100 ROUBAIX	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 mémoires de rugby du 23 au 27 août 2023 à Fromelles	0,00	5 000,00
2023 - 01757-01	670739 - CLUB LOISIRS PETANQUE DE WAHAGNIES	59261 WAHAGNIES	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 aménagement des terrains	0,00	1 000,00
2023 - 01709-01	506283 - SOCIETE COLOMBOPHILE HIRONDELLE	59930 LA CHAPELLE D ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 achat de petit matériel	0,00	700,00
2023 - 01710-01	670090 - A VOS AIGUILLES	59116 HOULINES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 aide au financement de l'association	0,00	500,00
2023 - 01711-01	670186 - HOCKEY CLUB VAL DE LYS	59193 ERQUINGHEM LYS	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 achat de matériel	0,00	2 000,00
2023 - 01713-01	447268 - FOOTBALL CLUB LA CHAPELLE	59930 LA CHAPELLE D ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 aide pour la formation des éducateurs et achat de min-buts	0,00	1 500,00
2023 - 01723-01	23551 - CLUB LOISIRS LEO LAGRANGE ARMENTIERES	59280 ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 achat d'un fun boat	800,00	3 000,00
2023 - 01725-01	670608 - HARMONIE AGACHE DE PERENCHIES	59840 PERENCHIES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 150ème anniversaire du 26 au 28 mai 2023	0,00	1 100,00
2023 - 01728-01	624474 - AMICALE RETRAITES CPAM ARMENTIERES	59930 LA CHAPELLE D ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 projet de voyage en Alsace ou Hollande en 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01763-01	458773 - BADMINTON CLUB DE QUESNOY SUR DEULE	59250 HALLUIN	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 tournoi les 20 et 21 mai à Frelinghem	1 000,00	1 000,00
2023 - 01766-01	637557 - ARMENTIERES SHOPPING LES AS	59280 ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 création d'un magazine pour les fêtes de fin d'année	0,00	3 000,00
2023 - 01767-01	603344 - ASSOCIATION DES FAMILLES DE LA CHAPELLE D ARMENTIERES	59930 LA CHAPELLE D ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 achat de petit matériel	0,00	700,00
2023 - 01772-01	670741 - ASS POUR LE DON DE SANG QUESNOY SUR DEULE DEULEMONT WARNETON ENVIRON	59890 QUESNOY SUR DEULE	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 achat de petit matériel	0,00	500,00
2023 - 01775-01	624476 - CAP ARTS	59160 CAPINGHEM	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 10ème anniversaire de l'association les 25 mars et 26 mars 2023	0,00	500,00
2023 - 01805-01	607898 - GYMNASTIQUE VOLONTAIRE WASQUEHAL CENTRE	59290 WASQUEHAL	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2023 repas familial pour les adhérents le 19 mars 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01807-01	39694 - LA MANIVELLE THEATRE	59290 WASQUEHAL	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2023 initiation à la lecture de juin à décembre 2023	0,00	3 500,00
2023 - 00551-01	506569 - TERRE D ACCUEIL EN MELANTOIS PEVELE CAREMBAULT	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 aide au financement de l'association	1 000,00	500,00
2023 - 00552-01	669114 - SUB AQUATIC GROUP DE WATTIGNIES	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 aide pour la formation en plongée en mars et mai 2023	0,00	1 000,00
2023 - 00553-01	660725 - ASSOCIATION COEUR DE FEMMES	59113 SECLIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 séjour à Pornic du 12 au 26 août 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 00554-01	660074 - ORCHESTRE AMBIANCES D EPOQUES	59155 FACHES THUMESNIL	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 concerts 2023 donnés dans les EHPAD	800,00	800,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00555-01	602401 - ASSOCIATION DONNEURS DE SANG BENEVOLES D HOUPLIN ANCOISNE	59263 HOUPLIN ANCOISNE	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de banderoles	0,00	500,00
2023 - 00556-01	668734 - HAUTS DE FRANCE TERRE DE VELOS	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 rando vélo vintage le 2 avril 2023	0,00	500,00
2023 - 00557-01	653726 - AIKIDO NOYELLES LES SECLIN	59139 NOYELLES LES SECLIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 soutien au développement de l'association	0,00	1 000,00
2023 - 01764-01	670660 - CLUB MUNICIPAL TWIRLING BATON MAJORETTES	59155 FACHES THUMESNIL	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de petit matériel	0,00	1 000,00
2023 - 01769-01	669192 - AIKIDO CLUB WATTIGNIES AYUMI KAN	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 projet formation self défense	0,00	1 500,00
2023 - 01770-01	665781 - ASSOCIATION EMMERINOISE SPORT POUR TOUS	59320 EMMERIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de steps	0,00	1 000,00
2023 - 01771-01	670522 - ASSOCIATION VENDEVILLOISE DE RANDONNEES PEDESTRES	59175 VENDEVILLE	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 randonnée dans le Jura en septembre 2023	0,00	500,00
2023 - 01773-01	669802 - CLUB BADMINTON EMMERIN	59320 EMMERIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 aide au financement des activités du club	0,00	900,00
2023 - 01774-01	425621 - CLUB DES ESCRIMEURS DE FACHES THUMESNIL	59790 RONCHIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat d'équipements	1 500,00	1 500,00
2023 - 01776-01	628697 - CLUB DE TENNIS DE TABLE HAUBOURDINOIS	59320 HAUBOURDIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 tournoi tennis de table les 8 et 9 avril 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01782-01	670664 - DE LA SAPE EN TROC	59320 EMMERIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 aide au financement des activités de l'association	0,00	500,00
2023 - 01784-01	432457 - DYNAMIQUE SPORT	59113 SECLIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 sorties sport santé du 6 au 8 juin 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01785-01	670500 - GONDECOURT ENSEMBLE	59147 GONDECOURT	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 course à pied "la 147" le 19 novembre 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01786-01	670098 - HAUBOURDIN ESCRIME CLUB	59481 HAUBOURDIN CEDEX	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de petit matériel	0,00	1 000,00
2023 - 01787-01	670668 - LES ARCHERS	59155 FACHES THUMESNIL	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de matériel pour l'école de tir	0,00	1 450,00
2023 - 01793-01	669841 - LES RITOUDIS COUDE A COUDE	59113 SECLIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 projet vacances Herault du 15 au 29 juillet 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01794-01	306431 - OFFICE DE TOURISME DE SECLIN	59113 SECLIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de petit matériel	0,00	2 000,00
2023 - 01795-01	670188 - PING PONG CLUB DE WATTIGNIES	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de survêtements pour les jeunes	0,00	1 000,00
2023 - 01796-01	670658 - RUCHER NOYELLOIS	59263 HOUPLIN ANCOISNE	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 visite et développement du rucher et acquisition de matériel d'apiculture	0,00	1 000,00
2023 - 01797-01	654964 - SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	94110 ARCUEIL	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 mise en place d'un prjet pédagogique et un camp d'été en 2023	2 000,00	1 500,00
2023 - 01799-01	506683 - TEMPLEMARS KARATE CLUB	59175 TEMPLEMARS	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de matériel	0,00	1 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01801-01	664919 - TENNIS CLUB HOUPLIN ANCOISNE	59263 HOUPLIN ANCOISNE	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat d'équipements et aide pour les rencontres annuelles	0,00	1 000,00
2023 - 01802-01	503195 - UNION MUSICALE	59113 SECLIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de matériel de percussion	1 800,00	2 000,00
2023 - 01803-01	502607 - UNION MUSICALE DE GONDECOURT	59147 GONDECOURT	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat d'un saxophone	0,00	1 500,00
2023 - 01804-01	657697 - WATTIGNIES HOCKEY CLUB	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de matériel	1 000,00	700,00
2023 - 01821-01	668347 - SPORTING CLUB HAUBOURDIN LOOS HANDBALL	59320 HAUBOURDIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de matériel de communication	0,00	250,00
2023 - 01824-01	663506 - COURIR A COMINES	59560 COMINES	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2023 course des géants le 12 mars 2023	500,00	1 000,00
2023 - 01825-01	669425 - COMITE JEHAN VAN D HELLE	59117 WERVICQ SUD	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2023 aide pour les défilés les 17 et 18 mai 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01828-01	669429 - LOMPRET EN FETE	59840 LOMPRET	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2023 fête du village les 7 et 8 octobre 2023	0,00	1 300,00
2023 - 01830-01	668962 - TAROT CLUB LAMBERSARTOIS	59810 LESQUIN	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2023 aide au financement de l'association	0,00	700,00
2023 - 01833-01	485739 - OCCE 1123 ECOLE PASTEUR	59840 LOMPRET	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2023 séjour du 14 au 16 juin 2023 à Merlieux-et-Fouquerolles	0,00	500,00
2023 - 01838-01	503078 - DANY S FOLIES	59130 LAMBERSART	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2023 soirée repas spectacle le 25 mars 2023 à Lambersart	0,00	800,00
2023 - 01841-01	93510 - ASSOCIATION POUR LES LOISIRS DES JEUNES	59126 LINSELLES	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2023 challenge Raid les 27 et 28 mai 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01842-01	670663 - CLUB AUTONOME ECLATANT	59126 LINSELLES	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2023 achat d'un vélo triporteur	0,00	3 000,00
2023 - 01843-01	668856 - ROUE D OR COMINOISE	59560 COMINES	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2023 actions pendant les vacances scolaires	0,00	1 000,00
2023 - 01850-01	669629 - ASS JARDINS FAMILIAUX LAMBERSART	59130 LAMBERSART	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2023 achat de collecteurs d'eau de pluie	0,00	3 000,00
2023 - 00385-01	356197 - LES IRRECUPERABLES DU JEU DE ROLE	59118 WAMBRECHIES	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 organisation de manifestations et achat de matériel	300,00	750,00
2023 - 00386-01	460418 - OGECE GROUPE SCOLAIRE SAINT JOSEPH SAINT ANDRE	59350 ST ANDRE LEZ LILLE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 acquisition de matériel pour la réalisation de long métrage	3 523,00	4 000,00
2023 - 00388-01	668442 - LES AMARYLLIS	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 achat de tenues pour les festivals et concours	0,00	1 500,00
2023 - 00389-01	667497 - UNION SPORTIVE DE SAINT ANDRE	59520 MARQUETTE LEZ LILLE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 achat de gourdes et d'éco cups	0,00	1 023,00
2023 - 00390-01	603468 - FOOTBALL CLUB MADELEINOIS	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 financement d'un contrat à durée déterminée du 1er janvier au 30 juin 2023	0,00	3 000,00
2023 - 00391-01	668267 - GROUPE VOCAL AVEC TON CHOEUR	59223 RONCQ	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 aide au fonctionnement de l'association	0,00	1 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00392-01	4675 - OGECE COLLEGE PRIVE SAINT JEAN	59563 LA MADELEINE CEDEX	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 séjour pédagogique et historique en Alsace du 21 au 23 juin 2023	3 000,00	2 000,00
2023 - 00393-01	668276 - AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL DE LA MADELEINE	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 aide au fonctionnement de l'association	0,00	2 000,00
2023 - 00394-01	447825 - CLUB D INFORMATION FINANCIERE ET VISITES CULTURELLES	59118 WAMBRECHIES	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 aide aux activités de l'association	300,00	300,00
2023 - 00420-01	668877 - CHORALE AXONE	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 participation à des concerts, fête de la musique, dans les maisons de retraite	0,00	1 000,00
2023 - 00436-01	668888 - ASSOCIATION POUR DON DU SANG BENEVOLE MARQUETTE ST ANDRE WAMBRECHIES	59520 MARQUETTE LEZ LILLE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 achat d'un vidéo projecteur	0,00	720,00
2023 - 00455-01	136966 - BERKEM LABEL	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 action " Tous à vos lampions "	2 500,00	2 000,00
2023 - 00559-01	669159 - UNION SPORTIVE MADELEINOISE	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 acquisition de moyens matériels pour accueillir le public	0,00	500,00
2023 - 00599-01	667497 - UNION SPORTIVE DE SAINT ANDRE	59520 MARQUETTE LEZ LILLE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 acquisition de sweats aux couleurs du club	0,00	1 500,00
2023 - 01121-01	494292 - CENTRE SOCIAL L ATELIER	59520 MARQUETTE LEZ LILLE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 parcours santé 2023	0,00	2 500,00
2023 - 01352-01	670544 - MARCQ LA MADELEINE ALLIANCE PELOTE	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 tournoi de pelote Basque du 8 au 15 juillet 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01365-01	637475 - SOCIETE ST VINCENT DE PAUL	59100 ROUBAIX	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 soutien aux familles	3 000,00	1 000,00
2023 - 01384-01	670556 - L ASSOCIATION COUSTEAU VAN HECKE	59520 MARQUETTE LEZ LILLE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 voyage linguistique à Sleaford du 22 au 25 mai 2023	0,00	2 500,00
2023 - 01520-01	670709 - DANSES FOLKLORIQUES	59118 WAMBRECHIES	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 organisation du " Meiboomplanting " le 13 mai 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01872-01	306167 - ATHLETIQUE CLUB DE WAMBRECHIES ACW	59118 WAMBRECHIES	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 acquisition de matériel pour les jeunes	0,00	1 000,00
2023 - 00507-01	31942 - INSTITUTION DU BATAILLON DES CANONNIERS SEDENTAIRES DE LILLE	59000 LILLE	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 achat de matériel informatique et technique	0,00	1 431,00
2023 - 00511-01	665304 - UKRAINE EN NORD	59800 LILLE	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 aide à l'accueil de familles ukrainiennes	0,00	1 500,00
2023 - 00512-01	46954 - DANSE CREATION	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 achat de matériel pour les ateliers voltige	0,00	1 500,00
2023 - 00675-01	430146 - L OUTIL EN MAIN DE MARCQ EN BAROEUL	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 achat d'un four professionnel pour la pâtisserie	1 200,00	1 200,00
2023 - 00909-01	669665 - MARCQ TENNIS DE TABLE	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 achat de maillots aux couleurs du club	0,00	500,00
2023 - 00940-01	669770 - LE QUINQUETTE DE CUIVRES DES FLANDRES	59910 BONDUES	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 acquisition de nouveaux matériels	0,00	800,00
2023 - 01293-01	154437 - OLYMPIQUE MARCQUOIS FOOTBALL	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 trophée de la ville de Marcq tournoi U12 U13 le 8 mai 2023	2 000,00	2 000,00



N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01747-01	635676 - LIGUE PROTECTRICE DES ANIMAUX DU NORD	59006 LILLE CEDEX	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 renouvellement du parc informatique	0,00	2 000,00
2023 - 00310-01	629299 - FEDEJEUX	59370 MONS EN BAROEUL	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 festival Ludinord du 25 au 27 mars 2023	0,00	3 000,00
2023 - 00311-01	617789 - APU FIVES HELLEMES SAINT MAUR PELLEVOISIN	59800 LILLE	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 lutte contre l'habitat indigne	0,00	3 000,00
2023 - 00313-01	624694 - L INTERSTISSE	59260 LILLE	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 projet " Errances sonores - Printemps des poètes " Edition 2013	2 000,00	1 500,00
2023 - 00314-01	668202 - GIVE ME FIVES	59800 LILLE	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 aide aux activités de l'association	0,00	2 000,00
2023 - 00315-01	395619 - THEATRE POPULAIRE DU NORD	59000 LILLE	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 acquisition de matériel technique et informatique	0,00	3 500,00
2023 - 00316-01	668665 - AUTISME ACADEMIE	59370 MONS EN BAROEUL	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 financement des activités d'enseignement en faveur des enfants autistes	0,00	1 000,00
2023 - 00454-01	668904 - DES DETAILS DU NORD	59800 LILLE	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 éducation aux médias et à l'environnement d'avril à octobre 2023	0,00	1 500,00
2023 - 00504-01	455295 - CENTRE SOCIAL IMAGINE	59370 MONS EN BAROEUL	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 préparation aux diplômes DILF et DELF pour des publics d'origine étrangère	0,00	1 520,00
2023 - 00513-01	669084 - LES POTES EN CIEL	59800 LILLE	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 mise en place de formation " Jeunes et Potes " pour valoriser le potentiel des jeunes	0,00	3 000,00
2023 - 01533-01	124768 - CAMEL	59370 MONS EN BAROEUL	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 initiation au journalisme des 11-17 ans	4 000,00	3 000,00
2023 - 01858-01	670982 - LM OXYGENE	59260 LILLE	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 ateliers citoyens autour de la transition écologique de janvier à juin 2023	0,00	2 500,00
2023 - 00306-01	665658 - TOIT A MOI NORD DE FRANCE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 soutien aux personnes en situation de grande précarité	0,00	3 000,00
2023 - 00501-01	658698 - LILLE AVENIRS	59800 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 création d'une école des métiers manuels de la transition écologique	0,00	1 000,00
2023 - 00517-01	616047 - L ART A LILLE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 aide au fonctionnement de l'association	0,00	1 000,00
2023 - 00828-01	412679 - L HYBRIDE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 aide à la programmation annuelle dédiée à la création audiovisuelle indépendante	1 500,00	2 000,00
2023 - 00912-01	669669 - ADEACT	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 organisation d'une comédie musicale et de pièces de théâtre en avril 2023	0,00	3 000,00
2023 - 00923-01	665476 - ASSOCIATION DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S LEZENNOI(SE)S	59260 LEZENNES	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 achat de fournitures pour les activités festives	0,00	500,00
2023 - 01126-01	613265 - ASS DEP NORD MVT FR PLANNING FAMIL	59800 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 journée de la lutte pour les droits de la femme le 11 mars 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01307-01	670468 - LILLE METROPOLE TENNIS DE TABLE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 développement du ping féminin	0,00	1 000,00
2023 - 01391-01	645595 - MOSAIQUE NOMADE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 "Des silhouettes en mosaïque dans l'espace urbain" d'avril à décembre 2023	0,00	1 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01646-01	315319 - CENTRE SOCIAL LA BUSETTE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 acquisition de matériel pour le projet "Art déco"	1 200,00	600,00
2023 - 01661-01	645655 - MADEMOISELLE S	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 festival "L'origine des mondes" de décembre 2022 à juin 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01665-01	643204 - ART SEP	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 expo-vente oeuvres art profit lutte contre la sclérose en plaques 10 au 12 novembre 2023	750,00	500,00
2023 - 01693-01	645515 - ASSOCIATION CHATS ERRAA C E RNTS RONCHIN	59790 RONCHIN	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 achat de matériel et de nourriture	500,00	500,00
2023 - 01695-01	621808 - PRIX DE COURT	59800 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 actions "hors les murs" saison 2022-2023	0,00	400,00
2023 - 01703-01	670780 - VERTIKALL	59790 RONCHIN	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 organisation du "Ronchin cinéma club" de septembre 2023 à septembre 2024	0,00	2 000,00
2023 - 01704-01	638980 - COMME UNE AUT TERRE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 aménagements en bois du jardin partagé	0,00	700,00
2023 - 01705-01	132119 - CARNAVAL DE MOULINS	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 organisation du carnaval des Moulins les 27 mars et 1er avril 2023	1 500,00	1 000,00
2023 - 01862-01	660784 - SECTION LILLE FEDE FRANCAISE UNION TOURISTIQUE LES AMIS DE LA NATURE	59800 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 découverte d'une partie de l'ancienne promenade du Préfet en 2022	0,00	500,00
2023 - 01863-01	619019 - SIGNES DE SENS	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 "silence on signe" de novembre 2022 à février 2023	0,00	2 500,00
2023 - 01865-01	665412 - L ECOLE BUISSONNIERE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 séjour de vacances pour des enfants déficients du 31 juillet au 1er août 2022	0,00	2 000,00
2023 - 01866-01	666072 - REGARDS COMPLICES	59800 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 soutien financier pour le projet "Prête moi ton oeil"	0,00	3 000,00
2023 - 01867-01	645069 - LES JARDINS PARTAGES DU GRAND CERF	59790 RONCHIN	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 organisation de marchés solidaires de mars à décembre 2023	1 500,00	1 500,00
2023 - 01869-01	374400 - L UNIVERS CITE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 temps fort valorisant l'action culturelle menée par le cinéma "l'univers" le 17 juin 2023	0,00	2 000,00
2023 - 00379-01	412146 - TENNIS CLUB LILLOIS LILLE METROPOLE	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 aide au tennis santé de septembre 2022 à juin 2023	0,00	1 500,00
2023 - 00926-01	668490 - UNION COMMERCIALE GAMBETTA	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 collecte et recyclage des masques	0,00	600,00
2023 - 00942-01	669652 - LA VOUTE	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 première édition d'un festival de rue à Lille sud le 8 juillet 2023	0,00	2 500,00
2023-00960-01	300606 - SUD NORD EVOLUTION	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 organisation de la 17ème édition de la semaine du cinéma Algérien	0,00	2 500,00
2023 - 01130-01	304596 - MAISON DES FEMMES	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 aide aux activités de l'association	0,00	1 000,00
2023 - 01503-01	668819 - LA P TITE REINE DU FAUBOURG	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 "La fresque qui parle"	0,00	3 000,00
2023 - 01506-01	670672 - FEELING GOOG	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 visite culturelle à Bruxelles en juin 2023	0,00	2 200,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01509-01	657523 - EOLIE SONGE	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 moment festif pour fédérer les associations du quartier le 8 juin 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01515-01	665798 - FELIKSO	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 atelier Mécanik'so d'avril à décembre 2023	800,00	2 500,00
2023 - 01529-01	312189 - PROJET	59006 LILLE CEDEX	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 apprentissage du vélo pour redonner aux femmes de l'autonomie avril à septembre 2023	0,00	3 000,00
2023 - 01530-01	481207 - LILLE SUD INSERTION	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 apprentissage du vélo aux habitants du quartier de Lille Sud	0,00	3 000,00
2023 - 01873-01	665736 - APE MOULIN PERGAUD ET FLORIAN AMPF	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 création d'une fresque murale pour les enfants avec un artiste roubaisien	0,00	2 000,00
2023 - 01875-01	670713 - ASSOCIATION CUBA COOPERATION COMITE LILLE METROPOLE	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 semaine de l'Amérique latine et des Caraïbes du 25 mai au 10 juin 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01876-01	670708 - E GRAINES HAUTS DE FRANCE	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subs AIL 2023 le tribunal du changement climatique de mai à juillet 2023	0,00	2 000,00
2023 - 01878-01	670675 - SOLIDARITY EQUITY EMPOWERMENT DEVELOPMENT	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 atelier de bricolage solidaire	0,00	2 400,00
2023 - 00500-01	628451 - OCCE 3377 ECOLE ELEMENTAIRE DESBORDES VALMORE	59000 LILLE	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 actions pédagogiques et achat de matériel	1 000,00	1 000,00
2023 - 00710-01	654672 - MOOV ARTS	59120 LOOS	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 achat de costumes et organisation de stages	0,00	800,00
2023 - 00725-01	303464 - ASS BODY FORCE LOOS	59120 LOOS	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 participation aux compétitions de force athlétique	0,00	1 000,00
2023 - 00730-01	668347 - SPORTING CLUB HAUBOURDIN LOOS HANDBALL	59320 HAUBOURDIN	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 aide aux activités de l'association	0,00	750,00
2023 - 00763-01	668317 - ASS CAPAL	59120 LOOS	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 acquisition de matériel	0,00	1 000,00
2023 - 00796-01	668240 - DOUBLE JEU	59320 HALLENES LEZ HAUBOURDIN	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 aide à la programmation théâtrale - saison 2022/2023	0,00	300,00
2023 - 00864-01	648642 - COLLECTIF RENART	59000 LILLE	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 organisation des 10 ans Biennale Internationale Art Mural du 17 avril au 17 juin 2023	7 000,00	2 000,00
2023 - 01248-01	613569 - UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE LOOS	59120 LOOS	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 achat d'une sonorisation	500,00	500,00
2023 - 01456-01	660300 - AIDE A LA REMISSION DU CANCER ET POUR LE HANDISPORT GAGE D ESPOIR	59320 HALLENES LEZ HAUBOURDIN	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	Subv AIL 2023 soutien au handisport et à la lutte contre le cancer	1 000,00	1 000,00
2023 - 01458-01	670633 - SANTES ULTIMATE	59211 SANTES	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	Subv AIL 2023 formation des bénévoles et acquisition de matériel	0,00	1 500,00
2023 - 01463-01	654058 - BASKET BALL SANTOIS	59211 SANTES	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	Subv AIL 2023 achat de matériel, ballons	1 000,00	1 000,00
2023 - 01466-01	658414 - LES FETARDS	59211 SANTES	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 aide au financement des activités de l'association et acquisition de matériel	1 000,00	1 000,00
2023 - 01472-01	505198 - PHOTO CLUB DE LOOS PCL	59120 LOOS	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 achat d'équipement pour des expositions photos	750,00	1 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01543-01	670737 - RADIO BOIS BLANCS	59000 LILLE	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 adaptation d'émissions en direct en podcast	0,00	1 000,00
2023 - 01544-01	670714 - DETENTE LOISIRS ET CREATIONS	59320 ENGLOS	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 achat de matériel et documentation	0,00	500,00
2023 - 01691-01	668310 - GROUPE VACANCES FAMILIALES DE LOOS	59120 LOOS	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 actions de cofinancement pour les familles	0,00	750,00
2023 - 01697-01	613184 - LA SOLIDARITE POPULAIRE LOOSSOISE	59120 LOOS	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 aide aux activités de l'association	0,00	1 000,00
2023 - 01698-01	122615 - ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE ERQUINGHEM	59320 ERQUINGHEM LE SEC	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 achat de matériel pour les cours de baby-sport et multisports	0,00	2 000,00
2023 - 01706-01	668032 - ET POURQUOI PAS MOI	59120 LOOS	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 développement de l'activité " couture adaptée "	0,00	500,00
2023 - 01740-01	628451 - OCCE 3377 ECOLE ELEMENTAIRE DESBORDES VALMORE	59000 LILLE	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 classe de découverte pour les CM2 à Ohlain	1 000,00	1 000,00
2023 - 01759-01	482022 - COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAIQUE	75013 PARIS	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 contribution aux départs en vacances de familles défavorisées canton Lille 6	3 000,00	1 000,00
2023 - 01761-01	670854 - BUENA VISTA VIDEO CLUB	59160 LILLE	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 aide aux activités de l'association	0,00	1 000,00
2023 - 01768-01	660117 - CANOE CLUB LILLOIS	59000 LILLE	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 déplacement au championnat de France de canoé kayak en avril 2023 à Libourne	2 000,00	1 000,00
2023 - 01788-01	602674 - HARMONIE MUNICIPALE DE SEQUEDIN	59320 SEQUEDIN	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 achat de partitions et réparation d'instruments de musique	500,00	500,00
2023 - 00047-01	607842 - LIRE ECRIRE COMPRENDRE	59100 ROUBAIX	Canton Roubaix-1 - Mme Karima ZOUGGAGH et M. Max-André PICK	subv AIL 2023 aide à l'alphabétisation	0,00	7 942,00
2023 - 00593-01	635106 - MAM AUX ABEILLES	59100 ROUBAIX	Canton Roubaix-1 - Mme Karima ZOUGGAGH et M. Max-André PICK	subv AIL 2023 équipement de l'aire de jeux extérieure	0,00	2 715,00
2023 - 00492-01	418490 - WATTRELOS TENNIS CLUB	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 open de tennis de Wattrelos du 1er au 22 avril 2023	1 500,00	2 000,00
2023 - 00701-01	304069 - UNION SPORTIVE WATTRELOSIENNE	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 remplacement des équipements et matériels	0,00	3 000,00
2023 - 00702-01	381372 - WATTRELOS BASKET CLUB	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 achat de matériel pour l'école de basket	0,00	6 000,00
2023 - 00708-01	639583 - LES BALLONS DU COEUR	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	1 000,00
2023 - 00797-01	37960 - CLUB DES MARCHEURS ROUBAISIEUS	59100 ROUBAIX	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 journée des jeunes à la marche le 10 mars 2023	700,00	750,00
2023 - 00875-01	669538 - LEERS OMNISPORTS VOLLEY BALL	59115 LEERS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 participation coupe de France volley ball juin 2023	0,00	2 500,00
2023 - 00881-01	456192 - LES AMIS DE LA LAINIERE ET DU TEXTILE	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 exposition du 17 mars au 02 avril 2023	5 000,00	2 000,00
2023 - 00927-01	669749 - LES AMIS REUNIS	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 organisation du championnat de France des jeunes du 29 juin 2024	0,00	1 500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00931-01	621948 - ASSOCIATION CERCLE SAINT LOUIS	59115 LEERS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 randonnée cyclotouriste Lille Hardelot du 11 juin 2023	0,00	1 500,00
2023 - 00934-01	621724 - INDEPEN DANSE	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 aide aux déplacements de l'association	0,00	1 500,00
2023 - 00938-01	615782 - ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE MAXENCE VAN DER MEERSCH DE ROUBAIX	59100 ROUBAIX	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 championnat de france UNSS à Pau du 23 au 27 janvier 2023	2 000,00	2 000,00
2023 - 00944-01	611458 - TOUSCAN TOURISME SOLIDARITE COOPERATION ACTION AVENTURE AMITIE ENTRE L	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 frais d'impression des publications de l'association	1 500,00	1 500,00
2023 - 00959-01	314211 - ACVA ATHLETIC CLUB DE VILLENEUVE D ASCQ	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 championnat de France handisport outdoor les 9 et 10 juin 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 01136-01	657885 - MAISON DE L EAU DE LA PECHE ET DE LA NATURE	59100 ROUBAIX	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 action d'éducation et de préservation de l'environnement sur Wattrelos Roubaix Leers	5 000,00	5 000,00
2023 - 01398-01	602725 - CONFRERIE DU CARNAVAL DE WATTRELOS	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 organisation d'un jumelage du 15 au 17 septembre 2023	0,00	1 200,00
2023 - 01406-01	90488 - UNION MUSICALE WATTRELOSIENNE	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 organisation d'une oeuvre musicale pour les 40 ans de l'association	0,00	1 200,00
2023 - 01777-01	670922 - OCCE 1516 ECOLE ELEMENTAIRE PIERRE CURIE	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 formation aux gestes qui sauvent	0,00	450,00
2023 - 00003-01	613516 - GYM CLUB AVELINOIS	59710 AVELIN	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 achat de matériel informatique	0,00	1 000,00
2023 - 00004-01	621620 - MERIGNIES TENNIS DE TABLE	59310 FAUMONT	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 aide à la promotion de la pratique du tennis de table	0,00	1 000,00
2023 - 00008-01	655827 - CULTURES A GRUSON	59152 GRUSON	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 acquisition de livres pour adolescents	1 000,00	750,00
2023 - 00019-01	303200 - JUDO CLUB DE SAINGHIN EN MELANTOIS	59262 SAINGHIN EN MELANTOIS	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 participation au Scottish Open en Ecosse du 20 au 23 janvier 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 00381-01	616579 - ATTICHES MER MONTAGNE	59551 ATTICHES	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 organisation d'un voyage en juin 2023	0,00	1 000,00
2023 - 00690-01	607604 - ECOLE DE THEATRE DE LA BELLE HISTOIRE EN PEVELE	59710 ENNEVELIN	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 spectacle collectif "Alice" du 17 au 19 novembre 2023	0,00	1 500,00
2023 - 00790-01	660450 - UNC BACHY BOURGHELLES	59830 BOURGHELLES	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 cérémonie d'hommage aux déportés bourghellois du 23 avril 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 00791-01	625575 - BOURGHELLES EN FETE	59830 BOURGHELLES	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 Hush Festival du 26 août 2023	1 500,00	3 000,00
2023 - 00869-01	629667 - LES COMPAGNONS DE GILBERT DE BOURGHELLES	59830 BOURGHELLES	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 organisation de la 2ème Ronde des Géants du 11 juin 2023	1 000,00	1 500,00
2023 - 00973-01	606698 - ASSOCIATION D AIDE AUX AINES DE GRUSON 3AG	59152 GRUSON	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 colis de fin d'année et banquet annuel du 24 septembre 2023	750,00	750,00
2023 - 01131-01	670233 - AU BON ACCUEIL	59710 MERIGNIES	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 repas spectacle du 14 mai 2023	0,00	550,00
2023 - 01162-01	506112 - SMILEY AU FEMININ	59780 CAMPHIN EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 exposition photos itinérante "Exception'Elles" du 1er mars au 31 décembre 2023	0,00	1 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01209-01	618963 - KYRIELLE DANSE	59235 BERSEE	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOQC	subv AIL 2023 organisation de stages de danse pour l'année 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01235-01	659871 - PUSSEZ LA PORTE	59242 CAPPELLE EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOQC	subv AIL 2023 séances d'art thérapie et relaxation	500,00	500,00
2023 - 01355-01	670543 - AMICALE DES PARENTS D ELEVES DU GROUPE SCOLAIRE MARIE NAVART	59242 TEMPLEUVE EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOQC	subv AIL 2023 voyage classe découverte du 26 au 30 juin 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01379-01	624422 - KOLOR ADOS	59242 TEMPLEUVE EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOQC	subv AIL 2023 animation d'un ensemble vocal	1 000,00	1 000,00
2023 - 01380-01	505088 - ATELIER ARTS EN CIEL	59242 CAPPELLE EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOQC	subv AIL 2023 exposition lors de la fête du village le 1er week-end de juin	500,00	500,00
2023 - 01511-01	670661 - LES AMIS DU PP	59246 MONS EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOQC	subv AIL 2023 mise en place de panneaux pour l'histoire du PP aux anciennes gares	0,00	3 000,00
2023 - 01652-01	496867 - BOUVINES L AVENTURE CONTINUE	59830 BOUVINES	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOQC	subv AIL 2023 son et lumière "Bouvines 1214 : la prophétie" du 29 juin au 1er juillet 2023	0,00	3 000,00
2023 - 01660-01	169571 - LA BELLE HISTOIRE	59000 LILLE	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOQC	subv AIL 2023 festival "Les Meuh d'Or" du 12 au 22 juin 2023	0,00	3 000,00
2023 - 01663-01	441576 - CYCLO CLUB D ANSTAING	59152 ANSTAING	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOQC	subv AIL 2023 achat de tenues et de matériel de sécurité	1 000,00	1 000,00
2023 - 01721-01	670843 - OCCE 2517 ECOLE PRIMAIRE HENRI MILLEZ	59830 LOUVIL	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOQC	subv AIL 2023 classe découverte au Valjoly du 3 au 7 avril 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01845-01	134842 - LA PASSERELLE LE GRAND MIX	59337 TOURCOING CEDEX	Canton Tourcoing-1 - M. Vincent LEDOUX et Mme Marie TONNERRE-DESMET	subv AIL 2023 le grand mix hors les murs dans les différents quartiers de Tourcoing en 2023	0,00	5 000,00
2023 - 01846-01	670775 - KIWANIS CLUB DE TOURCOING NEUVILLE EN FERRAIN	59960 NEUVILLE EN FERRAIN	Canton Tourcoing-1 - M. Vincent LEDOUX et Mme Marie TONNERRE-DESMET	subv AIL 2023 soutien aux actions sociales	0,00	5 000,00
2023 - 01847-01	670773 - KIMPA VITA	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-1 - M. Vincent LEDOUX et Mme Marie TONNERRE-DESMET	subv AIL 2023 réhabilitation de salles de classe et distribution de matériel scolaire	0,00	7 500,00
2023 - 01848-01	648683 - OGEC MAT ET PRIM NOTRE DAME DES PETITS NOTRE DAME DE LA CONSOLATION	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-1 - M. Vincent LEDOUX et Mme Marie TONNERRE-DESMET	subv AIL 2023 achat de matériel Montessori	0,00	4 000,00
2023 - 01826-01	175711 - CENTRE SOCIAL DES TROIS QUARTIERS	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Salim ACHIBA	subv AIL 2023 parlons handicap et inclusion sociale du 1er avril au 30 septembre 2023	6 400,00	3 000,00
2023 - 01827-01	670785 - SOCIETE NATIONALE DES ORPHEONISTES CRICK SICKS DE TOURCOING	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Salim ACHIBA	subv AIL 2023 célébration du 170ème anniversaire de l'association	0,00	2 000,00
2023 - 01829-01	602755 - CERCLE SAINT CHRISTOPHE	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Salim ACHIBA	subv AIL 2023 manifestation pour les 180 ans de l'association les 10 et 11 juin 2023	0,00	2 000,00
2023 - 01831-01	619884 - DOCK 54	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Salim ACHIBA	subv AIL 2023 réalisation d'un documentaire de mémoire	12 000,00	6 500,00
2023 - 01835-01	52372 - HELIO	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Salim ACHIBA	subv AIL 2023 exposition photographique du 6 au 29 octobre 2023	0,00	10 000,00
2023 - 01837-01	670771 - 49 PLUS LA BD FRANCOPHONE	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Salim ACHIBA	subv AIL 2023 projet marionnettes robotisées décors de Noël pour les commerces de Tourcoing	0,00	7 000,00
2023 - 01839-01	670782 - BASEBALL SOFTBALL CLUB TOURCOING	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Salim ACHIBA	subv AIL 2023 aménagement du terrain de baseball	0,00	15 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01854-01	670778 - OCCE 3046 ECOLE ELEMENTAIRE PIERRE BROSSOLETTE	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Salim ACHIBA	subv AIL 2023 séjour classe verte du 3 au 7 avril 2023	0,00	1 500,00
2023 - 00230-01	485701 - OCCE 1817 ECOLE ELEMENTAIRE LA FONTAINE	59491 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 achat de vélos pour le projet Eco mobilité	0,00	1 500,00
2023 - 00231-01	649905 - ASSOCIATION SCIENCE ET LIVRE ASEL	59000 LILLE	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 festival Science en livre les 22-24 mars et 7 octobre 2023	0,00	1 500,00
2023 - 00233-01	607666 - RENCONTRE INTERNATIONALE DES FEMMES NOIRES RIFEN NORD PAS DE CALAIS	59651 VILLENEUVE D ASCQ CEDEX	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 accueil des femmes dans un espace protégé	0,00	2 000,00
2023 - 00234-01	372200 - VATRI - VILLENEUVE D ASCQ TRIATHLON	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 organisation du triathlon annuel le 3 avril 2022	0,00	800,00
2023 - 00235-01	668179 - LA COMPAGNIE DES FRIMOUSSES	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 organisation de manifestations en 2023	0,00	1 000,00
2023 - 00238-01	369730 - AMICALE LAIQUE MIXTE PASTEUR JEAN JAURES	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 renouvellement de tentures anti-feu pour le foyer de l'Amicale	2 000,00	700,00
2023 - 00522-01	2799 - SECOURS POPULAIRE FRANCAIS FEDERATION DU NORD	59007 LILLE CEDEX	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 soutien au comité Villeneuve d'Ascq suite à l'incendie d'une épicerie mobile solidaire	0,00	3 000,00
2023 - 01040-01	432697 - UNION TOURISTIQUE AMIS DE LA NATURE FEDE FRANCAISE SECTION VILL D ASCQ	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 rencontres francophones les 26, 27 et 28 mai 2023 au sportico de Gravelines	500,00	800,00
2023 - 01043-01	659488 - ASSOCIATION ASSISTANTES MATERNELLES VILLENEUVOISES PARENTS ET ENVIRON	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 achat de matériel pour la crèche	500,00	800,00
2023 - 01046-01	120620 - CENTRE SOCIAL COCTEAU	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 point d'accueil au sein du quartier de la Cousinerie	2 000,00	2 000,00
2023 - 01049-01	505582 - COIN DE TERRE FAMILIAL DE FLERS BREUCQ	59491 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 achat de ruches	1 000,00	1 000,00
2023 - 01051-01	416834 - L ECOLE DU CHAT COMITE DEFENSE BETES LIBRES ROUBAIX COMMUNES ENVIRON	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 formation pour l'obtention de l'ACACED	600,00	700,00
2023 - 01053-01	643364 - MEMOIRE VIVANTE DE VILLENEUVE D ASCQ ET ENVIRONS	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 organisation d'un voyage en juin 2023 et d'une exposition en septembre 2023	750,00	750,00
2023 - 01055-01	603637 - VAPEUR 45	59491 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 acquisition d'outils	500,00	500,00
2023 - 01148-01	74658 - OBSERVATOIRE DES MUTATIONS LA JEUNESSE ET LA CITOYENNETE OMJC	59652 VILLENEUVE D ASCQ CEDEX	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 accompagnement de l'initiative et des projets des jeunes mineurs	4 500,00	1 500,00
2023 - 01151-01	620593 - ASSOCIATION MEMPHIS COUNTRY CLUB	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 achat de chemises	500,00	500,00
2023 - 01309-01	483371 - ASSOCIATION GENETS EN FETE	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 activités dans le quartier Résidence en mai et juillet 2023	2 800,00	2 000,00
2023 - 01311-01	625031 - FEDERATION NATIONALE MERES POUR LA PAIX	59657 VILLENEUVE D ASCQ CEDEX	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 actions pédagogiques auprès des collégiens	1 000,00	1 000,00
2023 - 01331-01	667397 - ASS DES JARDINS FAMILIAUX DE VILLENEUVE D ASCQ	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 remplacement des toitures des abris de jardin	500,00	500,00
2023 - 01390-01	372174 - UNION NATIONALE DES COMBATTANTS D ANNAPPES VILLENEUVE D ASCQ	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 exposition et conférence sur l'année 1942 du 21 au 25 septembre 2023	500,00	500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01392-01	506248 - COMITE D ENTENTE ET DE LIAISON DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 manifestations patriotiques du calendrier officiel	500,00	500,00
2023 - 01401-01	469492 - CLUB DU BON TEMPS	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 renouvellement de jeux et sortie au carnaval de Bailleul	500,00	500,00
2023 - 01541-01	613493 - AMICALE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE VILLENEUVE D ASCQ ANNAPES ASCQ	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 acquisition de matériel pour le parcours du coeur le 8 mars 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 01547-01	37618 - ASSOCIATION DES USAGERS DU CENTRE SOCIAL FLERS SART	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 activités du centre en août, fête quartier le 26 mai et fête de Noël 19 décembre 2023	2 000,00	2 000,00
2023 - 01556-01	631939 - ASSOCIATION MAISON DES LYCEENS DU LYCEE RAYMOND QUENEAU	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 aide au projet plongée du lycée	1 000,00	1 500,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	254	Montant	420 951,00



Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01735-01	2904 - COMMUNE BAUVIN	59221 BAUVIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 achat de calculatrices pour les entrées en 6ème	0,00	1 440,00
2023 - 01755-01	4783 - COLLEGE NATIONALISE LEON BLUM	59136 WAVRIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 aménagement du foyer des élèves et renouvellement du matériel de sciences	3 500,00	1 200,00
2023 - 01758-01	29772 - CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE LA BASSEE	59480 LA BASSEE	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 organisation de la semaine bleue du 2 au 7 octobre 2023	0,00	2 000,00
2023 - 01820-01	2951 - COMMUNE CARNIN	59112 CARNIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 achat de jeux de société pour la création d'une ludothèque	0,00	1 500,00
2023 - 01765-01	2953 - COMMUNE LA CHAPELLE D ARMENTIERES	59930 LA CHAPELLE D ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 achat de tatamis	3 000,00	4 000,00
2023 - 01778-01	12994 - COLLEGE JEAN MOULIN	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 aide pour les activités du collège en 2023	0,00	2 500,00
2023 - 01779-01	3834 - COLLEGE VOLTAIRE	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 voyage scolaire à Londres du 8 au 10 février 2023	0,00	2 000,00
2023 - 01780-01	3546 - COMMUNE WATTIGNIES	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 visite du Sénat pour le conseil municipal des jeunes le 23 mai 2023	1 640,00	1 378,00
2023 - 01781-01	3205 - COMMUNE HAUBOURDIN	59320 HAUBOURDIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 fête médiévale du 2 au 4 juin 2023	2 000,00	2 000,00
2023 - 00395-01	627081 - COLLEGE YVONNE ABBAS	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 voyage à Barcelone du 21 au 26 mai 2023	0,00	2 000,00
2023 - 00698-01	171780 - COLLEGE DU LAZARO	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 voyage en Espagne en mars 2023	2 690,00	800,00
2023 - 00699-01	171780 - COLLEGE DU LAZARO	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 voyage en Italie du 26 au 31 mars 2023	2 690,00	250,00
2023 - 00700-01	171780 - COLLEGE DU LAZARO	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 voyage à Londres en mars 2023	2 690,00	600,00
2023 - 00667-01	4840 - COLLEGE DESCARTES	59370 MONS EN BAROEUL	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 organisation de la balade monstreuse de novembre 2022 à avril 2023	0,00	4 240,00
2023 - 00672-01	12401 - COLLEGE FRANKLIN	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 voyage pédagogique en mars et juin 2023	0,00	500,00
2023 - 00703-01	12432 - COLLEGE ALBERT DEBEYRE	59374 LOOS CEDEX	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 aménagement de la salle de décharge émotionnelle et bien-être	0,00	1 000,00
2023 - 01844-01	12791 - COLLEGE PAUL ELUARD	59223 RONCQ	Canton Tourcoing-1 - M. Vincent LEDOUX et Mme Marie TONNERRE-DESMET	subv AIL 2023 aide au voyage en montagne du 29 janvier au 3 février 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01834-01	4805 - COLLEGE MENDES FRANCE	59203 TOURCOING CEDEX	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Salim ACHIBA	subv AIL 2023 voyage en Pologne du 2 au 6 mai 2023	5 000,00	5 000,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers		18	Montant 33 408,00

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01790-01	670740 - NAISSANCE EN N OR	59200 TOURCOING	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE (2 000 €) Canton Tourcoing-1 - M. Vincent LEDOUX et Mme Marie TONNERRE-DESMET (5 000 €)	subv AIL 2023 projet d'une maison de naissance	0,00	7 000,00
2023 - 00826-01	657270 - EXOD LES EXILES E S ONT DES DROITS	59000 LILLE	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC (2 000 €) Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN (2 000 €)	subv AIL 2023 aide aux activités de l'association	7 500,00	4 000,00
2023 - 00654-01	487864 - MAREMA 59 62	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN (1 000 €) Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK (1 000 €)	subv AIL 2023 sensibilisation autour de la marionnette	0,00	2 000,00
2023 - 01870-01	69621 - CROIX ROUGE FRANCAISE COMITE LILLE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN (1 000 €) Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK (855 €)	subv AIL 2023 Projet insertion par la danse pour les enfants des quartiers de Moulins et Lille Sud	0,00	1 855,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers		4	Montant 14 855,00

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local 2023 - Associations
API/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N° DTT/2023/145 - AIL - ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00001-01	439199 - COMITE REGIONAL EUROPEEN DE CARDIOLOGIE ET PREVENTION SANTE CREPCS	59410 ANZIN	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 actions de prévention des maladies cardiovasculaires	400,00	300,00
2023 - 00561-01	323587 - JEUNES SAPEURS POMPIERS D'ANZIN	59410 ANZIN	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 formation des jeunes au métier de Sapeur-Pompier	1 000,00	1 000,00
2023 - 00865-01	644039 - TENNIS CLUB BEUVRAGES	59192 BEUVRAGES	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 tournoi de tennis jeunes "les 4 p'tites balles du Hainaut" du 4 au 18 juin 2023	500,00	500,00
2023 - 00868-01	653918 - BEUVRAGES ET SON PASSE	59192 BEUVRAGES	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 projet "là où je vis, là où j'habite" avec l'école Langevin de Beuvrages	0,00	500,00
2023 - 00893-01	669634 - LA FLECHE ONNAINGEOISE	59264 ONNAING	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 remplacement de deux cibles amovibles	0,00	500,00
2023 - 00894-01	619960 - LES CHOLEUSES ONNAINGEOISES	59264 ONNAING	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 journée de chôlage le 22 février 2023	300,00	300,00
2023 - 00896-01	654586 - OLYMPIQUE ONNAINGEOIS	59264 ONNAING	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 stage de football à Onnaing du 13 au 17 février 2023	1 000,00	500,00
2023 - 00910-01	112560 - CLUB DES AINES DU TRIEU FRESNES	59970 FRESNES-SUR-ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 achat de matériel	300,00	250,00
2023 - 00984-01	419274 - ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE FELICIE JOLY	59970 FRESNES-SUR-ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 cross du collège le 17 octobre 2023	0,00	500,00
2023 - 00987-01	114993 - JUDO CLUB FRESNOIS	59970 FRESNES-SUR-ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 stage de perfectionnement les 19 et 20 mai 2023	0,00	500,00
2023 - 01030-01	669638 - SOCIETE DES CARABINIERS LA MOUCHE	59970 FRESNES-SUR-ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général du club de tir	0,00	300,00
2023 - 01031-01	669946 - LIVRE'S	59970 FRESNES-SUR-ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 achat de livres et de jeux de société	0,00	500,00
2023 - 01034-01	662495 - UNION SPORTIVE MUNICIPALE DE BEUVRAGES SECTION BASKET-BALL	59192 BEUVRAGES	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 participation de l'équipe séniors aux championnats de France Nationale 3 en 2023	1 000,00	2 000,00
2023 - 01038-01	647231 - JUDO CLUB DE BRUAY-SUR-ESCAUT	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 participation à 2 championnats de France de judo FSGT en avril et mai 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01041-01	616159 - ASSOCIATION HANDELICE	59970 FRESNES-SUR-ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 organisation d'un séjour pour 15 jeunes adultes en situation de handicap en août 2023	7 000,00	500,00
2023 - 01042-01	660627 - ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DYNAMIQUES DU CENTRE	59278 ESCAUTPONT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 organisation d'une sortie de fin d'année scolaire en juin 2023	500,00	500,00
2023 - 01044-01	665181 - HISTOIRE ET VIE D'ONNAING	59264 ONNAING	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 présentation de l'ouvrage sur les résistants d'Onnaing le 26 mai 2023	800,00	500,00
2023 - 01070-01	661034 - HAND-BALL CLUB ANZIN	59410 ANZIN	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 tournois handball à 4 catégorie filles sur le thème des JO 2024 en juin 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 01071-01	606985 - FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE DU MAROC ET DE LA TUNISIE	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 achat de calendriers et de médailles pour les enterrements	0,00	500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01513-01	382449 - LES NOUVELLES MAGNOLIAS D'ONNAING	59264 ONNAING	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 achat de nouveaux pompons	900,00	250,00
2023 - 01518-01	312729 - ASSOCIATION DES RANDONNEURS PEDESTRES DU MONT RETIAU ONNAING MARCHE	59264 ONNAING	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 découverte des villes de Bergues et Dunkerque le 3 juin 2023	400,00	250,00
2023 - 01521-01	669595 - LES GEANTS DE BRUAY-SUR-L'ESCAUT	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 6 <sup>ème</sup> carnaval des géants à Bruay-sur-l'Escaut le 2 juillet 2023	0,00	1 000,00
2023 - 00005-01	607744 - LES 40/60	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 week-end à Gérardmer les 15 et 16 avril 2023 à l'occasion de la fête des jonquilles	500,00	500,00
2023 - 00006-01	505856 - COMITE DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS HAVELUY	59255 HAVELUY	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 participation aux frais de transport de la journée des oubliés des vacances	350,00	350,00
2023 - 00203-01	305222 - VALLEE D'AUNO EN FETE	59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation de la course de la Rhônelle le 16 avril 2023 à Aulnoy-lez-Valenciennes	750,00	750,00
2023 - 00204-01	609581 - BOULE LYONNAISE TRITHOISE	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat et pose de grillage et de poteaux au boulodrome de Trith-Saint-Léger	250,00	250,00
2023 - 00205-01	606758 - ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE JJ ROUSSEAU DE THIAN	59224 THIAN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 initiation au cricket pour l'ensemble des élèves du niveau 5 <sup>ème</sup>	0,00	300,00
2023 - 00225-01	668605 - ASSOCIATION DES RETRAITES ETERNIT CRI DE THIAN	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AI 2023 organisation de différentes sorties et d'une journée pêche	500,00	750,00
2023 - 00226-01	412609 - CLUB DES RANDONNEURS DE THIAN	59224 THIAN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de l'association	300,00	300,00
2023 - 00227-01	101635 - ASS RANDONNEURS PEDESTRES VERCHINOIS ARPV	59227 VERCHAIN-MAUGRE	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 24 <sup>ème</sup> randonnée de printemps le 16 avril 2023 à Verchain-Maugré	0,00	500,00
2023 - 00523-01	503098 - LES PIEDS TRITHOIS	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation d'une sortie à Wimereux et à Boulogne-sur-Mer le 29 avril 2023	1 000,00	500,00
2023 - 00526-01	496876 - COMITE D'HAULCHIN FEDERATION NAT ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE FNACA	59121 HAULCHIN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de gerbes et de coussins pour les cérémonies de commémoration	250,00	300,00
2023 - 00575-01	669177 - LOISIRS FETES ET CULTURE MONCHALSIENS	59224 MONCHAUX-SUR-ECAILLON	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 course pédestre "la corrida monchalsienne" au profit du Téléthon le 3 décembre 2023	0,00	500,00
2023 - 00597-01	166944 - COMITE DES FETES DU FORT	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 fête de la ducasse du Fort à Trith-Saint-Léger du 28 avril au 1 <sup>er</sup> mai 2023	750,00	750,00
2023 - 00663-01	660989 - CLUB AEROMODELISME INDOOR DE THIAN CAIT	59224 THIAN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de matériel	250,00	300,00
2023 - 00669-01	501693 - ASSOCIATION DES AMIS DE LA PETANQUE HERINOISE	59195 HERIN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de matériel supplémentaire	250,00	250,00
2023 - 00706-01	669417 - LES CHTIS MARATHONIENS DE WALLERS-ARENBERG	59135 WALLERS	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 course de la Rhônelle le 16 avril 2023 et course de la Paix le 8 mai 2023	1 000,00	250,00
2023 - 00792-01	305222 - VALLEE D'AUNO EN FETE	59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation d'un tournoi de boules carrées le 10 juin 2023 à Aulnoy-lez-Valenciennes	750,00	500,00
2023 - 00793-01	612205 - LE CARRE D'AS	59224 THIAN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 concours de belote avec remise de lots chaque vendredi après-midi à Thian	300,00	300,00
2023 - 00795-01	621634 - ASSOCIATION PATOISANTE GEORGES FIDIT DE L'ARRONDISSEMENT VALENCIENNES	59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de matériel pour le montage de spectacles vivants	250,00	300,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00815-01	478592 - AMICALE DU SOUVENIR DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES GUERRE 39-45	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 repas annuels pour les anciens combattants et les adhérents les 26 mars et 26 novembre 2023	300,00	300,00
2023 - 00824-01	468792 - SECTION LOCALE DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DE TRITH-SAINT-LEGER	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de gerbes pour les commémorations patriotiques	300,00	300,00
2023 - 00836-01	374176 - COMITE TRITH-ST-LEGER FEDERATION NATIONALE ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 commémoration et repas annuel du comité le 26 décembre 2023	300,00	300,00
2023 - 00856-01	669557 - ASSOCIATION FETES ET LOISIRS DE PETITE-FORET	59494 PETITE-FORET	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation de fêtes médiévales à Petite-Forêt les 20 et 21 mai 2023	0,00	500,00
2023 - 00860-01	669563 - MOVE YOUR BODY	59494 PETITE-FORET	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 rencontre interclub à Petite-Forêt le 15 avril 2023	0,00	250,00
2023 - 00879-01	659617 - SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE D'ARTRES	59269 ARTRES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de la société de chasse	500,00	500,00
2023 - 00880-01	610178 - RESID'EN FETES	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 fête du quartier des artistes à Trith-Saint-Léger les 24 et 25 juin 2023	250,00	500,00
2023 - 00977-01	503055 - COMITE DES FETES DU POIRIER	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation de la fête de la Saint-Jean le 3 juin 2023 à Trith-Saint-Léger	0,00	500,00
2023 - 00978-01	609306 - SOCIETE D'HISTOIRE LOCALE DE THIAN	59224 THIAN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de l'association	250,00	250,00
2023 - 00980-01	396318 - FESTI PROUVY	59121 PROUVY	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 rénovation de la structure en osier d'un géant	500,00	500,00
2023 - 00982-01	659727 - MAING SUR LE COEUR	59233 MAING	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 aide aux préparatifs du téléthon 2023	500,00	300,00
2023 - 00993-01	669882 - CROQU'GUITARE	59198 HASPRES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat d'un matériel d'écoute pour les séances et repas de l'association le 12 mars 2023	0,00	300,00
2023 - 00998-01	660346 - ASSOCIATION DES FAMILLES LAUDE ET CONSORTS	59494 PETITE-FORET	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation d'une cousinade pour renforcer le lien social le 22 octobre 2023	250,00	300,00
2023 - 01022-01	495780 - IL ETAIT UNE FOIS LA SENTINELLE	59174 LA SENTINELLE	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 mise en place d'une exposition permanente à l'écomusée de La Sentinelle en avril 2023	250,00	350,00
2023 - 01035-01	668598 - CYCLO CLUB D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 brevet annuel de cyclotourisme et VTT le 27 août 2023 à Aulnoy-lez-Valenciennes	0,00	700,00
2023 - 01047-01	637007 - ASSO INTERVENT DEMUNIS ENTRAIDE ET LA RECEPTION FONDEE SUR HASPRES	59198 HASPRES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de matériel	300,00	250,00
2023 - 01050-01	602375 - LES COULEURS HASPRIENNES	59198 HASPRES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 exposition annuelle de peintures du 24 au 26 mars 2023 à Haspres	300,00	250,00
2023 - 01054-01	477124 - ASSO AGREEE DE PECHE ET PROTECTION MILIEU AQUATIQUE TRUIE ARTRIENNE	59269 ARTRES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 découverte de la nature et de la pêche en rivière pour les enfants de l'école d'Artres	500,00	500,00
2023 - 01058-01	444084 - KARATE CLUB DE PETITE-FORET	59494 PETITE-FORET	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation d'une compétition départementale de ligue le 9 avril 2023 à Petite-Forêt	350,00	500,00
2023 - 01059-01	620410 - GYMNASTIQUE VOLONTAIRE FEMININE THIAN	59224 THIAN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de matériel pour la pratique du yoga	250,00	300,00
2023 - 01060-01	399265 - FOOTBALL CLUB DE FAMARS	59300 FAMARS	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de matériel pédagogique sportif pour les catégories de jeunes	750,00	750,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01061-01	627944 - CHORALE MUNICIPALE DE TRITH-SAINT-LEGER	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat d'un piano numérique	0,00	1 000,00
2023 - 01062-01	614480 - BIEN-ETRE ET VOUS	59220 ROUVIGNIES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de ballons pour la pratique du pilates	250,00	250,00
2023 - 01063-01	502539 - ASSOCIATION BELL'MARCHE	59135 BELLAING	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation de différentes marches et randonnées	300,00	300,00
2023 - 01064-01	506225 - SAUVEGARDE DU PATRIMOINE OU ASSOCIATION DU POPULAIRE	59494 PETITE-FORET	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 reconstitution d'un estaminet lors des journées du patrimoine 2023	250,00	300,00
2023 - 01065-01	507249 - ASSOCIATION DES JARDINIERS DE THiant	59224 THiant	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 visite de jardins ornementaux dans la région des Flandres au 2 <sup>ème</sup> semestre 2023	350,00	350,00
2023 - 01067-01	394166 - ASSOCIATION BELL'ATTELAGE	59135 BELLAING	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 repas annuel 2023 de l'association	500,00	350,00
2023 - 01069-01	306554 - LE FLAMBEAU DE BELLAING CLUB DU 3EME AGE	59135 BELLAING	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 repas annuel de l'association en novembre 2023	500,00	500,00
2023 - 01078-01	637529 - LES CH'TITES CREASOLIDAIRES ROSES	59224 MONCHAUX-SUR-ECAILLON	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 actions solidaires et santé de l'association	0,00	250,00
2023 - 01080-01	670100 - SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE DE VERCHAIN-MAUGRE	59227 VERCHAIN-MAUGRE	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation d'un loto pour les habitants de Verchain-Maugré le 28 mai 2023	0,00	250,00
2023 - 01082-01	452484 - COMITE DE MAING FED NAT ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE TUNISIE-FNACA	59233 MAING	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 remise de récompenses aux élus et adhérents lors des réceptions des 19 mars et 20 octobre 2023	250,00	300,00
2023 - 01150-01	440342 - CARTEL ANCIENS COMBATTANTS VICTIMES GUERRE TRITH-ST-LEGER	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de gerbes et repas annuel 2023	300,00	300,00
2023 - 01334-01	629121 - ETOILE CYCLISTE AUBRY-DU-HAINAUT	59494 AUBRY-DU HAINAUT	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 randonnée VTT et cycliste dans la forêt domaniale de Saint-Amand et Wallers le 8 mai 2023	350,00	500,00
2023 - 01335-01	158131 - ASSOCIATION FAMILIALE DE PROUVY ROUVIGNIES	59121 PROUVY	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 spectacle et goûter pour les enfants le 21 février 2023 à Prouvy	250,00	300,00
2023 - 01337-01	612011 - SOCIETE DE CHASSE D'HERIN	59195 HERIN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 biodiversité et nourriture du gibier	350,00	300,00
2023 - 01343-01	660448 - CH'TI SAVATE CLUB	59227 VERCHAIN-MAUGRE	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de matériel pour l'ouverture d'une session "sport adapté"	500,00	500,00
2023 - 01350-01	604999 - MIEUX VIVRE AU CANTON JENART	59494 PETITE-FORET	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 découverte de la Pévèle pour les adhérents en septembre 2023	500,00	500,00
2023 - 01351-01	670542 - AMICALE LAIQUE MIXTE DE MAING	59233 MAING	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 gala de danse les 24 et 25 juin 2023 à Maing	0,00	250,00
2023 - 01354-01	660459 - BODY MOOVE	59233 MAING	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de tissu pour le gala annuel du 1 <sup>er</sup> juillet 2023 à Prouvy	1 000,00	500,00
2023 - 01360-01	164573 - LES JONQUILLES CLUB DU 3EME AGE	59269 ARTRES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général du club	250,00	250,00
2023 - 01362-01	618813 - LES AMIS DE CACOULE	59121 HAULCHIN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat d'un plateau pour le transport du géant	350,00	350,00
2023 - 01366-01	441207 - ASSOCIATION FUTSAL PETITE-FORET	59494 PETITE-FORET	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation d'un tournoi solidarité de futsal le 11 juin 2023 à Petite-Forêt	250,00	500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01373-01	666476 - LES ABEILLES DE L'ECAILLON	59269 ARTRES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat d'essais de race locale	500,00	250,00
2023 - 01374-01	666498 - FIT AND FUN PROUVY	59224 THIAN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 présentation des différentes actions gymniques du 19 au 23 juin 2023 à Prouvy	500,00	500,00
2023 - 01375-01	502985 - ASS ST-FIACRE DES JARDINIERS D'HAULCHIN	59121 HAULCHIN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de matériel de jardinage	350,00	350,00
2023 - 01376-01	634423 - THE WOMEN'S CLUB	59220 ROUVIGNIES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de cerceaux de gymnastique, d'haltères et d'élastibands	0,00	300,00
2023 - 01377-01	306555 - CONCORDE OLYMPIQUE TRITHOISE SECTION COLOMBOPHILE	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 aide au transport des pigeons lors des concours	250,00	250,00
2023 - 01378-01	670550 - UNION SPORTIVE D'HAULCHIN	59121 HAULCHIN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 tournoi en salle U11 le 11 février 2023 à Haulchin	0,00	500,00
2023 - 01381-01	665630 - ENSEMBLE MUSICAL QUERENAING	59269 QUERENAING	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat d'une grosse caisse avec support inclinable et mobile	1 750,00	1 000,00
2023 - 01397-01	484784 - FETES LOISIRS ANIMAT SECTEUR HT AULNOY	59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation d'un run and bike à Aulnoy-lez-Valenciennes le 22 octobre 2023	500,00	500,00
2023 - 01403-01	503058 - ASSOCIATION AMICALE DES DECORES DE LA MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 sortie à Le Quesnoy le 23 avril 2023	350,00	300,00
2023 - 01407-01	608220 - CLUB MAINGEOIS DES 3 X 20	59233 MAING	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 sorties du club et repas dansants à Landrecies les 22 juin 2023 et 6 octobre 2023	250,00	400,00
2023 - 01483-01	486381 - A N A C R CHARLES PICALAUSA DE TRITH-ST-LEGER ET ENVIRONS	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 visites avec les collégiens pour le devoir de mémoire durant l'année scolaire 2023	350,00	500,00
2023 - 01484-01	377612 - COMITE AMIANTE PREVENIR ET REPARER	59224 THIAN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 sensibilisation, prévention et éradication sur les dangers de l'amiante	500,00	500,00
2023 - 00010-01	165360 - TENNIS CLUB DE DOUCHY	59282 DOUCHY-LES-MINES	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 24 <sup>ème</sup> tournoi de Douchy-les-Mines 1ère catégorie du 8 janvier au 4 février 2023	0,00	1 000,00
2023 - 00011-01	668470 - APIS	59220 WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 construction d'une serre semi-enterrée au jardin partagé	0,00	1 250,00
2023 - 00527-01	616759 - TENNIS CLUB DE ROEULX	59172 ROEULX	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AI 2023 aide au fonctionnement général de l'association	700,00	1 000,00
2023 - 00529-01	459951 - VOLLEY-BALL ROEULX	59172 ROEULX	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 achat de maillots et de ballons pour l'équipe masculine	0,00	1 500,00
2023 - 00531-01	506403 - FOYER SOCIO EDUCATIF DU COLLEGE VOLTAIRE	59156 LOURCHES	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 voyage scolaire à Auschwitz du 6 au 8 mars 2023	0,00	1 500,00
2023 - 00532-01	623418 - SOCIETE GYMNIQUE ET FOLKLORIQUE SOKOL	59215 ABSCON	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 spectacle folklorique avec la participation de troupes polonaises le 14 mai 2023	450,00	750,00
2023 - 00884-01	323316 - COMITE D'ORGANISATION DU FESTIVAL DE LA MOTO	59111 BOUCHAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 manifestation autour du thème de la moto les 3 et 4 juin 2023 à Bouchain	0,00	2 500,00
2023 - 00885-01	503948 - AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL VILLE DE ROEULX	59172 ROEULX	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 achat d'une sono complète avec jeux de lumières pour l'organisation de soirées	1 500,00	800,00
2023 - 00888-01	152430 - BASKET CLUB NEUVILLOIS	59293 NEUVILLE-SUR-ESCAUT	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 renouvellement des équipements pour les différentes équipes du club	1 000,00	1 500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00918-01	669709 - ASSOCIATION DES CHASSEURS DE WAVRECHAIN-SOUS-FAULX	59111 WAVRECHAIN-SOUS-FAULX	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 agrainage du gibier	0,00	500,00
2023 - 01029-01	602142 - LOLEJE	59220 DENAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 équiper de panneaux solaires le bloc opératoire de l'hôpital de Koumra au Tchad	1 000,00	1 500,00
2023 - 01076-01	439332 - GRAND PRIX DE DENAIN ORGANISATION	59220 DENAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 achat de polos au logo du grand prix de Denain pour la course du 16 mars 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01500-01	670696 - LE COUNTRY SPIRIT CLUB	59282 DOUCHY-LES-MINES	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 bal country à Douchy-les-Mines le 25 mars 2023	0,00	450,00
2023 - 01504-01	670701 - ASSOCIATION TENNIS ABSCON	59215 ABSCON	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 tournoi open tennis à Abscon du 7 avril au 7 mai 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01510-01	496071 - PAPILLONS BLANCS DENAIN ET ENVIRONS	59220 DENAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 création d'un mur interactif à destination de personnes en situation de handicap	0,00	2 500,00
2023 - 01512-01	307201 - ECOLE DE JUDO JUJITSU DE BOUCHAIN	59111 BOUCHAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 achat de doudounes à l'effigie du club	0,00	1 400,00
2023 - 01546-01	666542 - DOUCHY FORME ET DECOUVERTE	59282 DOUCHY-LES-MINES	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 achat de QR codes pour le tracé des balades citoyennes sur la commune de Douchy-les-Mines	0,00	1 500,00
2023 - 00012-01	637539 - OVNI OBJET VIDEO NON IDENTIFIE	59770 MARLY	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 édition d'un catalogue pour l'exposition "Expose/Performe" à la bibliothèque Mont Houy	0,00	1 000,00
2023 - 00337-01	668757 - EDUCA'THIV	59163 THIVENCELLE	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 dynamiser les actions envers les Thivencellois	0,00	1 000,00
2023 - 00338-01	141287 - OGEC SAINTE-ANNE SEBOURG	59990 SEBOURG	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 séjour linguistique à Barcelone en mai 2023	0,00	250,00
2023 - 00605-01	634076 - ASSOCIATION LES BRAS CASSES	59243 QUAROUBLE	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 réalisation d'un festival "son et lumières" à Quarouble les 27 et 28 mai 2023	1 500,00	1 500,00
2023 - 00666-01	106271 - JOGGING SANTE SAULTAIN	59990 SAULTAIN	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 grande fête intercommunale du printemps et du sport le 19 mars 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 00970-01	620660 - COMMUNAUTE POUR L'INSERTION PAR LE TRAVAIL ET L'EDUCATION CITE	59920 QUIEVRECHAIN	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 activités en faveur de personnes en situation de handicap	0,00	2 000,00
2023 - 01093-01	456193 - TROISIEME GENERATION VICQUELOTTE	59970 VICQ	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 découverte et visite de Strasbourg et de Mulhouse en septembre 2023	600,00	1 000,00
2023 - 01095-01	670143 - ASSOCIATION FRANCO ITALIENNE CALABRIA MIA	59690 VIEUX CONDE	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 organisation des 10 ans du jumelage franco-italien à Vieux-Condé du 11 au 13 mai 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01432-01	670605 - CLUB AMITIES ET LOISIRS	59990 CURGIES	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 repas dansant avec animation musicale le 26 février 2023 à Curgies	0,00	800,00
2023 - 01433-01	418629 - ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE ALPHONSE TERROIR DE MARLY	59770 MARLY	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 aide au financement de projets culturels et sportifs	0,00	1 000,00
2023 - 01434-01	607450 - FOYER SOCIO EDUCATIF	59770 MARLY	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 aide au financement de projets culturels, sportifs et linguistiques	0,00	1 000,00
2023 - 01438-01	446406 - PATRIMOINE HISTOIRE ETUDE DU REPASSAGE	59990 SEBOURG	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 exposition itinérante "le tour du monde en 80 fers à repasser anciens" de mai à octobre 2023	800,00	1 200,00
2023 - 01439-01	616545 - L'INTER CLUB DE FOOTBALL	59163 CONDE-SUR-L'ESCAUT	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 achat de matériel d'entraînement	0,00	1 000,00



N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01491-01	430361 - ASSOCIATION USEP DE L'ECOLE MARCEL CABY	59690 VIEUX-CONDE	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 classe de neige dans le Doubs pour des élèves de CM <sub>2</sub> du 29 janvier au 5 février 2023	0,00	500,00
2023 - 00043-01	666551 - TEAM ENFER DU NORD WALLERS-ARENBERG	59135 WALLERS	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat de coupes et de médailles pour l'organisation de différentes courses	300,00	350,00
2023 - 00050-01	668529 - PETANQUE RAISMOISE	59590 RAISMES	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 46 <sup>ème</sup> anniversaire du club le 10 septembre 2022 au château Thibault de Raismes	0,00	350,00
2023 - 00347-01	320923 - ASSOCIATION SPORTIVE MIXTE CASTELLABIENNE ASMC	59230 CHÂTEAU-L'ABBAYE	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat de 20 steps pour diversifier les activités	0,00	550,00
2023 - 01097-01	434768 - LYDIE	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	300,00
2023 - 01111-01	484832 - ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DU CONSERVATOIRE	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat de livres et de cartes cadeaux pour récompenser les élèves de l'école de musique	0,00	350,00
2023 - 01112-01	620240 - LA CROCH'CHOEUR DE ROSULT	59230 ROSULT	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat de matériel pour les soirées cabaret des 27 et 28 mai 2023 à Rosult	1 250,00	1 000,00
2023 - 01114-01	658003 - FOOTBALL CLUB LECELLES ROSULT	59226 LECELLES	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat de matériel pour l'aménagement du club house à Lecelles	1 500,00	1 500,00
2023 - 01120-01	640473 - LE LOCAL UNIQUE DE WALLERS	59135 WALLERS	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat de consommables et de paniers de transport	450,00	350,00
2023 - 01125-01	611719 - LA PAUME HASNONAISE	59178 HASNON	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 organisation du championnat ligue de jeu de paume les 29 et 30 septembre 2023 à Hasnon	0,00	800,00
2023 - 01132-01	621735 - PETITS BONHEURS PARTAGES DE NOEL LEDUC	59178 HASNON	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 animations collectives et individuelles auprès des résidents de l'EHPAD d'Hasnon	250,00	300,00
2023 - 01135-01	634111 - CLUB AMITIES AMANDINOISES	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de l'association	900,00	350,00
2023 - 01158-01	629280 - ASS DPT COMBATTANTS PRISONNIERS GUERRE ALGERIE TUNISIE MAROC TOE NORD	59000 LILLE	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de la section de Saint-Amand-les-Eaux	1 700,00	300,00
2023 - 01164-01	622588 - LES CAMARADES PECHEURS FISCHERS KAMARADENS	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 2 <sup>ème</sup> salon de la pêche le 12 février 2023 et 3 <sup>ème</sup> fête nationale de la pêche en juin 2023	500,00	400,00
2023 - 01166-01	660133 - UNION RAISMOISE	59590 RAISMES	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de la société colombophile	450,00	350,00
2023 - 01187-01	606908 - YANKEES CAR CLUB	59178 HASNON	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 repas dansant avec DJ le 8 avril 2023 à Hasnon	250,00	250,00
2023 - 01218-01	665795 - L'ENTRAIDE AMANDINOISE	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat de produits de première nécessité pour aider les personnes en difficulté	350,00	500,00
2023 - 01223-01	603622 - LECELLES ROSULT CYCLO ET MARCHÉ	59230 ROSULT	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 interclub "la Rosultoise" le 29 janvier 2023 à Rosult	1 260,00	500,00
2023 - 01267-01	443443 - LES MAITRES CHANTEURS DE SAINT-AMAND-LES-EAUX	59226 LECELLES	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de la chorale	0,00	2 000,00
2023 - 01269-01	479808 - ASSOCIATION DES AMIS DE L'EGLISE SAINT-MARTIN	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 spectacle humoristique "Monsieur le curé fait sa crise" le 8 décembre 2022 à Saint-Amand	0,00	500,00
2023 - 01272-01	614377 - LA CONSERVATRICE	59226 LECELLES	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 nettoyage des dépôts sauvages et réintroduction de gibiers reproducteurs	750,00	350,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01274-01	606913 - MAGINOT ESCAUT HISTOIRE ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 ouverture de la casemate du mont des bruyères à Saint-Amand les 20 et 21 mai 2023	350,00	750,00
2023 - 01276-01	618843 - ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DE SAINT-AMAND-LES-EAUX	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 sortie à Paris avec visite du Conseil Constitutionnel le 10 décembre 2022	0,00	650,00
2023 - 01281-01	504149 - COMITE DES FETES DU SAUBOIS	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 brocante de la rue Pasteur le 13 mai 2023 et ducasse du Saubois du 30 juin au 2 juillet 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 01284-01	606912 - CYCLO CLUB LECELLES	59226 LECELLES	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 randonnée cyclo annuelle le 14 juillet 2023 et achat d'équipements de sécurité	0,00	500,00
2023 - 01295-01	313883 - COMITE DE LA BRUYERE	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 organisation de différentes manifestations du quartier de la Bruyère durant l'année 2023	850,00	800,00
2023 - 01297-01	601870 - LA MACOTTE FRANCAISE AMANDINOISE	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 concours de pigeons voyageurs d'avril à août 2023	300,00	350,00
2023 - 01298-01	668773 - CONFRIERIE DES CHEVALIERS DE LA TOUR	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat de matériel informatique	500,00	500,00
2023 - 01303-01	502663 - ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE SAUVEGARDE DU MEMORIAL 43EME RI	59199 BRUILLE-ST-AMAND	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 bivouac avec plusieurs associations du 12 au 14 mai 2023 à Bruille-Saint-Amand	750,00	500,00
2023 - 01305-01	658302 - AMICALE AMANDINOISE DE MODELISME FERROVIAIRE DE CHEMIN DE FER SECONDAIRE	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat de matériel pour la réfection de la voie ferrée du chemin de fer touristique	4 000,00	4 000,00
2023 - 01306-01	642160 - COULEURS DE VIE	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 aide au programme de prévention santé "Biodiver'santé"	1 000,00	1 000,00
2023 - 01326-01	613456 - NEW TEAM	59158 MAULDE	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 15ème grand prix cycliste UFOLEP Jean Stablinski le 20 août 2023 à Thun-Saint-Amand	0,00	250,00
2023 - 01329-01	670507 - NOUVEAU SAINT-AMAND ETUDIANT CLUB	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 organisation de la course à pied "la forestière" à Saint-Amand le 26 mars 2023	0,00	360,00
2023 - 01405-01	670588 - SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE DE MILLONFOSSE	59178 MILLONFOSSE	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 soirée repas le 11 février 2023 à Millonfosse	0,00	350,00
2023 - 01453-01	458996 - HASNON BASKET	59178 HASNON	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 renouvellement des différents équipements	0,00	1 500,00
2023 - 01457-01	670632 - SOCIETE DES PHOTOGRAPHES INDEPENDANTS	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat de nouveaux cadres pour les expositions	0,00	750,00
2023 - 01853-01	671038 - CHASSE DU BRIGADIER	59178 HASNON	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat et pose de panneaux signalétiques et agrainage	0,00	250,00
2023 - 01856-01	330828 - JUDO CLUB DU PARC REGIONAL AMANDINOIS	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 journée des jeunes judokas le 8 mai 2023 et jubilé du club les 21 et 22 octobre 2023	0,00	1 050,00
2023 - 00985-01	425232 - ESPACE PASOLINI THEATRE INTERNATIONAL	59300 VALENCIENNES	Canton Valenciennes -M. Laurent DEGALLAIX et Mme Valérie LETARD	subv AIL 2023 mise en oeuvre d'un projet de soutien à l'insertion sociale par la pratique artistique	0,00	2 000,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	163	Montant	106 960,00

<b>Opérations</b>	35001OP001A - Actions d'intérêt local
<b>AP/EPCP</b>	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00665-01	12962 - COLLEGE JEAN JAURES	59690 VIEUX-CONDE	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 achat de tenues sportives pour 40 élèves de la section sportive scolaire handball	800,00	2 000,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	1	Montant	2 000,00

**Commission Permanente du 15 mai 2023**  
**Rectificatif au rapport N° DTT/2023/145**

**Objet du rapport : Fonds de soutien aux Actions d'Intérêt Local – 1<sup>ère</sup> attribution de l'année 2023**

Le rectificatif proposé a pour objet de modifier certaines attributions de subvention « Actions d'Intérêt Local » prévues par le rapport, selon le détail ci-dessous :

*→ D'une part, le retrait d'une subvention de la liste des subventions retenues au titre des AIL pour le canton de Tourcoing 1 sur demande des conseillers départementaux concernés :*

Canton : Tourcoing 1

N° subvention : 2023-01847-01

Association : Kimpa Vita (tiers 670773)

Objet de la demande : réhabilitation de salles de classe et distribution de matériel scolaire

Montant proposé : 7 500 €

*→ D'autre part, la subvention ci-dessous, inscrite à l'annexe 6 jointe au rapport (page 1 de l'annexe n°6 – Arrondissement de Valenciennes), pour un montant de 1 000 €, est corrigée à hauteur de 2 000 €.*

Canton : Anzin

N° subvention : 2023-01070-01

Association : Hand-Ball Club d'Anzin (tiers 661034)

Objet de la demande : Tournois handball à 4 catégorie filles sur le thème des JO 2024 en juin 2023

Montant proposé : 2 000 €

**Dispositif :**

➤ *Dans les annexes :*

L'annexe n°5 est modifiée pour tenir compte :  
- de la suppression d'une (1) subvention.

L'annexe 5 – Arrondissement de Lille *rectificative* est jointe au présent rectificatif

L'annexe n°6 est modifiée pour tenir compte :  
- de la correction d'un (1) montant.

L'annexe 6 – Arrondissement de Valenciennes *rectificative* est jointe au présent rectificatif

➤ *Dans le corps de la délibération :*

Le sixième paragraphe est modifié comme suit :

Avant :

Il est proposé d'attribuer 837 subventions pour un montant total de 1 005 899 € dont 789 subventions pour un montant de 932 547 € à des associations et 48 subventions pour un montant de 73 352 € à des établissements publics et communes.

Après :

Il est proposé d'attribuer 836 subventions pour un montant total de 999 399 € dont 788 subventions pour un montant de 926 047 € à des associations et 48 subventions pour un montant de 73 352 € à des établissements publics et communes.

➤ *Dans les propositions de décision :*

Le premier alinéa de proposition de décision est modifié comme suit :

Avant :

- d'attribuer 837 subventions aux bénéficiaires repris aux tableaux, ci-joints, en annexes 1 à 6, pour un montant total de 1 005 899 € ;

Après :

- d'attribuer 836 subventions aux bénéficiaires repris aux tableaux, ci-joints, en annexes 1 à 6, pour un montant total de 999 399 € ;

➤ *Dans le tableau d'incidences financières :*

Le tableau d'incidences financières est modifié comme suit :

<b>OPERATION</b>	<b>ENVELOPPE</b>	<b>AUTORISES</b>	<b>DEJA CONTRACTE</b>	<b>PROPOSES DANS LE RAPPORT</b>
35001OP001A	35001E15	3 180 000 €	0 €	999 399 €

Christian POIRET  
Président du Département du Nord

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N°DDT/2023/145 - AIL - ARRONDISSEMENT DE LILLE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01715-01	472425 - WEPPEES NATATION	59134 HERLIES	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 apprendre à nager pour les enfants de 5 à 12 ans	0,00	500,00
2023 - 01716-01	506747 - TRACTEURS EN WEPPEES	59134 BEAUCAMPS LIGNY	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 aide au financement des activités de l'association	3 500,00	3 500,00
2023 - 01718-01	669387 - AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE BAUVIN	59221 BAUVIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 rénovation du réfectoire	0,00	600,00
2023 - 01719-01	629614 - OCCE 0923 ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY	59261 WAHAGNIES	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 classes de découverte du 1er au 3 mars et du 13 au 14 mars 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01722-01	481863 - OCCE 2495 ECOLE PRIMAIRE GEORGES BRASSENS NIV 1	59221 BAUVIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 classes de découvertes à Amiens du 25 au 26 mai 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 01724-01	602588 - LA BOITE A ZIK ORCHESTRE DE RUE	59185 PROVIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 achat d'un instrument	0,00	900,00
2023 - 01729-01	308351 - TENNIS DE TABLE ANNOEULLIN	59112 ANNOEULLIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 tournoi le 25 mars 2023	0,00	750,00
2023 - 01730-01	496572 - ALLENNES ON DANSE	59251 ALLENNES LES MARAIS	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 achat de miroirs	0,00	1 000,00
2023 - 01732-01	624768 - LES TANNEES CUPRIQUES	59162 OSTRICOURT	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 achat de matériel	0,00	500,00
2023 - 01734-01	644769 - EVENEMENTS WEPPEES	59480 LA BASSEE	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 festival humour en Weppes du 3 au 26 mars 2023	5 000,00	5 000,00
2023 - 01738-01	670463 - LE BASKET CLUB PROVINOIS	59274 MARQUILLIES	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 achat de matériel	0,00	2 000,00
2023 - 01739-01	642177 - 3CTEAM	59133 CAMPHIN EN CAREMBAULT	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 coupe de France le 2 avril 2023	3 000,00	2 000,00
2023 - 01741-01	622134 - LE PIC VERT	59496 HANTAY	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 création d'un abri récupérateur d'eau	0,00	700,00
2023 - 01743-01	454905 - UNION SPORTIVE DE PHALEMPIN	59133 PHALEMPIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 aide pour un déplacement à un tournoi le 18 mai 2023	2 000,00	1 000,00
2023 - 01745-01	416472 - COMITE DES FETES	59480 ILLIES	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 achat de matériel	0,00	600,00
2023 - 01748-01	654603 - FOOTBALL CLUB ESPERANCE BASSEEN	59480 LA BASSEE	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 les 100 ans du club du 26 au 28 mai 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01750-01	670738 - BADMINTON A RADINGHEM	59320 RADINGHEM EN WEPPEES	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 achat de matériel pour la préparation d'un tournoi	0,00	400,00
2023 - 01752-01	656205 - ASSOCIATION CAMPHINOISE DE TENNIS DE TABLE	59133 CAMPHIN EN CAREMBAULT	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 achat de matériel	1 500,00	1 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01753-01	326242 - CONFRERIE SAINT ROCH DES CHARITABLES DE LA BASSEE	59480 LA BASSEE	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 achat d'un encensoir	500,00	500,00
2023 - 01756-01	149640 - COMITE DEPARTEMENTAL DE RUGBY DU NORD	59100 ROUBAIX	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 mémoires de rugby du 23 au 27 août 2023 à Fromelles	0,00	5 000,00
2023 - 01757-01	670739 - CLUB LOISIRS PETANQUE DE WAHAGNIES	59261 WAHAGNIES	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 aménagement des terrains	0,00	1 000,00
2023 - 01709-01	506283 - SOCIETE COLOMBOPHILE HIRONDELLE	59930 LA CHAPELLE D ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 achat de petit matériel	0,00	700,00
2023 - 01710-01	670090 - A VOS AIGUILLES	59116 HOULINES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 aide au financement de l'association	0,00	500,00
2023 - 01711-01	670186 - HOCKEY CLUB VAL DE LYS	59193 ERQUINGHEM LYS	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 achat de matériel	0,00	2 000,00
2023 - 01713-01	447268 - FOOTBALL CLUB LA CHAPELLE	59930 LA CHAPELLE D ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 aide pour la formation des éducateurs et achat de min-buts	0,00	1 500,00
2023 - 01723-01	23551 - CLUB LOISIRS LEO LAGRANGE ARMENTIERES	59280 ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 achat d'un fun boat	800,00	3 000,00
2023 - 01725-01	670608 - HARMONIE AGACHE DE PERENCHIES	59840 PERENCHIES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 150ème anniversaire du 26 au 28 mai 2023	0,00	1 100,00
2023 - 01728-01	624474 - AMICALE RETRAITES CPAM ARMENTIERES	59930 LA CHAPELLE D ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 projet de voyage en Alsace ou Hollande en 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01763-01	458773 - BADMINTON CLUB DE QUESNOY SUR DEULE	59250 HALLUIN	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 tournoi les 20 et 21 mai à Frelinghem	1 000,00	1 000,00
2023 - 01766-01	637557 - ARMENTIERES SHOPPING LES AS	59280 ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 création d'un magasin pour les fêtes de fin d'année	0,00	3 000,00
2023 - 01767-01	603344 - ASSOCIATION DES FAMILLES DE LA CHAPELLE D ARMENTIERES	59930 LA CHAPELLE D ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 achat de petit matériel	0,00	700,00
2023 - 01772-01	670741 - ASS POUR LE DON DE SANG QUESNOY SUR DEULE DEULEMONT WARNETON ENVIRON	59890 QUESNOY SUR DEULE	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 achat de petit matériel	0,00	500,00
2023 - 01775-01	624476 - CAP ARTS	59160 CAPINGHEM	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 10ème anniversaire de l'association les 25 mars et 26 mars 2023	0,00	500,00
2023 - 01805-01	607898 - GYMNASTIQUE VOLONTAIRE WASQUEHAL CENTRE	59290 WASQUEHAL	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2023 repas familial pour les adhérents le 19 mars 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01807-01	39694 - LA MANIVELLE THEATRE	59290 WASQUEHAL	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE	subv AIL 2023 initiation à la lecture de juin à décembre 2023	0,00	3 500,00
2023 - 00551-01	506569 - TERRE D ACCUEIL EN MELANTOIS PEVELE CAREMBAULT	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 aide au financement de l'association	1 000,00	500,00
2023 - 00552-01	669114 - SUB AQUATIC GROUP DE WATTIGNIES	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 aide pour la formation en plongée en mars et mai 2023	0,00	1 000,00
2023 - 00553-01	660725 - ASSOCIATION COEUR DE FEMMES	59113 SECLIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 séjour à Pornic du 12 au 26 août 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 00554-01	660074 - ORCHESTRE AMBIANCES D EPOQUES	59155 FACHES THUMESNIL	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 concerts 2023 donnés dans les EHPAD	800,00	800,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00555-01	602401 - ASSOCIATION DONNEURS DE SANG BENEVOLES D HOUPLIN ANCOISNE	59263 HOUPLIN ANCOISNE	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de banderoles	0,00	500,00
2023 - 00556-01	668734 - HAUTS DE FRANCE TERRE DE VELOS	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 rando vélo vintage le 2 avril 2023	0,00	500,00
2023 - 00557-01	653726 - AIKIDO NOYELLES LES SECLIN	59139 NOYELLES LES SECLIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 soutien au développement de l'association	0,00	1 000,00
2023 - 01764-01	670660 - CLUB MUNICIPAL TWIRLING BATON MAJORETTES	59155 FACHES THUMESNIL	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de petit matériel	0,00	1 000,00
2023 - 01769-01	669192 - AIKIDO CLUB WATTIGNIES AYUMI KAN	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 projet formation self défense	0,00	1 500,00
2023 - 01770-01	665781 - ASSOCIATION EMMERINOISE SPORT POUR TOUS	59320 EMMERIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de steps	0,00	1 000,00
2023 - 01771-01	670522 - ASSOCIATION VENDEVILLOISE DE RANDONNEES PEDESTRES	59175 VENDEVILLE	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 randonnée dans le Jura en septembre 2023	0,00	500,00
2023 - 01773-01	669802 - CLUB BADMINTON EMMERIN	59320 EMMERIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 aide au financement des activités du club	0,00	900,00
2023 - 01774-01	425621 - CLUB DES ESCRIMEURS DE FACHES THUMESNIL	59790 RONCHIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat d'équipements	1 500,00	1 500,00
2023 - 01776-01	628697 - CLUB DE TENNIS DE TABLE HAUBOURDINOIS	59320 HAUBOURDIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 tournoi tennis de table les 8 et 9 avril 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01782-01	670664 - DE LA SAPE EN TROC	59320 EMMERIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 aide au financement des activités de l'association	0,00	500,00
2023 - 01784-01	432457 - DYNAMIQUE SPORT	59113 SECLIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 sorties sport santé du 6 au 8 juin 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01785-01	670500 - GONDECOURT ENSEMBLE	59147 GONDECOURT	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 course à pied "la 147" le 19 novembre 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01786-01	670098 - HAUBOURDIN ESCRIME CLUB	59481 HAUBOURDIN CEDEX	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de petit matériel	0,00	1 000,00
2023 - 01787-01	670668 - LES ARCHERS	59155 FACHES THUMESNIL	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de matériel pour l'école de tir	0,00	1 450,00
2023 - 01793-01	669841 - LES RITOUDIS COUDE A COUDE	59113 SECLIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 projet vacances Herault du 15 au 29 juillet 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01794-01	306431 - OFFICE DE TOURISME DE SECLIN	59113 SECLIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de petit matériel	0,00	2 000,00
2023 - 01795-01	670188 - PING PONG CLUB DE WATTIGNIES	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de survêtements pour les jeunes	0,00	1 000,00
2023 - 01796-01	670658 - RUCHER NOYELLOIS	59263 HOUPLIN ANCOISNE	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 visite et développement du rucher et acquisition de matériel d'apiculture	0,00	1 000,00
2023 - 01797-01	654964 - SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	94110 ARCUEIL	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 mise en place d'un prjet pédagogique et un camp d'été en 2023	2 000,00	1 500,00
2023 - 01799-01	506683 - TEMPLEMARS KARATE CLUB	59175 TEMPLEMARS	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de matériel	0,00	1 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01801-01	664919 - TENNIS CLUB HOUPLIN ANCOISNE	59263 HOUPLIN ANCOISNE	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat d'équipements et aide pour les rencontres annuelles	0,00	1 000,00
2023 - 01802-01	503195 - UNION MUSICALE	59113 SECLIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de matériel de percussion	1 800,00	2 000,00
2023 - 01803-01	502607 - UNION MUSICALE DE GONDECOURT	59147 GONDECOURT	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat d'un saxophone	0,00	1 500,00
2023 - 01804-01	657697 - WATTIGNIES HOCKEY CLUB	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de matériel	1 000,00	700,00
2023 - 01821-01	668347 - SPORTING CLUB HAUBOURDIN LOOS HANDBALL	59320 HAUBOURDIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 achat de matériel de communication	0,00	250,00
2023 - 01824-01	663506 - COURIR A COMINES	59560 COMINES	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2023 course des géants le 12 mars 2023	500,00	1 000,00
2023 - 01825-01	669425 - COMITE JEHAN VAN D HELLE	59117 WERVICQ SUD	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2023 aide pour les défilés les 17 et 18 mai 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01828-01	669429 - LOMPRET EN FETE	59840 LOMPRET	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2023 fête du village les 7 et 8 octobre 2023	0,00	1 300,00
2023 - 01830-01	668962 - TAROT CLUB LAMBERSARTOIS	59810 LESQUIN	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2023 aide au financement de l'association	0,00	700,00
2023 - 01833-01	485739 - OCCE 1123 ECOLE PASTEUR	59840 LOMPRET	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2023 séjour du 14 au 16 juin 2023 à Merlieux-et-Fouquerolles	0,00	500,00
2023 - 01838-01	503078 - DANY S FOLIES	59130 LAMBERSART	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2023 soirée repas spectacle le 25 mars 2023 à Lambersart	0,00	800,00
2023 - 01841-01	93510 - ASSOCIATION POUR LES LOISIRS DES JEUNES	59126 LINSELLES	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2023 challenge Raid les 27 et 28 mai 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01842-01	670663 - CLUB AUTONOME ECLATANT	59126 LINSELLES	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2023 achat d'un vélo triporteur	0,00	3 000,00
2023 - 01843-01	668856 - ROUE D OR COMINOISE	59560 COMINES	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2023 actions pendant les vacances scolaires	0,00	1 000,00
2023 - 01850-01	669629 - ASS JARDINS FAMILIAUX LAMBERSART	59130 LAMBERSART	Canton Lambersart - Mme Marie-Laurence FAUCHILLE et M. Jacques HOUSSIN	subv AIL 2023 achat de collecteurs d'eau de pluie	0,00	3 000,00
2023 - 00385-01	356197 - LES IRRECUPERABLES DU JEU DE ROLE	59118 WAMBRECHIES	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 organisation de manifestations et achat de matériel	300,00	750,00
2023 - 00386-01	460418 - OGECE GROUPE SCOLAIRE SAINT JOSEPH SAINT ANDRE	59350 ST ANDRE LEZ LILLE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 acquisition de matériel pour la réalisation de long métrage	3 523,00	4 000,00
2023 - 00388-01	668442 - LES AMARYLLIS	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 achat de tenues pour les festivals et concours	0,00	1 500,00
2023 - 00389-01	667497 - UNION SPORTIVE DE SAINT ANDRE	59520 MARQUETTE LEZ LILLE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 achat de gourdes et d'éco cups	0,00	1 023,00
2023 - 00390-01	603468 - FOOTBALL CLUB MADELEINOIS	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 financement d'un contrat à durée déterminée du 1er janvier au 30 juin 2023	0,00	3 000,00
2023 - 00391-01	668267 - GROUPE VOCAL AVEC TON CHOEUR	59223 RONCQ	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÊTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 aide au fonctionnement de l'association	0,00	1 000,00



N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00392-01	4675 - OGECE COLLEGE PRIVE SAINT JEAN	59563 LA MADELEINE CEDEX	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 séjour pédagogique et historique en Alsace du 21 au 23 juin 2023	3 000,00	2 000,00
2023 - 00393-01	668276 - AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL DE LA MADELEINE	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 aide au fonctionnement de l'association	0,00	2 000,00
2023 - 00394-01	447825 - CLUB D INFORMATION FINANCIERE ET VISITES CULTURELLES	59118 WAMBRECHIES	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 aide aux activités de l'association	300,00	300,00
2023 - 00420-01	668877 - CHORALE AXONE	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 participation à des concerts, fête de la musique, dans les maisons de retraite	0,00	1 000,00
2023 - 00436-01	668888 - ASSOCIATION POUR DON DU SANG BENEVOLE MARQUETTE ST ANDRE WAMBRECHIES	59520 MARQUETTE LEZ LILLE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 achat d'un vidéo projecteur	0,00	720,00
2023 - 00455-01	136966 - BERKEM LABEL	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 action " Tous à vos lampions "	2 500,00	2 000,00
2023 - 00559-01	669159 - UNION SPORTIVE MADELEINOISE	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 acquisition de moyens matériels pour accueillir le public	0,00	500,00
2023 - 00599-01	667497 - UNION SPORTIVE DE SAINT ANDRE	59520 MARQUETTE LEZ LILLE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 acquisition de sweats aux couleurs du club	0,00	1 500,00
2023 - 01121-01	494292 - CENTRE SOCIAL L ATELIER	59520 MARQUETTE LEZ LILLE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 parcours santé 2023	0,00	2 500,00
2023 - 01352-01	670544 - MARCQ LA MADELEINE ALLIANCE PELOTE	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 tournoi de pelote Basque du 8 au 15 juillet 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01365-01	637475 - SOCIETE ST VINCENT DE PAUL	59100 ROUBAIX	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 soutien aux familles	3 000,00	1 000,00
2023 - 01384-01	670556 - L ASSOCIATION COUSTEAU VAN HECKE	59520 MARQUETTE LEZ LILLE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 voyage linguistique à Sleaford du 22 au 25 mai 2023	0,00	2 500,00
2023 - 01520-01	670709 - DANSES FOLKLORIQUES	59118 WAMBRECHIES	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 organisation du " Meiboomplanting " le 13 mai 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01872-01	306167 - ATHLETIQUE CLUB DE WAMBRECHIES ACW	59118 WAMBRECHIES	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 acquisition de matériel pour les jeunes	0,00	1 000,00
2023 - 00507-01	31942 - INSTITUTION DU BATAILLON DES CANONNIERS SEDENTAIRES DE LILLE	59000 LILLE	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 achat de matériel informatique et technique	0,00	1 431,00
2023 - 00511-01	665304 - UKRAINE EN NORD	59800 LILLE	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 aide à l'accueil de familles ukrainiennes	0,00	1 500,00
2023 - 00512-01	46954 - DANSE CREATION	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 achat de matériel pour les ateliers voltige	0,00	1 500,00
2023 - 00675-01	430146 - L OUTIL EN MAIN DE MARCQ EN BAROEUL	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 achat d'un four professionnel pour la pâtisserie	1 200,00	1 200,00
2023 - 00909-01	669665 - MARCQ TENNIS DE TABLE	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 achat de maillots aux couleurs du club	0,00	500,00
2023 - 00940-01	669770 - LE QUINQUETTE DE CUIVRES DES FLANDRES	59910 BONDUES	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 acquisition de nouveaux matériels	0,00	800,00
2023 - 01293-01	154437 - OLYMPIQUE MARCQUOIS FOOTBALL	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 trophée de la ville de Marcq tournoi U12 U13 le 8 mai 2023	2 000,00	2 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01747-01	635676 - LIGUE PROTECTRICE DES ANIMAUX DU NORD	59006 LILLE CEDEX	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 renouvellement du parc informatique	0,00	2 000,00
2023 - 00310-01	629299 - FEDEJEUX	59370 MONS EN BAROEUL	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 festival Ludinord du 25 au 27 mars 2023	0,00	3 000,00
2023 - 00311-01	617789 - APU FIVES HELLEMES SAINT MAUR PELLEVOISIN	59800 LILLE	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 lutte contre l'habitat indigne	0,00	3 000,00
2023 - 00313-01	624694 - L INTERSTISSE	59260 LILLE	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 projet " Errances sonores - Printemps des poètes " Edition 2013	2 000,00	1 500,00
2023 - 00314-01	668202 - GIVE ME FIVES	59800 LILLE	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 aide aux activités de l'association	0,00	2 000,00
2023 - 00315-01	395619 - THEATRE POPULAIRE DU NORD	59000 LILLE	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 acquisition de matériel technique et informatique	0,00	3 500,00
2023 - 00316-01	668665 - AUTISME ACADEMIE	59370 MONS EN BAROEUL	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 financement des activités d'enseignement en faveur des enfants autistes	0,00	1 000,00
2023 - 00454-01	668904 - DES DETAILS DU NORD	59800 LILLE	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 éducation aux médias et à l'environnement d'avril à octobre 2023	0,00	1 500,00
2023 - 00504-01	455295 - CENTRE SOCIAL IMAGINE	59370 MONS EN BAROEUL	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 préparation aux diplômes DILF et DELF pour des publics d'origine étrangère	0,00	1 520,00
2023 - 00513-01	669084 - LES POTES EN CIEL	59800 LILLE	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 mise en place de formation " Jeunes et Potes " pour valoriser le potentiel des jeunes	0,00	3 000,00
2023 - 01533-01	124768 - CAMEL	59370 MONS EN BAROEUL	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 initiation au journalisme des 11-17 ans	4 000,00	3 000,00
2023 - 01858-01	670982 - LM OXYGENE	59260 LILLE	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 ateliers citoyens autour de la transition écologique de janvier à juin 2023	0,00	2 500,00
2023 - 00306-01	665658 - TOIT A MOI NORD DE FRANCE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 soutien aux personnes en situation de grande précarité	0,00	3 000,00
2023 - 00501-01	658698 - LILLE AVENIRS	59800 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 création d'une école des métiers manuels de la transition écologique	0,00	1 000,00
2023 - 00517-01	616047 - L ART A LILLE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 aide au fonctionnement de l'association	0,00	1 000,00
2023 - 00828-01	412679 - L HYBRIDE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 aide à la programmation annuelle dédiée à la création audiovisuelle indépendante	1 500,00	2 000,00
2023 - 00912-01	669669 - ADEACT	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 organisation d'une comédie musicale et de pièces de théâtre en avril 2023	0,00	3 000,00
2023 - 00923-01	665476 - ASSOCIATION DES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S LEZENNOI(SE)S	59260 LEZENNES	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 achat de fournitures pour les activités festives	0,00	500,00
2023 - 01126-01	613265 - ASS DEP NORD MVT FR PLANNING FAMIL	59800 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 journée de la lutte pour les droits de la femme le 11 mars 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01307-01	670468 - LILLE METROPOLE TENNIS DE TABLE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 développement du ping féminin	0,00	1 000,00
2023 - 01391-01	645595 - MOSAIQUE NOMADE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 "Des silhouettes en mosaïque dans l'espace urbain" d'avril à décembre 2023	0,00	1 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01646-01	315319 - CENTRE SOCIAL LA BUSETTE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 acquisition de matériel pour le projet "Art déco"	1 200,00	600,00
2023 - 01661-01	645655 - MADEMOISELLE S	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 festival "L'origine des mondes" de décembre 2022 à juin 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01665-01	643204 - ART SEP	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 expo-vente oeuvres art profit lutte contre la sclérose en plaques 10 au 12 novembre 2023	750,00	500,00
2023 - 01693-01	645515 - ASSOCIATION CHATS ERRAA C ERNTS RONCHIN	59790 RONCHIN	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 achat de matériel et de nourriture	500,00	500,00
2023 - 01695-01	621808 - PRIX DE COURT	59800 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 actions "hors les murs" saison 2022-2023	0,00	400,00
2023 - 01703-01	670780 - VERTIKALL	59790 RONCHIN	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 organisation du "Ronchin cinéma club" de septembre 2023 à septembre 2024	0,00	2 000,00
2023 - 01704-01	638980 - COMME UNE AUT TERRE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 aménagements en bois du jardin partagé	0,00	700,00
2023 - 01705-01	132119 - CARNAVAL DE MOULINS	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 organisation du carnaval des Moulins les 27 mars et 1er avril 2023	1 500,00	1 000,00
2023 - 01862-01	660784 - SECTION LILLE FEDE FRANCAISE UNION TOURISTIQUE LES AMIS DE LA NATURE	59800 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 découverte d'une partie de l'ancienne promenade du Préfet en 2022	0,00	500,00
2023 - 01863-01	619019 - SIGNES DE SENS	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 "silence on signe" de novembre 2022 à février 2023	0,00	2 500,00
2023 - 01865-01	665412 - L ECOLE BUISSONNIERE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 séjour de vacances pour des enfants déficients du 31 juillet au 1er août 2022	0,00	2 000,00
2023 - 01866-01	666072 - REGARDS COMPLICES	59800 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 soutien financier pour le projet "Prête moi ton oeil"	0,00	3 000,00
2023 - 01867-01	645069 - LES JARDINS PARTAGES DU GRAND CERF	59790 RONCHIN	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 organisation de marchés solidaires de mars à décembre 2023	1 500,00	1 500,00
2023 - 01869-01	374400 - L UNIVERS CITE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 temps fort valorisant l'action culturelle menée par le cinéma "l'univers" le 17 juin 2023	0,00	2 000,00
2023 - 00379-01	412146 - TENNIS CLUB LILLOIS LILLE METROPOLE	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 aide au tennis santé de septembre 2022 à juin 2023	0,00	1 500,00
2023 - 00926-01	668490 - UNION COMMERCIALE GAMBETTA	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 collecte et recyclage des masques	0,00	600,00
2023 - 00942-01	669652 - LA VOUTE	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 première édition d'un festival de rue à Lille sud le 8 juillet 2023	0,00	2 500,00
2023-00960-01	300606 - SUD NORD EVOLUTION	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 organisation de la 17ème édition de la semaine du cinéma Algérien	0,00	2 500,00
2023 - 01130-01	304596 - MAISON DES FEMMES	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 aide aux activités de l'association	0,00	1 000,00
2023 - 01503-01	668819 - LA P TITE REINE DU FAUBOURG	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 "La fresque qui parle"	0,00	3 000,00
2023 - 01506-01	670672 - FEELING GOOG	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 visite culturelle à Bruxelles en juin 2023	0,00	2 200,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01509-01	657523 - EOLIE SONGE	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 moment festif pour fédérer les associations du quartier le 8 juin 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01515-01	665798 - FELIKSO	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 atelier Mécanik'so d'avril à décembre 2023	800,00	2 500,00
2023 - 01529-01	312189 - PROJET	59006 LILLE CEDEX	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 apprentissage du vélo pour redonner aux femmes de l'autonomie avril à septembre 2023	0,00	3 000,00
2023 - 01530-01	481207 - LILLE SUD INSERTION	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 apprentissage du vélo aux habitants du quartier de Lille Sud	0,00	3 000,00
2023 - 01873-01	665736 - APE MOULIN PERGAUD ET FLORIAN AMPF	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 création d'une fresque murale pour les enfants avec un artiste roubaisien	0,00	2 000,00
2023 - 01875-01	670713 - ASSOCIATION CUBA COOPERATION COMITE LILLE METROPOLE	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 semaine de l'Amérique latine et des Caraïbes du 25 mai au 10 juin 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01876-01	670708 - E GRAINES HAUTS DE FRANCE	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subs AIL 2023 le tribunal du changement climatique de mai à juillet 2023	0,00	2 000,00
2023 - 01878-01	670675 - SOLIDARITY EQUITY EMPOWERMENT DEVELOPMENT	59000 LILLE	Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK	subv AIL 2023 atelier de bricolage solidaire	0,00	2 400,00
2023 - 00500-01	628451 - OCCE 3377 ECOLE ELEMENTAIRE DESBORDES VALMORE	59000 LILLE	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 actions pédagogiques et achat de matériel	1 000,00	1 000,00
2023 - 00710-01	654672 - MOOV ARTS	59120 LOOS	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 achat de costumes et organisation de stages	0,00	800,00
2023 - 00725-01	303464 - ASS BODY FORCE LOOS	59120 LOOS	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 participation aux compétitions de force athlétique	0,00	1 000,00
2023 - 00730-01	668347 - SPORTING CLUB HAUBOURDIN LOOS HANDBALL	59320 HAUBOURDIN	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 aide aux activités de l'association	0,00	750,00
2023 - 00763-01	668317 - ASS CAPAL	59120 LOOS	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 acquisition de matériel	0,00	1 000,00
2023 - 00796-01	668240 - DOUBLE JEU	59320 HALLENNES LEZ HAUBOURDIN	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 aide à la programmation théâtrale - saison 2022/2023	0,00	300,00
2023 - 00864-01	648642 - COLLECTIF RENART	59000 LILLE	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 organisation des 10 ans Biennale Internationale Art Mural du 17 avril au 17 juin 2023	7 000,00	2 000,00
2023 - 01248-01	613569 - UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE LOOS	59120 LOOS	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 achat d'une sonorisation	500,00	500,00
2023 - 01456-01	660300 - AIDE A LA REMISSION DU CANCER ET POUR LE HANDISPORT GAGE D ESPOIR	59320 HALLENNES LEZ HAUBOURDIN	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	Subv AIL 2023 soutien au handisport et à la lutte contre le cancer	1 000,00	1 000,00
2023 - 01458-01	670633 - SANTES ULTIMATE	59211 SANTES	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	Subv AIL 2023 formation des bénévoles et acquisition de matériel	0,00	1 500,00
2023 - 01463-01	654058 - BASKET BALL SANTOIS	59211 SANTES	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	Subv AIL 2023 achat de matériel, ballons	1 000,00	1 000,00
2023 - 01466-01	658414 - LES FETARDS	59211 SANTES	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 aide au financement des activités de l'association et acquisition de matériel	1 000,00	1 000,00
2023 - 01472-01	505198 - PHOTO CLUB DE LOOS PCL	59120 LOOS	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 achat d'équipement pour des expositions photos	750,00	1 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01543-01	670737 - RADIO BOIS BLANCS	59000 LILLE	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 adaptation d'émissions en direct en podcast	0,00	1 000,00
2023 - 01544-01	670714 - DETENTE LOISIRS ET CREATIONS	59320 ENGLOS	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 achat de matériel et documentation	0,00	500,00
2023 - 01691-01	668310 - GROUPE VACANCES FAMILIALES DE LOOS	59120 LOOS	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 actions de cofinancement pour les familles	0,00	750,00
2023 - 01697-01	613184 - LA SOLIDARITE POPULAIRE LOOSSOISE	59120 LOOS	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 aide aux activités de l'association	0,00	1 000,00
2023 - 01698-01	122615 - ASSOCIATION CULTURELLE SOCIALE ERQUINGHEM	59320 ERQUINGHEM LE SEC	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 achat de matériel pour les cours de baby-sport et multisports	0,00	2 000,00
2023 - 01706-01	668032 - ET POURQUOI PAS MOI	59120 LOOS	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 développement de l'activité " couture adaptée "	0,00	500,00
2023 - 01740-01	628451 - OCCE 3377 ECOLE ELEMENTAIRE DESBORDES VALMORE	59000 LILLE	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 classe de découverte pour les CM2 à Ohlain	1 000,00	1 000,00
2023 - 01759-01	482022 - COMITE NATIONAL DE SOLIDARITE LAIQUE	75013 PARIS	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 contribution aux départs en vacances de familles défavorisées canton Lille 6	3 000,00	1 000,00
2023 - 01761-01	670854 - BUENA VISTA VIDEO CLUB	59160 LILLE	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 aide aux activités de l'association	0,00	1 000,00
2023 - 01768-01	660117 - CANOE CLUB LILLOIS	59000 LILLE	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 déplacement au championnat de France de canoé kayak en avril 2023 à Libourne	2 000,00	1 000,00
2023 - 01788-01	602674 - HARMONIE MUNICIPALE DE SEQUEDIN	59320 SEQUEDIN	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 achat de partitions et réparation d'instruments de musique	500,00	500,00
2023 - 00047-01	607842 - LIRE ECRIRE COMPRENDRE	59100 ROUBAIX	Canton Roubaix-1 - Mme Karima ZOUGGAGH et M. Max-André PICK	subv AIL 2023 aide à l'alphabétisation	0,00	7 942,00
2023 - 00593-01	635106 - MAM AUX ABEILLES	59100 ROUBAIX	Canton Roubaix-1 - Mme Karima ZOUGGAGH et M. Max-André PICK	subv AIL 2023 équipement de l'aire de jeux extérieure	0,00	2 715,00
2023 - 00492-01	418490 - WATTRELOS TENNIS CLUB	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 open de tennis de Wattrelos du 1er au 22 avril 2023	1 500,00	2 000,00
2023 - 00701-01	304069 - UNION SPORTIVE WATTRELOSIENNE	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 remplacement des équipements et matériels	0,00	3 000,00
2023 - 00702-01	381372 - WATTRELOS BASKET CLUB	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 achat de matériel pour l'école de basket	0,00	6 000,00
2023 - 00708-01	639583 - LES BALLONS DU COEUR	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	1 000,00
2023 - 00797-01	37960 - CLUB DES MARCHEURS ROUBAISIEUS	59100 ROUBAIX	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 journée des jeunes à la marche le 10 mars 2023	700,00	750,00
2023 - 00875-01	669538 - LEERS OMNISPORTS VOLLEY BALL	59115 LEERS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 participation coupe de France volley ball juin 2023	0,00	2 500,00
2023 - 00881-01	456192 - LES AMIS DE LA LAINIERE ET DU TEXTILE	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 exposition du 17 mars au 02 avril 2023	5 000,00	2 000,00
2023 - 00927-01	669749 - LES AMIS REUNIS	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 organisation du championnat de France des jeunes du 29 juin 2024	0,00	1 500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00931-01	621948 - ASSOCIATION CERCLE SAINT LOUIS	59115 LEERS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 randonnée cyclotouriste Lille Hardelot du 11 juin 2023	0,00	1 500,00
2023 - 00934-01	621724 - INDEPEN DANSE	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 aide aux déplacements de l'association	0,00	1 500,00
2023 - 00938-01	615782 - ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE MAXENCE VAN DER MEERSCH DE ROUBAIX	59100 ROUBAIX	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 championnat de france UNSS à Pau du 23 au 27 janvier 2023	2 000,00	2 000,00
2023 - 00944-01	611458 - TOUSCAN TOURISME SOLIDARITE COOPERATION ACTION AVENTURE AMITIE ENTRE L	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 frais d'impression des publications de l'association	1 500,00	1 500,00
2023 - 00959-01	314211 - ACVA ATHLETIC CLUB DE VILLENEUVE D ASCQ	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 championnat de France handisport outdoor les 9 et 10 juin 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 01136-01	657885 - MAISON DE L EAU DE LA PECHE ET DE LA NATURE	59100 ROUBAIX	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 action d'éducation et de préservation de l'environnement sur Wattrelos Roubaix Leers	5 000,00	5 000,00
2023 - 01398-01	602725 - CONFRERIE DU CARNAVAL DE WATTRELOS	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 organisation d'un jumelage du 15 au 17 septembre 2023	0,00	1 200,00
2023 - 01406-01	90488 - UNION MUSICALE WATTRELOSIEENNE	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 organisation d'une oeuvre musicale pour les 40 ans de l'association	0,00	1 200,00
2023 - 01777-01	670922 - OCCE 1516 ECOLE ELEMENTAIRE PIERRE CURIE	59150 WATTRELOS	Canton Roubaix-2 - M. Benjamin CAILLIERET et Mme Soraya FAHEM	subv AIL 2023 formation aux gestes qui sauvent	0,00	450,00
2023 - 00003-01	613516 - GYM CLUB AVELINOIS	59710 AVELIN	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 achat de matériel informatique	0,00	1 000,00
2023 - 00004-01	621620 - MERIGNIES TENNIS DE TABLE	59310 FAUMONT	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 aide à la promotion de la pratique du tennis de table	0,00	1 000,00
2023 - 00008-01	655827 - CULTURES A GRUSON	59152 GRUSON	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 acquisition de livres pour adolescents	1 000,00	750,00
2023 - 00019-01	303200 - JUDO CLUB DE SAINGHIN EN MELANTOIS	59262 SAINGHIN EN MELANTOIS	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 participation au Scottish Open en Ecosse du 20 au 23 janvier 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 00381-01	616579 - ATTICHES MER MONTAGNE	59551 ATTICHES	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 organisation d'un voyage en juin 2023	0,00	1 000,00
2023 - 00690-01	607604 - ECOLE DE THEATRE DE LA BELLE HISTOIRE EN PEVELE	59710 ENNEVELIN	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 spectacle collectif "Alice" du 17 au 19 novembre 2023	0,00	1 500,00
2023 - 00790-01	660450 - UNC BACHY BOURGHELLES	59830 BOURGHELLES	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 cérémonie d'hommage aux déportés bourghellois du 23 avril 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 00791-01	625575 - BOURGHELLES EN FETE	59830 BOURGHELLES	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 Hush Festival du 26 août 2023	1 500,00	3 000,00
2023 - 00869-01	629667 - LES COMPAGNONS DE GILBERT DE BOURGHELLES	59830 BOURGHELLES	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 organisation de la 2ème Ronde des Géants du 11 juin 2023	1 000,00	1 500,00
2023 - 00973-01	606698 - ASSOCIATION D AIDE AUX AINES DE GRUSON 3AG	59152 GRUSON	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 colis de fin d'année et banquet annuel du 24 septembre 2023	750,00	750,00
2023 - 01131-01	670233 - AU BON ACCUEIL	59710 MERIGNIES	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 repas spectacle du 14 mai 2023	0,00	550,00
2023 - 01162-01	506112 - SMILEY AU FEMININ	59780 CAMPHIN EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 exposition photos itinérante "Exception"Elles" du 1er mars au 31 décembre 2023	0,00	1 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01209-01	618963 - KYRIELLE DANSE	59235 BERSEE	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 organisation de stages de danse pour l'année 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01235-01	659871 - POUSSEZ LA PORTE	59242 CAPPELLE EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 séances d'art thérapie et relaxation	500,00	500,00
2023 - 01355-01	670543 - AMICALE DES PARENTS D ELEVES DU GROUPE SCOLAIRE MARIE NAVART	59242 TEMPLEUVE EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 voyage classe découverte du 26 au 30 juin 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01379-01	624422 - KOLOR ADOS	59242 TEMPLEUVE EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 animation d'un ensemble vocal	1 000,00	1 000,00
2023 - 01380-01	505088 - ATELIER ARTS EN CIEL	59242 CAPPELLE EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 exposition lors de la fête du village le 1er week-end de juin	500,00	500,00
2023 - 01511-01	670661 - LES AMIS DU PP	59246 MONS EN PEVELE	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 mise en place de panneaux pour l'histoire du PP aux anciennes gares	0,00	3 000,00
2023 - 01652-01	496867 - BOUVINES L AVENTURE CONTINUE	59830 BOUVINES	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 son et lumière "Bouvines 1214 : la prophétie" du 29 juin au 1er juillet 2023	0,00	3 000,00
2023 - 01660-01	169571 - LA BELLE HISTOIRE	59000 LILLE	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 festival "Les Meuh d'Or" du 12 au 22 juin 2023	0,00	3 000,00
2023 - 01663-01	441576 - CYCLO CLUB D ANSTAING	59152 ANSTAING	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 achat de tenues et de matériel de sécurité	1 000,00	1 000,00
2023 - 01721-01	670843 - OCCE 2517 ECOLE PRIMAIRE HENRI MILLEZ	59830 LOUVIL	Canton Templeuve-en-Pévèle -M. Luc MONNET et Mme Charlotte PARMENTIER-LECOCQ	subv AIL 2023 classe découverte au Valjoly du 3 au 7 avril 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01845-01	134842 - LA PASSERELLE LE GRAND MIX	59337 TOURCOING CEDEX	Canton Tourcoing-1 - M. Vincent LEDOUX et Mme Marie TONNERRE-DESMET	subv AIL 2023 le grand mix hors les murs dans les différents quartiers de Tourcoing en 2023	0,00	5 000,00
2023 - 01846-01	670775 - KIWANIS CLUB DE TOURCOING NEUVILLE EN FERRAIN	59960 NEUVILLE EN FERRAIN	Canton Tourcoing-1 - M. Vincent LEDOUX et Mme Marie TONNERRE-DESMET	subv AIL 2023 soutien aux actions sociales	0,00	5 000,00
2023 - 01848-01	648683 - OGEC MAT ET PRIM NOTRE DAME DES PETITS NOTRE DAME DE LA CONSOLATION	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-1 - M. Vincent LEDOUX et Mme Marie TONNERRE-DESMET	subv AIL 2023 achat de matériel Montessori	0,00	4 000,00
2023 - 01826-01	175711 - CENTRE SOCIAL DES TROIS QUARTIERS	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Salim ACHIBA	subv AIL 2023 parlons handicap et inclusion sociale du 1er avril au 30 septembre 2023	6 400,00	3 000,00
2023 - 01827-01	670785 - SOCIETE NATIONALE DES ORPHEONISTES CRICK SICKS DE TOURCOING	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Salim ACHIBA	subv AIL 2023 célébration du 170ème anniversaire de l'association	0,00	2 000,00
2023 - 01829-01	602755 - CERCLE SAINT CHRISTOPHE	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Salim ACHIBA	subv AIL 2023 manifestation pour les 180 ans de l'association les 10 et 11 juin 2023	0,00	2 000,00
2023 - 01831-01	619884 - DOCK 54	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Salim ACHIBA	subv AIL 2023 réalisation d'un documentaire de mémoire	12 000,00	6 500,00
2023 - 01835-01	52372 - HELIO	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Salim ACHIBA	subv AIL 2023 exposition photographique du 6 au 29 octobre 2023	0,00	10 000,00
2023 - 01837-01	670771 - 49 PLUS LA BD FRANCOPHONE	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Salim ACHIBA	subv AIL 2023 projet marionnettes robotisées décors de Noël pour les commerces de Tourcoing	0,00	7 000,00
2023 - 01839-01	670782 - BASEBALL SOFTBALL CLUB TOURCOING	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Salim ACHIBA	subv AIL 2023 aménagement du terrain de baseball	0,00	15 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01854-01	670778 - OCCE 3046 ECOLE ELEMENTAIRE PIERRE BROSSOLETTE	59200 TOURCOING	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Salim ACHIBA	subv AIL 2023 séjour classe verte du 3 au 7 avril 2023	0,00	1 500,00
2023 - 00230-01	485701 - OCCE 1817 ECOLE ELEMENTAIRE LA FONTAINE	59491 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 achat de vélos pour le projet Eco mobilité	0,00	1 500,00
2023 - 00231-01	649905 - ASSOCIATION SCIENCE ET LIVRE ASEL	59000 LILLE	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 festival Science en livre les 22-24 mars et 7 octobre 2023	0,00	1 500,00
2023 - 00233-01	607666 - RENCONTRE INTERNATIONALE DES FEMMES NOIRES RIFEN NORD PAS DE CALAIS	59651 VILLENEUVE D ASCQ CEDEX	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 accueil des femmes dans un espace protégé	0,00	2 000,00
2023 - 00234-01	372200 - VATRI - VILLENEUVE D ASCQ TRIATHLON	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 organisation du triathlon annuel le 3 avril 2022	0,00	800,00
2023 - 00235-01	668179 - LA COMPAGNIE DES FRIMOUSSES	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 organisation de manifestations en 2023	0,00	1 000,00
2023 - 00238-01	369730 - AMICALE LAIQUE MIXTE PASTEUR JEAN JAURES	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 renouvellement de tentures anti-feu pour le foyer de l'Amicale	2 000,00	700,00
2023 - 00522-01	2799 - SECOURS POPULAIRE FRANCAIS FEDERATION DU NORD	59007 LILLE CEDEX	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 soutien au comité Villeneuve d'Ascq suite à l'incendie d'une épicerie mobile solidaire	0,00	3 000,00
2023 - 01040-01	432697 - UNION TOURISTIQUE AMIS DE LA NATURE FEDE FRANCAISE SECTION VILL D ASCQ	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 rencontres francophones les 26, 27 et 28 mai 2023 au sportico de Gravelines	500,00	800,00
2023 - 01043-01	659488 - ASSOCIATION ASSISTANTES MATERNELLES VILLENEUVOISES PARENTS ET ENVIRON	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 achat de matériel pour la crèche	500,00	800,00
2023 - 01046-01	120620 - CENTRE SOCIAL COCTEAU	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 point d'accueil au sein du quartier de la Cousinerie	2 000,00	2 000,00
2023 - 01049-01	505582 - COIN DE TERRE FAMILIAL DE FLERS BREUCQ	59491 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 achat de ruches	1 000,00	1 000,00
2023 - 01051-01	416834 - L ECOLE DU CHAT COMITE DEFENSE BETES LIBRES ROUBAIX COMMUNES ENVIRON	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 formation pour l'obtention de l'ACACED	600,00	700,00
2023 - 01053-01	643364 - MEMOIRE VIVANTE DE VILLENEUVE D ASCQ ET ENVIRONS	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 organisation d'un voyage en juin 2023 et d'une exposition en septembre 2023	750,00	750,00
2023 - 01055-01	603637 - VAPEUR 45	59491 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 acquisition d'outils	500,00	500,00
2023 - 01148-01	74658 - OBSERVATOIRE DES MUTATIONS LA JEUNESSE ET LA CITOYENNETE OMJC	59652 VILLENEUVE D ASCQ CEDEX	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 accompagnement de l'initiative et des projets des jeunes mineurs	4 500,00	1 500,00
2023 - 01151-01	620593 - ASSOCIATION MEMPHIS COUNTRY CLUB	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 achat de chemises	500,00	500,00
2023 - 01309-01	483371 - ASSOCIATION GENETS EN FETE	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 activités dans le quartier Résidence en mai et juillet 2023	2 800,00	2 000,00
2023 - 01311-01	625031 - FEDERATION NATIONALE MERES POUR LA PAIX	59657 VILLENEUVE D ASCQ CEDEX	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 actions pédagogiques auprès des collégiens	1 000,00	1 000,00
2023 - 01331-01	667397 - ASS DES JARDINS FAMILIAUX DE VILLENEUVE D ASCQ	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 remplacement des toitures des abris de jardin	500,00	500,00
2023 - 01390-01	372174 - UNION NATIONALE DES COMBATTANTS D ANNAPPES VILLENEUVE D ASCQ	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 exposition et conférence sur l'année 1942 du 21 au 25 septembre 2023	500,00	500,00



N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01392-01	506248 - COMITE D ENTENTE ET DE LIAISON DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 manifestations patriotiques du calendrier officiel	500,00	500,00
2023 - 01401-01	469492 - CLUB DU BON TEMPS	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 renouvellement de jeux et sortie au carnaval de Bailleul	500,00	500,00
2023 - 01541-01	613493 - AMICALE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE VILLENEUVE D ASCQ ANNAPES ASCQ	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 acquisition de matériel pour le parcours du coeur le 8 mars 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 01547-01	37618 - ASSOCIATION DES USAGERS DU CENTRE SOCIAL FLERS SART	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 activités du centre en août, fête quartier le 26 mai et fête de Noël 19 décembre 2023	2 000,00	2 000,00
2023 - 01556-01	631939 - ASSOCIATION MAISON DES LYCEENS DU LYCEE RAYMOND QUENEAU	59650 VILLENEUVE D ASCQ	Canton Villeneuve-d'Ascq - Mme Françoise MARTIN et M. Didier MANIER	subv AIL 2023 aide au projet plongée du lycée	1 000,00	1 500,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	253	Montant	413 451,00

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01735-01	2904 - COMMUNE BAUVIN	59221 BAUVIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 achat de calculatrices pour les entrées en 6ème	0,00	1 440,00
2023 - 01755-01	4783 - COLLEGE NATIONALISE LEON BLUM	59136 WAVRIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 aménagement du foyer des élèves et renouvellement du matériel de sciences	3 500,00	1 200,00
2023 - 01758-01	29772 - CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE LA BASSEE	59480 LA BASSEE	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 organisation de la semaine bleue du 2 au 7 octobre 2023	0,00	2 000,00
2023 - 01820-01	2951 - COMMUNE CARNIN	59112 CARNIN	Canton Annoeullin - Mme Marie CIETERS et M. Philippe WAYMEL	subv AIL 2023 achat de jeux de société pour la création d'une ludothèque	0,00	1 500,00
2023 - 01765-01	2953 - COMMUNE LA CHAPELLE D ARMENTIERES	59930 LA CHAPELLE D ARMENTIERES	Canton Armentières - Mme Sylvie DELRUE et M. Michel PLOUY	subv AIL 2023 achat de tatamis	3 000,00	4 000,00
2023 - 01778-01	12994 - COLLEGE JEAN MOULIN	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 aide pour les activités du collège en 2023	0,00	2 500,00
2023 - 01779-01	3834 - COLLEGE VOLTAIRE	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 voyage scolaire à Londres du 8 au 10 février 2023	0,00	2 000,00
2023 - 01780-01	3546 - COMMUNE WATTIGNIES	59139 WATTIGNIES	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 visite du Sénat pour le conseil municipal des jeunes le 23 mai 2023	1 640,00	1 378,00
2023 - 01781-01	3205 - COMMUNE HAUBOURDIN	59320 HAUBOURDIN	Canton Faches-Thumesnil - M. François-Xavier CADART et Mme Frédérique SEELS	subv AIL 2023 fête médiévale du 2 au 4 juin 2023	2 000,00	2 000,00
2023 - 00395-01	627081 - COLLEGE YVONNE ABBAS	59110 LA MADELEINE	Canton Lille-1 - M. Sébastien LEPRÉTRE et Mme Elisabeth MASSE	subv AIL 2023 voyage à Barcelone du 21 au 26 mai 2023	0,00	2 000,00
2023 - 00698-01	171780 - COLLEGE DU LAZARO	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 voyage en Espagne en mars 2023	2 690,00	800,00
2023 - 00699-01	171780 - COLLEGE DU LAZARO	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 voyage en Italie du 26 au 31 mars 2023	2 690,00	250,00
2023 - 00700-01	171780 - COLLEGE DU LAZARO	59700 MARCQ EN BAROEUL	Canton Lille-2 - M. Loïc CATHELAIN et Mme Marie CHAMPAULT	subv AIL 2023 voyage à Londres en mars 2023	2 690,00	600,00
2023 - 00667-01	4840 - COLLEGE DESCARTES	59370 MONS EN BAROEUL	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC	subv AIL 2023 organisation de la balade monstrueuse de novembre 2022 à avril 2023	0,00	4 240,00
2023 - 00672-01	12401 - COLLEGE FRANKLIN	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN	subv AIL 2023 voyage pédagogique en mars et juin 2023	0,00	500,00
2023 - 00703-01	12432 - COLLEGE ALBERT DEBEYRE	59374 LOOS CEDEX	Canton Lille-6 - Mme Valérie CONSEIL et M. Olivier CAREMELLE	subv AIL 2023 aménagement de la salle de décharge émotionnelle et bien-être	0,00	1 000,00
2023 - 01844-01	12791 - COLLEGE PAUL ELUARD	59223 RONCQ	Canton Tourcoing-1 - M. Vincent LEDOUX et Mme Marie TONNERRE-DESMET	subv AIL 2023 aide au voyage en montagne du 29 janvier au 3 février 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01834-01	4805 - COLLEGE MENDES FRANCE	59203 TOURCOING CEDEX	Canton Tourcoing-2 - Mme Doriane BECUE et M. Salim ACHIBA	subv AIL 2023 voyage en Pologne du 2 au 6 mai 2023	5 000,00	5 000,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers		18	Montant 33 408,00

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01790-01	670740 - NAISSANCE EN N OR	59200 TOURCOING	Canton Croix - Mme Barbara COEVOET et M. Régis CAUCHE (2 000 €) Canton Tourcoing-1 - M. Vincent LEDOUX et Mme Marie TONNERRE-DESMET (5 000 €)	subv AIL 2023 projet d'une maison de naissance	0,00	7 000,00
2023 - 00826-01	657270 - EXOD LES EXILES E S ONT DES DROITS	59000 LILLE	Canton Lille-3 - M. Simon JAMELIN et Mme Céline SCAVENNEC (2 000 €) Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN (2 000 €)	subv AIL 2023 aide aux activités de l'association	7 500,00	4 000,00
2023 - 00654-01	487864 - MAREMA 59 62	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN (1 000 €) Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK (1 000 €)	subv AIL 2023 sensibilisation autour de la marionnette	0,00	2 000,00
2023 - 01870-01	69621 - CROIX ROUGE FRANCAISE COMITE LILLE	59000 LILLE	Canton Lille-4 - Mme Stéphanie BOCQUET et M. Laurent PERIN (1 000 €) Canton Lille-5 - M. Maël GUIZIOU et Mme Anne MIKOLAJCZAK (855 €)	subv AIL 2023 Projet insertion par la danse pour les enfants des quartiers de Moulins et Lille Sud	0,00	1 855,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	4	Montant	14 855,00

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local 2023 - Associations
API/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

RAPPORT N° DTT/2023/145 - AIL - ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00001-01	439199 - COMITE REGIONAL EUROPEEN DE CARDIOLOGIE ET PREVENTION SANTE CREPCS	59410 ANZIN	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 actions de prévention des maladies cardiovasculaires	400,00	300,00
2023 - 00561-01	323587 - JEUNES SAPEURS POMPIERS D'ANZIN	59410 ANZIN	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 formation des jeunes au métier de Sapeur-Pompier	1 000,00	1 000,00
2023 - 00865-01	644039 - TENNIS CLUB BEUVRAGES	59192 BEUVRAGES	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 tournoi de tennis jeunes "les 4 p'tites balles du Hainaut" du 4 au 18 juin 2023	500,00	500,00
2023 - 00868-01	653918 - BEUVRAGES ET SON PASSE	59192 BEUVRAGES	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 projet "là où je vis, là où j'habite" avec l'école Langevin de Beuvrages	0,00	500,00
2023 - 00893-01	669634 - LA FLECHE ONNAINGEOISE	59264 ONNAING	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 remplacement de deux cibles amovibles	0,00	500,00
2023 - 00894-01	619960 - LES CHOLEUSES ONNAINGEOISES	59264 ONNAING	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 journée de chôlage le 22 février 2023	300,00	300,00
2023 - 00896-01	654586 - OLYMPIQUE ONNAINGEOIS	59264 ONNAING	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 stage de football à Onnaing du 13 au 17 février 2023	1 000,00	500,00
2023 - 00910-01	112560 - CLUB DES AINES DU TRIEU FRESNES	59970 FRESNES-SUR-ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 achat de matériel	300,00	250,00
2023 - 00984-01	419274 - ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE FELICIEN JOLY	59970 FRESNES-SUR-ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 cross du collège le 17 octobre 2023	0,00	500,00
2023 - 00987-01	114993 - JUDO CLUB FRESNOIS	59970 FRESNES-SUR-ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 stage de perfectionnement les 19 et 20 mai 2023	0,00	500,00
2023 - 01030-01	669638 - SOCIETE DES CARABINIERS LA MOUCHE	59970 FRESNES-SUR-ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général du club de tir	0,00	300,00
2023 - 01031-01	669946 - LIVRE'S	59970 FRESNES-SUR-ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 achat de livres et de jeux de société	0,00	500,00
2023 - 01034-01	662495 - UNION SPORTIVE MUNICIPALE DE BEUVRAGES SECTION BASKET-BALL	59192 BEUVRAGES	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 participation de l'équipe séniors aux championnats de France Nationale 3 en 2023	1 000,00	2 000,00
2023 - 01038-01	647231 - JUDO CLUB DE BRUAY-SUR-ESCAUT	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 participation à 2 championnats de France de judo FSGT en avril et mai 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01041-01	616159 - ASSOCIATION HANDELICE	59970 FRESNES-SUR-ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 organisation d'un séjour pour 15 jeunes adultes en situation de handicap en août 2023	7 000,00	500,00
2023 - 01042-01	660627 - ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DYNAMIQUES DU CENTRE	59278 ESCAUTPONT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 organisation d'une sortie de fin d'année scolaire en juin 2023	500,00	500,00
2023 - 01044-01	665181 - HISTOIRE ET VIE D'ONNAING	59264 ONNAING	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 présentation de l'ouvrage sur les résistants d'Onnaing le 26 mai 2023	800,00	500,00
2023 - 01070-01	661034 - HAND-BALL CLUB ANZIN	59410 ANZIN	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 tournois handball à 4 catégorie filles sur le thème des JO 2024 en juin 2023	1 000,00	2 000,00
2023 - 01071-01	606985 - FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE DU MAROC ET DE LA TUNISIE	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 achat de calendriers et de médailles pour les enterrements	0,00	500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01513-01	382449 - LES NOUVELLES MAGNOLIAS D'ONNAING	59264 ONNAING	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 achat de nouveaux pompons	900,00	250,00
2023 - 01518-01	312729 - ASSOCIATION DES RANDONNEURS PEDESTRES DU MONT RETIAU ONNAING MARCHE	59264 ONNAING	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 découverte des villes de Bergues et Dunkerque le 3 juin 2023	400,00	250,00
2023 - 01521-01	669595 - LES GEANTS DE BRUAY-SUR-L'ESCAUT	59860 BRUAY-SUR-L'ESCAUT	Canton Anzin - M. Pierre-Michel BERNARD et Mme. Michelle GREAUME	subv AIL 2023 6 <sup>ème</sup> carnaval des géants à Bruay-sur-l'Escaut le 2 juillet 2023	0,00	1 000,00
2023 - 00005-01	607744 - LES 40/60	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 week-end à Gérardmer les 15 et 16 avril 2023 à l'occasion de la fête des jonquilles	500,00	500,00
2023 - 00006-01	505856 - COMITE DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS HAVELUY	59255 HAVELUY	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 participation aux frais de transport de la journée des oubliés des vacances	350,00	350,00
2023 - 00203-01	305222 - VALLEE D'AUNO EN FETE	59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation de la course de la Rhônelle le 16 avril 2023 à Aulnoy-lez-Valenciennes	750,00	750,00
2023 - 00204-01	609581 - BOULE LYONNAISE TRITHOISE	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat et pose de grillage et de poteaux au boulodrome de Trith-Saint-Léger	250,00	250,00
2023 - 00205-01	606758 - ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE JJ ROUSSEAU DE THIAN	59224 THIAN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 initiation au cricket pour l'ensemble des élèves du niveau 5 <sup>ème</sup>	0,00	300,00
2023 - 00225-01	668605 - ASSOCIATION DES RETRAITES ETERNIT CRI DE THIAN	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AI 2023 organisation de différentes sorties et d'une journée pêche	500,00	750,00
2023 - 00226-01	412609 - CLUB DES RANDONNEURS DE THIAN	59224 THIAN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de l'association	300,00	300,00
2023 - 00227-01	101635 - ASS RANDONNEURS PEDESTRES VERCHINOIS ARPV	59227 VERCHAIN-MAUGRE	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 24 <sup>ème</sup> randonnée de printemps le 16 avril 2023 à Verchain-Maugré	0,00	500,00
2023 - 00523-01	503098 - LES PIEDS TRITHOIS	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation d'une sortie à Wimereux et à Boulogne-sur-Mer le 29 avril 2023	1 000,00	500,00
2023 - 00526-01	496876 - COMITE D'HAULCHIN FEDERATION NAT ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE FNACA	59121 HAULCHIN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de gerbes et de coussins pour les cérémonies de commémoration	250,00	300,00
2023 - 00575-01	669177 - LOISIRS FETES ET CULTURE MONCHALSIENS	59224 MONCHAUX-SUR-ECAILLON	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 course pédestre "la corrida monchalsienne" au profit du Téléthon le 3 décembre 2023	0,00	500,00
2023 - 00597-01	166944 - COMITE DES FETES DU FORT	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 fête de la ducasse du Fort à Trith-Saint-Léger du 28 avril au 1 <sup>er</sup> mai 2023	750,00	750,00
2023 - 00663-01	660989 - CLUB AEROMODELISME INDOOR DE THIAN CAIT	59224 THIAN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de matériel	250,00	300,00
2023 - 00669-01	501693 - ASSOCIATION DES AMIS DE LA PETANQUE HERINOISE	59195 HERIN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de matériel supplémentaire	250,00	250,00
2023 - 00706-01	669417 - LES CHTIS MARATHONIENS DE WALLERS-ARENBERG	59135 WALLERS	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 course de la Rhônelle le 16 avril 2023 et course de la Paix le 8 mai 2023	1 000,00	250,00
2023 - 00792-01	305222 - VALLEE D'AUNO EN FETE	59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation d'un tournoi de boules carrées le 10 juin 2023 à Aulnoy-lez-Valenciennes	750,00	500,00
2023 - 00793-01	612205 - LE CARRE D'AS	59224 THIAN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 concours de belote avec remise de lots chaque vendredi après-midi à Thian	300,00	300,00
2023 - 00795-01	621634 - ASSOCIATION PATOISANTE GEORGES FIDIT DE L'ARRONDISSEMENT VALENCIENNES	59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de matériel pour le montage de spectacles vivants	250,00	300,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00815-01	478592 - AMICALE DU SOUVENIR DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES GUERRE 39-45	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 repas annuels pour les anciens combattants et les adhérents les 26 mars et 26 novembre 2023	300,00	300,00
2023 - 00824-01	468792 - SECTION LOCALE DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE DE TRITH-SAINT-LEGER	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de gerbes pour les commémorations patriotiques	300,00	300,00
2023 - 00836-01	374176 - COMITE TRITH-ST-LEGER FEDERATION NATIONALE ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 commémoration et repas annuel du comité le 26 décembre 2023	300,00	300,00
2023 - 00856-01	669557 - ASSOCIATION FETES ET LOISIRS DE PETITE-FORET	59494 PETITE-FORET	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation de fêtes médiévales à Petite-Forêt les 20 et 21 mai 2023	0,00	500,00
2023 - 00860-01	669563 - MOVE YOUR BODY	59494 PETITE-FORET	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 rencontre interclub à Petite-Forêt le 15 avril 2023	0,00	250,00
2023 - 00879-01	659617 - SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE D'ARTRES	59269 ARTRES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de la société de chasse	500,00	500,00
2023 - 00880-01	610178 - RESID'EN FETES	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 fête du quartier des artistes à Trith-Saint-Léger les 24 et 25 juin 2023	250,00	500,00
2023 - 00977-01	503055 - COMITE DES FETES DU POIRIER	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation de la fête de la Saint-Jean le 3 juin 2023 à Trith-Saint-Léger	0,00	500,00
2023 - 00978-01	609306 - SOCIETE D'HISTOIRE LOCALE DE THIANI	59224 THIANI	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de l'association	250,00	250,00
2023 - 00980-01	396318 - FESTI PROUVY	59121 PROUVY	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 rénovation de la structure en osier d'un géant	500,00	500,00
2023 - 00982-01	659727 - MAING SUR LE COEUR	59233 MAING	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 aide aux préparatifs du téléthon 2023	500,00	300,00
2023 - 00993-01	669882 - CROQU'GUITARE	59198 HASPRES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat d'un matériel d'écoute pour les séances et repas de l'association le 12 mars 2023	0,00	300,00
2023 - 00998-01	660346 - ASSOCIATION DES FAMILLES LAUDE ET CONSORTS	59494 PETITE-FORET	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation d'une cousinade pour renforcer le lien social le 22 octobre 2023	250,00	300,00
2023 - 01022-01	495780 - IL ETAIT UNE FOIS LA SENTINELLE	59174 LA SENTINELLE	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 mise en place d'une exposition permanente à l'écomusée de La Sentinelle en avril 2023	250,00	350,00
2023 - 01035-01	668598 - CYCLO CLUB D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 brevet annuel de cyclotourisme et VTT le 27 août 2023 à Aulnoy-lez-Valenciennes	0,00	700,00
2023 - 01047-01	637007 - ASSO INTERVENT DEMUNIS ENTRAIDE ET LA RECEPTION FONDEE SUR HASPRES	59198 HASPRES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de matériel	300,00	250,00
2023 - 01050-01	602375 - LES COULEURS HASPRIENNES	59198 HASPRES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 exposition annuelle de peintures du 24 au 26 mars 2023 à Haspres	300,00	250,00
2023 - 01054-01	477124 - ASSO AGREEE DE PECHE ET PROTECTION MILIEU AQUATIQUE TRUIITE ARTRIENNE	59269 ARTRES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 découverte de la nature et de la pêche en rivière pour les enfants de l'école d'Artres	500,00	500,00
2023 - 01058-01	444084 - KARATE CLUB DE PETITE-FORET	59494 PETITE-FORET	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation d'une compétition départementale de ligue le 9 avril 2023 à Petite-Forêt	350,00	500,00
2023 - 01059-01	620410 - GYMNASTIQUE VOLONTAIRE FEMININE THIANI	59224 THIANI	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de matériel pour la pratique du yoga	250,00	300,00
2023 - 01060-01	399265 - FOOTBALL CLUB DE FAMARS	59300 FAMARS	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de matériel pédagogique sportif pour les catégories de jeunes	750,00	750,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01061-01	627944 - CHORALE MUNICIPALE DE TRITH-SAINT-LEGER	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat d'un piano numérique	0,00	1 000,00
2023 - 01062-01	614480 - BIEN-ETRE ET VOUS	59220 ROUVIGNIES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de ballons pour la pratique du pilates	250,00	250,00
2023 - 01063-01	502539 - ASSOCIATION BELL'MARCHE	59135 BELLAING	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation de différentes marches et randonnées	300,00	300,00
2023 - 01064-01	506225 - SAUVEGARDE DU PATRIMOINE OU ASSOCIATION DU POPULAIRE	59494 PETITE-FORET	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 reconstitution d'un estaminet lors des journées du patrimoine 2023	250,00	300,00
2023 - 01065-01	507249 - ASSOCIATION DES JARDINIERS DE THIAN	59224 THIAN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 visite de jardins ornementaux dans la région des Flandres au 2 <sup>ème</sup> semestre 2023	350,00	350,00
2023 - 01067-01	394166 - ASSOCIATION BELL'ATTELAGE	59135 BELLAING	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 repas annuel 2023 de l'association	500,00	350,00
2023 - 01069-01	306554 - LE FLAMBEAU DE BELLAING CLUB DU 3EME AGE	59135 BELLAING	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 repas annuel de l'association en novembre 2023	500,00	500,00
2023 - 01078-01	637529 - LES CH'TITES CREASOLIDAIRES ROSES	59224 MONCHAUX-SUR-ECAILLON	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 actions solidaires et santé de l'association	0,00	250,00
2023 - 01080-01	670100 - SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE DE VERCHAIN-MAUGRE	59227 VERCHAIN-MAUGRE	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation d'un loto pour les habitants de Verchain-Maugré le 28 mai 2023	0,00	250,00
2023 - 01082-01	452484 - COMITE DE MAING FED NAT ANCIENS COMBATTANTS ALGERIE TUNISIE-FNACA	59233 MAING	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 remise de récompenses aux élus et adhérents lors des réceptions des 19 mars et 20 octobre 2023	250,00	300,00
2023 - 01150-01	440342 - CARTEL ANCIENS COMBATTANTS VICTIMES GUERRE TRITH-ST-LEGER	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de gerbes et repas annuel 2023	300,00	300,00
2023 - 01334-01	629121 - ETOILE CYCLISTE AUBRY-DU-HAINAUT	59494 AUBRY-DU HAINAUT	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 randonnée VTT et cycliste dans la forêt domaniale de Saint-Amand et Wallers le 8 mai 2023	350,00	500,00
2023 - 01335-01	158131 - ASSOCIATION FAMILIALE DE PROUVY ROUVIGNIES	59121 PROUVY	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 spectacle et goûter pour les enfants le 21 février 2023 à Prouvy	250,00	300,00
2023 - 01337-01	612011 - SOCIETE DE CHASSE D'HERIN	59195 HERIN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 biodiversité et nourriture du gibier	350,00	300,00
2023 - 01343-01	660448 - CH'TI SAVATE CLUB	59227 VERCHAIN-MAUGRE	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de matériel pour l'ouverture d'une session "sport adapté"	500,00	500,00
2023 - 01350-01	604999 - MIEUX VIVRE AU CANTON JENART	59494 PETITE-FORET	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 découverte de la Pévèle pour les adhérents en septembre 2023	500,00	500,00
2023 - 01351-01	670542 - AMICALE LAIQUE MIXTE DE MAING	59233 MAING	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 gala de danse les 24 et 25 juin 2023 à Maing	0,00	250,00
2023 - 01354-01	660459 - BODY MOOVE	59233 MAING	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de tissu pour le gala annuel du 1 <sup>er</sup> juillet 2023 à Prouvy	1 000,00	500,00
2023 - 01360-01	164573 - LES JONQUILLES CLUB DU 3EME AGE	59269 ARTRES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général du club	250,00	250,00
2023 - 01362-01	618813 - LES AMIS DE CACOULE	59121 HAULCHIN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat d'un plateau pour le transport du géant	350,00	350,00
2023 - 01366-01	441207 - ASSOCIATION FUTSAL PETITE-FORET	59494 PETITE-FORET	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation d'un tournoi solidarité de futsal le 11 juin 2023 à Petite-Forêt	250,00	500,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01373-01	666476 - LES ABEILLES DE L'ECAILLON	59269 ARTRES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat d'essaims de race locale	500,00	250,00
2023 - 01374-01	666498 - FIT AND FUN PROUVY	59224 THIAN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 présentation des différentes actions gymniques du 19 au 23 juin 2023 à Prouvy	500,00	500,00
2023 - 01375-01	502985 - ASS ST-FIACRE DES JARDINIERS D'HAULCHIN	59121 HAULCHIN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de matériel de jardinage	350,00	350,00
2023 - 01376-01	634423 - THE WOMEN'S CLUB	59220 ROUVIGNIES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat de cerceaux de gymnastique, d'haltères et d'élastibands	0,00	300,00
2023 - 01377-01	306555 - CONCORDE OLYMPIQUE TRITHOISE SECTION COLOMBOPHILE	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 aide au transport des pigeons lors des concours	250,00	250,00
2023 - 01378-01	670550 - UNION SPORTIVE D'HAULCHIN	59121 HAULCHIN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 tournoi en salle U11 le 11 février 2023 à Haulchin	0,00	500,00
2023 - 01381-01	666630 - ENSEMBLE MUSICAL QUERENAING	59269 QUERENAING	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 achat d'une grosse caisse avec support inclinable et mobile	1 750,00	1 000,00
2023 - 01397-01	484784 - FETES LOISIRS ANIMAT SECTEUR HT AULNOY	59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 organisation d'un run and bike à Aulnoy-lez-Valenciennes le 22 octobre 2023	500,00	500,00
2023 - 01403-01	503058 - ASSOCIATION AMICALE DES DECORES DE LA MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 sortie à Le Quesnoy le 23 avril 2023	350,00	300,00
2023 - 01407-01	608220 - CLUB MAINGEOIS DES 3 X 20	59233 MAING	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 sorties du club et repas dansants à Landrecies les 22 juin 2023 et 6 octobre 2023	250,00	400,00
2023 - 01483-01	486381 - A N A C R CHARLES PICALAUSA DE TRITH-ST-LEGER ET ENVIRONS	59125 TRITH-ST-LEGER	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 visites avec les collégiens pour le devoir de mémoire durant l'année scolaire 2023	350,00	500,00
2023 - 01484-01	377612 - COMITE AMIANTE PREVENIR ET REPARER	59224 THIAN	Canton Aulnoy-lez-Valenciennes - Mme Isabelle CHOAIN et M. Jean-Claude DULIEU	subv AIL 2023 sensibilisation, prévention et éradication sur les dangers de l'amiante	500,00	500,00
2023 - 00010-01	165360 - TENNIS CLUB DE DOUCHY	59282 DOUCHY-LES-MINES	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 24 <sup>ème</sup> tournoi de Douchy-les-Mines 1ère catégorie du 8 janvier au 4 février 2023	0,00	1 000,00
2023 - 00011-01	668470 - APIS	59220 WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 construction d'une serre semi-enterrée au jardin partagé	0,00	1 250,00
2023 - 00527-01	616759 - TENNIS CLUB DE ROEULX	59172 ROEULX	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AI 2023 aide au fonctionnement général de l'association	700,00	1 000,00
2023 - 00529-01	459951 - VOLLEY-BALL ROEULX	59172 ROEULX	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 achat de maillots et de ballons pour l'équipe masculine	0,00	1 500,00
2023 - 00531-01	506403 - FOYER SOCIO EDUCATIF DU COLLEGE VOLTAIRE	59156 LOURCHES	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 voyage scolaire à Auschwitz du 6 au 8 mars 2023	0,00	1 500,00
2023 - 00532-01	623418 - SOCIETE GYMNIQUE ET FOLKLORIQUE SOKOL	59215 ABSCON	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 spectacle folklorique avec la participation de troupes polonaises le 14 mai 2023	450,00	750,00
2023 - 00884-01	323316 - COMITE D'ORGANISATION DU FESTIVAL DE LA MOTO	59111 BOUCHAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 manifestation autour du thème de la moto les 3 et 4 juin 2023 à Bouchain	0,00	2 500,00
2023 - 00885-01	503948 - AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL VILLE DE ROEULX	59172 ROEULX	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 achat d'une sono complète avec jeux de lumières pour l'organisation de soirées	1 500,00	800,00
2023 - 00888-01	152430 - BASKET CLUB NEUVILLOIS	59293 NEUVILLE-SUR-ESCAUT	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 renouvellement des équipements pour les différentes équipes du club	1 000,00	1 500,00



N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00918-01	669709 - ASSOCIATION DES CHASSEURS DE WAVRECHAIN-SOUS-FAULX	59111 WAVRECHAIN-SOUS-FAULX	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 agrainage du gibier	0,00	500,00
2023 - 01029-01	602142 - LOLEJE	59220 DENAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 équiper de panneaux solaires le bloc opératoire de l'hôpital de Koumra au Tchad	1 000,00	1 500,00
2023 - 01076-01	439332 - GRAND PRIX DE DENAIN ORGANISATION	59220 DENAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 achat de polos au logo du grand prix de Denain pour la course du 16 mars 2023	0,00	1 500,00
2023 - 01500-01	670696 - LE COUNTRY SPIRIT CLUB	59282 DOUCHY-LES-MINES	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 bal country à Douchy-les-Mines le 25 mars 2023	0,00	450,00
2023 - 01504-01	670701 - ASSOCIATION TENNIS ABSCON	59215 ABSCON	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 tournoi open tennis à Abscon du 7 avril au 7 mai 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01510-01	496071 - PAPILLONS BLANCS DENAIN ET ENVIRONS	59220 DENAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 création d'un mur interactif à destination de personnes en situation de handicap	0,00	2 500,00
2023 - 01512-01	307201 - ECOLE DE JUDO JUJITSU DE BOUCHAIN	59111 BOUCHAIN	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 achat de doudounes à l'effigie du club	0,00	1 400,00
2023 - 01546-01	666542 - DOUCHY FORME ET DECOUVERTE	59282 DOUCHY-LES-MINES	Canton Denain - Mme Isabelle ZAWIEJA-DENIZON et M. Michel LEFEBVRE	subv AIL 2023 achat de QR codes pour le tracé des balades citoyennes sur la commune de Douchy-les-Mines	0,00	1 500,00
2023 - 00012-01	637539 - OVNI OBJET VIDEO NON IDENTIFIE	59770 MARLY	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 édition d'un catalogue pour l'exposition "Expose/Performe" à la bibliothèque Mont Houy	0,00	1 000,00
2023 - 00337-01	668757 - EDUCA'THIV	59163 THIVENCELLE	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 dynamiser les actions envers les Thivencellois	0,00	1 000,00
2023 - 00338-01	141287 - OGEC SAINTE-ANNE SEBOURG	59990 SEBOURG	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 séjour linguistique à Barcelone en mai 2023	0,00	250,00
2023 - 00605-01	634076 - ASSOCIATION LES BRAS CASSES	59243 QUAROUBLE	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 réalisation d'un festival "son et lumières" à Quarouble les 27 et 28 mai 2023	1 500,00	1 500,00
2023 - 00666-01	106271 - JOGGING SANTE SAULTAIN	59990 SAULTAIN	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 grande fête intercommunale du printemps et du sport le 19 mars 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 00970-01	620660 - COMMUNAUTE POUR L'INSERTION PAR LE TRAVAIL ET L'EDUCATION CITE	59920 QUIEVRECHAIN	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 activités en faveur de personnes en situation de handicap	0,00	2 000,00
2023 - 01093-01	456193 - TROISIEME GENERATION VICQUELOTTE	59970 VICQ	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 découverte et visite de Strasbourg et de Mulhouse en septembre 2023	600,00	1 000,00
2023 - 01095-01	670143 - ASSOCIATION FRANCO ITALIENNE CALABRIA MIA	59690 VIEUX CONDE	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 organisation des 10 ans du jumelage franco-italien à Vieux-Condé du 11 au 13 mai 2023	0,00	1 000,00
2023 - 01432-01	670605 - CLUB AMITIES ET LOISIRS	59990 CURGIES	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 repas dansant avec animation musicale le 26 février 2023 à Curgies	0,00	800,00
2023 - 01433-01	418629 - ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE ALPHONSE TERROIR DE MARLY	59770 MARLY	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 aide au financement de projets culturels et sportifs	0,00	1 000,00
2023 - 01434-01	607450 - FOYER SOCIO EDUCATIF	59770 MARLY	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 aide au financement de projets culturels, sportifs et linguistiques	0,00	1 000,00
2023 - 01438-01	446406 - PATRIMOINE HISTOIRE ETUDE DU REPASSAGE	59990 SEBOURG	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 exposition itinérante "le tour du monde en 80 fers à repasser anciens" de mai à octobre 2023	800,00	1 200,00
2023 - 01439-01	616545 - L'INTER CLUB DE FOOTBALL	59163 CONDE-SUR-L'ESCAUT	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 achat de matériel d'entraînement	0,00	1 000,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01491-01	430361 - ASSOCIATION USEP DE L'ECOLE MARCEL CABY	59690 VIEUX-CONDE	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 classe de neige dans le Doubs pour des élèves de CM <sub>2</sub> du 29 janvier au 5 février 2023	0,00	500,00
2023 - 00043-01	666551 - TEAM ENFER DU NORD WALLERS-ARENBERG	59135 WALLERS	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat de coupes et de médailles pour l'organisation de différentes courses	300,00	350,00
2023 - 00050-01	668529 - PETANQUE RAISMOISE	59590 RAISMES	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 46 <sup>ème</sup> anniversaire du club le 10 septembre 2022 au château Thibault de Raismes	0,00	350,00
2023 - 00347-01	320923 - ASSOCIATION SPORTIVE MIXTE CASTELLABIENNE ASMC	59230 CHÂTEAU-L'ABBAYE	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat de 20 steps pour diversifier les activités	0,00	550,00
2023 - 01097-01	434768 - LYDIE	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de l'association	0,00	300,00
2023 - 01111-01	484832 - ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DU CONSERVATOIRE	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat de livres et de cartes cadeaux pour récompenser les élèves de l'école de musique	0,00	350,00
2023 - 01112-01	620240 - LA CROCH'CHOEUR DE ROSULT	59230 ROSULT	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat de matériel pour les soirées cabaret des 27 et 28 mai 2023 à Rosult	1 250,00	1 000,00
2023 - 01114-01	658003 - FOOTBALL CLUB LECELLES ROSULT	59226 LECELLES	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat de matériel pour l'aménagement du club house à Lecelles	1 500,00	1 500,00
2023 - 01120-01	640473 - LE LOCAL UNIQUE DE WALLERS	59135 WALLERS	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat de consommables et de paniers de transport	450,00	350,00
2023 - 01125-01	611719 - LA PAUME HASNONAISE	59178 HASNON	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 organisation du championnat ligue de jeu de paume les 29 et 30 septembre 2023 à Hasnon	0,00	800,00
2023 - 01132-01	621735 - PETITS BONHEURS PARTAGES DE NOEL LEDUC	59178 HASNON	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 animations collectives et individuelles auprès des résidents de l'EHPAD d'Hasnon	250,00	300,00
2023 - 01135-01	634111 - CLUB AMITIES AMANDINOISES	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de l'association	900,00	350,00
2023 - 01158-01	629280 - ASS DPT COMBATTANTS PRISONNIERS GUERRE ALGERIE TUNISIE MAROC TOE NORD	59000 LILLE	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de la section de Saint-Amand-les-Eaux	1 700,00	300,00
2023 - 01164-01	622588 - LES CAMARADES PECHEURS FISCHERS KAMARADENS	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 2 <sup>ème</sup> salon de la pêche le 12 février 2023 et 3 <sup>ème</sup> fête nationale de la pêche en juin 2023	500,00	400,00
2023 - 01166-01	660133 - UNION RAISMOISE	59590 RAISMES	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de la société colombophile	450,00	350,00
2023 - 01187-01	606908 - YANKEES CAR CLUB	59178 HASNON	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 repas dansant avec DJ le 8 avril 2023 à Hasnon	250,00	250,00
2023 - 01218-01	665795 - L'ENTRAIDE AMANDINOISE	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat de produits de première nécessité pour aider les personnes en difficulté	350,00	500,00
2023 - 01223-01	603622 - LECELLES ROSULT CYCLO ET MARCHE	59230 ROSULT	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 interclub "la Rosultoise" le 29 janvier 2023 à Rosult	1 260,00	500,00
2023 - 01267-01	443443 - LES MAITRES CHANTEURS DE SAINT-AMAND-LES-EAUX	59226 LECELLES	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 aide au fonctionnement général de la chorale	0,00	2 000,00
2023 - 01269-01	479808 - ASSOCIATION DES AMIS DE L'EGLISE SAINT-MARTIN	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 spectacle humoristique "Monsieur le curé fait sa crise" le 8 décembre 2022 à Saint-Amand	0,00	500,00
2023 - 01272-01	614377 - LA CONSERVATRICE	59226 LECELLES	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 nettoyage des dépôts sauvages et réintroduction de gibiers reproducteurs	750,00	350,00

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 01274-01	606913 - MAGINOT ESCAUT HISTOIRE ET SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 ouverture de la casemate du mont des bruyères à Saint-Amand les 20 et 21 mai 2023	350,00	750,00
2023 - 01276-01	618843 - ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DE SAINT-AMAND-LES-EAUX	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 sortie à Paris avec visite du Conseil Constitutionnel le 10 décembre 2022	0,00	650,00
2023 - 01281-01	504149 - COMITE DES FETES DU SAUBOIS	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 brocante de la rue Pasteur le 13 mai 2023 et ducasse du Saubois du 30 juin au 2 juillet 2023	1 000,00	1 000,00
2023 - 01284-01	606912 - CYCLO CLUB LECELLES	59226 LECELLES	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 randonnée cyclo annuelle le 14 juillet 2023 et achat d'équipements de sécurité	0,00	500,00
2023 - 01295-01	313883 - COMITE DE LA BRUYERE	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 organisation de différentes manifestations du quartier de la Bruyère durant l'année 2023	850,00	800,00
2023 - 01297-01	601870 - LA MACOTTE FRANCAISE AMANDINOISE	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 concours de pigeons voyageurs d'avril à août 2023	300,00	350,00
2023 - 01298-01	668773 - CONFRERIE DES CHEVALIERS DE LA TOUR	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat de matériel informatique	500,00	500,00
2023 - 01303-01	502663 - ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE SAUVEGARDE DU MEMORIAL 43EME RI	59199 BRUILLE-ST-AMAND	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 bivouac avec plusieurs associations du 12 au 14 mai 2023 à Bruille-Saint-Amand	750,00	500,00
2023 - 01305-01	658302 - AMICALE AMANDINOISE DE MODELISME FERROVIAIRE DE CHEMIN DE FER SECONDAIRE	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat de matériel pour la réfection de la voie ferrée du chemin de fer touristique	4 000,00	4 000,00
2023 - 01306-01	642160 - COULEURS DE VIE	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 aide au programme de prévention santé "Biodiver'santé"	1 000,00	1 000,00
2023 - 01326-01	613456 - NEW TEAM	59158 MAULDE	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 15ème grand prix cycliste UFOLEP Jean Stablinski le 20 août 2023 à Thun-Saint-Amand	0,00	250,00
2023 - 01329-01	670507 - NOUVEAU SAINT-AMAND ETUDIANT CLUB	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 organisation de la course à pied "la forestière" à Saint-Amand le 26 mars 2023	0,00	360,00
2023 - 01405-01	670588 - SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE DE MILLONFOSSE	59178 MILLONFOSSE	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 soirée repas le 11 février 2023 à Millonfosse	0,00	350,00
2023 - 01453-01	458996 - HASNON BASKET	59178 HASNON	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 renouvellement des différents équipements	0,00	1 500,00
2023 - 01457-01	670632 - SOCIETE DES PHOTOGRAPHES INDEPENDANTS	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat de nouveaux cadres pour les expositions	0,00	750,00
2023 - 01853-01	671038 - CHASSE DU BRIGADIER	59178 HASNON	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 achat et pose de panneaux signalétiques et agrainage	0,00	250,00
2023 - 01856-01	330828 - JUDO CLUB DU PARC REGIONAL AMANDINOIS	59230 ST-AMAND-LES-EAUX	Canton Saint-Amand-les-Eaux - Mme Claudine DEROEUX et M. Eric RENAUD	subv AIL 2023 journée des jeunes judokas le 8 mai 2023 et jubilé du club les 21 et 22 octobre 2023	0,00	1 050,00
2023 - 00985-01	425232 - ESPACE PASOLINI THEATRE INTERNATIONAL	59300 VALENCIENNES	Canton Valenciennes -M. Laurent DEGALLAIX et Mme Valérie LETARD	subv AIL 2023 mise en oeuvre d'un projet de soutien à l'insertion sociale par la pratique artistique	0,00	2 000,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	163	Montant	107 960,00

Opérations	35001OP001A - Actions d'intérêt local
AP/EPCP	35001E15 - 35001 - 2016 - EPF - D - Env.

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Canton Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Montant subvention N-1	Montant subvention
2023 - 00665-01	12962 - COLLEGE JEAN JAURES	59690 VIEUX-CONDE	Canton Marly - Mme Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY et M. Jean-Noël VERFAILLIE	subv AIL 2023 achat de tenues sportives pour 40 élèves de la section sportive scolaire handball	800,00	2 000,00
TOTAUX			Nombre de Dossiers	1	Montant	2 000,00

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317244-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

**OBJET** : Demande de garantie simplifiée de FLANDRE OPALE HABITAT pour un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 170 000 € - Réhabilitation de 10 logements situés sur plusieurs adresses à Bavinchove - Contrat de prêt n° 142528.

Vu le rapport DFCG/2023/165

Vu l'avis en date du 9 mai 2023 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat détaillé ci-dessous ;

### **DECIDE à l'unanimité:**

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 170 000 € souscrit par FLANDRE OPALE HABITAT, Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 142528 constitué de 1 ligne de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la réhabilitation de 10 logements situés sur plusieurs adresses à Bavinchove (opération 4711-4712-4720-4721-4722 parc social public).

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 39.

Pour la présente délibération, 55 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZOUGGAGH.

### **Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317441-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunie à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

**OBJET** : Demande de garantie simplifiée de MAISONS ET CITES pour un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 10 624 827 € - Réhabilitation de 105 logements situés sur plusieurs adresses à Masny - Contrat de prêt n° 143627.

Vu le rapport DFCG/2023/165

Vu l'avis en date du 9 mai 2023 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat détaillé ci-dessous ;

### **DECIDE à l'unanimité:**

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 10 624 827 € souscrit par MAISONS ET CITES Société Anonyme d'HLM (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 143627 constitué de 4 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la réhabilitation de 105 logements situés sur plusieurs adresses à MASNY (l'opération AH PROG ERBM MASNY CITE CHAMPS FLEURI 0540 05, Parc social public).

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 39.

Pour la présente délibération, 55 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZOUGGAGH.

### **Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317442-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

**OBJET** : Demande de garantie simplifiée de L'AVESNOISE pour un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 4 853 471 € - Construction d'une caserne de Gendarmerie Nationale située route de Chimay à Trélon - Contrat de prêt n° 145151.



Vu le rapport DFCG/2023/165

Vu l'avis en date du 9 mai 2023 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat détaillé ci-dessous ;

### **DECIDE à l'unanimité:**

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 4 853 471 € souscrit par la société anonyme d'HLM L'AVESNOISE (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 145151 constitué de deux lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la construction d'une caserne de Gendarmerie Nationale (local services techniques et 14 logements de fonction) située route de Chimay à Trélon.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 39.

Pour la présente délibération, 55 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZOUGGAGH.

### **Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317443-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

**OBJET** : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT pour un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 1 480 000 € - Acquisition en VEFA de 24 logements situés rue de la Motte au Bois à Hazebrouck - Contrat de prêt n° 143739.

Vu le rapport DFCG/2023/165

Vu l'avis en date du 9 mai 2023 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat détaillé ci-dessous ;

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 1 480 000 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 143739 constitué de 3 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de l'acquisition en VEFA de 24 logements situés rue de la motte au bois à Hazebrouck.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 39.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Mesdames ARLABOSSE et BECUE, ainsi que Messieurs BEAUCHAMP et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de Partenord Habitat. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LUCAS avait donné pouvoir à Monsieur BEAUCHAMP. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame SANCHEZ (membre du conseil d'administration de Partenord Habitat) et Monsieur VERFAILLIE (Président de Partenord Habitat) avaient donné pouvoir respectivement à Messieurs POIRET et Yannick CAREMELLE. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

1.1

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZOUGGAGH.

**Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317444-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

**OBJET** : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT pour un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 726 000 € - Construction de 11 logements situé rue de la Gare et rue des Fleurs à Bavay - Contrat de prêt n° 143741.

Vu le rapport DFCG/2023/165

Vu l'avis en date du 9 mai 2023 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat détaillé ci-dessous ;

### **DECIDE à l'unanimité:**

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 726 000 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°143741 constitué de 3 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la construction de 11 logements situés rue de la gare et rue des fleurs à Bavay.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 39.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Mesdames ARLABOSSE et BECUE, ainsi que Messieurs BEAUCHAMP et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de Partenord Habitat. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LUCAS avait donné pouvoir à Monsieur BEAUCHAMP. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame SANCHEZ (membre du conseil d'administration de Partenord Habitat) et Monsieur VERFAILLIE (Président de Partenord Habitat) avaient donné pouvoir respectivement à Messieurs POIRET et Yannick CAREMELLE. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

1.1

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZOUGGAGH.

**Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317445-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

**OBJET** : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT pour un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 2 800 000 € - Acquisition en VEFA de 43 logements situés rue du Polygone à Douai - Contrat de prêt n° 143735.



Vu le rapport DFCG/2023/165

Vu l'avis en date du 9 mai 2023 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat détaillé ci-dessous ;

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 2 800 000 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 143735 constitué de 2 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de l'acquisition en VEFA de 43 logements situés rue du polygone à Douai.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 39.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Mesdames ARLABOSSE et BECUE, ainsi que Messieurs BEAUCHAMP et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de Partenord Habitat. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LUCAS avait donné pouvoir à Monsieur BEAUCHAMP. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame SANCHEZ (membre du conseil d'administration de Partenord Habitat) et Monsieur VERFAILLIE (Président de Partenord Habitat) avaient donné pouvoir respectivement à Messieurs POIRET et Yannick CAREMELLE. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

1.1

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZOUGGAGH.

**Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317446-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

**OBJET** : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT pour un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 960 530 € - Construction de 18 logements situés rue de la Fraternité à Jeumont - Contrat de prêt n° 144503.

Vu le rapport DFCG/2023/165

Vu l'avis en date du 9 mai 2023 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat détaillé ci-dessous ;

### **DECIDE à l'unanimité:**

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 960 530 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 144503 constitué de 2 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la construction de 18 logements situés rue de la fraternité à Jeumont.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 39.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Mesdames ARLABOSSE et BECUE, ainsi que Messieurs BEAUCHAMP et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de Partenord Habitat. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LUCAS avait donné pouvoir à Monsieur BEAUCHAMP. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame SANCHEZ (membre du conseil d'administration de Partenord Habitat) et Monsieur VERFAILLIE (Président de Partenord Habitat) avaient donné pouvoir respectivement à Messieurs POIRET et Yannick CAREMELLE. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

1.1

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZOUGGAGH.

**Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317447-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

**OBJET** : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT pour un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 1 861 000 € - Acquisition en VEFA de 31 logements situés rue de Calais à Hazebrouck - Contrat de prêt n° 143734.

Vu le rapport DFCG/2023/165

Vu l'avis en date du 9 mai 2023 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat détaillé ci-dessous ;

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 1 861 000 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 143734 constitué de 3 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de l'acquisition en VEFA de 31 logements situés rue de Calais à Hazebrouck.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 39.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Mesdames ARLABOSSE et BECUE, ainsi que Messieurs BEAUCHAMP et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de Partenord Habitat. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LUCAS avait donné pouvoir à Monsieur BEAUCHAMP. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame SANCHEZ (membre du conseil d'administration de Partenord Habitat) et Monsieur VERFAILLIE (Président de Partenord Habitat) avaient donné pouvoir respectivement à Messieurs POIRET et Yannick CAREMELLE. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

1.1

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZOUGGAGH.

**Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE



1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317448-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

**OBJET** : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT pour un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 1 692 000 € - Acquisition en VEFA de 18 logements situés rues Coron Kruger et vent de bise à Annoeullin - Contrat de prêt n° 144500.

Vu le rapport DFCG/2023/165

Vu l'avis en date du 9 mai 2023 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat détaillé ci-dessous ;

### **DECIDE à l'unanimité:**

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 1 692 000 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 144500 constitué de 5 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de l'acquisition en VEFA de 18 logements situés rues coron kruger et vent de bise à Annoeullin.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 39.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Mesdames ARLABOSSE et BECUE, ainsi que Messieurs BEAUCHAMP et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de Partenord Habitat. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LUCAS avait donné pouvoir à Monsieur BEAUCHAMP. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame SANCHEZ (membre du conseil d'administration de Partenord Habitat) et Monsieur VERFAILLIE (Président de Partenord Habitat) avaient donné pouvoir respectivement à Messieurs POIRET et Yannick CAREMELLE. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

1.1

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZOUGGAGH.

**Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317450-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

**OBJET** : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT pour un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 543 817 € - Construction de 8 logements situés rue Wylder Straete à Hardifort - Contrat de prêt n° 143733.

Vu le rapport DFCG/2023/165

Vu l'avis en date du 9 mai 2023 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat détaillé ci-dessous ;

### **DECIDE à l'unanimité:**

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 543 817 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 143733 constitué de 2 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la construction de 8 logements situés rue wylder straete à Hardifort.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 39.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Mesdames ARLABOSSE et BECUE, ainsi que Messieurs BEAUCHAMP et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de Partenord Habitat. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LUCAS avait donné pouvoir à Monsieur BEAUCHAMP. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame SANCHEZ (membre du conseil d'administration de Partenord Habitat) et Monsieur VERFAILLIE (Président de Partenord Habitat) avaient donné pouvoir respectivement à Messieurs POIRET et Yannick CAREMELLE. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

1.1

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZOUGGAGH.

**Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317451-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

**OBJET** : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT pour un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 3 409 000 € - Acquisition en VEFA de 49 logements situés 27 rue Léon Six à Bousbecque - Contrat de prêt n° 144502.

Vu le rapport DFCG/2023/165

Vu l'avis en date du 9 mai 2023 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat détaillé ci-dessous ;

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 3 409 000 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 144502 constitué de 4 lignes de prêt. Ce contrat est destiné au financement de l'acquisition en VEFA de 49 logements situés 27 rue Léon six à Bousbecque.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 39.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Mesdames ARLABOSSE et BECUE, ainsi que Messieurs BEAUCHAMP et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de Partenord Habitat. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LUCAS avait donné pouvoir à Monsieur BEAUCHAMP. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame SANCHEZ (membre du conseil d'administration de Partenord Habitat) et Monsieur VERFAILLIE (Président de Partenord Habitat) avaient donné pouvoir respectivement à Messieurs POIRET et Yannick CAREMELLE. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.



1.1

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZOUGGAGH.

**Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317452-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

**OBJET** : Demande de garantie simplifiée de PARTENORD HABITAT pour un emprunt contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 1 356 000 € - Réhabilitation de 112 logements situés rues Jeanne d'Arc et Jacquard à Hellemmes - Contrat de prêt n° 143738.

Vu le rapport DFCG/2023/165

Vu l'avis en date du 9 mai 2023 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2298 du code civil ;

Vu le contrat détaillé ci-dessous ;

### **DECIDE à l'unanimité:**

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 1 356 000 € souscrit par l'Office Public de l'Habitat du Nord - PARTENORD HABITAT (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n° 143738 constitué de 1 ligne de prêt. Ce contrat est destiné au financement de la réhabilitation de 112 logements situés rues Jeanne d'Arc et Jacquard à Hellemmes.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 39.

Pour la présente délibération, en raison de la prévention des conflits d'intérêts, il est tenu compte du fait que Mesdames ARLABOSSE et BECUE, ainsi que Messieurs BEAUCHAMP et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de Partenord Habitat. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LUCAS avait donné pouvoir à Monsieur BEAUCHAMP. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame SANCHEZ (membre du conseil d'administration de Partenord Habitat) et Monsieur VERFAILLIE (Président de Partenord Habitat) avaient donné pouvoir respectivement à Messieurs POIRET et Yannick CAREMELLE. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

1.1

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZOUGGAGH.

**Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317245-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

**OBJET** : Demande de transfert de la garantie d'emprunt octroyée à l'association Rencontres et Loisirs en 2009 à l'association le G.A.P. (Groupement de Associations Partenaires du secteur social et médico-social) suite à la fusion des deux organismes pour un montant de 198 074,21 € auprès du CREDIT COOPERATIF.

Vu le rapport DFCG/2023/156

Vu l'avis en date du 9 mai 2023 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du code civil,

### DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser le transfert de la garantie départementale à l'association LE G.A.P. (Groupement de Associations Partenaires du secteur social et médico-social) initialement accordée à l'association Rencontres et Loisirs pour un montant total des capitaux restants dus au 30/01/2023 de 198 074,21 €, pour une durée résiduelle de 144 mois, concernant le contrat de prêt contracté avec le CREDIT COOPERATIF ci-après :

Prêteur	Contrat	délibération	Date délibération	Montant initial	Taux	Capital restant dû au 30/01/2023	Quotité	Date de fin de prêt
CREDIT COOPERATIF	0808647	DIRFI/2009/99	06/04/2009	300 000 €	4,75 %	198 074,21 €	100 %	30/01/2035

L'emprunt transféré restera garanti par le Département du Nord dans les conditions financières modifiées et précisées dans le tableau ci-dessous, pour la durée résiduelle de l'emprunt jusqu'au complet remboursement de celui-ci.

Avenant au contrat de crédit n° 002938C :

Les conditions financières du prêt sont modifiées et s'établissent comme suit :

EQUIPEMENT TAUX FIXE ECH CSTE							
Montant servant de base au calcul de l'avenant : 198 074,21 EUR							
Phases	Taux d'intérêt Nature du taux	Durée (mois)	Echéance hors assurance et accessoires			Assurances Accessoires (EUR)	Echéance Ass/Acc. Inclus (EUR)
			Périodicité / Jour	Nbre	Montant (EUR)		
Amortissement Echéance constante	4,250 % * Fixe	144	Trimestrielle e 30	48	5 289,29		5 289,29
Durée restante		144					

\* proportionnel \*\* actuariel

Les montants indiqués dans ce tableau sont ceux de la première échéance de chaque phase.

Frais d'avenant : 0,00 EUR Frais de garantie liés à l'avenant (évaluation) : 0,00 EUR Coût du crédit sur la base des frais à venir : 55 811,71 EUR Taux Effectif Global (TEG) : 4,25 % Taux de période : 1,046 % Période : Trimestrielle
---

Au cas où l'emprunteur-repreneur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, le Département s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, sur simple notification de l'organisme financier ayant accordé l'emprunt, par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais pouvoir opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

1.2

Le Conseil départemental du Nord s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondant à la délibération.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 39.

55 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZOUGGAGH.

**Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317440-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

**OBJET** : Demande de garantie par l'association Ensemble pour l'enfant-SPReNe à Marcq-en-Barœul, destinée au financement de travaux à la maison d'enfants du Capreau à Wasquehal, concernant l'hébergement des plus jeunes, pour un emprunt d'un montant de 3 000 000 € souscrit auprès de la SOCIETE GENERALE.



Vu le rapport DFCG/2023/156

Vu l'avis en date du 9 mai 2023 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu les articles L.3231-4 et L.3231-4-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 2298 du code civil,

### **DECIDE à l'unanimité:**

- d'accorder la garantie du Département du Nord à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 3 000 000 € souscrit par l'association Ensemble pour l'enfant-SPReNe à Marcq-en-Barœul (ci-après désigné « l'Emprunteur ») auprès de la SOCIETE GENERALE, afin de financer les travaux de la Maison d'Enfants du Capreau à Wasquehal, concernant l'hébergement des plus jeunes, selon les caractéristiques reprises dans le tableau ci-dessous :

Projet / Prêt	Travaux Maison d'Enfants du Capreau (1 <sup>ère</sup> phase)
Montant	3 000 000 €
Durée	240 mois
Taux d'intérêt nominal	Prêt à taux fixe de 3,6 % l'an hors assurances
Commission d'étude et de montage	950 €
Suretés et garanties	Caution solidaire à 100 % par le CD 59

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale des prêts et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la banque, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le Département s'engage pendant toute la durée des prêts, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondant à la délibération.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 39.

55 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZOUGGAGH.

### **Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317246-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunie à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

**OBJET** : Subvention à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Nord (UDSPN)

Vu le rapport DFCG/2023/175

Vu l'avis en date du 9 mai 2023 de la Commission Finances, ressources humaines, administration

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'attribuer une subvention de fonctionnement pour un montant total de 2 000 € à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Nord ;
  - d'imputer les dépenses correspondantes sur les dotations ouvertes à cet effet au budget départemental 2023.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 39.

55 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZOUGGAGH.

**Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317249-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunie à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

**OBJET** : Signature de la nouvelle convention du CDG59 dans le cadre de la mise à disposition de l'Agent Chargé des Fonctions d'Inspection (ACFI)

Vu le rapport DRH/2023/166

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'approuver les termes de la nouvelle convention entre le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord et le Département du Nord, relative à la mise à disposition de l'Agent chargé des Fonctions d'Inspection, selon le modèle joint en annexe ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à signer la nouvelle convention ci-annexée.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 39.

Mesdames FAHEM, ROUSSELLE et TONNERRE-DESMET, ainsi que Messieurs BELLEVAL, BRICOUT, GOKEL et HOUSSIN sont membres du conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord en qualité de titulaires ; Mesdames DEVOS et LABADENS sont membres de ce même conseil d'administration en qualité de suppléantes. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LETARD, ainsi que Messieurs DEGALLAIX, LEPRETRE et SEGUIN avaient donné pouvoir respectivement à Madame TONNERRE-DESMET, Messieurs BELLEVAL, HOUSSIN et BRICOUT. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Madame MASSE (Vice-Présidente du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord) avait donné pouvoir à Madame FAUCHILLE. Elle ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

46 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZOUGGAGH.

**Décision acquise par assentiment de l'assemblée.**

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

## Convention d'adhésion aux missions optionnelles proposées aux collectivités et établissements non affiliés au Cdg59

Services de prévention du Cdg59  
Accompagnement spécifique

Entre le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Département du Nord dénommé « Cdg59 », dont le siège est situé 14 rue Jeanne Maillotte - CS 71222-59 013 Lille, représenté par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'administration n° D2022\_37 en date du 30 juin 2022.

Ci-après dénommé le Cdg59

Et

La collectivité / établissement public :

Dont le siège est situé au :

N° SIRET :

Représenté(e) par :

Habilité(e) par délibération de l'organe délibérant en date du :

Ci-après dénommé la collectivité / l'établissement

## **Dispositions générales**

### **Article 1 : Objet de la convention**

La présente convention a pour objet de définir les conditions générales d'accès aux missions optionnelles déployées par le Cdg59 au profit des collectivités et établissements publics, définies notamment par les articles L452-40 à L452-48 du code général de la fonction publique.

### **Article 2 : Qualification des intervenant·es**

Le Cdg59 s'engage à mettre à disposition de la collectivité des agents experts d'un domaine, dotés d'une expérience adéquate et recevant une formation constante dans le domaine de la mission sollicitée.

Afin de garantir le bon déroulement de la mission, celle-ci bénéficie, en interne, de l'expertise et du savoir-faire des autres services du Cdg59.

### **Article 3 : Limites et conditions d'exercice de la mission.**

Le Cdg59 s'engage à conduire la mission confiée de manière indépendante, objective et neutre, dans le strict respect de la confidentialité et de la discrétion professionnelle.

Les professionnel·les du Cdg59 sont soumis à une obligation de secret professionnel. Elles-ils doivent respecter les règles de déontologie qui leur sont propres telles qu'elles figurent dans les conditions générales d'exercice de leur profession.

### **Article 4 : Responsabilités**

L'action du Cdg59 consiste en un appui technique, un conseil et une assistance destinés à éclairer la collectivité qui reste seule compétente pour agir et décider des mesures à mettre en œuvre pour la gestion de son personnel.

Sans préjudice des dispositions spécifiques, le Cdg59 est titulaire des assurances permettant de garantir sa responsabilité à l'égard de la collectivité à l'occasion des dommages qui seraient causés par l'exécution des prestations.

### **Article 5 : Durée et renouvellement**

La présente convention entre en vigueur au plus tôt le 01 janvier 2023 et à compter de sa date de signature par les deux parties. Elle est conclue pour une durée de trois ans, prolongée jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

A défaut de dénonciation par l'une des parties, elle est renouvelée tacitement pour la même durée, dans la limite de deux renouvellements (3 ans renouvelable deux fois).



## Article 6: Résiliation suspension

### Article 6-1 : Résiliation à l'initiative de la collectivité

La présente convention peut être résiliée à l'initiative de la collectivité / l'établissement moyennant un préavis de 3 mois. La demande de résiliation est adressée au Cdg59 par lettre recommandée avec accusé de réception.

### Article 6.2 : Résiliation à l'initiative du Cdg59

Le Cdg59 peut résilier la présente convention pour les motifs suivants :

- motif d'intérêt général,
- non-respect de ses obligations par la collectivité,
- non-respect des règles de déontologie propres à chacun des acteurs,
- défaut de paiement.

Cette résiliation sera précédée d'une phase d'échanges et de dialogues entre les parties afin de trouver les solutions permettant de poursuivre leurs relations.

La résiliation prend effet à compter de la réception d'un courrier recommandé.

### Article 6-3 : Suspension de l'exécution de la mission

Le Cdg59 peut suspendre l'exécution de la mission dans l'hypothèse où la collectivité / l'établissement ne respecterait pas les règles relatives à la protection de la santé et de la sécurité des agent.es en charge de la réalisation de la mission.

Le Cdg59 dépêchera son ACFI pour rechercher avec la collectivité, les solutions à mettre en œuvre.

## Article 7: Evolution des conditions d'intervention

Les conditions d'intervention peuvent évoluer sur décision du conseil d'administration du Cdg59 ou en cas d'évolution de la législation ou de la réglementation.

Toute modification fera l'objet d'une information à la collectivité / l'établissement public.

## Article 8 : Conditions de revalorisation

Les contributions et tarifs peuvent évoluer en fonction des décisions prises par le Conseil d'administration du Cdg59.

En cas de modification des tarifs, délibéré par le Conseil d'administration du Cdg59, la collectivité/l'établissement public dispose d'un délai de trois mois à compter de sa connaissance de cette évolution tarifaire pour dénoncer la convention. A défaut elle/il est réputée accepter l'évolution tarifaire.

## Article 9 : Protection des données à caractère personnel

Le Cdg59 est tenu au respect des règles, européennes et françaises, applicables au traitement des données à caractère personnel éventuellement mis en œuvre aux fins de l'exécution de la présente convention. A ce titre, toute transmission de données à des tiers, y compris au bénéfice d'entités établies hors de l'Union européenne, qui ne serait pas strictement conforme à la réglementation en vigueur est formellement prohibée.

## Article 10 : Difficultés d'application et litiges

Toute difficulté d'application de la présente convention fera l'objet d'une rencontre entre le Cdg59 et un·e responsable de la collectivité / l'établissement afin d'essayer de trouver un accord.

Tous litiges pouvant résulter de la présente convention relèvent de la compétence du Tribunal Administratif de Lille.

## Dispositions particulières

### Article 11 : Le cadre général d'intervention du Cdg59

Cette convention est destinée aux collectivités et établissements publics qui relèvent d'un autre service de médecine du travail ou qui disposent de leur propre service de médecine. Elle permet de bénéficier, à la demande de l'employeur, d'un bouquet de services spécifiques en dehors du suivi médical réalisé par le CDG 59.

Les centres de gestion peuvent assurer le conseil de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité par la mise à disposition d'agents chargé·es de la fonction d'inspection des collectivités territoriales et établissements publics qui en font la demande. Cette mission fait l'objet d'une convention avec la collectivité bénéficiaire afin de définir les modalités de sa prise en charge financière.

Dans le domaine de la santé, le Cdg59 peut accompagner les collectivités et établissements dans les domaines suivants :

- les missions d'inspection,
- l'aide à la réalisation et à l'actualisation du document d'évaluation des risques professionnels,
- l'accompagnement des collectivités (adapté selon la taille de l'effectif) dans les démarches de diagnostic et d'évaluation des RPS,
- les permanences psychologiques réalisées par la·le psychologue du travail ;
- le conseil et l'accompagnement aux projets ergonomiques de conception à la demande de l'employeur.euse (agencement et aménagement de nouveaux locaux ou espaces professionnels -restauration, crèches...- l'organisation de travail, les ambiances de travail ...,
- les études complexes d'analyse de l'environnement de travail,
- toute autre demande répondant à un besoin spécifique à la demande de l'employeur.euse.

Si la demande ne répond pas aux missions du Pôle Santé au Travail du Cdg59, celui-ci se réserve le droit de proposer ou de réorienter vers un interlocuteur plus approprié.

Les conditions d'intervention des acteurs sont annexées à la présente convention

## Article 12 : Conditions d'interventions

De manière générale, toutes facilités doivent être accordées aux intervenant-e dans l'exercice de leur mission, dans le respect du bon fonctionnement des services de la collectivité.

### Missions d'inspection

#### Nature des missions

L'agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI), aura pour mission de :

- contrôler les conditions d'applications des règles en matière de santé et de sécurité au travail définies dans le décret n°85-603 modifié, celles définies aux livres I à V de la quatrième partie du Code du Travail et dans les décrets pris pour son application, ainsi que pour la l'article L.717-9 du code rural et de la pêche maritime,
- proposer à l'autorité territoriale toute mesure qui lui paraît de nature à améliorer la santé et la sécurité du travail ainsi que de la prévention des risques professionnels,
- en cas d'urgence, proposer les mesures immédiates qu'il juge nécessaires à l'autorité territoriale qui lui rendra compte des suites données à ses propositions,
- donner un avis sur les règlements et les consignes (ou tout autre document) que l'autorité territoriale envisage d'adopter en matière de santé et de sécurité au travail
- assister aux réunions du Comité social territorial qui sont consacrées aux problèmes de santé et de sécurité au travail,
- assister les délégations du Comité social territorial chargées d'effectuer des visites de services ou/et des enquêtes en matière d'accidents du travail, d'accidents de service ou de maladies professionnelles,
- 
- intervenir dans la procédure d'un danger grave et imminent,
- rédiger un rapport en cas de non-conformité sur la législation à l'emploi des jeunes travailleurs.

#### Conditions d'exercice des missions

La collectivité s'engage notamment à :

- avoir désigné au moins un assistant ou conseiller de prévention, chargé de conseiller et d'alerter l'autorité territoriale pour l'application des règles en matière de santé et sécurité au travail, formé et pourvu d'une lettre de cadrage ou à défaut un référent désigné,
- accompagner l'ACFI par un représentant de la collectivité lors des visites,

- faciliter l'accès de l'ACFI à tous les locaux de travail, de stockage de matériel et de produits, de remisage d'engins ou aux chantiers extérieurs figurant dans le champ de sa mission,
- fournir dans les meilleurs délais à l'ACFI, les documents jugés nécessaires à l'exercice de sa mission et notamment :
  - o le document unique d'évaluation des risques professionnels,
  - o le règlement intérieur,
  - o le registre des dangers graves et imminents,
  - o le registre de sécurité incendie,
  - o le registre de santé et de sécurité au travail de chaque bâtiment/ERP,
  - o les plans de formations,
  - o les habilitations électriques, CACES, Autorisations de conduite,
  - o les rapports de vérification périodiques,
  - o les fiches de postes,
  - o les dossiers des jeunes travailleurs mineurs,
  - o les fiches de données de sécurité des produits chimiques utilisés,
  - o la notice d'utilisation des machines,
  - o le Dossier Technique Amiante (DTA).
- tenir à la disposition de l'ACFI le registre des dangers graves et imminents ainsi que les fiches de risques professionnels établies par le médecin du travail
- ,
- communiquer, dans les meilleurs délais, pour avis à l'ACFI l'ensemble des règlements, consignes et autres documents relatifs à la santé et la sécurité du travail que l'autorité territoriale envisage d'adopter
- ,
- communiquer, dans les meilleurs délais, à l'ACFI les délibérations de dérogation prises afin de permettre aux jeunes travailleurs mineurs d'effectuer des travaux interdits et réglementés
- ,
- avertir l'ACFI en temps et en heure de la tenue des réunions du Comité social territorial, si sa présence est nécessaire, et de lui transmettre les ordres du jour et les comptes-rendus,
- faciliter les contacts avec les différents acteurs de la prévention des risques professionnels de la collectivité,
- informer par écrit, dans les meilleurs délais, l'ACFI des suites à donner aux propositions qu'il a formulées.

### Assistance à la rédaction et la mise à jour des documents d'évaluation des risques professionnels

#### Nature des missions

Le code du travail impose la réalisation et la mise à jour d'un document unique relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des personnels de chaque unité de travail de l'établissement. La mise à jour du document unique doit être effectuée au moins chaque année ainsi que lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail, ou lorsqu'une information supplémentaire concernant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie. Dans ce cadre, le Cdg59 propose une mission d'assistance à l'évaluation des risques professionnels.

## Assistance à la rédaction du DU

### ***Phase 1 : Évaluation des risques professionnels (déplacement sur site)***

Pilotée par l'autorité territoriale, la démarche d'évaluation est menée par un préventeur du Cdg59 qui se déplace sur site afin d'effectuer le recensement des risques encourus par les agentees lors de la réalisation de leur activité professionnelle. Tous les acteurs de la collectivité pourront être sollicités par le préventeur.

### ***Phase 2 : Rédaction et mise en forme du document unique***

Le document réalisé par le préventeur comportera :

- le document d'évaluation des risques ;
- le plan d'actions de prévention.

Une version numérique du document unique est transmise à la collectivité ou à l'établissement public.

### ***Phase 3 : La restitution de l'évaluation et la proposition du plan d'actions***

Une restitution est réalisée auprès de l'autorité territoriale et de ses représentants au cours d'une réunion, afin de permettre au préventeur de commenter le document unique et de répondre à toute question relative à l'évaluation et à la proposition du plan d'actions.

Sur demande de la collectivité, le préventeur peut présenter le résultat de son évaluation au près du Comité social territorial. Pour les collectivités et établissements rattaché-es auprès du CST du Cdg59, le document est communiqué d'office.

## Suivi du plan d'action

La mise à jour du document unique doit être au moins annuelle et reste à la charge de l'employeur. La collectivité s'engage donc à actualiser le document unique en indiquant les actions de prévention qui ont été retenues et mises en œuvre, et le cas échéant, les actions qui ont été ajoutées à la proposition de plan d'actions. La collectivité en informe le préventeur afin de valider la mise à jour. Un déplacement sur site pourra, le cas échéant, être organisé pour effectuer les constats nécessaires et accompagner l'assistant ou le conseiller de prévention de la collectivité.

## L'accompagnement des collectivités dans les démarches de diagnostic et d'évaluation des RPS,

### **Nature des missions**

Les objectifs de la démarche de prévention des risques psychosociaux sont les suivants :

- . Intégrer les RPS dans le document unique;

- réaliser un diagnostic quantitatif et qualitatif des RPS afin d'analyser les conditions de travail et identifier des facteurs de RPS ;
- mettre en évidence les points de force et d'amélioration de l'organisation ;
- proposer des stratégies de prévention et des pistes d'améliorations en vue de maîtriser ou de réduire ces risques ;

### Modalités d'intervention

Cette action fait l'objet d'une rencontre préalable avec l'employeur afin de définir les objectifs et la méthodologie utilisée.

### Les permanences psychologiques réalisées par le·la psychologue du travail

Le Cdg59 propose une mission d'accompagnement individuel des agent·es menée par le·la psychologue du travail. Il s'agit de proposer une écoute et un accompagnement des agents qui rencontrent des difficultés dans leur contexte professionnel et les orienter, le cas échéant vers les dispositifs adéquats, dans l'objectif d'un maintien dans l'emploi.

### Nature des missions

Le·la psychologue :

- apporte une réflexion complémentaire dans le champ de la santé et du bien-être au travail au côté des médecins de prévention et du service Prévention et Maintien en emploi,
- réalise des interventions ponctuelles dans un objectif de maintien dans l'emploi de la personne,
- contribue à l'amélioration des conditions de travail et du bien-être des agents,
- oriente, le cas échéant, les agents vers les dispositifs adéquats.

### Modalités d'intervention

Les permanences pourront être organisées au sein de la collectivité ou dans les antennes de secteur.

L'intervention du·de la psychologue consiste à :

- mener des entretiens individuels et accompagner les agents concernés par une problématique de souffrance au travail,
- faciliter les échanges entre l'agent et l'entourage professionnel,
- sensibiliser à la prévention des risques professionnels: stress, conflit, pénibilité au travail.

Les missions du·de la psychologue du travail reposent sur le partenariat et nécessitent la recherche d'une collaboration de qualité, dans le respect du secret professionnel, avec la collectivité et notamment avec la direction des services et les responsables des ressources humaines.

## Le conseil et l'accompagnement aux projets ergonomiques de conception à la demande de l'employeur.euse (agencement et aménagement de nouveaux locaux ou espaces professionnels -l'organisation de travail, les ambiances de travail ...)

### Nature des missions

Dans le cadre d'un projet de conception architecturale ou organisationnel, la collectivité peut faire appel à un ergonomiste dans le but d'adapter le travail et ses espaces à l'activité future des agent·es.

L'analyse ergonomique implique la consultation des usagers-agent·es, identifié·es comme parties prenantes des projets car ils-elles sont les utilisateurs finaux des situations de travail. Leurs attentes et leurs participations sont donc essentielles pour les transformations en vue d'améliorer leur quotidien.

### Modalités d'intervention

Il est conseillé d'associer l'ergonomiste le plus en amont des projets. Néanmoins, il-elle peut intervenir pendant une ou plusieurs phases du projet, et ce, dès la phase de programmation. afin de développer le caractère itératif de la démarche

Il s'agit pour cela d'élaborer une méthode participative avec les futurs usagers des locaux, afin d'analyser les caractéristiques de leur travail (existantes ou futures), identifier les facteurs de risques (biomécaniques, individuels, environnementaux, organisationnels, psychosociaux...) et de proposer des solutions d'ordre technique, matériel ou organisationnel.

Des pistes de travail sont alors étudiées pour adapter les espaces ou les modalités organisationnelles du travail au travail réel des agent·es.

Les différents moyens d'actions de l'ergonomiste :

- enrichissement du programme,
- constituer et animer un comité de pilotage composé d'acteurs représentatifs du travail,
- aide à la maîtrise d'ouvrage,
- aide à la maîtrise d'œuvre,
- cahier des charges mobiliers, des espaces de travail collectifs et/ou individuels
- maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap et vérification de l'accessibilité des locaux.

### Les études complexes d'analyse de l'environnement de travail

L'ergonomiste assiste et conseille l'autorité territoriale et les services dans l'approche globale du travail d'un point de vue physique, organisationnel, environnemental et humain.

## Nature des missions

Au titre de sa mission, après l'analyse de la demande l'ergonome :

- intervient pour agir dans un cadre collectif du travail au sens strict du maintien dans l'emploi et de l'insertion professionnelle,
- observe les agents en situation réelle de travail et en lien avec l'organisation,
- étudie le fonctionnement des équipements et les dispositifs de sécurité au travail,
- diagnostique les dysfonctionnements constatés et identifie les ressources du travail à préserver,
- réalise une ou plusieurs observations en milieu professionnel des activités dans le but de valoriser un collectif de travail.

A l'issue de l'étude de poste, l'ergonome rédige un rapport reprenant son plan d'intervention et la synthèse de ses recommandations.

L'intervention du Cdg59 fera l'objet d'une estimation préalable qui prendra la forme d'un devis d'intervention. Cette estimation pourra être réévaluée en fonctions de l'évolution de la mission.

## Article 13 : Conditions financières

### Article 13-1 : Conditions tarifaires

Ces missions spécifiques font l'objet d'une évaluation préalable dont le coût sera fixé à la journée ou la demi-journée d'intervention. Les conditions d'exercice de la mission seront précisées dans un document cadre établi lors de la demande d'intervention spécifique des professionnel·es du pôle prévention.

Par temps d'intervention, il convient de prendre en compte:

- les temps d'intervention en collectivité ;
- les temps d'écriture des documents ;

les temps de restitution.

Ces interventions sont facturées 400 € la journée d'intervention fractionnable en demi-journées.

Dans l'hypothèse où la mission se déroulerait sur plusieurs exercices, le Cdg59 facturera annuellement les éléments de missions réalisés.



Article 13-2 : Condition de facturation

Le règlement interviendra par mandat administratif dont le montant sera payé à :

Monsieur le Trésorier Payeur Général  
72/80 rue Saint-Sauveur  
59016 LILLE CEDEX

Fait en deux exemplaires

A Lille, le

Pour la collectivité / l'établissement	Pour le Cdg59
Nom Prénom	Nom Prénom

1.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317247-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

**OBJET** : Mise à disposition du Département de locaux sis 5 rue d'Alger à Cambrai, propriété de la Communauté d'Agglomération de Cambrai, pour le regroupement des services de la Maison Nord Emploi.

Vu le rapport DI/2023/160

Vu l'avis en date du 9 mai 2023 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'approuver la mise à disposition à titre gratuit pour une durée de 6 ans renouvelable une fois, du 2<sup>ème</sup> étage des locaux, sis rue d'Alger à Cambrai, pour une surface d'environ 150 m<sup>2</sup>, par la Communauté d'Agglomération de Cambrai (CAC) au Département du Nord, à charge pour ce dernier de réaliser les travaux d'aménagement, et de rembourser les frais de fonctionnement à la CAC tel que présenté ci-joint en annexe ;
  - d'autoriser la signature des avant-contrats, actes et tous documents correspondants à cette affaire ;
  - d'imputer les dépenses liées à la réalisation des travaux d'aménagement des locaux sis rue d'Alger à Cambrai, d'un montant estimé à 60 000 € TTC sur l'opération 33002OP004.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 39.

Monsieur SIEGLER et Madame LABADENS sont respectivement Président et Conseillère communautaire de la Communauté d'Agglomération de Cambrai. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

53 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZOUGGAGH.

Vote intervenu à 17 h 41.

Au moment du vote, 54 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 17

Absents sans procuration : 9

N'ont pas pris part au vote : 2 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)

Ont pris part au vote : 71 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 71

Majorité des suffrages exprimés : 36

Pour : 71 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord ! ; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s ; Madame DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits)

Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

ANNEXE MISE A DISPOSITION AU BENEFICE DU DEPARTEMENT

Commune Bénéficiaire	Objet	Nature de la mise à disposition Conditions et observations	Proposition	Imputation Budgétaire	Décision de la Commission permanente
<p><b>Immeuble sis 5 rue d'Alger à Cambrai Partie du 2ème étage pour une surface d'environ 150 m<sup>2</sup></b></p> <p><b>Propriétaire :</b> Communauté d'Agglomération de Cambrai</p> <p><b>Bénéficiaire :</b> Département du Nord Maison Nord Emploi</p>	<p>La mise à disposition a pour objet de regrouper sur un même site les services de la Maison Nord Emploi, ci-après cités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service orientation et relations aux locataires ;</li> <li>- Service coatching ;</li> <li>- Service offre d'insertion du territoire ;</li> <li>- Service relations aux entreprises ;</li> </ul> <p>Les deux derniers services (13 agents) rejoignant les premiers.</p>	<p><u>Conditions financières :</u></p> <p>Gratuité de loyer moyennant la réalisation par le Département, à ses frais, des travaux d'aménagement nécessaires à l'hébergement des services (coût estimé à 60 000 € TTC) et le remboursement par celui-ci des charges locatives (eau, électricité, chauffage, nettoyage, maintenance locative) au prorata de la surface occupée (coût estimé à 9 000€)</p> <p><u>Durée :</u></p> <p>Six années renouvelables annuellement tacitement, sans pouvoir dépasser une durée totale de douze années.</p> <p><u>Effet :</u></p> <p>Mars 2023 demande de prise de possession anticipée.</p>	<p>Mise à disposition du Département sans paiement de loyer mais avec remboursement des charges locatives et moyennant la réalisation des travaux d'aménagement par le Département, à ses frais.</p>	<p><u>Opération</u> 33002OP004</p>	<p>Mise à disposition du Département sans paiement de loyer mais avec remboursement des charges locatives et moyennant la réalisation des travaux d'aménagement par le Département, à ses frais.</p>

1.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317248-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

**OBJET** : Relocalisation de la Maison de l'Enfance et de la Famille de l'Avesnois - Avenant à la convention de co-maîtrise d'ouvrage entre le Département et Partenord

Vu le rapport DB/2023/150

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 à la convention de co-maîtrise d'ouvrage, entre le Département du Nord et l'Office Public de l'Habitat Partenord Habitat pour la relocalisation de la maison de l'Enfance et de la Famille de l'Avesnois, dans les termes du projet joint en annexe.
- 

Mesdames ARLABOSSE et BECUE, ainsi que Messieurs BEAUCHAMP et SIEGLER sont membres du conseil d'administration de Partenord Habitat. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LUCAS avait donné pouvoir à Monsieur BEAUCHAMP. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame SANCHEZ (membre du conseil d'administration de Partenord Habitat) et Monsieur VERFAILLIE (Président de Partenord Habitat) avaient donné pouvoir respectivement à Messieurs POIRET et Yannick CAREMELLE. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ZOUGGAGH.

Vote intervenu à 17 h 41.

Au moment du vote, 52 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 14

Absents sans procuration : 12

N'ont pas pris part au vote : 4 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)

Ont pris part au vote : 66 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention : 0

Total des suffrages exprimés : 66

Majorité des suffrages exprimés : 34

Pour : 66 (Groupe Union Pour le Nord ; Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain : pour l'Humain d'Abord ! ; Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s ; Madame DEROEUX et Monsieur RENAUD, non-inscrits)

Contre : 0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE



**AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE ENTRE LE  
DEPARTEMENT ET PARTENORD HABITAT POUR L'OPERATION DE CONSTRUCTION  
DE LA MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE DE L'AVESNOIS ET DE  
LOGEMENTS NEUFS A AULNOYE-AYMERIES.**

**ENTRE LES SOUSSIGNES,**

**LE DEPARTEMENT DU NORD**, dont le siège est l'Hôtel du Département, 51 rue Gustave Delory, 59047 Lille cedex, représenté par Monsieur Christian POIRET, Président du Conseil Départemental, dûment autorisé par délibération du.....à signer le présent avenant à la convention.

Ci-après désigné « Le Département du Nord »,

Et

**L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT**, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de Lille sous le n° D 378 072 144, dont le siège social est situé 828 rue de Cambrai, pris en la personne de son Directeur Général par intérim, Monsieur Pascal DEGRAVE, dûment autorisé par délibération du ..... à signer le présent avenant.

Ci-après désigné « Partenord Habitat » ou « le maîtrise d'ouvrage unique »,

## **PREAMBULE**

Le Département du Nord et Partenord Habitat ont précédemment décidé de constituer une co-maîtrise d'ouvrage en vue de la construction de la Maison de l'Enfance et de la Famille de l'Avesnois et de 29 logements locatifs neufs à Aulnoye-Aymeries par convention suite aux délibérations prises respectivement le 18 novembre 2019 par le Département du Nord et le 22 novembre 2019 par Partenord Habitat. Conformément à son article 1, la maîtrise d'ouvrage unique a été transférée de plein droit et dans son intégralité à Partenord Habitat le 10 décembre 2019.

La SARL Compagnie Générale de Construction (CGC), mandataire solidaire du groupement, a notifié à Partenord Habitat une demande de prise en charge des surcoûts liés à la hausse des prix des matériaux. Le prix sur lequel s'est engagé le groupement est à valeur novembre 2020, l'étude de ces surcoûts ne portent que sur la part affectée aux travaux de l'opération.

Lorsque le cocontractant de la personne publique est confronté à des pertes anormales provoquées par des circonstances imprévisibles, les parties peuvent aussi choisir, plutôt que de modifier le contrat, de conclure une convention d'indemnisation sur le fondement de la théorie de l'imprévision codifiée au 3° de l'article L. 6 du code de la commande publique. Cette indemnité vise à dédommager partiellement le titulaire du préjudice qui résulte de l'exécution du contrat en raison du bouleversement temporaire de l'équilibre économique de celui-ci.

Par une circulaire n° 6374/SG en date du 29 septembre 2022, le Premier ministre a adressé aux préfets une circulaire relative aux conditions d'exécution et de modification des contrats de la commande publique dans le contexte de hausse des prix de certaines matières premières précisant notamment les modalités de mise en œuvre de la théorie de l'imprévision pour indemniser le cocontractant.

Celle-ci précise que la condition tenant au bouleversement de l'économie des contrats doit être analysée au cas par cas en tenant compte des spécificités du secteur économique et des justifications apportées par l'entreprise. Pour la détermination du montant de l'indemnité, la jurisprudence laisse traditionnellement à la charge du titulaire une partie de l'aléa variant de 5 à 25 % du montant de la perte effectivement subie, en fonction des circonstances et compte tenu des éventuels profits dégagés par l'entreprise dans le cadre du contrat en dehors de la période d'imprévision. Si le montant définitif de l'indemnité d'imprévision doit être évalué à la fin du contrat, cette indemnité doit, au moins pour partie, être versée de façon aussi proche que possible du moment où le bouleversement temporaire de l'économie du contrat en affecte l'exécution. Dès lors, dans le cadre d'une convention d'indemnisation, les autorités contractantes peuvent accorder aux entreprises qui en font la demande des indemnités provisionnelles, mandatées avec chaque règlement, à valoir sur l'indemnité globale d'imprévision dont le montant définitif ne pourra être déterminé qu'ultérieurement. Cette convention pourra comprendre une clause de rendez-vous dont la périodicité permettra d'adapter le montant des provisions en fonction de l'évolution de la situation économique.

Les parties s'entendent sur le versement de provisions dans l'attente de la détermination du montant définitif de l'indemnité.

A ce stade, la réalisation de cette opération nécessite une adaptation de l'enveloppe financière provisionnelle pour la prise en charge de cette indemnité, ainsi que la prise en compte des nouvelles modalités de répartition de paiement de cette indemnité entre chaque partie à la convention et des échéances des versements des provisions en attendant le caractère définitif du montant de l'indemnité.

Enfin, l'adaptation de l'enveloppe provisionnelle tient également compte :

- la passation de l'avenant n° 1 au marché de conception réalisation,
- de l'ajustement des divers coûts suite aux signatures des devis et contrats
- de l'ajustement des révisions des prix
- de la prise en compte de travaux modificatifs intervenus en phase d'exécution.

## **CECI EXPOSE, IL A ETE CONVENU ET ARRÊTE CE QU'IL SUIT :**

### **L'article 3 – Montant de l'opération (hors foncier) de la convention initiale est modifié comme suit :**

Le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle fixé initialement à 8 512 901.27 € TTC pour le Département du Nord et 3 397 000€ TTC pour Partenord Habitat est désormais porté à 9 251 243.67 € TTC pour le Département du Nord et 4 179 995 € TTC PARTENORD HABITAT, et selon la décomposition prévisionnelle ci-après :

<b>Maison de l'Enfance et de la Famille Département du Nord</b>		<b>29 logements collectifs Partenord Habitat</b>	
Bâtiment HT	6 239 708,64 €	Bâtiment HT	2 948 000,00 €
Honoraires HT	823 185,36 €	Honoraires HT	459 000,00 €
Charge Foncière HT	39 626,46 €	Charge Foncière HT	130 000,00 €
Révisions des Prix HT	606 849,27 €	Révisions des Prix HT	310 000,00 €
Total HT	7 709 369,72 €	Total HT	3 847 000,00 €
TVA 20%	1 541 873,94 €	TVA 8,66%	332 995,00 €
<b>Total TTC</b>	<b>9 251 243,67 €</b>	<b>Total TTC</b>	<b>4 179 995,00 €</b>

### **En complément de l'article 10 Modalités de règlement de la convention de co-maîtrise d'ouvrage initiale et pour traiter du règlement de l'indemnisation au titre de l'imprévision :**

Répartition du coût effectif de l'indemnité : L'ensemble des dépenses afférentes à cette indemnité sont respectivement supportées à hauteur de 75 % du montant H.T./TTC réel pour une indemnité maximum de 733 536.69 € HT décomposée comme suit 495 556.88€ H.T. pour le Département et 237 979.81 € HT pour Partenord Habitat.

Une première provision s'élevant à 499 674.00 € H.T. sur la base des justificatif fournis par le titulaire et concernés par des dépenses passées sera réalisée dès signature du présent avenant.

Cette première provision est répartie comme suit :

- Indemnité Maison de l'Enfance et de la Famille : 337 565.78 € HT
- Indemnité 29 logements collectifs : 162 108.22 € HT
- Indemnité totale : 499 674.00 € HT

Une seconde provision s'élevant à 233 862.69 € H.T. sur la base des justificatif fournis par le titulaire et concernés par des dépenses passées sera réalisée courant juillet 2023.

Cette seconde provision est répartie comme suit :

- Indemnité Maison de l'Enfance et de la Famille : 157 991.10 € HT
- Indemnité 29 logements collectifs : 75 871.59 € HT
- Indemnité totale : 233 862.69 € HT

Si le montant définitif de l'indemnité d'imprévision doit être évalué à la fin du contrat, cette indemnité doit, au moins pour partie, être versée de façon aussi proche que possible du moment où le bouleversement temporaire de l'économie du contrat en affecte l'exécution. Dès lors, dans le cadre d'une convention d'indemnisation, les autorités contractantes peuvent accorder aux entreprises qui en font la demande des indemnités provisionnelles, mandatées avec chaque règlement, à valoir sur l'indemnité globale d'imprévision dont le montant définitif ne pourra être déterminé qu'ultérieurement. Cette convention pourra comprendre une clause de rendez-vous dont la périodicité permettra d'adapter le montant des provisions en fonction de l'évolution de la situation économique.

Pour la détermination du montant de l'indemnité, la jurisprudence laisse traditionnellement à la charge du titulaire une partie de l'aléa variant de 5 à 25 % du montant de la perte effectivement subie, en fonction des circonstances et compte tenu des éventuels profits dégagés par l'entreprise dans le cadre du contrat en dehors de la période d'imprévision.

Pour apprécier les différentes données économiques remises par le titulaire parmi lesquelles devront figurer au sein de la décomposition du prix des travaux :

- le coût de revient, constitué des charges directes (notamment les achats de matières premières et fournitures nécessaires à l'exécution du marché) et des charges indirectes (notamment l'amortissement du matériel nécessaire à la production, les coûts structurels, etc.), chaque charge devant être affectée d'un coefficient représentant sa part dans la composition globale du prix ;

- le taux de marge de l'entreprise pour le marché en cause ;

- les éventuelles provisions pour risques intégrées au prix.

Le titulaire du marché pourra ensuite justifier du coût de revient après prise en compte de l'impact de la circonstance imprévisible et les hausses des différentes composantes du prix en produisant, par exemple : - des évolutions des indices de prix, en utilisant notamment les indices officiels figurant sur le site de l'INSEE ; - des contrats de sous-traitances, contrats de fournitures, ou factures permettant à l'acheteur de constater l'augmentation d'une ou plusieurs des composantes du prix (par exemple un avenant à un contrat de transport de marchandises démontrant que les coûts de transport nécessaire à la livraison des fournitures objets du marché ont effectivement augmenté) ; - dans le cas où le marché porte sur l'acquisition de produits cotés, des extractions des cotations au jour d'acquisition des produits destinés à l'acheteur.

L'objectif étant de distinguer les composants du prix qui sont en réalité stables dans le temps de ceux qui sont très volatiles et ainsi apprécier plus finement l'ampleur du montant et de la durée de la modification envisagée pour faire face à la circonstance imprévisible.

Toutes les autres clauses de la convention, demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Christian POIRET, Président  
Conseil Départemental du Nord

Pascal DEGRAVE, Directeur Général par intérim  
Office Public de l'Habitat

2.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317241-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

**OBJET** : Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA.

Vu le rapport DirRE/2023/177

Vu l'avis en date du 9 mai 2023 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille,

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'attribuer une subvention à l'Association Expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée pour les Entreprises à But d'Emploi La Fabrique de l'Emploi, La Pioche, Escabelle, Baraka Jobs, Lille Avenirs, d'un montant total de 470 210,46 €, pour l'année 2023 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention 2023 entre le Département du Nord et l'Association Expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée pour les Entreprises à But d'Emploi La Fabrique de l'Emploi, La Pioche, Escabelle, Baraka Jobs, Lille Avenirs, selon les termes du projet joint en annexe 1 ;
- d'approuver la convention prolongeant l'adhésion du Département à l'outil numérique OUIFORM permettant de positionner en formation des allocataires du RSA ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'association entre le Département du Nord, la DREETS; la Région Hauts-de-France et Pôle Emploi, et la convention d'adhésion à l'outil numérique OUIFORM entre le Département du Nord, la DREETS et Pôle Emploi, dans les termes des projets joints en annexe 2 et 3 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'Avenant à la convention relative à l'échange de données à caractère personnel – convention de coopération entre Pôle emploi et le Département du Nord dans le cadre de l'approche globale de l'accompagnement selon les termes du projet joint en annexe 4 ;
- d'attribuer une contribution financière d'un montant de 60 000 € à la Région des Hauts-de-France pour le financement d'une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) dans le cadre de l'élaboration du Programme d'Actions de Mobilité Solidaire ;
- d'approuver la convention de financement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du Programme d'Actions de Mobilité Solidaire pour un montant de 60 000 €, entre le Département du Nord et la Région Hauts-de-France, jointe en annexe 5 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention de financement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage entre le Département du Nord et la Région Haut-de-France ;
- d'autoriser Monsieur le Président à reconduire le dispositif Cumul RSA pour un montant de 100 000 € dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté pour 2023 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat entre Diagoriente et le Département du Nord permettant l'utilisation de l'outil Diagoriente par les coachs du Département du Nord , selon les termes du projet joint en annexe 6.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 42.

Madame BOISSEAUX est Conseillère régionale. En raison de cette fonction, elle ne peut ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptée dans le quorum, ainsi que Monsieur MANIER en raison des fonctions professionnelles exercées au sein de la Région Hauts-de-France. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame VAN CAUWENBERGE avait donné pouvoir à Madame BOISSEAUX. Cette dernière ne pouvant prendre part au délibéré et au vote, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

54 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Vote intervenu à 17 h 42.

Au moment du vote, 54 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 16  
 Absents sans procuration : 10  
 N'ont pas pris part au vote : 2 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)  
 Ont pris part au vote : 70 (y compris les votants par procuration)

#### **Résultat du vote :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	70
Majorité des suffrages exprimés :	36
Pour :	70 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s - Madame DEROEUX et Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
 et par délégation,  
 La Directrice des Affaires Juridiques  
 et de l'Achat Public

Claude LEMOINE



**Convention d'objectifs et de moyens 2023  
entre l'Association d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée et le  
Département du Nord**

Vu la loi n°2020-1577 du 14 décembre 2020 relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée »,

Vu le décret n° 2021-863 du 30 juin 2021 relatif à l'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée »,

Vu le décret n°2021-1742 du 22 décembre 2021 modifiant le décret n° 2021-863 du 30 juin 2021 relatif à l'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée »,

Vu l'arrêté du 12 juillet 2021 fixant le montant de la participation de l'Etat au financement de la contribution au développement de l'emploi jusqu'au 30 juin 2022, publié au JORF n°0176 du 31 juillet 2021,

Vu la convention à effet du 1er juillet 2021 entre l'Association d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée, l'EBE La Fabrique de l'Emploi, les collectivités locales de Loos et de Tourcoing qui porte les comités locaux pour l'emploi de Loos et de Tourcoing,

Vu la convention à effet du 1er juillet 2021 entre l'Association d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée, l'EBE La Pioche, les collectivités locales de Loos qui porte les comités locaux pour l'emploi de Loos,

Vu la convention à effet du 1er juillet 2023 entre l'Association d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée, l'EBE BARAKA JOBS, la collectivité locale de Valenciennes qui porte les comités locaux pour l'emploi de Valenciennes,

Vu la convention à effet du 1er juin 2023 entre l'Association d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée, l'EBE LILLE AVENIR, la MEL qui porte les comités locaux pour l'emploi de Lille Fives,

Vu la convention à effet du 1er juin 2023 entre l'Association d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée, l'EBE ESCABELLE, la collectivité locale de Bailleul qui porte les comités locaux pour l'emploi de Bailleul

Vu la délibération n° DirRE/2023/117 de la Commission Permanente du Conseil départemental du Nord du 15 mai 2023,



**Entre les soussignés,**

**Le Département du Nord**, sis Hôtel du Département 51 rue Gustave Delory 59047 Lille, représenté par le Président en exercice du conseil départemental, Monsieur Christian POIRET, dûment habilité à signer la présente convention par délibération n° DAJAP/2021/229 du 1<sup>er</sup> juillet 2021,

Ci-après dénommé « **Le Département** »,

D'une part,

**Et**

**L'Association « Expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée »** (ETCLD), association loi 1901, dont le siège est à 76 rue du Faubourg Saint Denis - 75010 PARIS, représentée par son Président en exercice, Monsieur Louis GALLOIS, dûment habilité à signer la présente convention,

Ci-après dénommée « **L'Association** »,

D'une deuxième part,

**Et**

**L'Etat**, représenté par la Préfète déléguée à l'égalité des chances en exercice depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021, Madame Virginie LASSERRE, sis Préfecture de la Région Hauts-de-France et du Nord, 12 rue Jean Sans Peur 59800 LILLE, dûment habilitée à signer la présente convention,

Ci-après dénommé « **L'Etat cosignataire** »,

D'une troisième part,

**Et**

**Pôle emploi**, Établissement public national, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, placée sous l'autorité du Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, régie par l'article L 5312-1 du Code du Travail, domicilié 28-30 rue Elisée Reclus 59650 Villeneuve d'Ascq et représenté par sa directrice Madame Séverine DELONG, dûment habilité à signer la présente convention,

Ci-après dénommé « **Pôle Emploi cosignataire** »,

D'autre part.

## **Préambule**

La présente convention est conclue en application de la loi n° 2020-1577 du 14 décembre 2020 relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée », du décret n° 2021-863 du 30 juin 2021 et du décret modificatif n°2021-1742 du 22 décembre 2021 relatif à l'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée.

Cette expérimentation a pour objectif, pendant cinq ans et dans au moins soixante territoires, de démontrer qu'il est possible à l'échelle d'un territoire, de mobiliser l'ensemble des acteurs dans une dynamique de coopération au service du droit à l'emploi et de créer des emplois supplémentaires dans des entreprises de l'économie sociale et solidaire, sous forme de contrats à durée indéterminée, en faveur des personnes privées durablement d'emploi,

Pour mener à bien cette expérimentation, il est institué un fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée. La gestion du fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée est confiée à une association relevant de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association. Ce Fonds est financé par l'Etat et les Départements, ainsi que par les autres collectivités territoriales, les établissements publics de coopération intercommunale volontaires mentionnés au premier alinéa du II de l'article 9 de la loi du 14 décembre 2020 susvisée et d'organismes publics et privés volontaires susceptibles de tirer un bénéfice financier de ces embauches. Ce financement concerne le fonctionnement du fonds et les emplois supplémentaires créés par les entreprises à but d'emploi dans le cadre de l'expérimentation.

Selon l'article 9 IV de la loi du 14 décembre 2020, au plus tard douze mois après le terme de l'expérimentation, un comité scientifique réalise l'évaluation de l'expérimentation afin de déterminer les suites qu'il convient de lui donner.

Il a été convenu ce qui suit :

### **ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de préciser :

- les montants financiers mobilisés,
- leurs affectations pour les EBE La Fabrique, la Pioche, Escabelle, Baraka jobs, Lille Avenirs,
- les modalités de versement de la part du Département à la contribution au développement de l'emploi,
- le contrôle de l'utilisation des financements mobilisés.

## **ARTICLE 2 - LA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI**

La contribution au développement de l'emploi est composée d'une part obligatoire dont le taux est fixé à hauteur de 15% du montant de la participation de l'Etat à la contribution au développement de l'emploi.

Le Département du Nord s'engage à contribuer à son financement sur le territoire de Loos et de Tourcoing où siège les Entreprise(s) à But d'Emploi (EBE) La Fabrique de l'emploi, La Pioche, ainsi que sur le territoire de Valenciennes, Lille Fives et Bailleul où siègent les EBE Baraka jobs, Lille Avenirs et Escabelle.

### **2-1- MONTANT DE LA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI DU DEPARTEMENT**

La contribution financière du Département du Nord est fixée à hauteur de 15 % du montant de la participation de l'Etat à la contribution au développement de l'emploi, pour chaque emploi créé (en équivalent temps plein).

Conformément au décret n° 2021-1742 du 22 décembre 2021 modifiant le décret n° 2021-863 du 30 juin 2021 relatif à l'expérimentation « territoires zéro chômeur de longue durée », la prise en charge des emplois supplémentaires occupés par des salariés non issus de la privation d'emploi s'effectue dans la limite de 10 % de l'effectif total (en ETP) recruté dans l'entreprise à but d'emploi concernée.

#### **➤ Montant pour 2023**

Ainsi, en 2023, le Département du Nord verse 3 138 ,31€ par salarié environ par équivalent temps plein annuel d'emplois supplémentaires créés par entreprises à but d'emploi. Au titre de l'année 2023, le montant de la participation (part obligatoire) du Département du Nord à la contribution au développement de l'emploi (CDE) est de 615 740,18€ pour 196,2 ETP, répartis comme suit :

Territoire	Entreprise à but d'emploi	ETP contractuel prévisionnel total année 2023	ETP prévisionnel pris en charge par la CDE CD	Montant prévisionnel de la CDE CD 2023 *
Loos	La Fabrique de l'Emploi	50,06	50,06	157 103,96 €
Loos	La Pioche	31,99	30,50	95 715,41 €
Tourcoing	La Fabrique de l'Emploi	74,57	74,57	234 024,01 €
Bailleul	Esca'Belle	17,08	16,21	50 865,78 €
Lille Fives	Citéo	14,39	14,39	45 160,33 €
Valenciennes	La Baraka Job	11,04	10,47	32 870,69 €
<b>Total</b>		<b>199,13</b>	<b>196,20</b>	<b>615 740,18</b>

Soit un total de 199,13 ETP sur l'ensemble des EBE des territoires dont 196,20 ETP pris en charge par la CDE.

➤ **Bilan pour 2022**

	ETP réalisés	Montant de la CDE VERSE CD 2022	Montant du trop perçu Au titre de 2022
La fabrique de l'emploi	80,4	348 555,88	105 423,18 €
La pioche	21 ,41	99 645,42€	40 106,54 €
Total	101,81	448 201,30€	145 529,72 €

Montant trop perçu par le fonds d'expérimentation sur l'année 2022 à reporter sur le budget 2023 :145 529,72€.

➤ **Récapitulatif**

**Le montant de l'engagement départemental pour 2023 est donc revu à 470 210,46 € :**

	ETP contractuel prévisionnel 2023	Montant prévisionnel de la CDE CD 2023	Montant du trop-perçu de la CDE CD au titre de 2022*	Montant de l'engagement CDE CD au titre de 2023
	199,13 ETP (196 ,20 pris en charge )	615 740,18 €	145 529,72 €	470 210,46 €

\*Ce montant correspond au solde entre le montant versé par le Département du Nord en 2022 et la CDE réelle constatée après bilan 2022

**2-2 - AFFECTATION DE LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT**

La participation financière du Département est affectée au Fonds national d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée au titre du financement de la contribution au développement de l'emploi versée aux entreprises conventionnées, EBE La Fabrique de l'emploi, La Pioche, Escabelle, Lille Avenir et Baraka Jobs pour la création des emplois.

## **2-3 - MODALITES DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT**

La participation financière du Département telle que déterminée dans l'article 2-1 de la présente convention est versée à l'Association, pour l'année 2023, en une fois, dans le courant du mois suivant la délibération/vote en Commission Permanente.

Cette participation financière du Département est reversée par l'Association aux entreprises à but d'emploi La Fabrique de l'emploi, La Pioche, Escabelle, Lille Avenirs et Baraka Jobs pour la création des emplois au titre de la contribution au développement de l'emploi. Un versement mensuel est effectué en fonction du nombre d'emplois (en ETP) déclarés par les EBE La Fabrique de l'emploi, La Pioche, Esca 'belle, Lille Avenirs et Baraka Jobs pour la création des emplois.

Le montant de la contribution au développement de l'emploi versé à chaque entreprise à but d'emploi par équivalent temps plein est ensuite fixé par l'association gestionnaire du fonds en proportion du salaire minimum de croissance. Il s'applique aux emplois supplémentaires tels que définis par la loi du 14 décembre 2020.

Un bilan en fin d'année 2023 permettra d'évaluer l'éventuel écart entre la participation financière qui a été affectée à l'Association sur la base du prévisionnel des emplois supplémentaires des entreprises à but d'emploi La Fabrique de l'emploi, La Pioche, Escabelle, Lille Avenirs et Baraka Jobs pour la création des emplois et les emplois supplémentaires effectifs réalisés au 31 décembre 2023. Le reliquat de l'année 2023 sera affecté à l'exercice suivant et le montant de la contribution départementale pour l'année 2024 ajusté en conséquence.

### **Versement**

La contribution financière du **Département** est créditée au compte de **l'Association**. Les versements sont effectués au compte :

Titulaire	Expérimentation Territoriale contre le Chômage de Longue Durée
Agence Bancaire :	Crédit Mutuel agence Saint-Barthélemy d'Anjou
N° de compte :	00021712902
Code établissement :	10278
Code guichet :	39430
Clé RIB :	19
IBAN	FR76 1027 8394 3000 0217 1290 219

## **2-4- CONTRÔLE DE L'UTILISATION DE LA CONTRIBUTION DU DÉPARTEMENT**

L'Association rend compte à son conseil d'administration, au comité local pour l'emploi et au Département de l'utilisation de la contribution de ce dernier, sur la base des justificatifs fournis dans le cadre des conventions :

- du 1er juillet 2021 entre l'Association d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée, l'EBE La Fabrique de l'emploi et les collectivités de Loos et de Tourcoing,
- du 1er juillet 2021 entre l'Association d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée, l'EBE La Pioche et la collectivité de Loos,
- à venir pour les autres EBE mentionnés.

### **ARTICLE 3 - DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention est conclue au titre de l'année 2023.

### **ARTICLE 4 - AVENANT**

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par le Département, l'Association, l'Etat et Pôle Emploi, cosignataires. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent.

### **ARTICLE 5 - RÉSILIATION DE LA CONVENTION**

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par une des parties, selon une procédure en deux phases :

- une lettre recommandée avec accusé de réception adressé par l'une des parties aux présentes, informe l'autre partie de l'intention de résilier pour causes de manquement. Dans un délai d'un (1) mois l'une ou l'autre des parties devra faire valoir ses observations ou se mettre en conformité ;
- si l'une ou l'autre des parties constate l'absence de mise en conformité ou d'observation de la partie en cause, la résiliation de la convention sera signifiée par lettre recommandée avec accusé de réception.

### **ARTICLE 6 - BILAN ET ÉVALUATION DE L'EXPÉRIMENTATION**

Le Département du Nord participe aux travaux d'évaluation et de bilan du Fonds. Pour cela, il communique à l'Association gestionnaire du fonds toutes les informations nécessaires à l'évaluation de l'expérimentation et à la réalisation des rapports d'activité et bilans.

Le Département s'engage à apporter son concours à la deuxième phase expérimentale en participant aux travaux de l'équipe expérimentale concernant les questions d'activation des dépenses passives.

Le Département accepte de transmettre à l'Association de manière automatique les données relatives aux allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) présents sur les territoires de Loos, Tourcoing, Lille , Bailleul et Valenciennes.

#### **ARTICLE 7 - COLLECTE ET TRANSMISSION DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Le Département du Nord est autorisé, par l'article 11 de la loi du 14 décembre 2020, à transmettre les données à caractère personnel nécessaires au bilan et à l'évaluation, à l'association gestionnaire du fonds relatives aux personnes mentionnées au VI de l'article 9 de la loi du 14 décembre 2020.

#### **ARTICLE 8 - RECOURS**

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention devra faire l'objet au préalable d'une recherche de solution amiable.

Le cas échéant et après échec de cette démarche, il sera du ressort du tribunal administratif territorialement compétent.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Établie en autant d'exemplaires originaux que de signataires.

Pour le Département du Nord  
Le Président,

Pour l'Association ETCLD,  
Le Président,

Monsieur Christian POIRET

Monsieur Louis GALLOIS

Pour l'Etat  
La Préfète déléguée pour l'égalité des chances  
de la Région des Hauts-de-France,

Pour Pôle emploi en Région Hauts-de-France  
La Directrice Territoriale Pôle emploi du Nord,

Madame Camille TUBIANA

Madame Séverine DELONG





## CONVENTION D'ASSOCIATION OUIFORM, patrimoine commun de la formation professionnelle

**Entre :**

**La DREETS Hauts-de-France,**

Représentée par Nom Prénom, Directeur régional (*sera précisé en temps voulu*)

**La structure associée,** dénommée DEPARTEMENT DU NORD

domiciliée 51 rue Gustave Delory 59047 LILLE CEDEX

représentée par Christian POIRET, Président, dûment habilité par la délibération n° DAJAP/2021/229 du Conseil départemental en date du 01/07/2021

ci-après dénommée « l'Associé »

**Les financeurs ayant autorisé l'Associé à positionner sur les formations qu'ils financent :**

**Pôle emploi,**

Représentée par Monsieur Frédéric Danel, Directeur régional de Pôle emploi Hauts-de-France

**La Région Hauts-de-France,**

Représentée par Monsieur Xavier Bertrand, Président du Conseil régional

### Préambule

Créé en partenariat entre le conseil régional Grand Est et Pôle emploi, OuiForm a été identifié comme l'un des leviers utiles à la réussite du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) et clairement identifié dans les Pactes régionaux conclus entre l'État et les Régions qui ont souhaité s'engager dans le PIC.

Le Pacte a pour ambition de former plus de demandeurs d'emploi ou de personnes en parcours d'insertion, peu ou pas qualifiés, d'améliorer leurs conditions d'accès à une formation plus individualisée, pour leur permettre de développer leurs compétences et qualifications. Il a pour ambition également de transformer l'écosystème de la formation, développer les synergies entre les acteurs opérationnels et fluidifier l'accès à la formation. Le Pacte mobilise ainsi dans chaque région l'ensemble des acteurs des territoires.

En ce sens, l'Etat a souhaité, au travers de la mise en partage de « OuiForm » permettre à tous les prescripteurs de travailler en synergie et en temps réel pour positionner les personnes à la recherche d'un emploi sur les formations auxquelles elles sont éligibles.

Pour ce faire, OuiForm initie une démarche inédite de partage d'un outil « patrimoine commun », dont la gouvernance partagée est garantie par l'Etat et le Haut-Commissaire aux Compétences, dans le cadre de l'accord-cadre national entre la Délégation Générale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (DGEFP), Pôle emploi, l'Association des Régions de France, l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) et le Conseil national Handicap & Emploi des Organismes de placement spécialisés (CHEOPS).

Cette convention d'association à l'outil OuiForm s'inscrit au sein de l'accord cadre national.

L'associé a signé avec Pôle emploi, cosignataire de la présente convention, un accord-cadre de partenariat et une convention de gestion, lui ouvrant le positionnement sur des formations qu'il finance. Cette convention est annexée.

### **Article 1<sup>er</sup> – Objet**

La présente convention d'association a pour objet de matérialiser l'engagement du nouvel Associé à OuiForm, patrimoine commun. Elle en précise caractéristiques ainsi que les modalités de représentation et le rôle du nouvel Associé au sein de la gouvernance du projet.

### **Article 2 – Définitions**

La logique de « patrimoine commun » se définit comme :

- Une volonté de permettre l'utilisation d'un outil répondant à des enjeux partagés par plusieurs acteurs au-delà des objectifs poursuivis par ses concepteurs initiaux ;
- Un engagement d'adopter une feuille de route évolutive construite collectivement grâce à une communauté d'utilisateurs permettant le recueil des besoins de chaque acteur l'adoptant ;
- Une volonté d'inscrire l'outil dans une urbanisation globale, en respect des missions de chacun, en assurant son interopérabilité et la capacité à partager les données collectées et créées.

« *OuiForm en patrimoine commun* » désigne l'outil de positionnement partagé, destiné aux acteurs qui accompagnent des personnes en recherche d'emploi ou en parcours d'insertion et ayant besoin de développer leurs compétences, quelle que soit sa dénomination.

Les « *Adhérents* » désignent les structures, soit Associées soit mandatées par un Associé et signataires d'une convention d'adhésion à OuiForm, préalable à l'obtention des habilitations d'accès.

Les « *Utilisateurs* » désignent les personnes physiques intervenant au sein des participants.

Les « *Utilisateurs Référents* » désignent les personnes intervenant au sein de la structure adhérente et identifiés comme interlocuteurs privilégiés pour l'animation et la formation des Utilisateurs.

### **Article 3 – Caractéristiques de l'associé**

Dans l'exercice de ses missions, l'Associé (Département du Nord) participe à des actions d'orientation de personnes à la recherche d'un emploi, en vue de faciliter le retour à l'emploi du public accompagné, sur le territoire du département du Nord.

En effet, l'Associé <sup>1</sup> mène une politique d'insertion en faveur des allocataires du RSA et les accompagne dans leur parcours d'insertion professionnelle.

---

<sup>1</sup> Préciser la mission,

L'Associé, dans le cadre de sa structure, accompagne dans le positionnement en formation des publics suivants<sup>2</sup> : les allocataires du RSA.

Les financeurs, cosignataires de la présente convention, autorisent l'Associé à positionner le public qu'il accompagne sur tout ou partie du catalogue de formation qu'ils financent, à savoir<sup>3</sup> tout le catalogue financé.

#### **Article 4 – Engagements de l'Associé**

La signature de la présente convention par un Associé atteste notamment de son adhésion aux principes de l'accord-cadre et de son engagement à coopérer de bonne foi avec les organes de gouvernance.

L'Associé signe une convention technique dite d'adhésion qui lui permet d'habiliter ses propres utilisateurs ou ses sous-traitants à utiliser l'outil. La convention d'adhésion est signée par l'Etat, l'adhérent et Pôle Emploi, gestionnaire de OuiForm.

#### **Article 5 – Modalités de représentation et participation à la gouvernance**

##### **Comité de pilotage stratégique**

La gouvernance du patrimoine commun OuiForm est assurée par le Comité de pilotage stratégique national, présidé par un représentant du ministère chargé de la formation professionnelle.

Un représentant de l'associé y participe.

##### **Animation régionale**

Les DREETS organisent, trois fois par an, des comités de suivi régionaux réunissant les acteurs de la formation professionnelle de la région.

L'Associé participe aux comités régionaux organisés par la DREETS, aux côtés du Conseil Régional, de la Direction Régionale Pôle Emploi, de l'Association Régionale des Missions Locales, des représentants des organismes de formation et des Cap Emploi, le cas échéant d'autres financeurs de la formation professionnelle (Agefiph...) et du Réseau des Carif-Oref.

##### **Recueil des besoins**

Le principe d'agilité en vigueur dans le cadre du projet OuiForm permet à l'Associé de participer au projet et de faire remonter ses attentes et propositions par des moyens de communication électronique et des approches propices aux échanges participatifs et créatifs.

#### **Article 6 – Modalités de financement**

La présente Convention d'Association est conclue à titre gratuit : le financement du déploiement et de l'évolution de OuiForm dans le cadre du Patrimoine Commun est assuré par l'Etat.

---

<sup>2</sup> Préciser le public accompagné : bénéficiaire du RSA, femmes en situation d'isolement...

<sup>3</sup> A préciser par le financeur : partie du catalogue sur laquelle l'Associé peut prescrire (tout le catalogue financé, tout le catalogue quel que soit le financeur).

## Article 7 – Durée, Résiliation, Modification

La présente Convention d'Association est conclue jusqu'au 31 décembre 2024. Elle prend effet à la date de sa signature par les parties prenantes.

Toute modification de la présente Convention d'Association fait l'objet d'un avenant.

En cas de manquement de l'une des parties prenantes à l'une des obligations essentielles découlant de la présente Convention ou si celle-ci n'est plus compatible avec l'évolution du statut juridique de l'outil commun ou si l'Associé refuse l'avenant mentionné au deuxième alinéa du présent article, la Convention est dénoncée par lettre recommandée avec avis de réception postale ; en ce cas, la résiliation prend effet dans un délai d'un mois à compter de la notification de sa dénonciation par l'autre partie.

La résiliation de la présente convention entraîne la dénonciation de la convention d'adhésion et l'interruption du service OuiForm auprès des utilisateurs.

Fait à Lille, en quatre exemplaires, le

**Pour l'Associé, le Département du Nord**

**Pour la DREETS Hauts-de-France**

POIRET Christian  
Président du Conseil départemental

NOM Prénom  
Directeur régional

**Pour la Région Hauts-de-France**

**Pour la Direction Régionale de Pôle emploi  
Hauts-de-France**

Xavier BERTRAND  
Président du Conseil régional

Frédéric DANEL  
Directeur régional

## Convention d'adhésion à l'outil OuiForm

ENTRE

**Pôle emploi,**

Ci-après dénommé « Pôle emploi »

D'une part,

ET

**Département du NORD**, domicilié 51 rue Gustave Delory 59047 LILLE Cédex  
Représenté par Christian POIRET, Président, dûment habilité par la délibération n° DAJAP/2021/229 du Conseil départemental en date du 01/07/2021

Ci-après dénommé « le Partenaire »

D'autre part.

En présence de la **DREETS Hauts-de-France**,  
domiciliée Les Arcades de Flandres - 70 rue St Sauveur  
BP 30502 59022 Lille Cedex  
Représenté par Prénom Nom, Directeur régional

Il est convenu entre les parties ce qui suit :

### Préambule

Créé en partenariat entre le conseil régional Grand Est et Pôle emploi, OuiForm a été identifié comme l'un des leviers utiles à la réussite du Plan d'investissement dans les compétences (PIC) et clairement identifié dans les Pactes régionaux conclus entre l'État et les Régions qui ont souhaité s'engager dans le PIC.

Le Pacte a pour ambition de former plus de demandeurs d'emploi ou de personnes en parcours d'insertion, peu ou pas qualifiés, mieux et de manière plus individualisée, pour leur permettre de développer leurs compétences et qualifications. Il a pour ambition également de transformer l'écosystème de la formation, développer les synergies entre les acteurs opérationnels et fluidifier l'accès à la formation. Le Pacte mobilise ainsi dans chaque région, l'ensemble des acteurs des territoires.

En ce sens, l'Etat a souhaité, au travers de la mise en partage de « OuiForm » permettre à tous les prescripteurs de travailler en synergie et en temps réel pour positionner les personnes à la recherche d'un emploi sur les formations auxquelles ils sont éligibles.

Pour ce faire, OuiForm initie une démarche inédite de partage d'un outil « patrimoine commun », dont la gouvernance partagée est garantie par l'Etat et le Haut-Commissaire aux Compétences, dans le cadre de l'accord-cadre national signé par la Délégation Générale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (DGEFP), Pôle emploi, l'Association des Régions de France, l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) et le Conseil national Handicap & Emploi des Organismes de placement spécialisés (CHEOPS).

Cette convention d'adhésion à l'outil OuiForm s'inscrit au sein de l'accord cadre national et de la convention d'association, annexés.

*Convention d'adhésion à l'outil OuiForm*



OuiForm est l'outil de positionnement en formation destiné aux prescripteurs qui accompagnent des personnes en recherche d'emploi ou en parcours d'insertion, et ayant besoin de développer leurs compétences par la formation.

Il permet de positionner sur des rendez-vous d'information des personnes inscrites ou non à Pôle emploi. Il permet de rechercher un individu, d'obtenir la communication de son dossier, de rechercher une formation, de positionner l'individu sur un rendez-vous d'information planifié par l'organisme de formation, de suivre le parcours du stagiaire. Il met également à disposition des éléments de pilotage opérationnel pour suivre le remplissage d'une session conventionnée et faciliter les synergies entre les structures qui orientent la personne vers la formation.

L'accompagnement des personnes en recherche d'emploi ou en parcours d'insertion, réalisé par le Partenaire, donc la contribution à des actions d'orientation de personnes et au positionnement en modalité préalable d'accès à la formation, notamment en rendez-vous d'information, nécessite que celui-ci accède aux données contenues dans OuiForm, notamment à des données relatives aux individus.

Il est précisé que, pour l'application de la présente convention, sont considérées comme inscrites à Pôle emploi les personnes dont l'inscription est toujours en cours, à l'exclusion des personnes en cessation d'inscription ou radiées.

## ARTICLE 1. OBJET

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de mise à disposition de l'outil OuiForm et détermine le public relevant du champ de compétence professionnel et territorial du Partenaire, les données de OuiForm qui lui sont accessibles, en consultation et en saisie, ainsi que les règles d'accès à ces données.

## ARTICLE 2. CARACTERISTIQUES DE OUIFORM

### Article 2.1 Finalités de OuiForm et responsabilité du traitement

Les finalités de OuiForm sont les suivantes :

- fluidification de l'accès à la formation et l'obtention des aides financières associées ;
- gestion, pilotage et suivi des parcours de formation ;
- partage de données entre les acteurs des services publics et de la politique de l'emploi, l'orientation et de la formation, afin de leur permettre l'exercice de leurs missions légales et pour favoriser une politique d'accès à la formation coordonnée ;
- fourniture et agrégation de données à des fins statistiques, notamment afin de suivre et évaluer les résultats des politiques menées.

Pôle emploi et le Ministre chargé de l'emploi sont responsables conjoints du traitement.

### Article 2.2 Fonctionnalités de OuiForm

OuiForm est un outil de positionnement en formation accessible via un portail internet : <https://www.portail-emploi.fr>.

Il permet aux prescripteurs :

- de disposer d'un accès aux données principales du dossier de l'individu, afin d'améliorer son positionnement en formation et le suivi de son parcours de formation grâce aux informations utiles à son reclassement : profil, parcours, projet personnalisé d'accès à l'emploi,
- de positionner les individus sur des formations dans les conditions décrites en annexe pour les utilisateurs non membres du Service Public de l'Emploi,
- de consulter en temps réel les places disponibles, ainsi que les financeurs associés,
- de prendre rendez-vous en ligne,

*Convention d'adhésion à l'outil OuiForm*

- de partager directement l'information avec les autres prescripteurs, susceptibles d'accompagner l'individu au cours de son parcours de formation et l'organisme de formation,
- suivre un individu tout au long de son parcours de formation.

Il permet aux financeurs de suivre et piloter les étapes en amont de l'entrée en formation qu'ils financent. Les parties prenantes sont listées en annexe n°1.

### Article 2.3 Données collectées et modalités de mise à disposition

Les données relatives aux personnes ayant besoin de développer leurs compétences par la formation sont accessibles via OuiForm.

Elles ont trait à leur identification, à leur parcours professionnel, à leur formation, à leur inscription sur la liste des demandeurs d'emploi, à leur qualité de bénéficiaire du RSA et à leur statut de travailleur handicapé. Elles sont détaillées dans l'annexe n°1 à la présente convention.

La collecte initiale des données des individus est décrite dans l'annexe n°1.

Enfin, Pôle emploi met à disposition du Partenaire des données de pilotage notamment pour la gestion des sessions de formation et le suivi des entrées en formation.

## ARTICLE 3. CHAMP D'INTERVENTION DU PARTENAIRE

Compte-tenu de la mission du Partenaire exercée dans le cadre de l'accompagnement de certains publics, à savoir<sup>1</sup> développer des actions visant au retour à l'emploi et à l'insertion professionnelle des allocataires du RSA, celui-ci est chargé de<sup>2</sup> participer à la prescription de formations auprès des<sup>3</sup> allocataires du RSA en vue de faciliter leur retour à l'emploi, sur le territoire du<sup>4</sup> Département du Nord.

## ARTICLE 4. ENGAGEMENTS DE POLE EMPLOI

### Article 4.1 Sécurité du traitement OuiForm

Dans le cadre de la mise à disposition de OuiForm, Pôle emploi prend toutes les précautions utiles pour préserver la sécurité du traitement. Il veille notamment à assurer :

- la confidentialité des données, en empêchant leur divulgation à des tiers non autorisés, notamment par la mise en œuvre de procédés d'authentification adaptés ;
- l'intégrité des données, en empêchant leur modification ou destruction intentionnelle ou accidentelle ;
- la disponibilité des données, leur conservation et la disponibilité de OuiForm ;
- la traçabilité des opérations et de l'origine des données.

Pôle emploi s'engage à mettre à disposition du Partenaire les politiques et procédures de sécurité mises en œuvre pour assurer l'exécution de ces dispositions.

Les correspondants Pôle emploi en charge de la sécurité des systèmes d'information sont désignés à l'annexe 3.

### Article 4.2 Engagements au titre de la protection des données personnelles

<sup>1</sup> Préciser la mission,

<sup>2</sup> Préciser son action auprès du public

<sup>3</sup> Préciser le public

<sup>4</sup> Préciser le champ territorial (ex : bassin d'emploi, département, etc.)

Pôle emploi fournit au Partenaire les mentions d'information du traitement OuiForm, conformes aux dispositions de l'article 13 du règlement (UE) n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, afin que celui-ci informe les individus qu'il accompagne. Les principaux éléments constitutifs de ces mentions, dans leur version à date, sont décrits en l'annexe 1. Ces mentions pourront être différentes pour le public mineur, conformément à la considération introductive 38 du RGPD.

Pôle emploi garantit aux personnes dont les données à caractère personnel le droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation prévu par les articles 15 à 18 du règlement (UE) n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et la loi du 6 janvier 1978. Pour les individus qui ne sont pas des demandeurs d'emploi, lorsque Pôle emploi reçoit une telle demande, il s'engage à informer le Partenaire en charge de l'accompagnement de l'individu. Il répond aux demandes des personnes concernées dans les meilleurs délais.

Pôle emploi informe le Partenaire de la survenance de toute violation de données personnelles d'individus qu'il accompagne, ainsi que de toute plainte qui lui serait adressée par une personne concernée par le traitement. Cette information intervient dans les plus brefs délais après la découverte de la violation de données ou la réception de la plainte.

Le délégué à la protection des données ou correspondant en charge de la protection des données personnelles de Pôle emploi est désigné à l'annexe 3.

Pôle emploi s'engage à mettre à disposition du Partenaire la documentation nécessaire pour démontrer le respect de toutes ses obligations et pour permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections, et contribuer à ces audits.

## **ARTICLE 5. ENGAGEMENTS DU PARTENAIRE**

### **Article 5.1 Engagements divers**

Le Partenaire s'engage à informer son personnel des conditions et modalités d'accès à OuiForm.

Le Partenaire s'engage à respecter les conditions générales d'accès à OuiForm décrites en annexe n°2 et à les faire respecter par son personnel habilité.

Le Partenaire signale à Pôle emploi tout dysfonctionnement de l'outil OuiForm dont il a connaissance par le biais d'une adresse électronique dédiée. Ce signalement intervient dans les conditions définies à l'annexe n°2.

### **Article 5.2 Engagements au titre de la protection des données personnelles**

Le Partenaire s'engage à renseigner et actualiser dans OuiForm les données à caractère personnel concernant les personnes positionnées en formation, et dont il assure le suivi. Il s'engage à ce que ces informations soient fiables.

Le Partenaire s'engage à informer les individus qu'il accompagne et pour lesquels il renseigne des données personnelles dans OuiForm grâce aux mentions d'information transmises par Pôle emploi.

Le Partenaire s'engage à transmettre aux correspondants en charge de la protection des données personnelles de Pôle emploi identifiés en annexe 3 toute demande d'exercice des droits d'accès, de rectification, d'opposition ou de limitation prévu par les articles 15 à 18 du règlement (UE) n° 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données et la loi du 6 janvier 1978.

Le Partenaire se porte garant du respect par ses préposés des obligations de confidentialité auxquelles ils sont tenus et s'engage à ce que les données à caractère personnel communiquées dans le cadre de la

*Convention d'adhésion à l'outil OuiForm*





présente convention ne soient en aucun cas divulguées ou retransmises à des personnes physiques ou morales non autorisées. Ces obligations de confidentialité s'appliquent sans limitation de durée.

Le délégué à la protection des données ou correspondant en charge de la protection des données personnelles du Partenaire est désigné à l'annexe 3.

Le Partenaire s'engage à mettre à disposition de Pôle emploi la documentation nécessaire pour démontrer le respect de toutes ses obligations et pour permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections, par Pôle emploi ou un autre auditeur qu'il a mandaté, et contribuer à ces audits.

Le Partenaire s'engage à être particulièrement vigilant sur la collecte de données d'individus mineurs.

### **Article 5.3. Utilisation des données**

Les informations mises à disposition *via* OuiForm ne peuvent être utilisées par le Partenaire à d'autres fins que celles décrites à l'article 2.1 de la présente convention.

Tout export de données personnelles de OuiForm par le Partenaire constitue un nouveau traitement dont il est entièrement responsable. Le Partenaire informe Pôle emploi de la survenance de toute violation de données personnelles issues de OuiForm et réutilisée dans un tel traitement, ainsi que de toute plainte qui lui serait adressée par une personne concernée par ce traitement et pour laquelle des données issues de OuiForm ont été réutilisées. Cette information intervient dans les plus brefs délais après la découverte de la violation de données ou la réception de la plainte.

Sauf obligation légale ou réglementaire particulière, le partenaire s'engage à détruire toutes les données personnelles et toutes leurs copies dès qu'elles ne sont plus nécessaires à l'exécution de la convention et au plus tard dans un délai de deux mois à compter de la fin de la convention.

### **Article 5.4. Sous-traitance**

Le Partenaire peut, selon le cas, confier tout ou partie des missions définies à l'article 3 de la présente convention à un ou plusieurs prestataires, appelés également sous-traitants.

Dans le cas où le Partenaire recourt à des sous-traitants, il en informe Pôle emploi et lui communique la liste des destinataires des données et sans délais toute modification de cette liste.

Le Partenaire garantit le respect par son prestataire des engagements pris dans le cadre de la présente convention. A cet effet, il s'engage à reporter dans les engagements qu'il contracte avec ses sous-traitants les obligations qui lui incombent au titre de la présente convention.

Le Partenaire demeure entièrement responsable de l'utilisation par son prestataire des données mises à sa disposition.

### **Article 5.5. Engagements en cas d'interconnexion du SI du Partenaire avec OuiForm**

Dans le cadre de l'interconnexion du système d'information du Partenaire et de OuiForm, le Partenaire prend toutes les précautions utiles pour préserver la sécurité des données communiquées. Il veille notamment à assurer au sein de son système d'information :

- la confidentialité des données, en empêchant leur divulgation à des tiers non autorisés, notamment par la mise en œuvre de procédés d'authentification adaptés ;
- l'intégrité des données, en empêchant leur modification ou destruction intentionnelle ou accidentelle ;
- la disponibilité des données, leur conservation et la disponibilité du système ;
- la traçabilité des opérations et de l'origine des données.

Dans ce cadre, les mesures techniques et organisationnelles de sécurité mises en œuvre doivent répondre aux exigences de sécurité de chacune des parties et faire l'objet d'un accord. Chaque partie doit, au préalable, avoir évalué le niveau de sensibilité des données lui appartenant et en avoir informé l'autre partie.

Chaque partie s'engage à mettre à disposition de l'autre partie les politiques et procédure de sécurité mises en œuvre pour assurer l'exécution de ces dispositions.

Les parties se tiennent informées de toute difficulté ou anomalie détectée.

Pour chacune des parties, les correspondants en charge de la sécurité des systèmes d'information sont désignés à l'annexe 3.

Le Partenaire s'engage à traiter toute demande d'exercice des droits d'accès, de rectification, d'opposition ou de limitation prévu par le RGPD et la loi du 6 janvier 1978 transmise par Pôle emploi et de l'informer de l'avancement du traitement de la demande.

Le Partenaire informe Pôle emploi de la survenance de toute violation de données personnelles d'individus qu'il accompagne et pour lequel des données ont été transmises à Pôle emploi, ainsi que de toute plainte qui lui serait adressée par une personne concernée par les échanges de données entre le SI du Partenaire et Pôle emploi. Cette information intervient dans les plus brefs délais et au plus tard 36 heures après la découverte de la violation de données ou la réception de la plainte.

Le Partenaire s'engage à mettre à disposition de Pôle emploi la documentation nécessaire pour démontrer le respect de toutes ses obligations et pour permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections, par Pôle emploi ou un autre auditeur qu'il a mandaté, et contribuer à ces audits.

## ARTICLE 6. CONDITIONS FINANCIERES

La présente convention est conclue à titre gratuit.

## ARTICLE 7. DUREE, RESILIATION, MODIFICATION

La présente convention est conclue jusqu'à la fin de l'accord-cadre OuiForm, le 31 décembre 2024. Elle prend effet à la date de sa signature par les deux parties.

Elle pourra être amendée à l'initiative de Pôle emploi pour un motif d'intérêt général, notamment pour tenir compte des demandes de la DGEFP ou du HCCIE relatives au statut juridique de l'outil commun visé dans le préambule et faisant évoluer les responsabilités de Pôle emploi.

A l'exception des dispositions contenues les annexes 1, 3, 4 et 5, toute modification de la convention fait l'objet d'un avenant.

En cas de manquement de l'une des parties à l'une des obligations essentielles découlant de la présente convention ou si celle-ci n'est plus compatible avec l'évolution du statut juridique de l'outil commun ou si le partenaire refuse l'avenant visé au deuxième alinéa du présent article, la convention est dénoncée par lettre recommandée avec avis de réception postale ; en ce cas, la résiliation prend effet dans un délai de un mois à compter de la notification de sa dénonciation par l'autre partie.

## ARTICLE 8. DOCUMENTS CONTRACTUELS

La présente convention et ses annexes :

- les éléments constitutifs des mentions d'information (annexe n°1) ;
- les conditions générales d'accès à OuiForm (annexe n°2) ;
- les correspondants (annexe n°3) ;
- les conditions d'utilisation pour les utilisateurs hors SPE (annexe n°4) ;
- l'accord cadre national OuiForm, patrimoine commun (annexe n°5) ;
- la convention d'association signée par le Partenaire (annexe n°6).

Fait à ..... le  
En 3 exemplaires originaux

*Convention d'adhésion à l'outil OuiForm*



**Pour Pôle emploi**  
le Directeur regional de Pôle  
emploi Hauts-de-France

**Pour le Département du  
Nord**  
le Président du  
Conseil départemental

Pour la **DREETS**  
le Directeur régional

Frédéric DANEL

Christian POIRET

Prénom NOM

---

*Convention d'adhésion à l'outil OuiForm*



INVESTIR  
DANS VOS  
COMPÉTENCES



## ANNEXE N°1 – ELEMENTS CONSTITUTIFS DES MENTIONS D'INFORMATION

La présente annexe complète les articles 2.1 à 2.3 de la présente convention et ne substitue pas aux mentions d'information, qui seront fournies par Pôle emploi, et qui respecteront le format préconisé par la CNIL :

- Identité du responsable de traitement
- Finalités du traitement
- Catégories de données personnelles collectées
- Intérêt légitime du responsable de traitement (si pertinent)
- Transfert de données à un pays tiers ou à une autre entité (si pertinent)
- Destinataires de données
- Période de conservation
- Droits des personnes physiques.

Elle décrit la collecte des données, la liste exhaustive des données mises à disposition et les destinataires de ces données.

### Collecte des données

La collecte initiale des données des individus est réalisée, conformément à la circulaire n°90-SG du Premier Ministre du 3 janvier 2018 ainsi qu'à la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle :

- dans le cas des demandeurs d'emploi, par Pôle emploi au travers de ses différents outils, principalement directement auprès des personnes concernées via leur saisie sur l'espace candidat de pole-emploi.fr ;
- par un Partenaire utilisateur de OuiForm qui, après collecte directement auprès des personnes concernées,
  - o saisit ces informations dans son système d'information (SI) , SI qui transmet par un flux informatique ces données à Pôle emploi ;
  - o saisit une nouvelle fiche individu dans OuiForm (fonctionnalité prévue en 2021).

L'ensemble des données marquées ci-dessous par un astérisque doit être fournies. En l'absence de ces données, les finalités de OuiForm ne pourront être atteintes pour les individus concernés.

Ces données sont enrichies :

- dans le cas des demandeurs d'emploi, par Pôle emploi au travers de ses différents outils, principalement directement auprès des personnes concernées via leur saisie sur l'espace candidat de pole-emploi.fr ;
- soit par un Partenaire, dans son SI et transmises informatiquement à Pôle emploi ;
- soit par saisie manuelle d'un Partenaire utilisateur dans OuiForm.

Les informations ainsi renseignées dans OuiForm alimentent les applicatifs internes de Pôle emploi.

L'accès au dossier d'une personne accompagnée nécessite :

- l'authentification de l'utilisateur ;
- le renseignement par l'utilisateur des données permettant l'identification de la personne accompagnée ;
- le respect des règles de limitation géographique et de type de public associées au Partenaire.

### Données consultables dans OuiForm

Les données consultables dans OuiForm qu'elles soient collectées directement dans OuiForm ou fournies par une autre source sont les suivantes :

1. **Données relatives à la personne** ayant besoin de développer ses compétences par la formation.

Données		STRUCTURES AYANT ACCES dans OuiForm			DESTINATAIRES <sup>5</sup>				
		Prescripteur	Financier	Commanditaire	Org. Formation	Pôle emploi	Financier	Ministère du travail	
Données d'identification	Civilité*	x	x		x	x	x		
	Nom de naissance, nom d'usage, prénom*	x	x		x	x	x		
	Date de naissance, âge*	x	x		x	x	x		
	Lieu de naissance (commune, pays)*				x	x			
	Nationalité*				x	x			
	NIR					x			
	Coordonnées (téléphone, e-mail, adresse)*	x	x		x	x	x	x (commune de résidence)	
	Identifiant national Pôle emploi	x	x		x	x		x	
	Identifiant Régional Pôle emploi (+ code TP)	x	x		x	x	x	x	
	Identifiant unique SPE*					x			
Numéro de dossier i-milo					x				
VIE PROFESSIONNELLE	Niveau de formation*	Niveau de formation*				x		x	
		Diplôme le plus haut obtenu				x		x	
		Eligibilité PIC	x	x	x		x	x	x
	Situation Pôle emploi	Inscription Pôle emploi (O/N)	x	x	x	x	x	x	x
		Date d'inscription	x	x	x	x	x	x	x
		Statut d'inscription	x	x	x	x	x	x	x
		Cessation	x	x	x	x	x	x	x
		Date de fin de droits	x	x	x	x	x	x	x
		Région d'inscription	x	x	x	x	x	x	x
		Agence Pôle emploi de rattachement	x	x	x	x	x	x	x
		Référent Pôle emploi	x	x	x	x	x	x	x
		Bassin d'emploi	x	x	x	x	x	x	x
		Obligations	Obligation d'emploi (type + dates)	x	x	x	x	x	x
	Statut de travailleur handicapé		x	x	x		x	x	x
	L'individu cumule-t-il les statuts de salarié et de demandeur d'emploi ?		x	x	x		x	x	x
	L'individu est-il à la recherche d'un emploi ?		x	x	x		x	x	x
	Dernière classe suivie		x	x	x		x	x	x
	Profil professionnel (métiers recherchés, diplômes, certifications, langues, mobilité, permis, éligibilité PIC etc.)		x	x	x		x		x
	CPF	Solde CPF, statut du compte CPF (activé/non-activé), dotation du FPSPP	x	x			x		x
		Consentement à mobiliser les heures CPF	x	x			x		
Données	Prescripteur de la formation (nom, prénom, courriel et téléphone de l'utilisateur, outil origine de la prescription et structure du prescripteur)	x	x	x	x	x	x	x	
	Données descriptives de la formation prescrite (intitulé, financeur, organisme, dates, durée, lieu, statut de l'inscription, etc.)	x	x	x	x	x	x	x	

<sup>5</sup> Les organismes de formation, Pôle emploi et les financeurs de formation sont destinataires de données nominatives tandis que le ministère du travail est destinataire de données anonymisées.

Données	STRUCTURES AYANT ACCES dans Ouiform			DESTINATAIRES <sup>5</sup>			
	Prescripteur	Financier	Commanditaire	Org. Formation	Pôle emploi	Financier	Ministère du travail
Le projet de formation est-il validé dans le cadre du CEP ?	x	x			x	x	x
Dispositifs de formation et/ou d'accompagnement réalisé(s) (O/N)	x	x			x	x	x
Détail des dispositifs de formation utilisés (texte libre)	x	x			x	x	x
Projet professionnel détaillé (texte libre)	x	x			x	x	x
Avez-vous identifié des points de vigilance ou des freins spécifiques ? (O/N)	x	x			x	x	x
Détail des points de vigilance ou des freins spécifiques (texte libre)	x	x			x		
Avez-vous des informations complémentaires à transmettre ? (texte libre)	x	x			x		
Date d'enregistrement, nom et structure du valideur de la fiche régionale de positionnement	x	x			x		
Parcours de formation (date ICO, statut ICO (code motifs), date du plan de formation, statut AIS (code motifs), date d'entrée en stage, statut AES, absence et abandon (date, code motifs), bilan	x	x	x		x	x	x
Données d'ordre économique & financier	Allocations, montant, date de fin, reliquat	x	x			x	x
	Qualité de bénéficiaire de l'AAH	x	x	x		x	x
	Qualité de bénéficiaire du RSA	x	x	x		x	x

## 2. Données relatives au référent au sein du Partenaire, de Pôle emploi et des organismes de formation

Données	STRUCTURES AYANT ACCES dans Ouiform			DESTINATAIRES		
	Prescripteur	Financier	Commanditaire	Organisme de formation	Financier	
Données d'identification	Nom, prénom	x	x		x	x
	Adresse e-mail professionnelle, numéro de téléphone professionnel	x	x		x	x
Vie professionnelle	Type de Partenaire	x	x	x	x	x
	Nom du Partenaire, de l'agence Pôle emploi ou de l'organisation de formation					
	Sessions de formation pour lesquels l'utilisateur est référent	x	x	x	x	x
Traces techniques	Positionnement en formation d'un individu (positionnement, date, heure)	x				

Convention d'adhésion à l'outil OuiForm

## ANNEXE N°2 - CONDITIONS GENERALES D'ACCES A OUIFORM

### 1. Règles d'accès à OuiForm et habilitation des utilisateurs

La présente convention confère un simple droit d'usage sur l'appliquatif mis à disposition. Ce droit d'usage sur l'appliquatif, ou encore les données mises à disposition, ne peut en aucun cas être cédé, à qui que ce soit, à titre gratuit ou à titre onéreux.

Pôle emploi ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de la fiabilité de la transmission des données hors de son périmètre d'intervention technique, des temps d'accès ou des éventuelles restrictions d'accès indépendants de son emprise technique sur des réseaux connectés au réseau internet.

Pôle emploi peut être amené à interrompre momentanément les services ou une partie des services proposés pour des raisons d'actualisation et de mise à jour de l'appliquatif OuiForm et pour des raisons de maintenance programmée.

Chaque fois que l'évolution de l'appliquatif le rend utile ou nécessaire, Pôle emploi procède à une information du Partenaire. Le cas échéant, des notices ou des documents techniques, liés à ces évolutions, sont à sa disposition.

#### 1.1. Désignation du responsable de gestion de comptes (RGC)

L'accès à OuiForm est autorisé sous réserve de la nomination par le représentant du Partenaire, parmi ses collaborateurs, d'une personne appelée pour les besoins de la présente convention « responsable de gestion de comptes » (RGC).

Le Partenaire s'engage à ce que la personne désignée comme RGC soit informée des obligations qui lui incombent en application de la présente convention.

Si un agent a déjà été désigné en qualité de RGC du Partenaire lors de la signature d'une convention pour un autre applicatif accessible depuis le portail partenaire, celui-ci remplit automatiquement les fonctions de RGC pour les besoins de la présente convention.

Si aucun RGC n'a été désigné au préalable, Pôle emploi crée un RGC dans son système d'information et lui donne accès à l'outil dédié nécessaire à l'accomplissement de sa mission.

#### 1.2. Fonctions du responsable de gestion de comptes

Le RGC, agent ou salarié permanent du Partenaire est chargé de créer et de gérer le compte du Partenaire et d'habilitier individuellement des salariés du Partenaire à accéder à OuiForm.

Le RGC transmet vers l'adresse de messagerie dédiée les questions utilisateurs ou remontées de dysfonctionnement.

Le Partenaire est responsable du respect par le RGC de ses obligations en application de la présente convention.

Le RGC doit s'assurer que les utilisateurs qu'il habilite sont bien des salariés du Partenaire. Il s'assure que ces utilisateurs sont bien informés des règles de sécurité et de confidentialité. Il est garant de la mise à jour régulière de la ou les listes d'utilisateurs qu'il gère conformément à l'article 2.3 de la présente annexe.

Il est de la responsabilité du Partenaire de veiller à la permanence de la fonction du RGC. En cas de vacances de la fonction de RGC, le Partenaire est présumé en assumer la mission.

En aucun cas, Pôle emploi ne pourra se substituer au Partenaire pour la gestion du RGC.

#### 1.3. Suppression et retrait de la qualité de RGC

En cas de départ du RGC, d'absence prolongée (absence de plus de 3 mois), de changement de fonction, le Partenaire doit en informer Pôle emploi par l'envoi d'un courrier électronique, dans un délai de 8 jours à compter de la connaissance de l'événement.

Pôle emploi peut en outre exiger la révocation du RGC si la personne désignée en cette qualité ne respecte pas les obligations résultant de la présente convention.

Convention d'adhésion à l'outil OuiForm

La désignation d'un nouveau RGC s'effectue conformément à l'article 1.2 des présentes conditions générales d'accès.

## 2. Habilitations d'accès à OuiForm

### 2.1. Personnes habilitées

L'accès à OuiForm et aux informations relatives aux usagers en application de la présente convention est réservé à des fins de simplifications des actes de gestion des parcours de formation.

Sont par conséquent habilités par décision du Partenaire des salariés en charge du suivi des demandeurs d'emploi et du positionnement en formation.

Chaque utilisateur aura son propre mot de passe. Seul l'utilisateur habilité peut saisir des informations dans OuiForm.

L'habilitation d'une personne prend fin en cas de départ, d'absence prolongée (absence de plus de 3 mois), de changement de fonction, ou du non-respect des obligations lui incombant en application de la présente convention.

### 2.2. Modalités d'habilitation

Le Partenaire, par l'intermédiaire de son RGC, habilite individuellement les salariés qui seront destinataires des données relatives à la gestion des parcours de formation des personnes à la recherche d'un emploi.

La qualité de RGC ne donne pas droit à un accès automatique à OuiForm, cet accès n'est possible que si les missions professionnelles du RGC le justifient (*cf.* article 2.1).

### 2.3. Mise à jour des habilitations

Lorsqu'une habilitation prend fin, dans les conditions décrites à l'article 2.1, le RGC met à jour, sur l'outil mis à sa disposition à cet effet par Pôle emploi, la liste des personnes habilitées.



**ANNEXE N°3 - CORRESPONDANTS****A. GOUVERNANCE**

- A Pôle emploi : Frédéric Danel, Directeur régional, Pôle Emploi Hauts-de-France
- Chez le partenaire : Christian POIRET, Président du Département du Nord

**B. SUIVI OPERATIONNEL**

- A Pôle emploi : Yannick Szypulinski, Adjoint en charge de l'offre de services, Pôle Emploi Hauts-de-France
- Chez le partenaire : Sophie Zuberek, Directrice adjointe de la Direction du Retour à l'Emploi, Département du Nord

**C. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

- A Pôle emploi : Marc-Antoine Chabot, Directeur administration finances et gestion maîtrise des risques, Pôle Emploi Hauts-de-France

Les personnes concernées peuvent faire valoir leurs droits par courriel à [contact-dpd@pole-emploi.fr](mailto:contact-dpd@pole-emploi.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : Pôle emploi, délégué à la protection des données, 1-5 avenue du Docteur Gley, 75987 Paris Cedex 20.

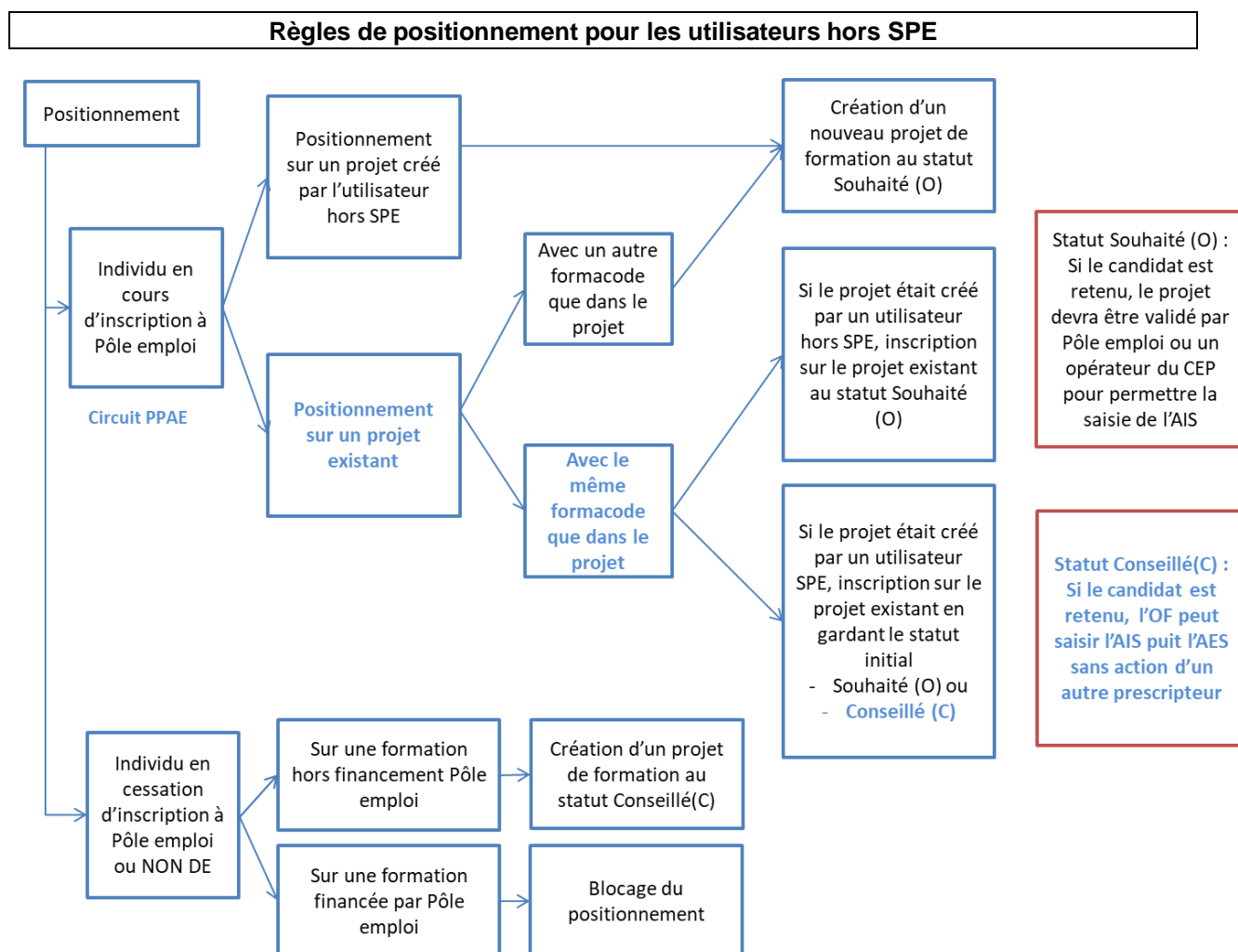
- Chez le partenaire : Maxime Cailleretz, Responsable de la sécurité des systèmes d'information au Département du Nord.

Les personnes concernées peuvent faire valoir leurs droits courriel à [dpd@lenord.fr](mailto:dpd@lenord.fr) ou par courrier à l'adresse suivante : Département du Nord, Délégué à la protection des données, 51 rue Gustave Delory, 59000 LILLE.

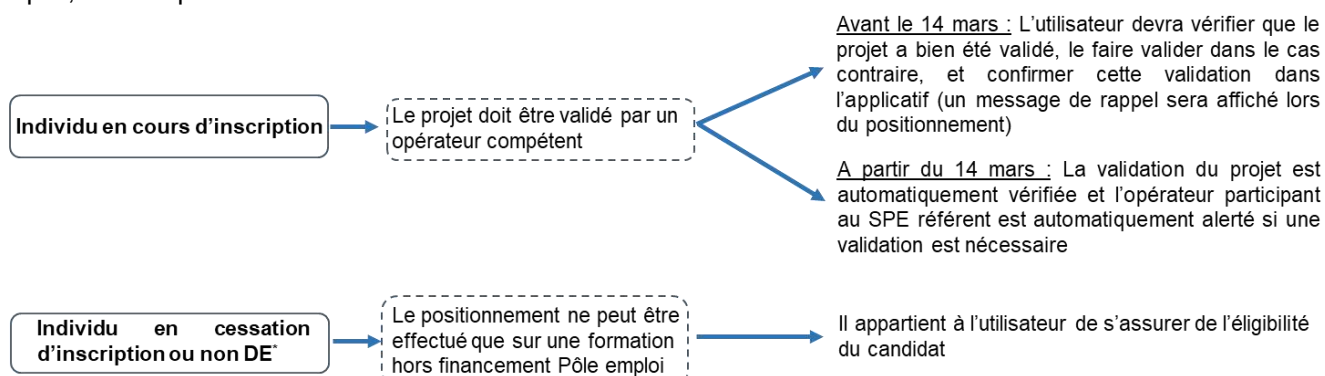
## ANNEXE N°4 - CONDITIONS D'UTILISATION POUR LES UTILISATEURS HORS SPE

Les cadres juridiques attachés à la formation et à son financement, ainsi qu'à la situation de demandeur d'emploi conduisent, pour l'ouverture de Ouiform aux utilisateurs hors SPE, à mettre en place certaines règles spécifiques. En effet, il résulte des articles L5411-6-1 et L5322-1 à L5322-4 qu'aucune modification du Projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) ne peut être réalisée par les utilisateurs hors SPE.

Les règles spécifiques présentées ci-après garantissent par conséquent que chaque positionnement en formation soit réalisé conformément aux textes en vigueur et que chaque individu soit positionné dans le cadre d'un PPAE validé par un opérateur compétent.



La mise en place de ces règles est opérée en deux temps pour les individus en cours d'inscription à Pôle emploi, comme présenté ci-dessous :



Convention d'adhésion à l'outil Ouiform

## ANNEXE N°5 – LISTE DES SOUS-TRAITANTS

Structures	Adresse
AASMR	9 rue de la Poste 59285 ARNEKE
Abej . association Baptiste pour l'entraide et la jeunesse Solidarité	228 rue Solférino 59000 LILLE
Accueil et Promotion Sambre	60 rue Victor Hugo BP 40256 59607 MAUEUGE Cédex
Aci "la mère l'oie"	CCAS Somain 49 rue Suzanne Lannoy 59490 SOMAIN
ACI Envie Nord Raismes	2 boulevard Thomson 59810 LESQUIN
ACI Envie Nord Tourcoing	2 boulevard Thomson 59810 LESQUIN
ACI INTERPROPRE	21 rue Favart 59200 TOURCOING
ACI Les Serres des Prés	51 rue Papin 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
ACI Les Serres des Prés / La Ferme des Jésuites	283 rue de Quenez 59279 LOON PLAGE
ACI Mon Atelier Fou de Coudre	265 rue du Mal Assis 59000 LILLE
ACL PROXI POL	71 avenue Maurice Berteaux 59430 SAINT POL SUR MER
ACTION	7 rue du 19 mars 962 59129 AVESNES LES AUBERT
ACIAE	2 rue de Québec 59400 CAMBRAI
ACSRV	34 avenue de Condé 59300 VALENCIENNES
ACSRV Centres sociaux du denaisis	34 avenue de Condé 59300 VALENCIENNES
ACSRV -Maison de quartier de Saint Waast	145 avenue Désandrouins 59300 VALENCIENNES
Actions Ressources Pour l'Emploi, la Formation et L'Education Permanente (AREFEP)	33 rue Louis Braille 59120 LOOS
Adaci	2 boulevard Jeanne d'Arc 59530 LE QUESNOY
ADEP (Association pour le Développement de l'Education Permanente)	94 rue Léon Marlot 59100 ROUBAIX
ADES - Association de Développement des Emplois Saisonniers	13 bis rue Victor Hugo Cours des Services Techniques 59680 FERRIERE LA GRANDE
AFAD du Douaisis	68 rue Alexandre Descatoire 59500 DOUAI
AEFVLF	4 rue Jean Jaurès 59280 ARMENTIERES
AFEJI Hauts de France - ACI Flandres	752 route de Furnes 59495 LEFFRINCKOUCHE
AFEJI ACI METROPOLE	199 rue Colbert CS 59029 59043 LILLE Cédex
AFP2i	Office intercommunal 52 rue Carnot BP 115 59155 FACHES THUMESNIL
AFP2i Atelier de Formation Personnalisée et d'Insertion Individualisée	Office intercommunal 52 rue Carnot BP 115 59155 FACHES THUMESNIL
AGEVAL - Association de Gestion de l'Environnement du Valenciennois	230 Bis avenue Désandrouins 59300 VALENCIENNES
AGIR	Rue de l'Industrie CS 70203 GRAVELINES
APII	Rue Verte 59470 WORHMOUT
AIFE	23 rue Olivier de Serres 59100 ROUBAIX
APII	Rue Verte 59410 WORHMOUT
AISE	231 avenue de Laennec 59510 HEM
ALEFPA - Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie - Ets CAPHARNAÛM	4 rue Mirabeau BP 90006 59007 LILLE Cédex
ALEFPA - Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie / JARDIN DE COCAGNE DE LA HAUTE BORNE	4 rue Mirabeau BP 90006 59007 LILLE Cédex
ALEFPA – Le Jardin de Cocagne du Raquet	150 avenue Harrison Europarc de la Haute Borne 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Convention d'adhésion à l'outil OuiForm

ALEFPA - Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie - PASS'O'VERT"	4 rue Mirabeau BP 90006 59007 LILLE Cédex
ALLiance Pour l'Emploi et la Solidarité	48 avenue du Parc BP 60115 59832 LAMBERSART Cédex
Amitié Partage	21 rue du Maréchal Foch 59100 ROUBAIX
Angle interm'aide	5 rue Jules Ferry 59139 WATTIGNIES
ARCANE	226 boulevard Constantin Descat 59200 TOURCOING
ARCADIS	9 place Chaptal 59100 ROUBAIX
ARLEQUIN	Maison de Proximité Camille Guérin 11 rue Camille Guérin 59500 DOUAI
ARPE	9-11 sentier de l'Eglise 59400 CAMBRAI
Arpège Insertion	Le Wojo 19 rue d'Amiens 59800 LILLE
APEI de Maubeuge	143 rue de Boussières 59330 HAUTMONT
APRONET	434 rue du Colonel Colonna d'Ornano 59120 LOOS
ASNIT Association Sociale Nationale Internationale Tzigane	123 route d'Arras 59155 FACHES THUMESNIL
ASSAD de Lille	ASSAD de Lille Centre Vauban, Bâtiment Namur 59045 LILLE
ASSOCIATION ACET LE NAUTILUS	2 rue de Croix 59100 ROUBAIX
Association action prévention sécurité routière	58 rue de l'Hippodrome 59500 DOUAI
Association ADAGIO Vinage	9 rue du Haut Vinage 59290 WASQUEHAL
Association Arc en ciel	3 résidence les Marronniers 59460 JEUMONT
Association Au Lavoir	24 rue Van Hende 59000 LILLE
Association Aubyeoise d' Animation Sociale et Culturelle	Place de la République BP 28 59950 AUBY
Association Ecoflandres	1330 rue Achille Pérès 59640 DUNKERQUE
Association ESI	4 route de Monchecourt 59176 MASNY
Association d'Action Educative et Sociale	41 rue du Fort Louis 59140 DUNKERQUE
Association de gestion et d'innovation dans l'insertion par l'activité économique	19 rue du Docteur Paul Jean 59600 MAUBEUGE
Association des Centres Sociaux de Douai	68 rue Charles Monsarrat 59500 DOUAI
Association des Centres Sociaux de Wattrelos	21 rue Louis Dornier 59150 WATTRELOS
Association Emploi Formation Vallée de la Lys Flandre Intérieure	4 rue Jean Jaurès 59280 ARMENTIERES
Association Initiatives Jeunesse	1 rue Michelet 59290 WASQUEHAL
Association INSERSOL	1 Bis rue François Marceau BP 46 59260 HELLEMMES
Association Jeunesse et Avenir	2 rue Emile Hié 59270 BAILLEUL
Association La Deule	108 quai Géry Legrand 59000 LILLE
Association La Pose	
Association Louise Michel	75 Chaussée de l'Hôtel de Ville 50650 VILLENEUVE D'ASCQ
Association Magdala	29 rue des Sarrazins 59000 LILLE
Association Objectif Emploi	9 rue Abel de Pujol 59300 VALENCIENNES
Association PAGE	81 bis rue Emile Zola 62440 HARNES
Association PHARE	84 rue du Faubourg de Paris 59300 VALENCIENNES
Association PIVOD	11 rue Foch 59700 MARCQ EN BAROEUL
Association pour la Mobilité, l'Insertion et la Solidarité	87 avenue des Déportés 59119 WAZIERS
Association pour le Développement Local de l'emploi et de l'insertion Villeneuve d'Ascq, Mons en Baroeul	80 rue Yves Decugjs 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Association PRISME	7 rue Saint Joseph 59000 LILLE
Association Programmes Vitamine T	2 Boulevard Thomson 59810 LESQUIN
Association Roubaissienne d'Insertion	57 avenue Jules Brame 59100 ROUBAIX

Convention d'adhésion à l'outil OuiForm

Association SAMPS Service d'Actions Medico-Psycho-Sociales	3 rue du Général Barbot 62223 SAINT LAURENT BLANGY
Association SYNERGIE	15 place de la Gare 59620 AULNOYE AYMERIES
Association VILLENVIE	256 rue de la République BP 80050 59430 SAINT POL SUR MER
Association VISA	92 rue des Stations 59000 LILLE
Association Trajectoire	17 rue du Commerce 59600 MAUBEUGE
ATIS	Place de la Résistance 59125 TRITH SAINT LEGER
BIO CAMBRESIS	17 rue de Bohain 59400 CAMBRAI
BGE Flandre Création	33 rue du Ponceau Lucien Duffuler 59140 DUNKERQUE
Cambrésis Emploi	14 rue Neuve BP 70318 59404 CAMBRAI Cédex
CANAL	232 boulevard Constantin Descat 59200 TOURCOING
CAPEP	75 bis rue Jean Jaurès 59410 ANZIN
CAVA	35/6 rue du Luyot BP 40612 59476 SECLIN Cédex
CCAS Abscon	1 bis Louis Pasteur 59215 ABSCON
CCAS Annoeullin	Hôtel de Ville Grand Place 59112 ANNOEULLIN
CCAS Anzin	26 place Roger Salengro 59416 ANZIN
CCAS Armentières	57 rue Paul Bert Cité Sociale Trait d'Union 59280 ARMENTIERES
CCAS Bailleul	41 rue d'Ypres 59270 BAILLEUL
CCAS Bergues	Place de la République 59380 BERGUES
CCAS Bourbourg	2 rue Jean Vilain 59630 BOURBOURG
CCAS Bray Dunes	341 avenue du Général de Gaulle 59123 BRAY DUNES
CCAS Bruay sur l'Escaut	Place des Farineau 59860 BRUAY SUR L'ESCAUT
CCAS Caudry	6 rue Gambetta BP 60222 59544 CAUDRY
CCAS Coudekerque Branche	9 rue des Platanes 59210 COUDEKERQUE BRANCHE
CCAS Dechy	Place Jean Jaurès 59187 DECHY
CCAS Denain	Espace Villars Centre Administratif 59220 DENAIN
CCAS Douchy les Mines	Place Paul Eluard 59282 DOUCHY LES MINES
CCAS Dunkerque	30 rue du Château Bâtiment Lamartine 59240 DUNKERQUE
CCAS Escaudain	Place François Mitterrand 16 rue Paul Bert BP 9 59124 ESCAUDAIN
CCAS Faches Thumesnil	11 rue André Diligent 59155 FACHES THUMESNIL
CCAS Feignies	Centre Emile Colmant 59750 FEIGNIES
CCAS Ferrière La Grande	15 rue Roger Salengro 5960 FERRIERE LA GRANDE
CCAS Fourmies	Place de Verdun 59610 FOURMIES
CCAS Grand-Fort-Philippe	1 rue Jules Merlin Lavallée 59153 GRAND FORT PHILIPPE
CCAS Gravelines	1 rue des Clarisses 59820 GRAVELINES
CCAS Guesnain	Place Roger Salengro 59287 GUESNAIN
CCAS Halluin	40 rue Marthe Nollet 59250 HALLUIN
CCAS Haubourdin	Hôtel de Ville 11 rue Sadie Carnot 59320 HAUBOURDIN
CCAS Hautmont	Espace Chauwel 117 rue de Louvroil 59330 HAUTMONT
CCAS Hazebrouck	5 rue Donckèle 59190 HAZEBROUCK
CCAS de Jeumont	Centre administratif Georges Pompidou BP 70159 59572 JEUMONT CEDEX
CCAS La Madeleine	1 rue des Gantois 59110 LA MADELEINE
CCAS LALLAING	44 rue Faidherbe 59167 LALLAING

CCAS Lambersart	19 avenue Georges Clémenceau 59130 LAMBERSART
CCAS Leffrinckoucke	330 rue Roger Salengro 59495 LEFFRINCKOUCKE
CCAS LOMME	72 avenue de la République 59160 LOMME
CCAS Loon Plage	15 place de la République 59279 LOON PLAGE
CCAS Loos	50 rue de la Tête de Cheval 59120 LOOS
CCAS Marcq en Baroeul	103 avenue Foch BP 40029 59704 MARCQ EN BAROEUL
CCAS de Merville	18 place François Mitterrand 59660 MERVILLE
CCAS de Merville (Centre Social Stéphane Hessel)	18 place François Mitterrand 59660 MERVILLE
CCAS Maubeuge	1 place Vauban 59600 MAUBEUGE
CCAS Marly	Place Gabriel Péri 59550 MARLY
CCAS Onnaing	270 rue Jean Jaurès 59264 ONNAING
CCAS Pecquencourt - Centre Social A. Dolto	Place du Général De Gaulle 59146 PECQUENCOURT
CCAS Quiévrechain	1 place Roger Salengro 59920 QUIEVRECHAIN
CCAS Râches	566 rue Nationale 59194 RACHES
CCAS Ronchin	12/13 place du Général de Gaulle 59790 RONCHIN
CCAS Saint Amand les Eaux	101 rue du Faubourg de Tournai 59230 SAINT AMAND LES EAUX
CCAS Saint Saulve	140 rue Jean Jaurès 59880 SAINT SAULVE
CCAS Somain	Place Jean Jaurès 59490 SOMAIN
CCAS Teteghem Coudekerque-Village	90 route du Chapeau Rouge 59220 TETEGHEM
CCAS Sin le Noble	491 rue de Douai BP10010 59450 SIN LE NOBLE
CCAS Tourcoing	30 rue des Ursulines 59200 TOURCOING
CCAS Valenciennes	Hôtel de Ville de Valenciennes – Place d'Armes – 90339 59304 VALENCIENNES Cédex
CCAS WASQUEHAL	4 rue Michelet 59290 WASQUEHAL
CCAS Watten	Place Roger Vandenbergue BP 11 59143 WATTEN
CCAS Wattignies	302 rue Clémenceau 59139 WATTIGNIES
CCAS Watrelos	3 place Jean Delvainquière 59150 WATTRELOS
CCAS Wervicq-Sud	53 rue Gabriel Péri 59117 WERVICQ SUD
CCAS Wormhout	47 place du Général de Gaulle BP 20009 59726 WORHMOUT Cédex
CCI Littoral Haut de France	24 boulevard des Alliés CS50199 62104 CALAIS Cédex
Centre d'Insertion des Bois Blancs	60 rue du Général Anne de la Bourdonnaye 59000 LILLE
Centre social communal la Passerelle de Rexpoède	4 place de la Mairie 59122 REXPOEDE
Centre Social Alma	166 rue du Fontenoy 59100 ROUBAIX
Centre social Centre Ville	20 rue des Vétérans 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Centre Social Bourgogne	24 avenue Roger Salengro 59200 TOURCOING
Centre social des 3 quartiers	19 boulevard d'Halluin 59200 TOURCOING
Centre social des 3 Villes	93 avenue du Docteur Schweitzer 59510 HEM
Centre social Echo	60 62 rue d'Oran 59100 ROUBAIX
Centre social et culturel E.Bantigny	Rue Maurice Leblond 59550 LANDRECIES
Centre Social et Culturel de l'Arbrisseau	194 rue du Vaisseau Le Vengeur 59000 LILLE
Centre social et culturel Lazare Garreau	45 rue Lazare Garreau 59000 LILLE
Centre Social et Culturel de Marcq en Baroeul	69 boulevard Clémenceau 59700 MARCQ EN BAROEUL
Centre social Fresnoy Macekellerie	77 rue de Rome 59100 ROUBAIX
Centre Social Hommelet	205 grande rue BP 262 59055 ROUBAIX Cédex

Centre Social Intercommunal la Maison du Chemin Rouge	80 Chemin Rouge 59155 FACHES THUMESNIL
Centre Social la Ruche d'Ostricourt	251 Avenue du Maréchal Leclerc 59162 OSTRICOURT
Centre Social Le Nautilus	2 rue de Croix 59100 ROUBAIX
Centre social Le Tilleul	9 rue du Petit Bois 59139 WATTIGNIES
Centre social Projet	65 rue Saint Bernard 59000 LILLE
Centre social Le Parc	2 rue de Paris 59320 HAUBOURDIN
Centre social Lino Ventura	1 avenue du Parc 59130 LAMBERSART
Centre social Mosaïque	30 rue Cabanis 59000 LILLE
Centre Social Promesses	9 rue Honoré de Balzac 59139 WATTIGNIES
Centre Socio Culturel de Fourmies	17-19 rue des Rouets 59610 FOURMIES
Centre Socio-Culturel Municipal "Le Nouvel Air"	13 place du Général Leclerc BP 208 59363 AVESNES SUR HELPE Cédex
Centre Socio-Éducatif Hazebrouck	Place Degroote 59190 HAZEBROUCK
CETIDE-Centre technique d'Insertion de Dunkerque et Environs	11 rue des Scieries 59640 DUNKERQUE
CIAS du Coeur de l'Avesnois	43 rue Cambrésienne BP 10066 59362 AVENES SUR HELPE Cédex
CIDFF Nord/Flandres	1 rue Charles Péguy 62000 ARRAS
CIDFF Nord Territoires	198 rue de Lille 59100 ROUBAIX
Chambre de Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France	Place des Artisans CS12011 59011 LILLE Cédex
Communauté de Communauté Coeur d'Ostrevent	Avenue du Bois 59287 LEWARDE
Communauté de Communes du Pays de Mormal	18 rue Chevray 59530 LE QUESNOY
Communauté de communes Pévèle Carembault	7 rue Nationale 59710 PONT A MARCQ
Confectio	2 boulevard Thomson 59810 LESQUIN
Consortium pour l'emploi - Centre Social Boilly	1 rue de l'Épidème BP 237 59200 TOURCOING
Consortium pour l'emploi - Centre Social Bourgogne	24 avenue roger Salengro 59200 TOURCOING
Consortium pour l'emploi - Centre Social Marlière Croix Rouge	41 rue de la Bourgogne 59200 TOURCOING
Consortium pour l'emploi - Essteam	62 avenue JF Kennedy 59200 TOURCOING
Consortium pour l'emploi - MELT	299 rue de Roubaix BP 50357 59336 TOURCOING
Coopération des CCAS du Pays de Condé - Condé	Hôtel de Ville 1 place Pierre Delcourt 59163 CONDE SUR ESCAUT
Coopération des CCAS du Pays de Condé - Escautpont	Parc municipal L.Delhay Rue Henri Durre 59278 ESCAUTPONT
Coopération des CCAS du Pays de Condé - Fresnes	CCAS Place Paul Vaillant Couturier 59970 FRESNES SUR ESCAUT
Coopération des CCAS du Pays de Condé - Vieux Condé	67 rue Victor Hugo 59690 VIEUX CONDE
CORIF	145 rue des Stations
Coud'pouce pour l'emploi	28 rue Blanqui 59210 COUDEKERQUE BRANCHE
Culture et Liberté Nord	24 rue de Lannoy BP 8 59007 LILLE Cédex
DEFI Chantiers d'insertion	15 rue Aristide Briand 59280 ARMENTIERES
Ecole de la 2ème chance Grand Lille	45 boulevard du Général Leclerc 59100 ROUBAIX
Ecole de la 2ème Chance (E2C) Grand Hainaut	3 esplanade Jean Monnet 59410 ANZIN
EI Louvéa	2 boulevard Thomson 59810 LESQUIN
EI Soluval	2 boulevard Thomson 59810 LESQUIN
EI Vitaservices	2 boulevard Thomson 59810 LESQUIN
EMERGENCE3B	1K le Vilvorde Boulevard Molière 59600 MAUBEUGE
Emmäus COnnect	83 rue de l'Abbé Aerts 59000 LILLE

Emploi & Handicap Grand Lille	23 chemin du Moulin Delmar 59708 MARCQ EN BAROEUL
En Quête De Sens (anciennement ETTC Le Théâtre de Pinocchio)	15 bis rue des Jardins 59800 LILLE
Entr'Aide	5 rue du Calvaire 59000 LILLE
Entreprendre Ensemble	66 rue des Chantiers de France 59140 DUNKERQUE
Envie 2E	2 boulevard Thomson 59810 LESQUIN
EOLE	24 place de la Liberté 59100 ROUBAIX
EPDSAE - Etablissement Public Départemental pour Soutenir, Accompagner, Eduquer	60 rue Abélard 59021 LILLE
EPISOL 59	380 boulevard Pasteur 59287 GUESNAIN
Espace de Vie Saint Exupéry	5 allée Exupéry 59410 HEM
ESPAS	Centre Vauban Immeuble Lille – 199/201 rue Colbert 59045 LILLE Cédex
Espoir Avenir	3 bis rue du Pont 59278 ESTCAUPONT
ESSTEAM	62 avenue JF Kennedy 59200 TOURCOING
Face Thiérache	2 rue du Général Raymond Chomel 59610 FOURMIES
Fashion Green Hub	139 rue des Arts 59100 ROUBAIX
FCP	12 bis avenue Industrielle 59520 MARQUETTE LEZ LILLE
GEIQ à domicile des Hauts de France	37 rue Raymond de Wazières 80560 ACHEUX EN AMIENOIS
GEIQ PRO TP	10 avenue Henri Matisse 59300 AULNOY LEZ VALENCIENNES
Geiq Rural des Flandres	ZA La Creule 59190 HAZEBROUCK
Génération Plus : Ton Emploi	Wework 198 avenue de France 75013 PARIS 13
GERMINAL	7 place du Boussu 59410 ANZIN
GIE Eurasanté	310 avenue Eugène Avinée Parc Eurasanté ouest 59120 LOOS
GIP Agire Val de Marque/PLIE	Square Berthelot 59510 HEM
Handyn'action	12 boulevard Froissart 59300 VALENCIENNES
ICIELA	57 rue du Pile 59100 ROUBAIX
Imm'Pact Douais	165 rue Jean Jaurès 50500 DOUAI
Initiatives Rurales - LANDLIJK INITIATIEF	4 avenue du Quai 59122 HONDSCHOOTE
INSTEP Formation	70 rue de Bouvines BP 80041 59007 LILLE
INTERLEUKIN	8 boulevard Defays 59300 VALENCIENNES
Interval	5 bis rue Jules Ferry 59139 WATTIGNIES
Inzerty	2 boulevard Thomson 59810 LESQUIN
IRIS Environnement	ZA des 6 Marianne – 7 rue des Entrepreneurs 59124 ESCAUDAIN
IRIS FORMATION	5 rue Magenta 59000 LILLE
La Bouquinerie	7 boulevard des Albert 1 <sup>er</sup> 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
La Clef du Permis	155 rue Georges Stephenson 59300 FAMARS
La Cravate Solidaire Lille	3 allée Léonard de Vinci 59000 LILLE
La Maison de Flandre	Place Jean Marie Ryckewaert 59114 STEENVOORDE
La Pioche	143 bis rue Pasteur 59320 HAUBOURDIN
La Remise Enjouée	6 allée Lakanal 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
La Sauvegarde du Nord - SISAA	Centre Vauban 199/201 rue Colbert 59045 LILLE
La Sauvegarde du Nord Ferme des Vanneaux	Centre Vauban 199/201 rue Colbert 59045 LILLE
Le maillon c2ri	11-19 rue de Bourgogne 62750 LOOS EN GOHELLE
Le Pole	79 rue Saint Gabriel 59000 LILLE

Convention d'adhésion à l'outil OuiForm



Le Tour Emploi	43 rue Pasteur 59167 LALLAING
Les Restaurants du Coeur	3/5 rue du Jeu de Mail 59140 DUNKERQUE
Les Restaurants du Coeur du Hainaut Cambrésis	Zone du Plouich Rue du Commerce 59590 RAISMES
Les Sens du Goût	7 rue Georges V 59530 LE QUESNOY
Lille Sud Insertion	230 rue de l'Arbrisseau 59000 LILLE
Main Forte	Rue Gilbert Gheysens – Parc de la Motte au Bois 62440 HARNES
Maison de l'initiative	20 place François Mitterrand 59760 GRANDE SYNTHE
M de Quartier Bois.Blancs Cente Social Rosette de Mey	60 rue du Général Anne de la Bourdonnaye 59000 LILLE
Maison de Quartier Les Moulins	1 rue Armand Carrel 59100 LILLE
Maison du grand cerf	5 rue Vincent Auriol 59590 RONCHIN
Maison du vélo de Valenciennes	91 rue du Chauffour 59300 VALENCIENNES
MELT	200 rue de Roubaix BP 50357 59336 TOURCOING
MiE du Roubaisis	78C Boulevard du Général Leclerc 59100 ROUBAIX
Mission Emploi Lys Tourcoing	200 rue de Roubaix BP 50357 59336 TOURCOING
Mission Locale du Douaisis	222 place du Barlet 59500 DOUAI
Mission Locale Jeunes du Valenciennes	49 rue Paul Vaillant Couturier 59770 MARLY
Mission Locale Métropole Sud	202 bis rue Louis Braille 59790 RONCHIN
Mobilité Avenir	21 résidence Flandre, avenue de Flandre 59170 CROIX
Modita	10 rue du Priez 59800 LILLE
Office intercommunal	52 rue Carnot BP 115 59155 FACHES THUMESNIL
Orme Activités	59 rue de Vieux Berquin 59190 HAZEBROUCK
Patrice DESPLECHIN	29 grand rue BP113 59100 ROUBAIX
PLIE de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole	2 place de l'Hôpital général CS 60227 59305 VALENCIENNES
PLIE du Douaisis	299 rue de Saint Sulpice Bâtiment Arsenal 50500 DOUAI
Prévention Culture Formation	58 rue Jacquard 59700 MARCQ EN BAROEUL
Poinfor	1 rue Rosalie Levasseur 59300 VALENCIENNES
Primtoit	3 rue du Pont Neuf 59300 VALENCIENNES
QUANTA	7 chemin du Grand Marais 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Régie de Quartiers de Grande-Synthe	78 Avenue de Petite-Synthe BP 114 59792 GRANDE SYNTHE Cédex
Réseau Alliances	40 rue Eugène Jacquet 59700 MARCQ EN BAROEUL
Residence Plus	23 place de Verdun 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Réussir en Sambre-Avesnois	20 avenue Alphonse Lamartine 59600 MAUBEUGE
Rlibre ADNSMP	98 rue d'Isly 59000 LILLE
SAS - Saint André Solidarité formation	25 rue Emile Vandamme 59350 SAINT ANDRE LEZ LILLE
SCAS Fort-Mardyck	Place Jean Deconynck – Fort Mardyck -59430 DUNKERQUE
Secours Populaire Français - Fédération du Nord	93 rue de l'Epeule 59100 ROUBAIX
Secours Populaire-Stop au chômage-Univers	136 rue Turgot 59100 ROUBAIX
Section du Centre d'Action Sociale Saint Pol sur Mer	148 rue de la République BP 90024 59430 SAINT POL SUR MER
SEWEP (Solidarité Emploi Weppes)	7 rue de Verdun 59249 FROMELLES
SIDAV	38 rue Paul Vaillant Couturier BP55 59880 SAINT SAULVE
Solidarité Alimentaire France	10 rue du Min Bâtiment B1 cases 1-2-3 59160 LOMME
Société Saint Vincent de Paul - Accueil de jour Frédéric Ozanam	81 rue Barthélémy Delespaul 59000 LILLE

Convention d'adhésion à l'outil OuiForm

Solidarite Informatique	6 place du Prieuré 59000 LILLE
Soutien Emploi Service	128 ter grand rue 59100 ROUBAIX
STARTER	3 rue de la Briquetterie 59000 LILLE
Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux	34 rue du Bias 59151 ARLEUX
Temps Fort	16 rue Jeanne d'Arc 59000 LILLE
Trait d'Union	9 rue du Biest 59190 HAZEBROUCK
Triselec	Rue de Lille 50250 HALLUIN
UFOLEP Nord	84 rue de Cambrai 59000 LILLE
URBAN CLEAN	139 rue des Arts 59100 ROUBAIX
URBAN RENOV	139 rue des Arts 59100 ROUBAIX
Vitaservices MEL	2 boulevard Thomson 59810 LESQUIN
Vit'Inser	2 boulevard Thomson 59810 LESQUIN
V.L.H	Rue Victor Delbove ZI N°1 59770 MARLY
Wimoov	41 rue du Chemin Vert 75011 PARIS 11

Cette liste est susceptible d'être complétée en fonction des nouveaux partenariats établis par le Département du Nord.



**Avenant à la CONVENTION RELATIVE A L'ÉCHANGE DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL  
Convention de coopération entre Pôle emploi et le partenaire dans le cadre de l'approche  
globale de l'accompagnement.**

**ENTRE**

**Pôle emploi Hauts de France**, établissement public administratif, représenté par Madame Sandrine Delong, Directrice Territoriale Nord, dûment habilitée à cet effet, domicilié en cette qualité : 677 Avenue de la République à Lille

Ci-après dénommé « Pôle emploi », d'une part,

**ET**

**Le Département du Nord**, représenté par Monsieur Christian Poiret, Président du Conseil Départemental du Nord, habilité par la délibération du Conseil Départemental n° DAJAP/2021/229 du 1er juillet 2021, domicilié en cette qualité : 51 rue Gustave Delory à Lille,

Ci-après dénommé « le partenaire », d'autre part.

**Ci-après dénommés ensemble « les parties ».**

Vu le règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 dit « règlement général sur la protection des données » (RGPD) et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5311-1, L. 5312-1 à L. 5312-6 et L. 5312-10 et R. 5312-25 à R. 5312-27 relatifs à l'organisation et le fonctionnement de Pôle emploi et les articles R. 5312-38 à R. 5312-46 relatifs au système d'information concernant les demandeurs d'emploi et salariés mis en œuvre par Pôle emploi,

Vu le protocole national entre l'Assemblée des Départements de France, la DGEFP et Pôle emploi relative à l'approche globale de l'accompagnement et actions communes visant à soutenir les actions d'insertion professionnelles, signé le 05 avril 2019,

Vu les conventions ou avenants à la convention de coopération entre le Département du Nord et Pôle emploi Nord-Pas-de-Calais délibérés par la Commission permanente en date du 16 Février 2015, 12 décembre 2016, 19 décembre 2017 et par le Conseil Départemental du 17 décembre 2015, 26 septembre 2016, 12 décembre 2016 et du 19 décembre 2017,

Vu la convention cadre de coopération entre Pôle emploi et le Département du Nord pour l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA délibérée par le Conseil Départemental du 25 mars 2019 et du 22 décembre 2021,

Vu les conventions portant mise à disposition mensuelle des listes de bénéficiaires du RSA demandeurs d'emploi aux présidents des Conseils Départementaux délibérées par le Conseil Départemental du 29 septembre 2014 et la Commission Permanente du 19 décembre 2018, du 27 septembre 2021,

Vu la convention relative aux modalités d'échanges de données portant sur l'orientation et l'accompagnement des allocataires du RSA entre le Département du Nord et Pôle emploi délibérée par le Conseil Départemental du 18 novembre 2019,



Vu la convention ou avenants à la convention de coopération entre Pôle emploi et le Département du Nord pour l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi - approche globale de l'accompagnement délibérée par le Conseil Départemental le 1<sup>er</sup> juillet 2019, le 28 septembre 2020 et par la Commission Permanente le 13 décembre 2021 et le 23 janvier 2023.

## **PREAMBULE**

### **Pôle emploi**

Pôle emploi est un établissement public administratif dont les missions sont définies à l'article L. 5312-1 du code du travail. Notamment, Pôle emploi aide et conseille les entreprises dans leurs recrutements (article L. 5312-1-1°) et est en charge de l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'un conseil professionnel. Il prescrit toutes actions utiles pour développer leurs compétences professionnelles et améliorer leur employabilité. Il favorise leur reclassement, leur promotion professionnelle, ainsi que leur mobilité géographique et professionnelle et participe aux parcours d'insertion sociale et professionnelle (article L. 5312-1-2°). Il est chargé de prospecter le marché du travail, développer une expertise sur l'évolution des emplois et qualifications. Il est composé de 17 directions régionales.

Depuis le 1er juillet 2015 Pôle emploi a créé sur le territoire du Nord une modalité d'accompagnement prévoyant un suivi coordonné entre un professionnel de l'emploi d'une part et un travailleur social d'autre part : l'accompagnement global. Cette modalité d'accompagnement s'adresse aux demandeurs d'emploi rencontrant des freins sociaux à l'emploi, allocataires du RSA ou non, nécessitant une prise en charge articulée par deux professionnels, l'un du domaine social et l'autre du domaine emploi.

L'accès à cette modalité repose sur l'adhésion du demandeur d'emploi et sur un diagnostic partagé entre le conseiller Pôle emploi dédié à l'accompagnement global et le référent social du Département. Dans une volonté d'accélérer l'accès à cette modalité, le Département et Pôle emploi considèrent que le diagnostic réalisé par le conseiller Pôle emploi ou le travailleur social identifié par le Département vaut accord de l'autre partie et en conséquence intégration immédiate dans le parcours.

Le conseiller Pôle emploi est le référent du demandeur d'emploi en accompagnement global ; il assure l'accompagnement et fait le lien avec le référent social, de la réalisation effective des actions et de leurs impacts conformément aux préconisations du contrat d'engagement signé lors du premier entretien.

### **Le Département du NORD**

Le Département du Nord agit en faveur de l'emploi des allocataires du RSA au travers des actions d'insertion et de retour à l'emploi qu'il développe. Dans le cadre de la coopération avec Pôle emploi, il mobilise ses compétences sociales dans le cadre de l'accompagnement global proposé aux demandeurs d'emploi.

## **Contexte**



La mise en œuvre de l'accompagnement global repose sur une prise en charge conjointe des besoins sociaux et professionnels d'un demandeur d'emploi par un conseiller Pôle emploi et un professionnel du travail social travaillant de manière simultanée et complémentaire. Cet accompagnement, qui met la personne au cœur de l'action et permet l'alliance de travail de conseillers Pôle emploi et de travailleurs sociaux du territoire, améliore sensiblement la qualité des parcours d'insertion sociale et professionnelle et accélère le retour à l'emploi des personnes les plus fragiles. Sa montée en charge est l'un des objectifs principaux de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Dans le cadre de la convention d'approche globale de l'accompagnement, en complément de l'accompagnement global, l'accompagnement social exclusif peut être proposé à un demandeur d'emploi qui rencontre des difficultés sociales bloquant de façon manifeste sa recherche d'emploi. Ce suivi social exclusif a alors vocation à permettre au demandeur d'emploi concerné de mettre en veille ses obligations vis-à-vis de Pôle emploi le temps de lever suffisamment les freins sociaux qui bloquent toute démarche d'insertion professionnelle. À l'issue de cette étape, en accord avec le travailleur social, le demandeur d'emploi réactive son parcours d'insertion professionnelle. La concertation mise en place entre Pôle emploi et les services sociaux vise à accompagner au mieux le demandeur d'emploi lors de ces différentes étapes dans une logique de parcours global.

## **IL EST CONVENU ENTRE LES PARTIES CE QUI SUIT :**

### **Article 1 - Objet de la convention d'application**

La convention a pour objet d'encadrer l'échange de données informatisé entre Pôle emploi, le Département du Nord et les éventuels sous-traitants, intervenant à titre gratuit et poursuivant les objectifs définis à l'article 2. Elle fixe les obligations des parties entre elles et vis-à-vis des personnes physiques dont les données personnelles sont traitées. Elle est conclue en application de la convention de partenariat plus globale conclue entre Pôle emploi et le partenaire.

Pour les besoins de la présente convention, Pôle Emploi et le Département sont responsables conjoints de traitement.

### **Article 2 - Objectifs poursuivis par l'échange de données et liste des données**

Le diagnostic en amont de l'entrée en accompagnement global ou en accompagnement social exclusif doit permettre :

- d'évaluer la cohérence profil/projet/marché du travail ;
- d'évaluer l'autonomie du demandeur d'emploi dans sa recherche d'emploi et ses capacités numériques ;
- d'identifier les freins périphériques à l'emploi ;
- et en fonction des réponses apportées d'évaluer l'intérêt pour le demandeur d'emploi d'être orienté vers l'accompagnement global

L'échange de données a pour finalité de permettre pour Pôle emploi et pour le Département, améliorer l'accompagnement et accélérer le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi les plus fragiles.

La liste des données échangées lors de l'orientation ou du suivi en l'accompagnement global, est encadrée au sein de la fiche liaison, figurant en annexe 1.

### **Article 3 – Echange de données**



### **Article 3.1 - Modalités d'échange des fiches liaisons**

Les modalités d'échange des fiches liaisons sont décrites en annexe 2.

Les modalités décrites en annexe ont été conçues dans le cadre d'un protocole national ADF – DGEFP – Pôle Emploi et permettent d'assurer la sécurité des échanges de données lors de l'orientation vers l'accompagnement global. A ce titre, les parties et les sous-traitants du Département utilisent uniquement les moyens fixés au sein de la convention.

### **Article 3.2 – Mise à disposition de ressources**

Pour l'exécution de la convention de partenariat plus globale les parties mettent à disposition :

- La Base de Ressources Sociales et Partenariales ou « Catalogue Offre de service Pôle emploi et Partenaires »
- Le dossier unique du demandeur d'emploi (DUDE)
- Les données prévues par la Convention relative aux modalités d'échanges de données portant mise à disposition mensuelle de listes de bénéficiaires du RSA demandeurs d'emploi par Pôle emploi au Président du Département du Nord pour la mise en œuvre du RSA
- Pôle emploi communique des informations professionnelles sur les bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi en cours ou en cessation d'inscription / radiation depuis moins de 6 mois et le Département communique les informations concernant tous les bénéficiaires du RSA demandeurs d'emploi

### **Article 4 - Recours à des sous-traitants**

Quand pour l'exécution de la présente convention ou de la convention de partenariat plus globale, les parties recourent à des prestataires (sous-traitants au sens du règlement général sur la protection des données -RGPD-), les contrats qu'elles concluent avec eux présentent, s'agissant des mesures de sécurité mises en œuvre, a minima des garanties équivalentes à celles mises en place dans le cadre de la convention. Notamment, le contrat de sous-traitance reprend les modalités d'échange des données décrites par l'article 3 et l'annexe 2 à la présente convention et prévoit le sort des données en cas de cessation de l'activité de sous-traitance.

Pour les opérations portant sur des données personnelles, les contrats précisent que le prestataire ne peut agir que sur instruction de son co-contractant et que les responsables conjoints de la présente convention peuvent effectuer des traitements de données avec ces sous-traitants. En cas de recours à des sous-traitants, les parties communiquent une liste de ces derniers à l'autre partie. Cette liste est actualisée semestriellement.

L'accès d'un sous-traitant aux ressources mise à la disposition du Département par Pôle Emploi se fait par l'intermédiaire d'un agent du Département dûment habilité à y accéder.

### **Article 5 - Confidentialité**

Les informations échangées dans le cadre de la convention d'application, en particulier les données personnelles, sont considérées comme confidentielles par les parties. Les parties s'engagent à ne divulguer ces informations confidentielles qu'à leurs seuls préposés et, le cas échéant, prestataires (sous-traitants au sens du règlement général sur la protection des données -RGPD-) ayant à en connaître.

Les parties se portent garantes du respect de cette obligation de confidentialité par leurs préposés et, le cas échéant, prestataires. Elles portent cette obligation à leur connaissance et prennent toutes mesures nécessaires à son respect.

Cette obligation de confidentialité s'applique sans limitation de durée.



## **Article 6 - Sécurité des systèmes d'information**

Les parties prennent toutes les précautions utiles pour préserver la sécurité des données communiquées. Elles veillent notamment à assurer :

- la confidentialité des données, en empêchant leur divulgation à des tiers non autorisés, notamment par la mise en œuvre de procédés d'authentification adaptés ;
- l'intégrité des données, en empêchant leur modification ou destruction intentionnelle ou accidentelle en dehors de la convention ;
- la disponibilité des données, leur conservation et la disponibilité des systèmes d'information utilisés dans le cadre de la convention ;
- la traçabilité des opérations et de l'origine des données.

Dans ce cadre, les mesures techniques et organisationnelles de sécurité mises en œuvre doivent répondre aux exigences de sécurité de chacune des parties et faire l'objet d'un accord. Chaque partie doit, au préalable, avoir évalué le niveau de sensibilité des données lui appartenant et en avoir informé l'autre partie. Chaque partie s'engage à mettre à disposition de l'autre partie les politiques et procédure de sécurité mises en œuvre pour assurer l'exécution de ces dispositions.

Les parties se tiennent informées de toute difficulté ou anomalie détectée.

Les modalités particulières de sécurité sont fixées en annexe 2.

Pour chacune des parties, les correspondants en charge de la sécurité des systèmes d'information sont désignés à l'annexe 3.

## **Article 7 - Protection des données personnelles**

Les parties s'engagent à respecter la réglementation applicable aux traitements de données personnelles, notamment le règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 dit « règlement général sur la protection des données » (RGPD) et la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Chaque partie est seule responsable du traitement qu'elle met en œuvre pour son propre compte avec les données transmises par l'autre partie.

Les parties traitent les données personnelles uniquement pour :

- la réalisation de l'objet de la convention ;
- les besoins de l'exécution et du suivi de la convention.

Chaque partie informe les personnes concernées du traitement de données personnelles qu'elle met en œuvre et des moyens dont elles disposent pour exercer leurs droits, tels que prévus aux articles 15 à 23 du règlement général sur la protection des données (RGPD), notamment leur droit d'accès, de rectification, et dans certains cas, d'effacement ou d'opposition.

Les parties répondent aux demandes des personnes concernées dans le délai d'un mois. Elles collaborent entre elles, si nécessaire, pour apporter ces réponses.

Sauf obligation légale ou réglementaire particulière, les parties s'engagent à détruire toutes les données personnelles et toutes leurs copies dès qu'elles ne sont plus nécessaires à l'exécution de la convention et au plus tard dans un délai de deux mois à compter de la fin de la convention.

Les parties tiennent un registre des activités de traitement de données à caractère personnel conformément à l'article 30 du règlement européen sur la protection des données. Le traitement de données à caractère personnel objet du présent contrat fait l'objet d'une fiche de ces registres des



activités de traitement. Chaque partie informe l'autre partie de la survenance de toute violation de données personnelles susceptibles d'avoir, directement ou indirectement, des conséquences pour l'autre partie, ainsi que de toute plainte qui lui serait adressée par une personne concernée par le traitement. Cette information intervient dans les plus brefs délais après la découverte de la violation de données, dans le respect des dispositions de l'article 33 du RGPD.

Chaque partie apporte une aide raisonnable à l'autre en cas de réalisation d'une analyse d'impact ou de consultation préalable de l'autorité de contrôle.

Tous les documents ayant pour objet la conformité au règlement européen sur la protection des données (RGPD) ne portant préjudice à aucun intérêt protégé sont communicables au responsable conjoint du traitement sur simple demande. Pour chacune des parties, le délégué à la protection des données ou correspondant en charge de la protection des données personnelles est désigné à l'annexe 3.

#### **Article 8 - Suivi de la convention d'application**

La convention d'application fait l'objet d'un suivi dans les mêmes conditions que la convention de partenariat mentionnée à l'article 1.

#### **Article 9 - Durée de la convention d'application**

La convention est conclue à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour la durée de la convention de partenariat plus globale mentionnée à l'article 1. Elle cesse de produire ses effets, sans autre formalité, lorsque cette convention de partenariat plus globale arrive à échéance.

La convention peut être reconduite de manière expresse, à l'initiative de l'une ou l'autre des parties, au plus tard deux mois avant l'échéance de la convention. Pour ce faire, l'une des parties propose à l'autre, par courrier recommandé avec avis de réception postale, la reconduction de la convention. L'autre partie dispose d'un délai de 30 jours pour accepter ou refuser la reconduction. Elle notifie sa décision à l'autre partie par courrier recommandé avec avis de réception postale. Le silence gardé vaut refus de reconduire la convention.

#### **Article 10 - Résiliation**

La convention peut être résiliée, à tout moment, à la demande de l'une des parties, adressée à l'autre partie, par courrier recommandé avec avis de réception postale. La résiliation prend effet à la date indiquée dans le courrier et au plus tôt deux mois après la date de réception du courrier.

La convention peut également être résiliée en cas de manquement du partenaire aux obligations découlant pour lui des articles 4 à 7. En ce cas, Pôle emploi suspend immédiatement l'échange de données et met le partenaire en demeure, par courrier recommandé avec avis de réception postale, de remédier au manquement. Dans le cas où la mise en demeure reste sans effet pendant un délai d'un mois à compter de la date de sa réception, la convention prend automatiquement fin, sans autre formalité. Cette résiliation ne donne pas lieu à indemnité et intervient sans préjudice des actions susceptibles d'être engagées du fait du manquement.

#### **Article 11 - Litiges**

En cas de litige, la loi française est seule applicable et les tribunaux français seuls compétents. Les parties conviennent de rechercher en cas de litige un accord amiable et, faute de l'obtenir, de s'en remettre à la juridiction compétente. Il est expressément convenu que le tribunal territorialement compétent à l'égard





d'un litige se rapportant à l'exécution de la convention est le tribunal dans le ressort duquel a légalement son siège le directeur régional de Pôle emploi Hauts de France.

## **Article 12 - Dispositions diverses**

### **Article 12.1 - Documents contractuels, avenant et cession**

L'engagement des parties est constitué de la présente convention et ses 3 annexes :

- annexe 1 : liste des données ;
- annexe 2 : modalités d'échange des données ;
- annexe 3 : correspondants au sein de chaque organisme.

Toute modification de la convention ou d'une annexe fait l'objet d'un avenant signé par les parties. La convention ne peut faire l'objet d'une cession à un tiers qu'avec l'accord préalable et exprès de l'autre partie.

### **Article 12.2 - Propriété intellectuelle**

La signature de la convention n'entraîne aucune cession de droits de propriété intellectuelle sur les données, logiciels ou applications et matériels utilisés dans le cadre de sa mise en œuvre.

**La convention est signée en deux exemplaires.**

Fait à ....., le .....

Fait à ....., le .....

Pour le Département du Nord

Signature du représentant de Pôle emploi :

Christian POIRET  
Président

(



## Annexe 1 - Liste des données

L'échange de données se limitera strictement aux données listées ci-dessous.

Sur les fiches de liaison échangées avec le partenaire ou des sous-traitants, il n'y aura aucune rubrique permettant du texte libre. Les parties concernées par la présente convention peuvent s'échanger des données à caractère personnel.

### A. CATEGORIES DE PERSONNES CONCERNEES

- Agents du partenaire ;
- Sous-traitants ;
- Agents Pôle emploi ;
- Demandeurs d'emploi.

### B. DONNEES ECHANGEES ENTRE POLE EMPLOI - LE PARTENAIRE - DES SOUS-TRAITANTS \*

- Données d'identification :
  - o Agent Pôle emploi : nom, prénom, téléphone, adresse mail.
  - o Agent partenaire : nom, prénom, téléphone, adresse mail.
  - o Sous-traitant : nom, prénom, téléphone, adresse mail.
  - o Demandeur d'emploi : nom, prénom, date de naissance, adresse postale, téléphone, adresse mail (uniquement si consentement aux échanges dématérialisés), identifiant interne Pôle emploi, identifiant CAF, signature.
- Vie professionnelle :
  - o Agent Pôle emploi : fonction.
  - o Agent partenaire : fonction.
  - o Sous-traitant : structure, fonction.
  - o Demandeur d'emploi : BRSA, RQTH, orientation accompagnement global (Oui/Non)
  - o Le cas échéant, pour la fiche de liaison « accompagnement social exclusif », orientation accompagnement social exclusif (Oui/Non)
- Vie personnelle :
  - o Demandeur d'emploi : situation familiale (seul ou en couple);
  - o Nombre d'enfants à charge.
- Information d'ordre économique et financier : néant
- Freins périphériques au retour à l'emploi du demandeur d'emploi (case à cocher)
  - o Faire face à des difficultés financières,
  - o Faire face à des difficultés de logement,
  - o Prendre en compte son état de santé,
  - o Faire face à des difficultés administratives ou juridiques,
  - o Surmonter des contraintes familiales,
  - o Développer ses capacités d'insertion et de communication,
  - o Accéder à un moyen de transport

\* La transmission de ces données se fait après information de la personne accompagnée.



## **Annexe 2 - Modalités de transmission des données**

La transmission de la fiche de liaison doit obligatoirement être sécurisée.

- Elle peut être remise en main propre lors des diagnostics partagés entre Pôle emploi et le Partenaire).
- Si elle est envoyée par mail, elle sera obligatoirement chiffrée avant envoi par mail avec AxCrypt ou 7zip ou autre logiciel de chiffrement.

La clé de déchiffrement sera adressée à Pôle emploi ou au Partenaire par un autre canal.

Pôle emploi peut également adresser au partenaire la fiche de liaison via FilR (serveur sécurisé Pôle emploi.)



## ANNEXE : Clauses pour les contrats avec les sous-traitants du Département

### Préambule

**Une Donnée à Caractère Personnel** désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou indirectement.

**Un traitement** est « toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction ».

**Le responsable de traitement** est la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres (les responsables conjoints de traitement), détermine les finalités et les moyens du traitement.

**Le sous-traitant** est un organisme traitant des Données à Caractère Personnel pour le compte, sur instruction et sous l'autorité d'un responsable de traitement.

**Le cycle de vie des données** se définit sur deux périodes consécutives :

- A la fin de leur durée d'utilité courante (DUC), lorsque les données ne sont plus d'utilisation quotidienne par le service, elles peuvent faire l'objet d'un préarchivage.
- A la fin de leur durée d'utilité administrative (DUA), lorsque les données n'ont plus d'utilité administrative et juridique, elles font l'objet d'un archivage ou d'une suppression

Ces durées de conservation sont définies dans les référentiels d'archivage ou en lien avec le service des archives.

### A. Objet

Les présentes clauses ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le sous-traitant s'engage à effectuer pour le compte du responsable de traitement les opérations de traitement de données à caractère personnel définies ci-après.

Dans le cadre de leurs relations contractuelles, les parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (ci-après, « **le règlement européen sur la protection des données** ») ainsi que la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après la « **loi informatique et libertés** »).



## B. Description du traitement faisant l'objet de la sous-traitance

Le sous-traitant est autorisé à traiter pour le compte du responsable de traitement les données à caractère personnel nécessaires pour fournir le ou les service(s) suivant(s) : l'accompagnement des usagers du RSA dans le cadre de l'appel à projet 2022-2025 « Insertion et Emploi » ainsi que l'accompagnement des usagers dans le cadre de l'Accompagnement global.

La nature des opérations réalisées sur les données est : la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction par le référent RSA sur les éléments de parcours de l'allocataire.

Une attention particulière sera portée sur l'extraction possible des certaines données, dans quel cas un message d'alerte rappelle la responsabilité de l'utilisateur dans la conservation sécurisée de ces données et leurs usages conformément au règlement général sur la protection des données.

La ou les finalités du traitement sont selon le(s) parcours retenu(s) :

- L'accompagnement des allocataires du RSA dans le cadre de l'obligation d'inscription et du dépôt du CV sur le site internet nordemploi.fr
- La prescription de formation auprès des allocataires.
- La conduite des actions d'insertion et l'accompagnement du bénéficiaire du RSA vers son retour à l'emploi au travers :
  - o d'une orientation et d'un plan d'action,
  - o d'un suivi du parcours d'insertion et l'actualisation du dossier numérique de l'allocataire accompagné,
  - o d'une contractualisation numérique via un Contrat d'Engagement Réciproque (CER),
  - o de propositions d'offre de service,
  - o des actions d'insertion,
  - o d'une recherche d'emploi,
  - o de la relation usager.
- La réalisation d'un bilan de l'accompagnement usager.
- La réalisation de statistiques.
- L'accompagnement social des usagers dans le cadre de l'Accompagnement global mis en place par le Département et Pôle Emploi (pour les obligations du sous-traitant dans le cadre de l'Accompagnement global se référer au E. de l'annexe).

Les données à caractère personnel traitées sont :

- Données usagers :
  - o Données relatives à l'identité : civilité, sexe, noms de naissance, noms d'usage, prénoms, dates de naissance et de décès, lieu de naissance (Etat, Département, Commune), nationalité (française, UE EEE ou Suisse, autre), date d'entrée en France (si résidence étrangère), signature (du Contrat d'Engagement Réciproque).
  - o Coordonnées : numéros de téléphone (domicile, portable), adresses mail, adresse (rang adresse, date d'emménagement, pays de résidence, région, numéro de voie, libellé type voie, nom de la voie, complément identification adresse, complément adresse, lieu de distribution, code postal,



nom de la commune de résidence).

- Données relatives à la situation personnelle :
  - Situation familiale : adresse conjointe/concubin/co pacs, en couple (précision situation depuis le...), seul (précision situation depuis le ...), enfant - 25 ans vivant au foyer les 3 derniers mois, lien de parenté, date d'arrivée/départ, droit à pension alimentaire.
  - Caractéristiques du logement : locataire, colocataire ou sous-locataire, propriétaire, hébergement gratuit, autre, date de résidence, hébergement CCAS.
  - Habitudes de vie : comportement, moyen de déplacement des personnes (permis, moyens de locomotion).
- Données relatives à la vie professionnelle :
  - Précision temporelle, sans activité, salarié (type de contrat), contrat en alternance, travailleur saisonnier, stagiaire (rémunéré), travailleur indépendant et/ou conjoint de travailleur indépendant, gérant salarié, demandeur d'emploi, étudiant, retraité, pensionnaire régime agricole, situation particulière (congés maladie, congés maternité, disponibilité, détention, hospitalisation), demande de pension.
  - Scolarité : cursus, formation, diplôme, année du diplôme, certification, scolarité.
  - Expériences : Postes occupés/Date du ou des postes occupés/Nom de l'entreprise du ou des postes occupés.
  - Disponibilités : Disponible immédiatement, Disponible à partir du.
  - Qualités personnelles, Savoir-faire métier : Emploi recherché/Savoir-faire.
  - Langue : Langue/Niveau.
  - Informatique et bureautique : Logiciel/Niveau, Permis, Centre d'intérêt, Informations complémentaires.
  - Certificat de qualification, Niveau de formation.
  - Projets de formation.
  - Préférences : Mobilité géographique/Travail à proximité/Travail de jour/Travail de nuit/Travail en semaine/Travail du weekend/Avoir des horaires fixes/Avoir des horaires variables/Ne pas avoir à utiliser de transport.
  - Individu bénéficie ou non du PIC.
  - Droits sur le Compte Personnel de Formation (solde en heures et en euros).
- Situation économique et financière : Aucune ressource, revenus salariés nets, revenus des professions non salariées, revenus de CIRMA ou CAV ou CUI, revenus stages de formation professionnelle, revenus élus locaux, revenu exceptionnels (indemnités contractuelles, rappel de salaire et indemnité sécurité sociale), rémunération ESAT, primes et accessoires de salaire (13ème mois, vacance, naissance), pécule versé par les OACS, pensions alimentaires reçues, autre pensions rente retraites imposables ou non, indemnité de chômage partiel ou non, allocation de veuvage, indemnité journalière de maternité/paternité/adoption, autre indemnité journalière de SS, aide et secours financier réguliers, autre ressources, argent placé, propriétaire d'un terrain d'une maison ; revenus de placement / patrimoine : revenus fonciers, contrat épargne handicap, autres (actions, obligations).
- Données relatives au RSA et aux autres prestations :
  - Info foyer RSA : fonction organisme, n° d'allocataire, type de partenaire institutionnel, code identification partenaire institutionnel, date de la demande de RSA, numéro de la demande de RSA.
  - Prestation : nature de la prestation versée, montant, durée, date de fin prévisionnelle, rôle de la personne dans le dossier allocataire, personne à charge.
  - Dossier CAF : personne responsable du dossier, date de rattachement du dossier.
  - Prestation RSA : état du dossier RSA, motif clôture du droit RSA, date de clôture du droit RSA, date de refus du droit RSA, motif de refus du droit RSA.



- Détail droit RSA : nombre d'enfants et autres personnes à charge, foyer soumis au droit et devoirs.
  - Difficulté de santé (oui/non) et contact avec un professionnel. Les outils mis à disposition par le département n'ont pas vocation à collecter des données de santé. Les utilisateurs de cette solution devront veiller à ne pas en collecter.
  - Identifiants : identifiant pôle emploi, numéro d'allocataire CAF ou MSA, n° CAF, n° MSA
  - Suivi de l'individu :
    - Données concernant le suivi des bénéficiaires dans le dispositif RSA : orientation, contractualisation, inscription à Pôle Emploi, action d'insertion, recherche d'emploi, sanctions, relation à l'usager (RDV, contacts), propositions et suivi d'offres de services.
    - Informations personnelles et administratives transmises par la CAF.
    - Historique des contacts pris avec l'individu
    - Structure de rattachement si l'individu est suivi à Pôle Emploi, nom du référent au sein de Pôle Emploi.
    - Documents ou pièces justificatives jointes au dossier du bénéficiaire par les agents ou partenaires.
  - Structure de suivi de l'individu, nom du correspondant dans cette structure, type de suivi.
- Données relative aux professionnels (agents, prestataires, sous-traitants, entreprises) : civilité, nom, prénom, coordonnées de la personne, poste.  
Les données traitées diffèrent en fonction du ou des parcours sur lequel le sous-traitant est retenu.

Les catégories de personnes concernées sont :

- Les usagers (bénéficiaires du RSA, leurs proches).
- Les agents du Département.
- Les professionnels de l'insertion en charge de l'accompagnement de public ARSA.
- Les partenaires du Département.
- Les recruteurs des entreprises.

Pour l'exécution du service objet du présent marché, le responsable de traitement met à la disposition du sous-traitant les informations nécessaires suivantes : les données à caractère personnel décrites ci-dessus.

Le responsable de traitement met à disposition les outils suivants :

- L'accès au site nordemploi.fr et à son profil référent externe.
- L'accès à « Parcours solidarité ».
- L'accès à Ouiform.

Les outils mis à disposition par le département n'ont pas vocation à collecter des données de santé. Les utilisateurs de cette solution devront veiller à ne pas en collecter.

Les durées de conservation des données (DUC, DUA) et le sort des données définis en accord avec le Département du Nord sont :

A l'issue de la convention, le sous-traitant restitue au Département les données. Une fois la restitution effectuée, le sous-traitant détruit les éventuelles copies de données qu'il a en sa possession.

Les données doivent être transférées dans un format interopérable.



## C. Obligations du sous-traitant vis-à-vis du responsable de traitement

Le sous-traitant s'engage à :

1. **Traiter les données uniquement pour la ou les seule(s) finalité(s) qui fait/font l'objet de la sous-traitance**
2. **Traiter les données conformément aux instructions documentées du responsable de traitement figurant dans le présent contrat**

Si le sous-traitant considère qu'une instruction constitue une violation du règlement européen sur la protection des données ou de toute autre disposition du droit de l'Union ou du droit des Etats membres relative à la protection des données, il en **informe immédiatement** le responsable de traitement. En outre, si le sous-traitant est tenu de procéder à un transfert de données vers un pays tiers ou à une organisation internationale, en vertu du droit de l'Union ou du droit de l'Etat membre auquel il est soumis, il doit informer le responsable du traitement de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si le droit concerné interdit une telle information pour des motifs importants d'intérêt public.

3. **Garantir la confidentialité des données à caractère personnel traitées dans le cadre du présent contrat**
4. **Veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel en vertu du présent contrat :**

- s'engagent à respecter la **confidentialité** ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité
- reçoivent la **formation** nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel.

5. **Prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut**

6. **Renseigner le Département sur la sous-traitance envers des tiers**





Le sous-traitant peut faire appel à un autre sous-traitant (ci-après, « **le sous-traitant ultérieur** ») pour mener des activités de traitement spécifiques. Dans ce cas, il informe préalablement et par écrit (avec accusé réception) le responsable de traitement de tout changement envisagé concernant l'ajout ou le remplacement d'autres sous-traitants. Cette information doit indiquer clairement les activités de traitement sous-traitées, l'identité et les coordonnées du sous-traitant et les dates du contrat de sous-traitance.

Le responsable de traitement dispose d'un délai maximum de 21 jours à compter de la date de réception de cette information pour présenter ses objections. Cette sous-traitance ne peut être effectuée que si le responsable de traitement n'a pas émis d'objection pendant le délai convenu.

Le sous-traitant ultérieur est tenu de respecter les obligations du présent contrat pour le compte et selon les instructions du responsable de traitement. Il appartient au sous-traitant initial de s'assurer que le sous-traitant ultérieur présente les mêmes garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement réponde aux exigences du règlement européen sur la protection des données. Si le sous-traitant ultérieur ne remplit pas ses obligations en matière de protection des données, le sous-traitant initial demeure pleinement responsable devant le responsable de traitement de l'exécution par l'autre sous-traitant de ses obligations.

## 7. Prendre en compte le droit d'information des personnes concernées

Il appartient au responsable de traitement de fournir l'information aux personnes concernées par les opérations de traitement au moment de la collecte des données.

## 8. Veiller à l'exercice des droits des personnes

Dans la mesure du possible, le sous-traitant doit aider le responsable de traitement à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées : droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité des données, droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage).

Le sous-traitant doit répondre, au nom et pour le compte du responsable de traitement et dans les délais prévus par le règlement européen sur la protection des données aux demandes des personnes.

Le sous-traitant informera le délégué à la protection des données de toute demande de droit d'accès, à l'adresse suivante : [dpd@lenord.fr](mailto:dpd@lenord.fr).

## 9. Notifier les violations de données à caractère personnel



Le sous-traitant notifie au responsable de traitement toute violation de données à caractère personnel dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance, à l'adresse mail suivante : [dpd@lenord.fr](mailto:dpd@lenord.fr). Une justification de ces délais de notification devra être apportée par le sous-traitant afin que le responsable de traitement puisse satisfaire à ses obligations au titre de l'article 33 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016.

## 10. Aider le Département à respecter ses obligations relatives à la protection des données

Le sous-traitant aide le responsable de traitement pour la réalisation d'analyses d'impact relatives à la protection des données.

Le sous-traitant aide le responsable de traitement pour la réalisation de la consultation préalable de l'autorité de contrôle.

## 11. Mettre en œuvre des mesures de sécurité

Le sous-traitant s'engage à mettre en œuvre les mesures de sécurité visant apporter une protection suffisante des données à caractère personnel. A ce titre, il veillera à ne pas porter atteinte aux mesures de sécurité mises en place par le responsable de traitement.

D'autre part, le sous-traitant s'engage à mettre en œuvre des mesures adaptées à la sécurité des données confiées. Le sous-traitant détaillera les mesures de protection des données à caractère personnel mises en œuvre au sein de son organisation, le cas échéant parmi les mesures suivantes :

- **l'anonymisation des données** : description des mécanismes d'anonymisation, des garanties qu'ils apportent contre une ré-identification éventuelle et à quelle fin ils sont mis en œuvre.
- **le cloisonnement de données** : description des méthodes utilisées pour cloisonner le traitement chez le sous-traitant.
- **le contrôle des accès logiques** : description de la manière dont les profils utilisateurs sont définis et attribués. Il conviendra de détailler les moyens d'authentification mis en œuvre en précisant, le cas échéant les règles applicables aux mots de passe (longueur minimale, structure obligatoire, durée de validité, nombre de tentatives infructueuses avant blocage du compte, etc.).
- **la politique de journalisation** : description de la politique de journalisation des événements et de conservation des traces qui en résultent.



- **la politique d'archivage** : description de la politique de conservation et gestion d'archives électroniques contenant des données à caractère personnel mise en œuvre pour garantir leur intégrité, leur authenticité, leur accessibilité et leur lisibilité, pendant toute la durée nécessaire.
- **la politique de sécurisation des documents papiers** : description de la sécurisation de la gestion des documents papiers (de l'impression au stockage jusqu'à la destruction et aux échanges de documents).
- **la politique de minimalisation des données collectées** : la sensibilité des données peut être réduite à l'aide des méthodes suivantes : filtrage et retrait, réduction de la sensibilité par transformation, réduction du caractère identifiant des données, réduction de l'accumulation de données, restriction de l'accès aux données.

## 12. Veiller au sort des données

L'application doit disposer de fonctionnalités suffisantes pour mettre en place le cycle de vie des données et limiter la durée de conservation dans l'application.

A minima, les fonctionnalités attendues sont :

- La réalisation d'export de données dans un format structuré exploitable et ouvert (XML, csv...)
- La suppression de données/documents.

Le sous-traitant précisera également si l'application est en capacité de mettre en œuvre les opérations suivantes :

- Paramétrer la durée de conservation et le sort final des différentes catégories de données/documents, dans le respect des règles applicables
- Mettre en œuvre des traitements de restriction d'accès à la fin de leur durée d'utilité courante (DUC)
- Générer un export au format SEDA (Standard d'Echange de Données pour l'Archivage)
- Définir un périmètre de mise en œuvre des opérations grâce à des fonctionnalités de requêtes multicritères et de « marquage » des données/documents (à titre d'exemple : effectuer plusieurs traitements successifs sur les données/documents d'une personne, d'un ensemble de personnes ou l'ensemble de la base, pour un intervalle de dates et un périmètre géographique donnés)
- Opérer des contrôles sur les traitements avant leur mise en œuvre et, le cas échéant, de permettre des modifications sur le périmètre du traitement et la saisie de métadonnées complémentaires
- Tracer les traitements dans le journal des événements
- Produire un rapport sur les traitements d'export et de purge effectués dans l'application (a minima : date du traitement, périmètre, volume concerné).



Une attention particulière sera portée sur l'extraction possible des certaines données, dans quel cas un message d'alerte rappelle la responsabilité de l'utilisateur dans la conservation sécurisée de ces données et leurs usages conformément au règlement général sur la protection des données.

En cas d'extraction, le sous-traitant devient responsable de la gestion des données à caractère personnel.

En cas de consultation des données, le Département demeure responsable.

### 13. Communiquer les coordonnées de son délégué à la protection des données

Le sous-traitant communique au responsable de traitement **le nom et les coordonnées de son Délégué à la Protection des Données**, s'il en a désigné un conformément à l'article 37 du règlement européen sur la protection des données.

### 14. Tenir un registre d'activités de traitement de données

Le sous-traitant déclare **tenir par écrit un registre** de toutes les catégories d'activités de traitement effectuées pour le compte du responsable de traitement comprenant :

- Le nom et les coordonnées du responsable de traitement pour le compte duquel il agit, des éventuels sous-traitants et, le cas échéant, du délégué à la protection des données ;
- Les catégories de traitements effectués pour le compte du responsable du traitement ;
- Le cas échéant, les transferts de données à caractère personnel vers un pays tiers ou à une organisation internationale, y compris l'identification de ce pays tiers ou de cette organisation internationale et, dans le cas des transferts visés à l'article 49, paragraphe 1, deuxième alinéa du règlement européen sur la protection des données, les documents attestant de l'existence de garanties appropriées ;
- Dans la mesure du possible, une description générale des mesures de sécurité techniques et organisationnelles, y compris entre autres, selon les besoins :
  - o La pseudonymisation et le chiffrement des données à caractère personnel ;
  - o Des moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement ;
  - o Des moyens permettant de rétablir la disponibilité des données à caractère personnel et l'accès à celles-ci dans des délais appropriés en cas d'incident physique ou technique ;
  - o Une procédure visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité du traitement.



## 15. Mettre à disposition la documentation démontrant le respect des obligations

Le sous-traitant met à la disposition du responsable de traitement la **documentation nécessaire pour démontrer le respect de toutes ses obligations** et pour permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections, par le responsable du traitement ou un autre auditeur qu'il a mandaté, et contribuer à ces audits.

### D. Obligations du responsable de traitement vis-à-vis du sous-traitant

Le responsable de traitement s'engage à :

1. **Fournir au sous-traitant les données visées au B des présentes clauses**
2. **Documenter par écrit toute instruction concernant le traitement des données par le sous-traitant**
3. **Veiller, au préalable et pendant toute la durée du traitement, au respect des obligations prévues par le règlement européen sur la protection des données de la part du sous-traitant**
4. **Superviser le traitement, y compris réaliser les audits et les inspections, auprès du sous-traitant**
5. **Respecter ses obligations réglementaires relatives à la gestion du cycle de vie et à l'archivage des données.**

### E. Obligations du sous-traitant dans le cadre de l'Accompagnement Global

Dans le cadre de l'accompagnement global, le responsable de traitement et Pôle Emploi ont conclu une convention qui a pour objet d'encadrer l'échange de données informatisé entre Pôle emploi, le Département du Nord et les éventuels sous-traitants. A ce titre, il a été convenu que :



## 1. Accès par le sous-traitant aux ressources mises à la disposition du Département par Pôle Emploi

L'accès du sous-traitant aux ressources mise à la disposition du Département par Pôle Emploi se fait par l'intermédiaire d'un agent du Département dûment habilité à y accéder.

## 2. Echange de données entre le sous-traitant et Pôle Emploi

L'échange de données entre Pôle Emploi et le sous-traitant se fait par transmission de fiches liaisons.

Les catégories de personnes concernées sont :

- Agents Département ;
- Sous-traitants ;
- Agents Pôle emploi ;
- Demandeurs d'emploi.

L'échange de données se limite strictement aux données suivantes :

- Données d'identification :
  - o Agent Pôle emploi : nom, prénom, téléphone, adresse mail.
  - o Agent Département : nom, prénom, téléphone, adresse mail.
  - o Sous-traitant : nom, prénom, téléphone, adresse mail.
  - o Demandeur d'emploi : nom, prénom, date de naissance, adresse postale, téléphone, adresse mail (uniquement si consentement aux échanges dématérialisés), identifiant interne Pôle emploi, identifiant CAF, signature.
- Vie professionnelle :
  - o Agent Pôle emploi : fonction.
  - o Agent Département : fonction.
  - o Sous-traitant : structure, fonction.
  - o Demandeur d'emploi : BRSA, RQTH, orientation accompagnement global (Oui/Non)
  - o Le cas échéant, pour la fiche de liaison « accompagnement social exclusif », orientation accompagnement social exclusif (Oui/Non)
- Vie personnelle :
  - o Demandeur d'emploi : situation familiale (seul ou en couple);
  - o Nombre d'enfants à charge.
- Information d'ordre économique et financier : néant
- Freins périphériques au retour à l'emploi du demandeur d'emploi (case à cocher)
  - o Faire face à des difficultés financières,
  - o Faire face à des difficultés de logement,
  - o Prendre en compte son état de santé,
  - o Faire face à des difficultés administratives ou juridiques,



- Surmonter des contraintes familiales,
- Développer ses capacités d'insertion et de communication,
- Accéder à un moyen de transport

\* La transmission de ces données se fait après information de la personne accompagnée.

La transmission de la fiche de liaison doit obligatoirement être sécurisée.

- Elle peut être remise en main propre lors des diagnostics partagés entre Pôle emploi et le sous-traitant.
- Si elle est envoyée par mail, elle sera obligatoirement chiffrée avant envoi par mail avec AxCrypt ou 7zip ou autre logiciel de chiffrement.

La clé de déchiffrement sera adressée à Pôle emploi ou au sous-traitant par un autre canal.

Pôle emploi peut également adresser au sous-traitant la fiche de liaison via FilR (serveur sécurisé Pôle emploi.)

Le Département transmet au sous-traitant les fiches liaisons vierges.



**CONVENTION DE RECETTES  
POUR L'ELABORATION DES PLANS D'ACTION COMMUNS  
EN MATIERE DE MOBILITE SOLIDAIRE**

Entre

Le Département du Nord, dont le siège est domicilié 51, rue Gustave Delory 59047 Lille cedex, représenté par

Monsieur Christian Poiret, Président du Département du Nord, dûment habilité par la délibération DAJAP/2021/229 du Conseil départemental en date du 01/07/2021, ci-après désigné « le Département »

Et

La Région Hauts-de-France dont le siège est domicilié 151 avenue du Président Hoover 59555 Lille cedex, représentée par :

Monsieur Xavier BERTRAND, Président du Conseil Régional, dûment habilité par la délibération n°2022.01857 du Conseil régional en date du 22/11/2022, ci-après dénommée « la Région »,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des transports,

Vu la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités,

Vu le budget régional de l'exercice 2022,

Vu la délibération n°2020.00689 du Conseil régional en date du 30 juin 2020 adoptant le projet de SRADDET,

Vu la délibération n°2020.02153 du Conseil régional en date du 9 décembre 2020, portant sur les orientations de la Région pour assurer ses nouveaux rôles d'autorité organisatrice et de chef de file de la mobilité introduits par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM),

Vu la délibération n°2022.00164 du Conseil régional en date du 27 janvier 2022, portant sur la déclinaison de la Loi d'Orientation des Mobilités en Hauts-de-France,

Vu la délibération n° du Conseil régional autorisant le Président à signer la présente convention ;

Vu la délibération n°DirRE/2023/117 du 15 mai 2023 du Département du Nord ;

Vu le budget départemental 2023,

Il est convenu ce qui suit :



## **PREAMBULE**

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), promulguée le 24 décembre 2019, renforce notamment les coopérations entre collectivités dans le champ de la mobilité solidaire où il est attendu, à l'échelle de chacun des 10 bassins de mobilité présents dans les Hauts-de-France, un co-pilotage Région-Départements dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan d'Action commun en matière de Mobilité Solidaire (PAMS), auxquels sont associés les organismes publics et privés en charge de l'accompagnement des personnes vulnérables.

Ce plan d'action commun a, en particulier, deux vocations : définir les conditions de conseil et d'accompagnement individualisé à la mobilité des personnes précitées, d'une part, et prévoir des actions concrètes de mobilité pour favoriser le retour à l'emploi, d'autre part.

La Région Hauts-de-France a soumis à ses élus une première délibération régionale n°2020.02153 le 9 décembre 2020 qui posait le principe de ce co-pilotage, puis la délibération n°2022.00164 du 27 janvier 2022 a arrêté les éléments de méthode, fruits des échanges entre les services régionaux et départementaux, et préalablement présentés en Conférence territoriale de l'action publique (CTAP) le 6 décembre 2021.

5 objectifs majeurs ont été dégagés et doivent guider la démarche :

- Comprendre les besoins des publics vulnérables dans le bassin ;
- Mutualiser l'information sur toutes les aides disponibles ;
- Développer des outils pour informer les prescripteurs et les bénéficiaires ;
- Recenser et valoriser les lieux d'accompagnement (ex. : plateformes de mobilité) ;
- Traiter certaines problématiques plus territoriales en lien avec des grands projets (projet de canal Seine Nord Europe, redynamisation du Bassin Minier, etc.).

## **ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION**

Par la présente convention, le Département du Nord et la Région Hauts-de-France définissent des engagements réciproques relevant du co-pilotage des Plans d'Action communs en matière de Mobilité Solidaire (PAMS). Le Département du Nord est particulièrement concerné par 3 bassins de mobilité sur les 10 que comporte la région.

- Littoral Nord
- Aire Urbaine Centrale
- Hainaut-Cambrésis-Thiérache

Cette convention fixe également l'engagement du Département du Nord et de la Région sur le plan financier, à travers une contribution départementale d'un montant maximal de 60 000 € pour le financement d'une prestation AMO relative à l'élaboration de 3 PAMS.

## **ARTICLE 2 - ENGAGEMENTS RECIPROQUES DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DU NORD**

Cette contractualisation suppose une égalité des engagements tant du Département du Nord que de la Région.

Ces engagements sont définis conjointement par le Département et la Région.

### **2.1- Situation socio-économique du territoire, état des besoins sociaux et des actions mises en œuvre**

La région Hauts-de-France, la plus jeune de France de province (hors Île-de-France), compte plus de 6 millions d'habitants et se place ainsi au troisième rang des régions françaises. Composée de 5 départements, elle se situe au cœur d'un triangle Paris-Londres-Bruxelles et représente une formidable opportunité pour tous les habitants du nord de la France. Cette région, qui a été durement frappée par des reconversions industrielles et économiques, dispose aujourd'hui d'atouts économiques au premier plan : 1<sup>ère</sup> pour la construction automobile et ferroviaire, 1<sup>ère</sup> pour la production de cultures végétales, 3<sup>ème</sup> pour les investissements internationaux. Elle mise sur la recherche et l'innovation à forte valeur ajoutée, avec 8 pôles de compétitivité.

Malgré ces atouts, les Hauts-de-France restent l'une des régions les plus pauvres de France. 540 600 personnes vivent avec un niveau de vie légèrement supérieur au seuil de pauvreté (1 041 € mensuels).

D'autre part, le droit au transport, tel que défini par le Code des Transports, ne se limite pas à l'accès aux transports collectifs, il s'étend à l'accès des personnes les plus vulnérables à l'emploi et la formation, aux services et fonctions de proximité, voire à leur accompagnement.

Les enjeux de la mobilité sont :

- sociaux pour répondre aux freins psychologiques et permettre à tous de pouvoir se déplacer,
- territoriaux dans un objectif de développement et d'aménagement du territoire équilibré,
- économiques pour faciliter l'emploi et la formation.

En France, une personne en insertion sur deux déclare avoir déjà refusé un travail ou une formation pour des problèmes de mobilité.

En Hauts-de-France, 82 % des personnes employées doivent se déplacer pour se rendre sur leur lieu de travail, quotidiennement. Elles y consacrent en moyenne près de 40 minutes chaque jour.

Selon une enquête menée en 2019 sur le bassin lillois, 46 % des entreprises qui y sont localisées déclarent avoir manqué un recrutement pour des raisons de mobilité géographique.

En 2019, le taux de demandeurs d'emploi sans moyen de locomotion s'élevait à 28 % en Hauts-de-France avec des contrastes importants en fonction des territoires : le bassin d'emploi du Santerre-Haute-Somme présente un des taux les plus bas de la région (23 %) alors que les bassins de Méru ou de Lille dépassent les 30 %, avec 34 % de demandeurs d'emploi sans moyen de locomotion sur Lille, pouvant s'expliquer par la forte densité des transports en commun dans ce bassin d'emploi.

Le taux de demandeurs d'emploi sans permis de conduire s'élevait à 38 % en juin 2019, en augmentation de six points depuis la dernière enquête menée par la direction régionale de Pôle emploi Hauts- de-France sur la mobilité géographique des demandeurs d'emploi, en 2016.

Cette proportion s'échelonne de 29 % pour Montreuil-sur-Mer à 41 % pour Amiens et Saint-Quentin et 39 % en Sambre-Avesnois.<sup>1</sup> Sur un panel de 6 300 nordistes allocataires du RSA, accompagnés et en recherche active d'emploi, 54 % déclarent ne pas posséder le permis B (Femmes : 57%, Hommes : 51% Source : Département Nord - Nordemploi janvier 2023).

### Actions déjà mises en œuvre

Afin de répondre à ces problématiques, des dispositifs régionaux existent déjà : Aide au Transport aux Particuliers (ATP), Soutien aux plateformes de mobilité, En Route pour l'Emploi, Aide au Permis de conduire, tarifications sociales TER et cars...

De son côté, le Département œuvre à l'amélioration de la mobilité des Nordistes, en particulier des plus fragiles. C'est un axe fort au cœur des politiques de solidarités humaines et territoriales développées par le Nord. C'est notamment un enjeu majeur pour l'insertion et l'emploi, domaines dans lesquels le Département est un acteur essentiel par son implication au sein d'un réseau d'acteurs multiformes et son maillage territorial.

Pour cela, le Département s'appuie sur des politiques et dispositifs permettant l'amélioration de la mobilité des publics vulnérables : Activ'emploi : Aide financière pour les déplacements des allocataires RSA reprenant un emploi ou une formation, financement des plateformes de mobilité en territoire et des actions d'accompagnement à la mobilité - Appel à projets « mobilités innovantes en milieu rural » en soutien des territoires (communes, EPCI et associations), Appel à Projets Phosphor'âge « bien vieillir en préservant son autonomie ».

---

<sup>1</sup> Source : Rapport Cour Régionale des Comptes – fév. 2021

## 2.2 - Les engagements concourant à l'élaboration des PAMS

Les PAMS ont, en particulier, deux vocations : définir les conditions de conseil et d'accompagnement individualisé à la mobilité des personnes précitées, d'une part, et prévoir des actions concrètes de mobilité pour favoriser le retour à l'emploi, d'autre part, afin d'accompagner les personnes en situation de vulnérabilité sociale, économique et de handicap ou dont la mobilité est réduite.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage retenue (Auxilia), afin de déployer un plan d'action pour réaliser chacun des 3 PAMS qui concernent le Département, devra permettre :

- la conception et le partage d'un diagnostic des acteurs et des dispositifs,
- l'organisation de la concertation et du travail avec les partenaires,
- la rédaction du plan d'actions.

La méthodologie employée par le bureau d'études devra aboutir à des propositions :

- opérationnelles, structurées (partenaires mobilisables, calendrier et financements envisageables), pertinentes, objectivées et en phase avec les compétences des acteurs,
- en faveur des publics prioritaires du Département du Nord (Allocataires du RSA, personnes en situation de handicap, les jeunes en situation de vulnérabilité / non insérés et les personnes âgées).

## 2.3- Les engagements financiers du Département du Nord et de la Région Hauts de France

La prestation globale des 10 PAMS à réaliser en Hauts-de-France a été évaluée à 600 000€ TTC. Le marché conclu avec Auxilia est un marché à bons de commande.

Chaque PAMS fera l'objet d'une demande de devis auprès d'Auxilia, sur la base d'un cahier des charges concerté et validé par l'ensemble des co-financeurs, ainsi que l'édition d'un bon de commande.

Le plan de financement est le suivant :

Etat	Région	Aisne	Nord	Oise	Pas de Calais	Somme	Total
150 000 €	<b>150 000 €</b>	60 000 €	<b>60 000 €</b>	60 000 €	60 000 €	60 000 €	600 000 €
25%	<b>25%</b>	10%	<b>10%</b>	10%	10%	10%	100%

Le Département du Nord vient abonder à hauteur de 10% la prestation d'Aide à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO) décrite à l'article 2.2, aux côtés des 4 autres Départements (10% chacun), de la Région (25%) et de l'Etat (25%).

Ces crédits ne peuvent venir en compensation de baisse de financements de la Région ou d'autres partenaires.

La contribution du Département du Nord pour le financement de l'ensemble des actions sera versée à la Région selon les modalités prévues à l'article 3.

## **2.4-Suivi et évaluation de la convention**

Le suivi et l'évaluation de l'exécution de la présente convention sont effectués de façon conjointe par la Région et du Département du Nord, avec une périodicité au moins annuelle. Les modalités de pilotage au niveau régional sont définies entre le représentant du Département et le président de la Région.

La Région est en charge de la préparation :

- d'un rapport intermédiaire d'exécution ;
- d'un rapport final d'exécution qui contiendra un bilan financier des actions mises en œuvre et décrira les résultats obtenus ainsi que l'atteinte des objectifs fixés.

Les rapports d'exécution seront remis au représentant du Département du Nord, et le rapport final sera établi à l'issue de l'élaboration des 10 PAMS, comprenant un état des dépenses réalisées.

## **ARTICLE 3- MODALITÉS DE VERSEMENT DES CRÉDITS**

La contribution fera l'objet d'un acompte et d'un solde, selon les modalités suivantes :

- A la notification de la présente convention : un acompte de 25 000 €
- Le solde ajusté au coût réalisé et selon le taux de participation indiqué à l'article 2.3 de la présente convention, dans les 6 mois suivant la fourniture du rapport final

La contribution financière sera créditée sur le compte de la Région Hauts-de-France.

Les versements seront effectués à :

Dénomination sociale : Paierie Régionale des Hauts de France

Code établissement : 30001

Code guichet : 00468

Numéro de compte : C5980000000

Clé RIB : 76

IBAN : FR48 3000 1004 68C5 9800 0000 076

BIC : BDFEFRPPCCT

L'ordonnateur de la dépense est le Département. Le comptable assignataire de la dépense est M. le Receveur des Finances.

#### **ARTICLE 4- DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention prend effet à compter de sa notification et court jusqu'au 26 janvier 2027.

Elle fait l'objet, si besoin, d'avenants annuels, portant sur les engagements respectifs du Département du Nord et de la Région et les actions en découlant.

#### **ARTICLE 5- DÉNONCIATION DE LA CONVENTION**

La convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception. Cette dénonciation doit être adressée au plus tard avant le 31 octobre de chaque année pour une prise d'effet au 31 décembre suivant. au Président du Département ou au Président du Conseil régional. La Région reste soumise aux obligations résultant de l'article 2.4 de la présente convention, en particulier la transmission d'un rapport sur l'exécution de la convention.

#### **ARTICLE 6 - LITIGE**

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Lille après la recherche d'une résolution amiable.

Fait à Lille, le,

Pour la Région  
le Président du Conseil Régional  
Hauts-de-France

Pour le Département du Nord  
le Président du Département du Nord

Xavier BERTRAND

Christian POIRET

## CONVENTION DE PARTENARIAT entre Diagoriente et le Département du Nord

Entre les soussignés :

### **Le Département du Nord**

*51 Rue Gustave DELORY 59047 LILLE CEDEX*

Représenté(e) par Monsieur le Président du Département du Nord, Monsieur Christian Poiret dûment habilité par la délibération n° DAJAP/2021/229 du Conseil départemental en date du 01/07/2021,

ci-après dénommé « Le Département du Nord »

et

### **Diagoriente**

**International Développement Système (ID6),**

Start-up d'Etat,

Dont le siège est situé à 292 rue Camille Guérin St So Bazaar, 59800 Lille,

Représenté par son Directeur, Monsieur Pascal CHAUMETTE,

ci-après dénommé « Diagoriente »

Diagoriente et le département du Nord sont ci-après dénommées collectivement « les parties ».

### **PRÉAMBULE :**

Diagoriente est une plateforme en ligne qui accompagne la valorisation des compétences et l'orientation professionnelle. L'utilisateur y trouve des outils lui permettant de prendre conscience que ses expériences personnelles et professionnelles mobilisent des compétences exploitables dans des perspectives d'insertion et de mobilité professionnelle. Dotée d'une guidance permettant un usage en autonomie, Diagoriente se prête toutefois volontiers à des usages hybrides en venant s'insérer dans des parcours accompagnés, aux côtés de ses partenaires professionnels de l'emploi et de l'insertion (Missions locales, Pôle Emploi, Epide, E2C, SIAE, etc.). Les usagers ont l'opportunité d'y découvrir leurs compétences techniques et transversales, de construire leur CV, d'explorer les horizons professionnels qui s'offrent à eux sur la base des intérêts et des préférences des bénéficiaires. À tout moment, ils peuvent également accéder au monde de l'emploi et de la formation via un système de recherche géolocalisée, d'immersions professionnelles, d'offres d'emploi, d'apprentissage et de formations.

Diagoriente est le produit d'un assemblage composite d'expertises diverses : **sociologie et sciences de l'éducation/orientation, ingénierie pédagogique et multimédia, développement web, UX/UI design...**Toutes ces spécialités se sont conjuguées pour concevoir, tester, développer et améliorer en continu l'application. Conçue par l'équipe **d'Id6** soutenu par la DGEFP (Délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle) du ministère du Travail et la DINUM (Direction interministérielle du numérique placée sous l'autorité du Premier ministre, chargée de coordonner les actions des administrations en matière de systèmes d'information) dans le cadre du programme Startup d'État, Diagoriente est aussi le fruit d'un partenariat fertile incluant des organisations œuvrant au quotidien pour l'éducation et l'insertion des jeunes : Missions locales, Écoles de la 2ème chance, collèges, etc.

Les parties se sont rapprochées en vue de définir les modalités d'une collaboration pour atteindre des objectifs communs.

Il a été convenu ce qui suit :

### **Article 1 - Objet de la convention :**

LES PARTIES CONVIENNENT :

- D'instaurer une collaboration entre le Département du Nord et Diagoriente dans le respect de leurs compétences, de leurs missions, et des textes réglementaires les régissant,
- De réaliser en commun des actions qui sont présentées dans cette conventions.

Les partenaires de la présente convention affirment la nécessité de leur coopération en matière de pédagogie et d'outils innovants relatifs à l'orientation, l'insertion professionnelle, la valorisation des compétences. Cette convention vise à formaliser un partenariat autour de la mise à disposition du dispositif Diagoriente auprès des sept Maisons Nord Emploi (MNE) dans les territoires du Département et de faciliter de possibles élaborations en commun.

### **Article 2 – Nature de la collaboration :**

Les parties envisagent ce qui suit :

- Collaboration permettant l'usage de Diagoriente à titre gracieux, de manière illimitée dans le temps et en volume.
- Mise en place d'un plan de professionnalisation des équipes des Service Coaching des MNE (espace de formation en ligne, journées de formation en présentiel). Les 2 parties s'accordent sur le nombre de sessions de formation :
  - 1 à 2 sessions en présentiel par semestre en fonction du nombre de coachs au sein des MNE
  - Des sessions en distanciel au besoins
  - Formation systématique des nouveaux coachs
 Ce plan de professionnalisation est intégralement pris en charge par les équipes de Diagoriente et ne générera aucune facturation.
- Co animation, Diagoriente, Coach du Département, d'atelier à destination des allocataires du RSA.



- Support des équipes techniques et pédagogiques de Diagoriente permettant d'assurer l'ancrage de l'outil, solutionner d'éventuels problèmes et maintenir un niveau de service homogène pour l'ensemble des MNE.
- Amélioration du dispositif afin de tenir compte des besoins spécifiques du coaching Départemental (démarche d'amélioration continue sur la base de retour d'expérience des professionnels formés)
- Communication du partenariat par tous les canaux de communication (plaquettes, site web, réseaux sociaux...)

Toute modification des conditions ou des modalités d'exécution de la Convention de partenariat, définie d'un commun accord entre les Partenaires fera l'objet d'un avenant écrit et signé des Partenaires. Celui-ci précisera les éléments modifiés, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux poursuivis par la Convention.

Dans tous les cas, les parties s'engagent aux conditions suivantes :

### **Traitement des données à caractère personnel**

Chaque partie est seule responsable de la collecte et du traitement des données à caractère personnel qui lui sont propres. A ce titre, chaque partie garantit être conforme à la législation, tant française qu'européenne, en matière de protection des données à caractère personnel, et notamment à la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, ainsi qu'au Règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

### **Article 3 – Communication :**

Les Partenaires s'autorisent mutuellement à mentionner l'existence de la Convention. Toutefois, ils s'interdisent d'en divulguer les conditions et les modalités. En conséquence, aucun original, ni aucune copie de la Convention, en totalité ou par extraits, ne doit être communiquée à des tiers.

Les Partenaires s'engagent à ne communiquer la Convention, par extrait ou en totalité qu'à ceux des membres de leur personnel permanent qui doivent nécessairement en avoir connaissance dans le cadre de leur fonction.

Les parties s'engagent à faire mention du nom de l'autre et à insérer quand cela est possible le logo de l'autre partie à l'occasion de toute publicité ou information relative aux actions objet du présent partenariat.

Chacune des parties déclare détenir l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et industrielle afférents à son logo et garantit son cocontractant de toute action, notamment en contrefaçon et/ou éviction, fondée sur l'atteinte des présentes aux droits de tiers, collaborateurs et/ou leurs ayants-droit.

Ceci ne confère en aucun cas le droit d'utiliser le logo de l'autre partie en dehors de ce qui est expressément prévu dans les présentes.

Les partenaires s'engagent à communiquer sur leur partenariat via les réseaux sociaux ou tout autre canal possible (espace blog, actualités, plaquettes...). Les partenaires s'engagent à mettre en place une opération de visibilité du lancement du partenariat (RS, newsletter..)

**Article 4 - Obligation de confidentialité :**

Chacun des Partenaires s'engage à respecter une obligation de confidentialité sur toutes les informations, orales ou écrites, transmises par l'autre Partenaire sous forme de données, de documents, ou toute autre forme, à l'occasion de l'exécution de la Convention. Par conséquent, les Partenaires prendront vis-à-vis de leur personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer sous leur responsabilité la confidentialité de toutes les informations visées ci-dessus.

**Article 5 : Suivi de la convention :**

Monsieur Pascal Chaumette pour Diagoriente et Madame Sophie Zuberek, Directrice du Retour à l'Emploi, sont chargés de la mise en œuvre et du suivi de la présente convention.

**Article 6 - Durée de la convention - Résiliation**

Cette convention prend effet à compter de sa signature et dure un an. Elle est renouvelable par tacite reconduction, dans la limite maximum de 3 ans.

Elle peut être dénoncée à chaque date anniversaire par l'une ou l'autre des parties sous réserve d'un préavis de deux mois envoyé en lettre recommandée avec avis de réception.

Dans l'hypothèse où un Partenaire estimerait que l'image ou l'éthique de l'autre Partenaire ne serait plus cohérente avec sa stratégie, la convention pourra être résiliée de plein droit, sans qu'il soit besoin de recourir à une décision judiciaire, passé le délai d'un mois à compter d'une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec avis de réception restée infructueuse et ce, sans préjudice des dommages-intérêts qui pourront être demandés à la partie défaillante.

**Article 7 : Litiges et loi applicable**

Tout litige survenant du fait de l'application de la présente convention sera, à défaut d'accord amiable, soumis aux tribunaux français compétents.

**Fait à**

En 2 exemplaires originaux

**Pour le conseil du Département du Nord**

Christian POIRET  
Président du Conseil Départemental du Nord

**Pour Diagoriente**

Pascal Chaumette  
Directeur

2.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317242-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

**OBJET** : Appel à Initiatives de soutien à la parentalité 2023-2026

Vu le rapport DGAEFS-SG/2023/153

Vu l'avis en date du 9 mai 2023 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille,

prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse  
Considérant le rectificatif oral présenté par Madame TONNERRE-DESMET retirant le dossier relatif à l'association SOS Papa Nord Picardie concernant l'attribution d'une subvention de 1 500 € en 2023 et en 2024 ;

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'attribuer les subventions aux différentes structures au titre de l'Appel à Initiatives 2023 à 2026 « parentalité » dont la liste est jointe en annexe 1, pour un montant total de 1 507 067 € dont 648 500 € pour 2023, 450 459 € pour 2024, 216 254 € pour 2025 et 191 854 € pour 2026 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions établies en référence à la convention jointe en annexe 2.

---

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 42.

Monsieur BERNARD est Maire d'Anzin.

Madame DEROEUX et Monsieur RENAUD sont Conseillers municipaux de Saint-Amand-les-Eaux.

Monsieur CATHELAIN est administrateur au titre de la Commune du centre social de Marcq-en-Barœul.

Madame BOISSEAUX et Monsieur BRICOUT sont membres du conseil d'administration du collège Paul Langevin à Avesnes-les-Aubert, respectivement en qualité de titulaire et de suppléant.

Monsieur LEFEBVRE et Madame ZAWIEJA-DENIZON sont membres du conseil d'administration du collège Turgot à Denain, respectivement en qualité de titulaire et de suppléante.

En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptés dans le quorum, ainsi que Madame ZOUGGAGH en raison des fonctions exercées par un membre de sa famille au sein de l'Association Formation Culture Prévention (FCP). Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame VAN CAUWENBERGE et Monsieur BAUDOUX avaient donné pouvoir respectivement à Madame BOISSEAUX et Monsieur LEFEBVRE. Ces derniers ne pouvant prendre part au délibéré et au vote, il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Mesdames DESCAMPS-MARQUILLY et LETARD (membres de la Mission locale Insertion Jeunes du Valenciennois) et Monsieur SEGUIN (Conseiller communautaire à la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois et membre du collège Mairie du centre social Le Nouvel Air d'Avesnes-sur-Helpe) avaient donné pouvoir respectivement à Mesdames CLERC et TONNERRE-DESMET, ainsi qu'à Monsieur BRICOUT. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et au vote même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

47 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Vote intervenu à 17 h 42.

Au moment du vote, 47 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 12

Absents sans procuration : 14

N'ont pas pris part au vote : 9 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)

Ont pris part au vote : 59 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	59
Majorité des suffrages exprimés :	30
Pour :	59 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

## ANNEXE 1 - DGAFFS-SG/2023/153 - AAI PARENTALITE 2023-2026 TABLEAU D'ATTRIBUTION PAR DIRECTION DELEGUEE

Nbre dossiers	Numéro	Direction Déléguee de référence	Nom de la structure	Type structure	Ville	Intitulé action	Nouvelle action / Action renouvelée	Budget prévu pour l'action	Subvention demandée	Montant accordé	Durée en année	2023	2024	2025	2026
1	2022/00459	DD Avesnois	Centre Socio-Culturel de Fourmies	Centre social	FOURMIES	Parentalité positive	Action renouvelée	22 300 €	10 000 €	3 000 €	2	3 000 €	3 000 €	0 €	0 €
2	2022/00460	DD Avesnois	Centre Socio-culturel Le Nouvel Air"	Centre social	AVESNES-SUR-HELPE	La Parentalité au Centre Socioculturel "Le Nouvel Air"	Nouvelle action	30 630 €	7 000 €	3 000 €	4	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
3	2022/00464	DD Avesnois	À Part Entière	Association	FELLERIES	Café des parents	Action renouvelée	55 650 €	10 000 €	3 000 €	1	3 000 €	0 €	0 €	0 €
4	2022/00470	DD Avesnois	Espace de Vie Sociale La Rhônelle	Association	VILLEREAU	"SOS ... Je suis un parent"	Action renouvelée	23 681 €	10 000 €	5 500 €	2	5 500 €	5 500 €	0 €	0 €
5	2022/00484	DD Avesnois	Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	Collectivité locale	AVESNES-SUR-HELPE	Ateliers parents enfants	Action renouvelée	137 600 €	40 000 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
6	2022/00549	DD Avesnois	Familles Rurales Avesnois Mormal	Association	BAVAY	Etre parent, Etre enfant, découvrir les chemins...	Nouvelle action	46 120 €	8 460 €	8 000 €	2	8 000 €	8 000 €	0 €	0 €
7	2022/00552	DD Avesnois	La Chouet'Cabane	Association	MAUBEUGE	Café parents/enfants itinérant	Action renouvelée	14 310 €	7 000 €	2 000 €	2	2 000 €	2 000 €	0 €	0 €
8	2022/00559	DD Avesnois	Centre Social et Culturel RAIL ATAC	Centre social	LOUVROIL	Famille Heureuse	Nouvelle action	51 096 €	10 000 €	7 000 €	2	7 000 €	7 000 €	0 €	0 €
9	2022/00616	DD Avesnois	ACSM - Centre Socio-Culture de l'Epinette	Centre social	MAUBEUGE	PARENTS CHERCHEURS (anciennement Vivre ensemble)	Action renouvelée	24 070 €	6 000 €	3 000 €	2	3 000 €	3 000 €	0 €	0 €
10	2022/00660	DD Avesnois	Centre Social et Culturel Guy Moquet	Centre social	AULNOYE AYMERIES	"LE TEMPS D'UNE PAUSE" Nouveau projet	Action renouvelée	13 900 €	4 300 €	2 000 €	4	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
11	2022/00671	DD Avesnois	Centre Social et Culturel Guy Moquet	Centre social	AULNOYE AYMERIES	LA RECRE DES PARENTS	Action renouvelée	12 770 €	2 600 €	2 600 €	4	2 600 €	2 600 €	2 600 €	2 600 €
12	2022/00683	DD Avesnois	ACSM - Centre social des Provinces Françaises	Centre social	MAUBEUGE	Papa et moi	Nouvelle action	23 635 €	3 927 €	1 000 €	1	1 000 €	0 €	0 €	0 €
13	2022/00686	DD Avesnois	centre social et culturel Espace Le Petit Prince	Centre social	FERRIERE LA GRANDE	1000 premiers jours	Nouvelle action	22 971 €	10 000 €	3 000 €	4	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
14	2022/00699	DD Avesnois	centre social et culturel Espace Le Petit Prince	Centre social	FERRIERE LA GRANDE	HANDI'SCHOOL	Nouvelle action	37 420 €	10 000 €	2 000 €	3	2 000 €	2 000 €	2 000 €	0 €
15	2022/00701	DD Avesnois	centre social et culturel Espace Le Petit Prince	Centre social	FERRIERE LA GRANDE	REPIT SOLIDAIRE	Action renouvelée	36 557 €	10 000 €	1 500 €	3	1 500 €	1 500 €	1 500 €	0 €
<b>15</b>	<b>TOTAL DD AVESNOIS</b>							<b>552 710 €</b>	<b>149 287 €</b>	<b>51 600 €</b>		<b>51 600 €</b>	<b>47 600 €</b>	<b>19 100 €</b>	<b>15 600 €</b>
1	2022/00416	DD Cambrésis	Espace de Vie Sociale "Espace Sud"	Association	CAUDRY	Parlons parents	Action renouvelée	10 655 €	5 425 €	3 500 €	4	3 500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €
2	2022/00417	DD Cambrésis	Espace de Vie Sociale "Espace Sud"	Association	CAUDRY	Le graphisme sous toutes ses formes	Action renouvelée	3 398 €	1 300 €	1 300 €	4	1 300 €	1 300 €	1 300 €	1 300 €
3	2022/00424	DD Cambrésis	Centre social La Passerelle - Avenir Jeunes	Centre social	CAUDRY	Des parents acteurs et chercheurs dans le Cambrésis (UPP 5G)	Nouvelle action	22 037 €	2 000 €	1 500 €	3	1 500 €	1 500 €	1 500 €	0 €
4	2022/00426	DD Cambrésis	Espace de Vie Sociale, association La Maison de Vie Solidaire	Association	LIGNY EN CAMBRESIS	Pause Parents	Action renouvelée	4 251 €	2 400 €	2 000 €	4	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
5	2022/00432	DD Cambrésis	Centre Social Familles Rurales	Centre social	WALINCOURT SELVIGNY	ETRE PARENTS	Action renouvelée	23 906 €	4 000 €	3 500 €	4	3 500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €
6	2022/00433	DD Cambrésis	Espace de Vie Sociale du Bocage Vacances Plurielles	SCIC	LE CATEAU	Mon Ado et Moi... Toute une aventure	Action renouvelée	14 305 €	9 500 €	6 000 €	1	6 000 €	0 €	0 €	0 €
7	2022/00435	DD Cambrésis	Cambresis Ressources	Association	CAUDRY	Espace Familles Itinérant du Cambrésis	Nouvelle action	20 250 €	9 200 €	3 500 €	4	3 500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €
8	2022/00444	DD Cambrésis	Espace de Vie Sociale, association La Maison de Vie Solidaire	Association	LIGNY EN CAMBRESIS	Atelier Parent Enfant 0/3 ans	Action renouvelée	3 378 €	1 800 €	1 500 €	4	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
9	2022/00446	DD Cambrésis	Espace de Vie Sociale, association La Maison de Vie Solidaire	Association	LIGNY EN CAMBRESIS	Atelier Parent Enfant 4/13 ANS	Action renouvelée	10 929 €	3 000 €	2 000 €	4	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
10	2022/00447	DD Cambrésis	Espace de Vie Sociale, association La Maison de Vie Solidaire	Association	LIGNY EN CAMBRESIS	Atelier Parent Enfant 4/17 ans	Nouvelle action	3 099 €	1 000 €	1 000 €	4	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
11	2022/00452	DD Cambrésis	Centre social la Passerelle	Centre social	CAUDRY	Groupe d'échanges parents d'ados	Nouvelle action	4 202 €	500 €	500 €	3	500 €	500 €	500 €	0 €
12	2022/00465	DD Cambrésis	collège Paul LANGEVIN AVESNES LES AUBERT	Etablissement scolaire	AVESNES LES AUBERT	Quelques clés pour aider efficacement mon enfant dans son travail scolaire	Action renouvelée	2 538 €	2 028 €	2 000 €	4	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
13	2022/00477	DD Cambrésis	Centre social La Passerelle	Centre social	CAUDRY	Atelier Parents/enfants " A 4 mains"	Nouvelle action	9 359 €	1 500 €	1 500 €	3	1 500 €	1 500 €	1 500 €	0 €
14	2022/00490	DD Cambrésis	Centre social La Passerelle	Centre social	CAUDRY	"Je suis parents mais pas que..."	Nouvelle action	10 738 €	1 000 €	1 000 €	3	1 000 €	1 000 €	1 000 €	0 €
15	2022/00504	DD Cambrésis	Animation Jeunesse Rurale	Association	NOYELLES SUR ESCAUT	Le Square	Action renouvelée	28 589 €	7 200 €	7 200 €	4	7 200 €	7 200 €	7 200 €	7 200 €
16	2022/00540	DD Cambrésis	Centre social Familles rurales	Association	WALINCOURT SELVIGNY	A petits pas en famille	Nouvelle action	23 362 €	5 000 €	4 000 €	4	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
17	2022/00561	DD Cambrésis	Centre social Saint Roch	Centre social	CAMBRAI	Famille positive!	Action renouvelée	19 200 €	10 000 €	4 600 €	1	4 600 €	0 €	0 €	0 €
18	2022/00578	DD Cambrésis	ADACI (association de développement d'ateliers et chantiers d'insertion)	Association	LE QUESNOY	Ressources et nous	Nouvelle action	16 450 €	2 814 €	2 300 €	4	2 300 €	2 300 €	2 300 €	2 300 €
19	2022/00594	DD Cambrésis	Centre Social du Centre Ville	Centre social	CAMBRAI	cap parents	Nouvelle action	23 350 €	2 000 €	2 000 €	1	2 000 €	0 €	0 €	0 €
20	2022/00596	DD Cambrésis	Centre Communal d'Action Sociale de Cambrai	Collectivité locale	CAMBRAI	Un temps pour soi	Nouvelle action	4 850 €	1 940 €	1 940 €	1	1 940 €	0 €	0 €	0 €
21	2022/00600	DD Cambrésis	Centre Communal d'Action Sociale de Cambrai	Collectivité locale	CAMBRAI	Un temps ensemble	Action renouvelée	2 550 €	1 020 €	1 020 €	1	1 020 €	0 €	0 €	0 €
22	2022/00601	DD Cambrésis	Centre Social Marliot Maupassant	Centre social	CAUDRY	Familles en harmonie 2023!	Action renouvelée	13 765 €	1 000 €	1 000 €	1	1 000 €	0 €	0 €	0 €
23	2022/00604	DD Cambrésis	Centre social La passerelle CAUDRY	Centre social	CAUDRY	Et si on en parlait ...	Nouvelle action	2 650 €	500 €	500 €	3	500 €	500 €	500 €	0 €
24	2022/00613	DD Cambrésis	Centre Social Mosaïk	Centre social	CAMBRAI	Bol d'Air	Action renouvelée	8 650 €	3 000 €	3 000 €	1	3 000 €	0 €	0 €	0 €
25	2022/00614	DD Cambrésis	Centre Social Mosaïk	Centre social	CAMBRAI	Premiers pas vers l'école	Action renouvelée	3 002 €	1 500 €	1 500 €	1	1 500 €	0 €	0 €	0 €
26	2022/00620	DD Cambrésis	Communauté de communes du pays solesmois	Collectivité locale	SOLESMES	Soutien à la fonction parentale	Nouvelle action	35 680 €	14 400 €	8 000 €	2	8 000 €	8 000 €	0 €	0 €
27	2022/00621	DD Cambrésis	Service enfance et jeunesse de Cambrai	Association	CAMBRAI	A PETITS PAS VERS L'ECOLE	Nouvelle action	8 787 €	2 660 €	2 500 €	4	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €
28	2022/00627	DD Cambrésis	Espace de Vie Sociale Association des Familles de Busigny	Association	BUSIGNY	PARENTS ACTEURS, CITOYENS et SOLIDAIRE POUR LA REUSSITE EDUCATIVE	Nouvelle action	95 876 €	15 500 €	7 500 €	4	7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €
29	2022/00638	DD Cambrésis	Service Enfance Jeunesse de Cambrai	Association	CABRAI	Coopérer pour coéduquer	Nouvelle action	19 070 €	5 320 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
30	2022/00643	DD Cambrésis	Centre social l'escale	Centre social	BEAUVOIS EN CAMBRESIS	Parents connectés	Nouvelle action	13 639 €	2 100 €	2 000 €	3	2 000 €	2 000 €	2 000 €	0 €
31	2022/00653	DD Cambrésis	Centre Social Mosaïk	Centre social	CAMBRAI	PARENTS MISSION PAS IMPOSSIBLE!	Nouvelle action	4 716 €	1 600 €	1 600 €	1	1 600 €	0 €	0 €	0 €
32	2022/00661	DD Cambrésis	Centre social l'escale	Centre social	BEAUVOIS EN CAMBRESIS	Parents d'ado	Nouvelle action	11 271 €	2 400 €	2 400 €	3	2 400 €	2 400 €	2 400 €	0 €

## ANNEXE 1 - DGAFFS-SG/2023/153 - AAI PARENTALITE 2023-2026 TABLEAU D'ATTRIBUTION PAR DIRECTION DELEGUEE

Nbre dossiers	Numéro	Direction Déléguée de référence	Nom de la structure	Type structure	Ville	Intitulé action	Nouvelle action / Action renouvelée	Budget prévu pour l'action	Subvention demandée	Montant accordé	Durée en année	2023	2024	2025	2026
33	2022/00674	DD Cambresis	Centre social l'escale	Centre social	BEAUVOIS EN CAMBRESIS	En famille (6/11 ans)	Action renouvelée	15 640 €	3 800 €	3 000 €	3	3 000 €	3 000 €	3 000 €	0 €
34	2022/00675	DD Cambresis	Centre social l'escale	Centre social	BEAUVOIS EN CAMBRESIS	Parent'aise 3/6 ans	Action renouvelée	8 765 €	1 600 €	1 500 €	3	1 500 €	1 500 €	1 500 €	0 €
<b>34</b>	<b>TOTAL DD CAMBRESIS</b>							<b>502 907 €</b>	<b>130 007 €</b>	<b>93 360 €</b>		<b>93 360 €</b>	<b>70 700 €</b>	<b>62 700 €</b>	<b>48 800 €</b>
1	2022/00421	DD Douaisis	Association L.A.P.A.G.E.	Association	ANICHE	Pôle de Prévention et de Soutien à la Parentalité : actions collectives	Action renouvelée	20 800 €	5 500 €	5 500 €	4	5 500 €	5 500 €	5 500 €	5 500 €
2	2022/00469	DD Douaisis	Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux	Collectivité locale	ARLEUX	Projet parentalité 2023 - Action 1 Ateliers Parents/Enfants	Nouvelle action	15 748 €	6 299 €	6 000 €	4	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
3	2022/00481	DD Douaisis	Les Chti Bouts	Association	RIEULAY	Soutenir et accompagner la parentalité "bienveillante et bien-traitante" en milieu rural	Action renouvelée	28 570 €	10 000 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
4	2022/00571	DD Douaisis	Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux	Collectivité locale	ARLEUX	Projet parentalité 2023 - Action 3 Bulles de Parents	Nouvelle action	4 563 €	1 825 €	1 500 €	1	1 500 €	0 €	0 €	0 €
5	2022/00579	DD Douaisis	Les Chti Bouts	Association	RIEULAY	Numérique, ados accros ? Parents à crans ? Regards d'ados et de parents sur les écrans.	Nouvelle action	7 122 €	5 700 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
6	2022/00590	DD Douaisis	Direction Éducation Enfance et Jeunesse - Ville de Douai	Collectivité locale	DOUAI	"123...écoute-moi, 123...comprends-moi!"	Action renouvelée	4 650 €	3 720 €	2 500 €	1	2 500 €	0 €	0 €	0 €
7	2022/00637	DD Douaisis	ON FAIT UN JEU	Association	ENNEVELIN	Utiliser le Jeu comme médiateur familial - Orchies 2023	Action renouvelée	10 900 €	6 500 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
8	2022/00687	DD Douaisis	Association des centres sociaux de Douai	Centre social	DOUAI	Université populaire des parents	Nouvelle action	37 086 €	5 116 €	1 974 €	2	1 974 €	1 974 €	0 €	0 €
<b>8</b>	<b>TOTAL DD DOUAISIS</b>							<b>129 439 €</b>	<b>44 660 €</b>	<b>32 474 €</b>		<b>32 474 €</b>	<b>28 474 €</b>	<b>26 500 €</b>	<b>26 500 €</b>
1	2022/00419	DD Valenciennes	Mairie de Condé sur l'Escaut	Collectivité locale	CONDE SUR L ESCAUT	Ateliers parents et enfants	Nouvelle action	12 650 €	4 000 €	3 000 €	2	3 000 €	3 000 €	0 €	0 €
2	2022/00422	DD Valenciennes	ACSRV - Centre Social de Condé sur l'Escaut	Centre social	VALENCIENNES	Boîte à outils des parents	Action renouvelée	10 500 €	10 000 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
3	2022/00425	DD Valenciennes	INTERLEUKIN	Association	VALENCIENNES	PARENTALITE	Action renouvelée	10 000 €	8 000 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
4	2022/00427	DD Valenciennes	centre social et culturel Amilcar Reghem	Centre social	QUIEVRECHAIN	Baby éveil	Action renouvelée	6 215 €	4 972 €	2 029 €	1	2 029 €	0 €	0 €	0 €
5	2022/00449	DD Valenciennes	Le phénix - Théâtre de Valenciennes	SAEML	VALENCIENNES	"Ensemble"	Nouvelle action	20 000 €	10 000 €	9 000 €	4	9 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €
6	2022/00453	DD Valenciennes	Collège Turgot	Etablissement scolaire	DENAIN	Autour de l'adolescent	Action renouvelée	3 140 €	2 620 €	2 620 €	4	2 620 €	2 620 €	2 620 €	2 620 €
7	2022/00467	DD Valenciennes	ACSRV - Centre Socioculturel AGORA	Centre social	DOUCHY LES MINES	Nos écrans et Nous	Nouvelle action	23 534 €	10 000 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
8	2022/00486	DD Valenciennes	ACSRV - Espace Socioculturel Intercommunal "Le P.H.A.R.E."	Centre social	ONNAING	Aller Vers	Action renouvelée	11 262 €	6 000 €	5 000 €	1	5 000 €	0 €	0 €	0 €
9	2022/00493	DD Valenciennes	Mairie de Saint Amand les Eaux	Collectivité locale	ST AMAND LES EAUX	Les rendez-vous de la petite enfance	Action renouvelée	20 915 €	2 500 €	2 500 €	4	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €
10	2022/00494	DD Valenciennes	ACSRV CENTRE SOCIO CULTUREL GEORGES DEHOVE	Centre social	VALENCIENNES	LE VOYAGE FORME LA PARENTALITE AXE 2	Action renouvelée	23 084 €	4 000 €	4 000 €	4	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
11	2022/00498	DD Valenciennes	ACSRV - Espace Socioculturel Intercommunal "Le P.H.A.R.E."	Centre social	ONNAING	Les Week-End 3G du P.H.A.R.E	Nouvelle action	14 086 €	8 000 €	4 000 €	1	4 000 €	0 €	0 €	0 €
12	2022/00505	DD Valenciennes	Mairie de Condé sur l'Escaut	Collectivité locale	CONDE SUR L ESCAUT	Café des parents	Nouvelle action	11 600 €	4 000 €	3 000 €	2	3 000 €	3 000 €	0 €	0 €
13	2022/00508	DD Valenciennes	ACSRV - Centres sociaux de Denain	Centre social	DENAIN	Week end intergénérationnel familles solos /séniors de DENAIN	Nouvelle action	10 800 €	3 000 €	3 000 €	4	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
14	2022/00520	DD Valenciennes	Micro crèche Maison quartier Solange Tonini	Centre social	VALENCIENNES	Mes sens et moi	Nouvelle action	62 969 €	10 000 €	4 000 €	1	4 000 €	0 €	0 €	0 €
15	2022/00522	DD Valenciennes	Association PEP 59	Association	LILLE	Ecole du bien-être	Nouvelle action	14 926 €	5 000 €	3 500 €	2	3 500 €	3 500 €	0 €	0 €
16	2022/00546	DD Valenciennes	ACSRV - Centre Socioculturel Agora	Association	DOUCHY LES MINES	les émotions et nous	Nouvelle action	23 409 €	10 000 €	4 000 €	4	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
17	2022/00565	DD Valenciennes	Mission locale Jeunes du Valenciennois	Association	MARLY	LES ENJEUX DE LA PARENTALITE	Action renouvelée	14 950 €	4 200 €	2 000 €	4	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
18	2022/00572	DD Valenciennes	ACSRV Centre Social et Culturel de la Briquette	Centre social	MARLY	Parentalité et Numérique: Dé clics	Nouvelle action	9 301 €	7 000 €	3 000 €	1	3 000 €	0 €	0 €	0 €
19	2022/00573	DD Valenciennes	Association PEP59	Association	LILLE	Ecole du bien-être	Nouvelle action	14 926 €	5 000 €	3 500 €	2	3 500 €	3 500 €	0 €	0 €
20	2022/00577	DD Valenciennes	Mairie de Beuvrages	Collectivité locale	BEUVRAGES	Espace Ressources Familles	Nouvelle action	21 219 €	5 000 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
21	2022/00583	DD Valenciennes	Loisirs pour tous	Association	MORTAGNE DU NORD	Être acteur de l'éducation de nos enfants	Action renouvelée	10 075 €	1 100 €	1 100 €	4	1 100 €	1 100 €	1 100 €	1 100 €
22	2022/00595	DD Valenciennes	ACSRV - Maison de Quartier Beaujardin	Centre social	VALENCIENNES	Être parent ailleurs	Action renouvelée	8 704 €	6 963 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
23	2022/00608	DD Valenciennes	ACSRV - Maison de Quartier Saint Waast	Association	VALENCIENNES	"Si on parlait des émotions"	Action renouvelée	21 085 €	5 000 €	3 000 €	1	3 000 €	0 €	0 €	0 €
24	2022/00618	DD Valenciennes	Mairie D'Anzin	Collectivité locale		L'équilibre des 3C	Action renouvelée	9 820 €	7 392 €	7 000 €	3	7 000 €	7 000 €	7 000 €	0 €
25	2022/00628	DD Valenciennes	Association Mieux Vivre	Association	ESCAUDAIN	Parentalité : comment recréer du lien Parents/enfants	Nouvelle action	7 538 €	1 583 €	1 583 €	1	1 583 €	0 €	0 €	0 €
26	2023/00026	DD Valenciennes	ACSRV - Centre socioculturel de Fresnes-sur-Escaut	Association	VALENCIENNES	Aller-Vers "La Parentalité : Une réponse face aux ruptures"	Action renouvelée	10 604 €	8 483 €	5 000 €	2	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €
<b>26</b>	<b>TOTAL DD VALENCIENNOIS</b>							<b>407 312 €</b>	<b>153 813 €</b>	<b>100 832 €</b>		<b>100 832 €</b>	<b>78 220 €</b>	<b>60 220 €</b>	<b>53 220 €</b>
1	2022/00454	DD Flandres	Association Villenvie	Association	ST POL SUR MER	Pause Dklée	Action renouvelée	44 368 €	5 597 €	3 500 €	2	3 500 €	3 500 €	0 €	0 €
2	2022/00455	DD Flandres	Famille et culture en ruralité	Association	HERZEELE	"SOYONS SPORTI!"	Nouvelle action	19 700 €	5 000 €	1 000 €	1	1 000 €	0 €	0 €	0 €
3	2022/00502	DD Flandres	Centre Socio-Educatif	Centre social	HAZEBROUCK	1.Des moments de plaisirs, de loisirs et de partage pour toutes les familles	Nouvelle action	22 058 €	6 500 €	5 000 €	1	5 000 €	0 €	0 €	0 €
4	2022/00506	DD Flandres	Association Andyvie	Association	BOURBOURG	le BaRaGoss	Nouvelle action	106 360 €	10 000 €	5 000 €	2	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €
5	2022/00517	DD Flandres	Association Villenvie	Association	ST POL SUR MER	Semaine de la famille	Nouvelle action	11 567 €	3 467 €	2 500 €	2	2 500 €	2 500 €	0 €	0 €
6	2022/00528	DD Flandres	Association Materlait	Association	DUNKERQUE	Bébé arrive !	Nouvelle action	14 443 €	1 444 €	1 000 €	2	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €
7	2022/00547	DD Flandres	Villenvie MQ Mendès-France	Centre social	ST POL SUR MER	Noël en Famille	Nouvelle action	12 769 €	5 764 €	1 800 €	1	1 800 €	0 €	0 €	0 €

ANNEXE 1 - DGAFFS-SG/2023/153 - AAI PARENTALITE 2023-2026 TABLEAU D'ATTRIBUTION PAR DIRECTION DELEGUEE

Nbre dossiers	Numéro	Direction Déléguée de référence	Nom de la structure	Type structure	Ville	Intitulé action	Nouvelle action / Action renouvelée	Budget prévu pour l'action	Subvention demandée	Montant accordé	Durée en année	2023	2024	2025	2026
8	2022/00556	DD Flandres	CCAS Bailleul - Espace Part'âge Joséphine Baker	Collectivité locale	BAILLEUL	Rendez-vous des parents	Action renouvelée	9 530 €	7 000 €	4 500 €	2	4 500 €	4 500 €	0 €	0 €
9	2022/00586	DD Flandres	Association la Maison de Flandre	Centre social	STEENVOORDE	Les rendez-vous des boutchoux	Nouvelle action	11 620 €	5 310 €	2 500 €	1	2 500 €	0 €	0 €	0 €
10	2022/00588	DD Flandres	Association Materlait	Association	DUNKERQUE	A la rencontre des futurs et jeunes parents	Nouvelle action	16 538 €	3 142 €	2 500 €	2	2 500 €	2 500 €	0 €	0 €
11	2022/00593	DD Flandres	Association Materlait	Association	DUNKERQUE	Bébé est là !	Action renouvelée	20 186 €	4 037 €	2 500 €	2	2 500 €	2 500 €	0 €	0 €
12	2022/00598	DD Flandres	Bar'Abadum	Association	BAILLEUL	Accueillir les parentalités à besoin spécifiques	Nouvelle action	13 676 €	10 000 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
13	2022/00602	DD Flandres	Association Materlait	Association	DUNKERQUE	100% coparents et futurs coparents	Nouvelle action	1 368 €	274 €	200 €	2	200 €	200 €	0 €	0 €
14	2022/00610	DD Flandres	Association Villenvie - Maison de quartier Mendès-France	Association	ST POL SUR MER	Les écrans en éveil	Nouvelle action	3 748 €	2 548 €	1 200 €	2	1 200 €	1 200 €	0 €	0 €
15	2022/00629	DD Flandres	Association Villenvie - Maison de quartier Mendès-France	Association	ST POL SUR MER	Que d'émotions	Nouvelle action	3 224 €	1 274 €	1 000 €	1	1 000 €	0 €	0 €	0 €
16	2022/00668	DD Flandres	Centre Social LA PASSERELLE	Centre social	REXPOEDE	Parent'Aise	Nouvelle action	65 000 €	20 000 €	7 000 €	2	7 000 €	7 000 €	0 €	0 €
17	2022/00670	DD Flandres	CCAS Bailleul - Espace Part'âge Joséphine Baker - Centre social Honoré Declercq	Collectivité locale	BAILLEUL	ça bouge pour les parents	Nouvelle action	2 530 €	750 €	750 €	1	750 €	0 €	0 €	0 €
18	2022/00689	DD Flandres	Centre Socio-Educatif	Centre social	HAZEBROUCK	2.Des espaces de débats et ateliers pédagogiques de Prévention et d'éducation	Nouvelle action	11 216 €	4 000 €	3 000 €	1	3 000 €	0 €	0 €	0 €
19	2022/00690	DD Flandres	Centre Socio-Educatif	Centre social	HAZEBROUCK	3.Le numérique pour tous au quotidien : Communiquer, comprendre, apprendre, transmettre	Action renouvelée	12 966 €	4 500 €	2 000 €	1	2 000 €	0 €	0 €	0 €
<b>19</b>	<b>TOTAL DD FLANDRES</b>							<b>402 867 €</b>	<b>100 607 €</b>	<b>51 950 €</b>		<b>51 950 €</b>	<b>34 900 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>5 000 €</b>
1	2022/00415	DD Métropole Lille	ERPD Ernest Couteaux	Etablissement scolaire	LILLE	Ateliers musicaux transgénérationnels	Nouvelle action	2 500 €	2 500 €	2 500 €	1	2 500 €	0 €	0 €	0 €
2	2022/00420	DD Métropole Lille	Association PICCOTI	Association	BAUVIN	Atelier parents/enfants PICCOTI	Action renouvelée	17 545 €	8 100 €	8 100 €	2	8 100 €	8 100 €	0 €	0 €
3	2022/00430	DD Métropole Lille	Service Famille ADMR NORD	Association	ENGLOS	LES ECRANS MA FAMILLE ET MOI 2023	Action renouvelée	3 797 €	911 €	911 €	1	911 €	0 €	0 €	0 €
4	2022/00440	DD Métropole Lille	Association Temps de jeux	Association	LILLE	appui à la parentalité sur les lieux que fréquentent les familles avec et pour les familles	Action renouvelée	25 915 €	9 000 €	9 000 €	4	9 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €
5	2022/00450	DD Métropole Lille	FCP PRÉVENTION CULTURE FORMATION	Association	MARCQ EN BAROEUL	Médiation Box'Happy	Nouvelle action	71 100 €	10 000 €	7 500 €	2	7 500 €	7 500 €	0 €	0 €
6	2022/00468	DD Métropole Lille	Maison de Quartier les Moulins	Centre social	LILLE	Espace Ressource Parentalité	Action renouvelée	58 944 €	10 000 €	7 023 €	1	7 023 €	0 €	0 €	0 €
7	2022/00471	DD Métropole Lille	Ville d'Haubourdin	Collectivité locale	HAUBOURDIN	L'aventure du numérique	Action renouvelée	14 514 €	8 000 €	5 700 €	2	5 700 €	5 700 €	0 €	0 €
8	2022/00478	DD Métropole Lille	Centre Social "Les 4 Saisons"	Centre social	ARMENTIERES	Entre Parent-hèse-s	Action renouvelée	5 613 €	1 500 €	1 000 €	1	1 000 €	0 €	0 €	0 €
9	2022/00479	DD Métropole Lille	Centre Social "Les 4 Saisons"	Centre social	ARMENTIERES	Accueil familial	Action renouvelée	33 506 €	6 000 €	3 000 €	1	3 000 €	0 €	0 €	0 €
10	2022/00480	DD Métropole Lille	Centre Social "Les 4 Saisons"	Centre social	ARMENTIERES	Atelier petite enfance	Action renouvelée	14 039 €	2 000 €	1 500 €	1	1 500 €	0 €	0 €	0 €
11	2022/00482	DD Métropole Lille	Ville d'Haubourdin	Collectivité locale	HAUBOURDIN	Les Explorateurs du réel	Action renouvelée	12 213 €	8 000 €	4 300 €	2	4 300 €	4 300 €	0 €	0 €
12	2022/00489	DD Métropole Lille	Avenir Enfance	Association	LILLE	INSTANTS POUR SOI	Nouvelle action	6 480 €	4 540 €	2 000 €	1	2 000 €	0 €	0 €	0 €
13	2022/00491	DD Métropole Lille	Centre Socioculturel Simone Veil	Centre social	LILLE	L'importance du vivre-ensemble à la maison	Action renouvelée	19 291 €	10 000 €	6 000 €	1	6 000 €	0 €	0 €	0 €
14	2022/00495	DD Métropole Lille	Mairie de Lesquin	Collectivité locale	LESQUIN	Accompagnement et soutien aux familles	Nouvelle action	15 033 €	2 255 €	2 255 €	1	2 255 €	0 €	0 €	0 €
15	2022/00499	DD Métropole Lille	Centre social Imagine	Centre social	MONS EN BAROEUL	Les petits explorateurs	Nouvelle action	6 171 €	4 971 €	4 500 €	1	4 500 €	0 €	0 €	0 €
16	2022/00507	DD Métropole Lille	Centre Social La Ruhe Ostricourt	Centre social	OSTRICOURT	Accueil de tous! La Ruhe est cap	Action renouvelée	6 590 €	3 000 €	2 000 €	2	2 000 €	2 000 €	0 €	0 €
17	2022/00512	DD Métropole Lille	Mon petit Paradis	Association	LILLE	Gigotéthèque	Action renouvelée	20 800 €	6 000 €	3 000 €	1	3 000 €	0 €	0 €	0 €
18	2022/00513	DD Métropole Lille	AAFAD Flandres LYS	Association	LA CHAPELLE D ARMENTIERES	1, 2, 3 à table!	Action renouvelée	6 250 €	5 000 €	3 200 €	2	3 200 €	3 200 €	0 €	0 €
19	2022/00516	DD Métropole Lille	Centre Social et Culturel de Marcq en Baroeul	Centre social	MARCQ EN BAROEUL	MIEUX VIVRE AVEC SON ENFANT	Nouvelle action	15 315 €	2 200 €	1 000 €	2	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €
20	2022/00518	DD Métropole Lille	Association Ressource pour la Réussite Educative (ARRE)	Association	ROUBAIX	Les familles s'offrent une parent'aise	Action renouvelée	18 878 €	8 000 €	8 000 €	1	8 000 €	0 €	0 €	0 €
21	2022/00519	DD Métropole Lille	Association Ressource pour la Réussite Educative (ARRE)	Association	ROUBAIX	Ensemble pour la Réussite Educative - Les Parents Chercheurs	Action renouvelée	106 008 €	6 000 €	6 000 €	2	6 000 €	6 000 €	0 €	0 €
22	2022/00532	DD Métropole Lille	Association des familles de Genech	Association	GENECH	LES ATELIERS PARENTS-ENFANTS	Nouvelle action	9 072 €	5 594 €	4 000 €	2	4 000 €	4 000 €	0 €	0 €
23	2022/00534	DD Métropole Lille	Lille Association Compter Lire Ecrire (LA CLE )	Association	LILLE	Des clés pour la famille	Nouvelle action	35 601 €	7 375 €	3 400 €	1	3 400 €	0 €	0 €	0 €
24	2022/00541	DD Métropole Lille	Les potes en ciel	Association	LILLE	Ateliers parents-enfants pour les plus petits	Action renouvelée	33 906 €	6 000 €	2 000 €	4	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
25	2022/00543	DD Métropole Lille	Les potes en ciel	Association	LILLE	Lutte contre l'isolement parental, temps et espace pour les familles dans et hors les murs	Nouvelle action	65 473 €	10 000 €	6 000 €	4	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
26	2022/00545	DD Métropole Lille	Les potes en ciel	Association	LILLE	Ateliers parents-enfants pour les plus grands	Nouvelle action	32 510 €	10 000 €	6 000 €	4	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
27	2022/00553	DD Métropole Lille	Association des usagers - Centre social Flers Sart	Centre social	VILLENEUVE D ASCQ	BOOSTE TA CONFIANCE	Action renouvelée	8 324 €	5 000 €	3 000 €	1	3 000 €	0 €	0 €	0 €
28	2022/00568	DD Métropole Lille	Centre social La Busette	Centre social	LILLE	Ludocafé	Action renouvelée	5 942 €	2 500 €	1 050 €	1	1 050 €	0 €	0 €	0 €
29	2022/00575	DD Métropole Lille	Maison de la Petite Enfance - Mairie de Sainghin-en-Weppes	Collectivité locale	SAINGHIN EN WEPPEES	Etre et Devenir Parents : la parentalité	Action renouvelée	34 223 €	8 000 €	7 000 €	4	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €
30	2022/00580	DD Métropole Lille	Centre Social Salengro	Centre social	ARMENTIERES	mon premier ciné	Nouvelle action	11 455 €	5 000 €	3 000 €	1	3 000 €	0 €	0 €	0 €
31	2022/00585	DD Métropole Lille	Centre Social LARC Ensemble	Centre social	VILLENEUVE D ASCQ	La parentalité en action	Nouvelle action	37 434 €	8 960 €	6 000 €	2	6 000 €	6 000 €	0 €	0 €
32	2022/00607	DD Métropole Lille	Association des usagers - Centre social Flers Sart	Centre social	VILLENEUVE D ASCQ	"LIVRONS-NOUS"	Nouvelle action	5 048 €	1 010 €	1 010 €	2	1 010 €	1 010 €	0 €	0 €
33	2022/00611	DD Métropole Lille	CCAS Haubourdin - Service Petite Enfance	Collectivité locale	HAUBOURDIN	STIMULATION PSYCHOMOTRICIENNE ET LANGAGIERE POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS ET LEURS PARENTS	Action renouvelée	13 850 €	5 480 €	3 000 €	1	3 000 €	0 €	0 €	0 €
34	2022/00630	DD Métropole Lille	Association PERSPECTIVES	Association	LILLE	MIEUX COMMUNIQUER POUR PRESERVER LES LIENS FAMILIAUX	Action renouvelée	7 000 €	5 000 €	3 000 €	2	3 000 €	3 000 €	0 €	0 €



ANNEXE 1 - DGAFFS-SG/2023/153 - AAI PARENTALITE 2023-2026 TABLEAU D'ATTRIBUTION PAR DIRECTION DELEGUEE

Nbre dossiers	Numéro	Direction Déléguée de référence	Nom de la structure	Type structure	Ville	Intitulé action	Nouvelle action / Action renouvelée	Budget prévu pour l'action	Subvention demandée	Montant accordé	Durée en année	2023	2024	2025	2026
35	2022/00634	DD Métropole Lille	Association On fait un jeu ?!	Association	ENNEVELIN	Utiliser le Jeu comme médiateur familial - Lomme 2023	Action renouvelée	5 700 €	4 700 €	4 700 €	1	4 700 €	0 €	0 €	0 €
36	2022/00636	DD Métropole Lille	Association On fait un jeu ?!	Association	ENNEVELIN	Utiliser le Jeu comme médiateur familial - Haubourdin 2023	Action renouvelée	10 100 €	7 600 €	6 600 €	4	6 600 €	6 600 €	6 600 €	6 600 €
37	2022/00644	DD Métropole Lille	Association Caramel	Association	MONS EN BAROEUL	Sportons-nous bien !	Nouvelle action	5 031 €	4 024 €	2 000 €	2	2 000 €	2 000 €	0 €	0 €
38	2022/00649	DD Métropole Lille	La Maison du grand cerf	Centre social	RONCHIN	Ateliers famille à la Comtesse de Ségur	Action renouvelée	35 210 €	5 000 €	5 000 €	1	5 000 €	0 €	0 €	0 €
39	2022/00651	DD Métropole Lille	Centre Social Centre Ville	Centre social	VILLENEUVE D ASCQ	Contez moi des histoires de parents	Nouvelle action	12 533 €	4 500 €	1 000 €	2	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €
40	2022/00652	DD Métropole Lille	Centre social ACoLJAQ/Christian Janssens	Centre social	LA MADELEINE	Parent, tout un art !	Nouvelle action	7 010 €	2 681 €	2 294 €	2	2 294 €	2 294 €	0 €	0 €
41	2022/00665	DD Métropole Lille	Centre social ACoLJAQ/Christian Janssens	Centre social	LA MADELEINE	Paroles de parents	Action renouvelée	7 778 €	2 781 €	1 645 €	2	1 645 €	1 645 €	0 €	0 €
42	2022/00672	DD Métropole Lille	Centre Social Centre Ville	Centre social	VILLENEUVE D ASCQ	Mes parents et moi 6-11 ans	Action renouvelée	14 573 €	9 000 €	3 000 €	2	3 000 €	3 000 €	0 €	0 €
43	2022/00673	DD Métropole Lille	CCAS Hellemmes	Collectivité locale	HELLEMMES LILLE	Parentalité en scène	Nouvelle action	28 513 €	10 000 €	5 000 €	2	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €
44	2022/00676	DD Métropole Lille	Centre social ACoLJAQ/Christian Janssens	Centre social	LA MADELEINE	Rencontre infos-parents	Action renouvelée	2 835 €	1 660 €	1 332 €	2	1 332 €	1 332 €	0 €	0 €
45	2022/00679	DD Métropole Lille	Centre social ACoLJAQ/Christian Janssens	Centre social	LA MADELEINE	Les accueils petit-déj	Action renouvelée	2 773 €	1 718 €	1 190 €	1	1 190 €	0 €	0 €	0 €
46	2022/00681	DD Métropole Lille	La maison des petits pouces	Association	MARCQ EN BAROEUL	Heureux en famille (ateliers parents-enfants 4-12 ans)	Action renouvelée	9 150 €	2 000 €	2 000 €	2	2 000 €	2 000 €	0 €	0 €
47	2022/00682	DD Métropole Lille	Maison des petits pouces	Association	MARCQ EN BAROEUL	Un temps pour nous (parent-enfant 0- 3 ans)	Nouvelle action	8 280 €	1 920 €	1 500 €	2	1 500 €	1 500 €	0 €	0 €
48	2022/00691	DD Métropole Lille	Centre Social Centre Ville	Centre social	VILLENEUVE D ASCQ	Les samedis de la Médina	Action renouvelée	42 399 €	10 500 €	2 000 €	2	2 000 €	2 000 €	0 €	0 €
49	2022/00692	DD Métropole Lille	Maison des petits pouces	Association	MARCQ EN BAROEUL	En avant la Famille (un temps pour tous)	Nouvelle action	7 494 €	2 000 €	1 000 €	2	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €
50	2022/00696	DD Métropole Lille	Maison des petits pouces	Association	MARCQ EN BAROEUL	Petit pouce va à l'école	Nouvelle action	1 535 €	1 200 €	1 000 €	1	1 000 €	0 €	0 €	0 €
51	2022/00697	DD Métropole Lille	Association On fait un jeu ?!	Association	ENNEVELIN	Utiliser le Jeu comme médiateur familial - Cysoing 2023	Action renouvelée	13 500 €	3 500 €	3 500 €	4	3 500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €
52	2022/00700	DD Métropole Lille	SOS Papa Nord Picardie	Association	AMIENS	Groupe d'expression de parents	Action renouvelée	7 100 €	1 500 €	1 500 €	2	1 500 €	1 500 €	0 €	0 €
<b>52</b>	<b>TOTAL DD ML</b>							<b>1 001 854 €</b>	<b>274 180 €</b>	<b>183 210 €</b>		<b>183 210 €</b>	<b>116 181 €</b>	<b>40 100 €</b>	<b>40 100 €</b>
1	2022/00414	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Centre Social Alma	Centre social	ROUBAIX	"En chemin, parents/enfants vers demain"	Nouvelle action	20 265 €	10 000 €	5 500 €	1	5 500 €	0 €	0 €	0 €
2	2022/00434	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Centre social de L'hommelet	Centre social	ROUBAIX	Projet Parentalité 2023	Action renouvelée	29 438 €	11 363 €	5 500 €	1	5 500 €	0 €	0 €	0 €
3	2022/00436	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Centre Social Marlière - Croix Rouge	Centre social	TOURCOING	Parentalité	Nouvelle action	24 960 €	10 000 €	5 500 €	2	5 500 €	5 500 €	0 €	0 €
4	2022/00437	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	ACSW - Centre Social de l'Avenir	Centre social	WATTRELOS	Fais moi signe 2023	Action renouvelée	2 530 €	2 120 €	1 750 €	1	1 750 €	0 €	0 €	0 €
5	2022/00445	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	ACSW - Centre Social de l'Avenir	Centre social	WATTRELOS	Parent, toute une aventure - 2023	Nouvelle action	9 120 €	7 296 €	4 440 €	1	4 440 €	0 €	0 €	0 €
6	2022/00483	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Centre Social 3 villes	Centre social	HEM	Lieu d'accueil Ados Parents	Action renouvelée	10 000 €	8 000 €	5 500 €	1	5 500 €	0 €	0 €	0 €
7	2022/00503	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Yatouki Centre Social	Centre social	COMINES	Découvrir, apprendre et partager autour de la cuisine du monde	Nouvelle action	12 361 €	8 188 €	5 000 €	2	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €
8	2022/00511	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	La Condition Publique	Etablissement public de coopération culturelle	ROUBAIX	LA FABRIQUE AU SERVICE D'UNE PARENTALITE CREATIVE	Action renouvelée	50 562 €	20 000 €	6 000 €	2	6 000 €	6 000 €	0 €	0 €
9	2022/00515	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Ville de Leers - Centre petite enfance Jean Claude Vanbelle	Collectivité locale	LEERS	Actions parentalité petite enfance	Nouvelle action	25 450 €	6 550 €	5 950 €	2	5 950 €	5 950 €	0 €	0 €
10	2022/00560	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	CLCV Union Locale Vallée de la Lys	Association	HALLUIN	La parentalité à l'ère du numérique	Action renouvelée	9 300 €	4 500 €	4 000 €	1	4 000 €	0 €	0 €	0 €
11	2022/00563	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Centre Social Boilly	Association	TOURCOING CEDEX	Place aux parents	Action renouvelée	24 372 €	8 000 €	5 000 €	2	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €
12	2022/00603	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Centre socio-culturel La Maison Nouvelle. Association ADAGIO Vinage	Centre social	WASQUEHAL	Medias et information, cheminement parent-enfant	Nouvelle action	9 190 €	6 500 €	6 000 €	1	6 000 €	0 €	0 €	0 €
13	2022/00609	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	CLCV Union Locale Vallée de la Lys	Association	HALLUIN	Groupes d'échanges intergénérationnels	Nouvelle action	4 280 €	3 000 €	2 500 €	1	2 500 €	0 €	0 €	0 €
14	2022/00612	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	ICIELA Centre social Assia Djebbar	Centre social	ROUBAIX	Parents, passeurs d'histoires	Action renouvelée	8 375 €	6 700 €	5 500 €	2	5 500 €	5 500 €	0 €	0 €
15	2022/00617	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	ACSW - Centre Social du Travailleur	Centre social	WATTRELOS	Soutien à la parentalité	Action renouvelée	7 873 €	6 298 €	2 634 €	4	2 634 €	2 634 €	2 634 €	2 634 €
16	2022/00619	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Ville de Leers	Collectivité locale	LEERS	La communication gestuelle en famille	Action renouvelée	3 000 €	2 400 €	2 000 €	1	2 000 €	0 €	0 €	0 €
17	2022/00622	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	CLCV Union Locale Vallée de la Lys	Association	HALLUIN	Mamans solos	Action renouvelée	6 690 €	2 500 €	2 500 €	2	2 500 €	2 500 €	0 €	0 €
18	2022/00624	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Centre Social Bourgogne	Association	TOURCOING	croisement des regards	Action renouvelée	12 990 €	10 000 €	5 000 €	2	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €
19	2022/00625	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Centre Social ECHO	Centre social	ROUBAIX	L'ECHO DU LIEN	Action renouvelée	9 700 €	9 000 €	7 800 €	2	7 800 €	7 800 €	0 €	0 €
20	2022/00626	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	ARI Le jardin de Chlorophylle	Association	ROUBAIX	Bio&diversités	Action renouvelée	13 906 €	10 000 €	7 000 €	1	7 000 €	0 €	0 €	0 €
21	2022/00631	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Maison des Jeunes et de la Culture Centre social	Centre social	CROIX	Parents, enfants et écrans: parlons-en!	Nouvelle action	5 442 €	3 615 €	3 615 €	1	3 615 €	0 €	0 €	0 €
22	2022/00632	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Maison des Jeunes et de la Culture Centre social	Centre social	HALLUIN	L'ORCHESTRE PARTICIPATIF	Nouvelle action	3 670 €	2 385 €	2 385 €	1	2 385 €	0 €	0 €	0 €
23	2022/00648	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Association ACET LE NAUTILUS	Centre social	ROUBAIX	PARENTS AUTREMENT	Action renouvelée	31 520 €	10 000 €	6 000 €	2	6 000 €	6 000 €	0 €	0 €
24	2022/00655	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	ICIELA Centre social Pile Sainte Elisabeth	Centre social	ROUBAIX	Café des Familles	Action renouvelée	12 625 €	10 000 €	6 500 €	2	6 500 €	6 500 €	0 €	0 €
25	2022/00662	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Espace de Vie Saint Exupéry	Association	HEM	PARENT'AILES	Nouvelle action	15 400 €	4 000 €	4 000 €	2	4 000 €	4 000 €	0 €	0 €
26	2022/00677	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Centre social des 3 quartiers	Centre social	TOURCOING	Parent'hèse	Nouvelle action	8 627 €	6 000 €	5 500 €	1	5 500 €	0 €	0 €	0 €
27	2023/00003	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	CENTRE SOCIAL DE L'OREE DU GOLF	Association	WASQUEHAL	Jeux Vidéo en famille	Nouvelle action	6 450 €	3 500 €	3 500 €	2	3 500 €	3 500 €	0 €	0 €
28	2023/00029	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	ESSTEAM - Centre Socioculturel ESSpace 216 Phalempins	Centre social	TOURCOING	Mère veuilleuse & Père Fect	Action renouvelée	31 830 €	8 000 €	5 000 €	1	5 000 €	0 €	0 €	0 €
29	2023/00030	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	ESSTEAM Centre Socioculturel Belencontre	Centre social	TOURCOING	Maison 5 Sens	Action renouvelée	11 971 €	8 000 €	5 000 €	2	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €
<b>29</b>	<b>TOTAL DD MRT</b>							<b>421 897 €</b>	<b>207 915 €</b>	<b>136 574 €</b>		<b>136 574 €</b>	<b>75 884 €</b>	<b>2 634 €</b>	<b>2 634 €</b>
<b>183</b>	<b>TOTAL GLOBAL</b>							<b>3 418 986 €</b>	<b>1 060 469 €</b>	<b>650 000 €</b>		<b>650 000 €</b>	<b>451 959 €</b>	<b>216 254 €</b>	<b>191 854 €</b>



dossier N°

## CONVENTION

dans le cadre de l'Appel à Initiative « Parentalité » 2023-2026  
relative aux modalités de financement  
de l'organisme :

### ***Nom de la structure***

concernant l'action intitulée :

**« *nom de l'action* »**

sur le territoire de la Direction Déléguée : **« *nom de la DD* »**

Vu la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative aux contrats d'association,

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L.262-1 et suivants,

Vu le code de commerce et notamment son article L.612-4 relatif à l'obligation pour les associations recevant des subventions publiques, de désigner un commissaire aux comptes et un suppléant au-delà d'un seuil fixé par décret,

Vu le décret n°2006-335 du 21 mars 2006 fixant le montant en euros de la subvention reçue à partir duquel les associations sont soumises à certaines obligations,

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour application de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu la délibération n° DEFJ/2019/416 du Conseil Départemental en date du 1<sup>er</sup> juillet 2019 relative à la délibération cadre relative aux dispositifs préventifs de soutien à la parentalité,

Vu la délibération cadre du Conseil départemental du 16 novembre 2020 DGASOL/2020/157 relative à la feuille de route pour la protection de l'enfant,

Vu le budget départemental 2023,

Vu la délibération DGAEFS-SG/2023/153 de la décision de la Commission Permanente en date du 15 mai 2023.

Entre,

LE DEPARTEMENT DU NORD

Représenté par Monsieur Christian POIRET, son Président

Et l'organisme (*Nom de la structure*) (*adresse du siège social de la structure*) (*CP du siège social de la structure*) (*Ville du siège social de la structure*) désigné dans la présente convention comme l'organisme

Représenté par (*Civilité du représentant légal*) (*prénom du représentant légal*) (*Nom du représentant légal*), (*Qualité du représentant légal*)

## **Il est convenu ce qui suit :**

### **ARTICLE 1 : Objet de la convention**

L'organisme s'engage à mener l'action intitulée « XXX » sur le territoire de la Direction Déléguée de « XXX »

### **ARTICLE 2 : Engagement de l'organisme**

L'organisme s'engage à respecter strictement les termes de la présente convention.

L'organisme s'engage à conduire son action en étroite collaboration avec la Direction Déléguée de son territoire du Département du Nord.

L'intervention d'organismes tiers à la convention dans la mise en œuvre de l'action doit être expressément autorisée par le Département. La bonne application de la présente convention est alors garantie par l'organisme.

### **ARTICLE 3 : Engagement du Département du Nord**

Le Département du Nord accorde à l'organisme, pour la réalisation de l'action visée à l'article 1<sup>er</sup>, une subvention d'un montant total de XXX € par an pour l'année/les années XXX selon les modalités indiquées dans l'article 4.

Pour les centres sociaux soumis au renouvellement de l'agrément de la CAF dans la durée de la présente convention, l'attribution de la subvention est conditionnée à son obtention.

Dénomination de l'action	Date de début	Date de fin

### **ARTICLE 4 : Modalités de versement**

Le paiement de la subvention du Département est effectué de la façon suivante :

- pour 2023, un acompte de 70 % soit XXX € dès signature de la convention
- pour 2024, un solde de 30 % sur production d'un bilan de l'action de l'année 2022 selon les modalités précisées dans l'article 5

Les mêmes modalités de versement sont retenues pour les années XXX (*pour les conventions pluriannuelles*).

### **ARTICLE 5 : Evaluation**

L'organisme s'engage également à présenter **impérativement, pour le 28 février** de l'année n+1 **au plus tard** et au terme de la convention, un bilan quantitatif, qualitatif et financier de l'action sur ESABORA.

La transmission du bilan 2023 dans ESABORA puis son analyse déterminera le versement du solde. Le solde versé en N+1 tient compte de l'activité réalisée : la subvention de l'action sera versée en totalité dès lors que la structure aura atteint les objectifs quantitatifs fixés.

La production des bilans des années suivantes se fera sous ESABORA selon des modalités spécifiques qui vous seront précisées ultérieurement par les services administratifs.

L'organisme s'engage à faciliter, à tout moment, le contrôle technique, administratif et financier, sur pièces et sur place, y compris au sein de sa comptabilité, effectué par les services du Département ou par toute personne désignée à cet effet.

#### **ARTICLE 6 : Durée de la convention**

La présente convention est conclue du 01/01/2023 au 31/12/XXXX.

#### **ARTICLE 7 : Communication**

La participation du Département du Nord à l'action visée à l'article 1 est mise en valeur par l'association, notamment dans ses documents destinés au public et aux bénéficiaires de l'action.

#### **ARTICLE 8 : Conditions de résiliation**

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre partie, par lettre recommandée avec accusé de réception, avec effet à l'expiration d'un délai de trois mois civil franc.

#### **ARTICLE 9 : Remboursement**

S'il apparaît, durant l'exécution, après expiration ou dénonciation de la présente convention, qu'une partie du financement départemental n'a pas été ou ne sera pas utilisée, ou n'a pas été utilisée conformément aux obligations contractuelles ou réglementaires, le trop-perçu est reversé au Département.

#### **ARTICLE 10 : Contentieux**

Le Tribunal Administratif de Lille est compétent pour juger des litiges relatifs à la présente convention.

Fait le

L'organisme  
(Nom et qualité du signataire)  
(Cachet de l'organisme)

Le Département du Nord  
Pour le Président du Département du  
Nord et par délégation,



## ANNEXE 1 - DGAFFS-SG/2023/153 - AAI PARENTALITE 2023-2026 TABLEAU D'ATTRIBUTION PAR DIRECTION DELEGUEE

Nbre dossiers	Numéro	Direction Déléguée de référence	Nom de la structure	Type structure	Ville	Intitulé action	Nouvelle action / Action renouvelée	Budget prévu pour l'action	Subvention demandée	Montant accordé	Durée en année	2023	2024	2025	2026
1	2022/00459	DD Avesnois	Centre Socio-Culturel de Fourmies	Centre social	FOURMIES	Parentalité positive	Action renouvelée	22 300 €	10 000 €	3 000 €	2	3 000 €	3 000 €	0 €	0 €
2	2022/00460	DD Avesnois	Centre Socio-culturel Le Nouvel Air"	Centre social	AVESNES-SUR-HELPE	La Parentalité au Centre Socioculturel "Le Nouvel Air"	Nouvelle action	30 630 €	7 000 €	3 000 €	4	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
3	2022/00464	DD Avesnois	À Part Entière	Association	FELLERIES	Café des parents	Action renouvelée	55 650 €	10 000 €	3 000 €	1	3 000 €	0 €	0 €	0 €
4	2022/00470	DD Avesnois	Espace de Vie Sociale La Rhônelle	Association	VILLEREAU	"SOS ... Je suis un parent"	Action renouvelée	23 681 €	10 000 €	5 500 €	2	5 500 €	5 500 €	0 €	0 €
5	2022/00484	DD Avesnois	Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois	Collectivité locale	AVESNES-SUR-HELPE	Ateliers parents enfants	Action renouvelée	137 600 €	40 000 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
6	2022/00549	DD Avesnois	Familles Rurales Avesnois Mormal	Association	BAVAY	Etre parent, Etre enfant, découvrir les chemins...	Nouvelle action	46 120 €	8 460 €	8 000 €	2	8 000 €	8 000 €	0 €	0 €
7	2022/00552	DD Avesnois	La Chouet'Cabane	Association	MAUBEUGE	Café parents/enfants itinérant	Action renouvelée	14 310 €	7 000 €	2 000 €	2	2 000 €	2 000 €	0 €	0 €
8	2022/00559	DD Avesnois	Centre Social et Culturel RAIL ATAC	Centre social	LOUVROIL	Famille Heureuse	Nouvelle action	51 096 €	10 000 €	7 000 €	2	7 000 €	7 000 €	0 €	0 €
9	2022/00616	DD Avesnois	ACSM - Centre Socio-Culture de l'Epinette	Centre social	MAUBEUGE	PARENTS CHERCHEURS (anciennement Vivre ensemble)	Action renouvelée	24 070 €	6 000 €	3 000 €	2	3 000 €	3 000 €	0 €	0 €
10	2022/00660	DD Avesnois	Centre Social et Culturel Guy Moquet	Centre social	AULNOYE AYMERIES	"LE TEMPS D'UNE PAUSE" Nouveau projet	Action renouvelée	13 900 €	4 300 €	2 000 €	4	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
11	2022/00671	DD Avesnois	Centre Social et Culturel Guy Moquet	Centre social	AULNOYE AYMERIES	LA RECRE DES PARENTS	Action renouvelée	12 770 €	2 600 €	2 600 €	4	2 600 €	2 600 €	2 600 €	2 600 €
12	2022/00683	DD Avesnois	ACSM - Centre social des Provinces Françaises	Centre social	MAUBEUGE	Papa et moi	Nouvelle action	23 635 €	3 927 €	1 000 €	1	1 000 €	0 €	0 €	0 €
13	2022/00686	DD Avesnois	centre social et culturel Espace Le Petit Prince	Centre social	FERRIERE LA GRANDE	1000 premiers jours	Nouvelle action	22 971 €	10 000 €	3 000 €	4	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
14	2022/00699	DD Avesnois	centre social et culturel Espace Le Petit Prince	Centre social	FERRIERE LA GRANDE	HANDI'SCHOOL	Nouvelle action	37 420 €	10 000 €	2 000 €	3	2 000 €	2 000 €	2 000 €	0 €
15	2022/00701	DD Avesnois	centre social et culturel Espace Le Petit Prince	Centre social	FERRIERE LA GRANDE	REPIT SOLIDAIRE	Action renouvelée	36 557 €	10 000 €	1 500 €	3	1 500 €	1 500 €	1 500 €	0 €
<b>15</b>	<b>TOTAL DD AVESNOIS</b>							<b>552 710 €</b>	<b>149 287 €</b>	<b>51 600 €</b>		<b>51 600 €</b>	<b>47 600 €</b>	<b>19 100 €</b>	<b>15 600 €</b>
1	2022/00416	DD Cambrésis	Espace de Vie Sociale "Espace Sud"	Association	CAUDRY	Parlons parents	Action renouvelée	10 655 €	5 425 €	3 500 €	4	3 500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €
2	2022/00417	DD Cambrésis	Espace de Vie Sociale "Espace Sud"	Association	CAUDRY	Le graphisme sous toutes ses formes	Action renouvelée	3 398 €	1 300 €	1 300 €	4	1 300 €	1 300 €	1 300 €	1 300 €
3	2022/00424	DD Cambrésis	Centre social La Passerelle - Avenir Jeunes	Centre social	CAUDRY	Des parents acteurs et chercheurs dans le Cambrésis (UPP 5G)	Nouvelle action	22 037 €	2 000 €	1 500 €	3	1 500 €	1 500 €	1 500 €	0 €
4	2022/00426	DD Cambrésis	Espace de Vie Sociale, association La Maison de Vie Solidaire	Association	LIGNY EN CAMBRESIS	Pause Parents	Action renouvelée	4 251 €	2 400 €	2 000 €	4	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
5	2022/00432	DD Cambrésis	Centre Social Familles Rurales	Centre social	WALINCOURT SELVIGNY	ETRE PARENTS	Action renouvelée	23 906 €	4 000 €	3 500 €	4	3 500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €
6	2022/00433	DD Cambrésis	Espace de Vie Sociale du Bocage Vacances Plurielles	SCIC	LE CATEAU	Mon Ado et Moi... Toute une aventure	Action renouvelée	14 305 €	9 500 €	6 000 €	1	6 000 €	0 €	0 €	0 €
7	2022/00435	DD Cambrésis	Cambresis Ressources	Association	CAUDRY	Espace Familles Itinérant du Cambrésis	Nouvelle action	20 250 €	9 200 €	3 500 €	4	3 500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €
8	2022/00444	DD Cambrésis	Espace de Vie Sociale, association La Maison de Vie Solidaire	Association	LIGNY EN CAMBRESIS	Atelier Parent Enfant 0/3 ans	Action renouvelée	3 378 €	1 800 €	1 500 €	4	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €
9	2022/00446	DD Cambrésis	Espace de Vie Sociale, association La Maison de Vie Solidaire	Association	LIGNY EN CAMBRESIS	Atelier Parent Enfant 4/13 ANS	Action renouvelée	10 929 €	3 000 €	2 000 €	4	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
10	2022/00447	DD Cambrésis	Espace de Vie Sociale, association La Maison de Vie Solidaire	Association	LIGNY EN CAMBRESIS	Atelier Parent Enfant 4/17 ans	Nouvelle action	3 099 €	1 000 €	1 000 €	4	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
11	2022/00452	DD Cambrésis	Centre social la Passerelle	Centre social	CAUDRY	Groupe d'échanges parents d'ados	Nouvelle action	4 202 €	500 €	500 €	3	500 €	500 €	500 €	0 €
12	2022/00465	DD Cambrésis	collège Paul LANGEVIN AVESNES LES AUBERT	Etablissement scolaire	AVESNES LES AUBERT	Quelques clés pour aider efficacement mon enfant dans son travail scolaire	Action renouvelée	2 538 €	2 028 €	2 000 €	4	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
13	2022/00477	DD Cambrésis	Centre social La Passerelle	Centre social	CAUDRY	Atelier Parents/enfants " A 4 mains"	Nouvelle action	9 359 €	1 500 €	1 500 €	3	1 500 €	1 500 €	1 500 €	0 €
14	2022/00490	DD Cambrésis	Centre social La Passerelle	Centre social	CAUDRY	"Je suis parents mais pas que..."	Nouvelle action	10 738 €	1 000 €	1 000 €	3	1 000 €	1 000 €	1 000 €	0 €
15	2022/00504	DD Cambrésis	Animation Jeunesse Rurale	Association	NOYELLES SUR ESCAUT	Le Square	Action renouvelée	28 589 €	7 200 €	7 200 €	4	7 200 €	7 200 €	7 200 €	7 200 €
16	2022/00540	DD Cambrésis	Centre social Familles rurales	Association	WALINCOURT SELVIGNY	A petits pas en famille	Nouvelle action	23 362 €	5 000 €	4 000 €	4	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
17	2022/00561	DD Cambrésis	Centre social Saint Roch	Centre social	CAMBRAI	Famille positive!	Action renouvelée	19 200 €	10 000 €	4 600 €	1	4 600 €	0 €	0 €	0 €
18	2022/00578	DD Cambrésis	ADACI (association de développement d'ateliers et chantiers d'insertion)	Association	LE QUESNOY	Ressources et nous	Nouvelle action	16 450 €	2 814 €	2 300 €	4	2 300 €	2 300 €	2 300 €	2 300 €
19	2022/00594	DD Cambrésis	Centre Social du Centre Ville	Centre social	CAMBRAI	cap parents	Nouvelle action	23 350 €	2 000 €	2 000 €	1	2 000 €	0 €	0 €	0 €
20	2022/00596	DD Cambrésis	Centre Communal d'Action Sociale de Cambrai	Collectivité locale	CAMBRAI	Un temps pour soi	Nouvelle action	4 850 €	1 940 €	1 940 €	1	1 940 €	0 €	0 €	0 €
21	2022/00600	DD Cambrésis	Centre Communal d'Action Sociale de Cambrai	Collectivité locale	CAMBRAI	Un temps ensemble	Action renouvelée	2 550 €	1 020 €	1 020 €	1	1 020 €	0 €	0 €	0 €
22	2022/00601	DD Cambrésis	Centre Social Marliot Maupassant	Centre social	CAUDRY	Familles en harmonie 2023!	Action renouvelée	13 765 €	1 000 €	1 000 €	1	1 000 €	0 €	0 €	0 €
23	2022/00604	DD Cambrésis	Centre social La passerelle CAUDRY	Centre social	CAUDRY	Et si on en parlait ...	Nouvelle action	2 650 €	500 €	500 €	3	500 €	500 €	500 €	0 €
24	2022/00613	DD Cambrésis	Centre Social Mosaïk	Centre social	CAMBRAI	Bol d'Air	Action renouvelée	8 650 €	3 000 €	3 000 €	1	3 000 €	0 €	0 €	0 €
25	2022/00614	DD Cambrésis	Centre Social Mosaïk	Centre social	CAMBRAI	Premiers pas vers l'école	Action renouvelée	3 002 €	1 500 €	1 500 €	1	1 500 €	0 €	0 €	0 €
26	2022/00620	DD Cambrésis	Communauté de communes du pays solesmois	Collectivité locale	SOLESMES	Soutien à la fonction parentale	Nouvelle action	35 680 €	14 400 €	8 000 €	2	8 000 €	8 000 €	0 €	0 €
27	2022/00621	DD Cambrésis	Service enfance et jeunesse de Cambrai	Association	CAMBRAI	A PETITS PAS VERS L'ECOLE	Nouvelle action	8 787 €	2 660 €	2 500 €	4	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €
28	2022/00627	DD Cambrésis	Espace de Vie Sociale Association des Familles de Busigny	Association	BUSIGNY	PARENTS ACTEURS, CITOYENS et SOLIDAIRE POUR LA REUSSITE EDUCATIVE	Nouvelle action	95 876 €	15 500 €	7 500 €	4	7 500 €	7 500 €	7 500 €	7 500 €
29	2022/00638	DD Cambrésis	Service Enfance Jeunesse de Cambrai	Association	CABRAI	Coopérer pour coéduquer	Nouvelle action	19 070 €	5 320 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
30	2022/00643	DD Cambrésis	Centre social l'escale	Centre social	BEAUVOIS EN CAMBRESIS	Parents connectés	Nouvelle action	13 639 €	2 100 €	2 000 €	3	2 000 €	2 000 €	2 000 €	0 €
31	2022/00653	DD Cambrésis	Centre Social Mosaïk	Centre social	CAMBRAI	PARENTS MISSION PAS IMPOSSIBLE!	Nouvelle action	4 716 €	1 600 €	1 600 €	1	1 600 €	0 €	0 €	0 €
32	2022/00661	DD Cambrésis	Centre social l'escale	Centre social	BEAUVOIS EN CAMBRESIS	Parents d'ado	Nouvelle action	11 271 €	2 400 €	2 400 €	3	2 400 €	2 400 €	2 400 €	0 €

## ANNEXE 1 - DGAFFS-SG/2023/153 - AAI PARENTALITE 2023-2026 TABLEAU D'ATTRIBUTION PAR DIRECTION DELEGUEE

Nbre dossiers	Numéro	Direction Déléguée de référence	Nom de la structure	Type structure	Ville	Intitulé action	Nouvelle action / Action renouvelée	Budget prévu pour l'action	Subvention demandée	Montant accordé	Durée en année	2023	2024	2025	2026
33	2022/00674	DD Cambresis	Centre social l'escale	Centre social	BEAUVOIS EN CAMBRESIS	En famille (6/11 ans)	Action renouvelée	15 640 €	3 800 €	3 000 €	3	3 000 €	3 000 €	3 000 €	0 €
34	2022/00675	DD Cambresis	Centre social l'escale	Centre social	BEAUVOIS EN CAMBRESIS	Parent'aise 3/6 ans	Action renouvelée	8 765 €	1 600 €	1 500 €	3	1 500 €	1 500 €	1 500 €	0 €
<b>34</b>	<b>TOTAL DD CAMBRESIS</b>							<b>502 907 €</b>	<b>130 007 €</b>	<b>93 360 €</b>		<b>93 360 €</b>	<b>70 700 €</b>	<b>62 700 €</b>	<b>48 800 €</b>
1	2022/00421	DD Douaisis	Association L.A.P.A.G.E.	Association	ANICHE	Pôle de Prévention et de Soutien à la Parentalité : actions collectives	Action renouvelée	20 800 €	5 500 €	5 500 €	4	5 500 €	5 500 €	5 500 €	5 500 €
2	2022/00469	DD Douaisis	Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux	Collectivité locale	ARLEUX	Projet parentalité 2023 - Action 1 Ateliers Parents/Enfants	Nouvelle action	15 748 €	6 299 €	6 000 €	4	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
3	2022/00481	DD Douaisis	Les Chti Bouts	Association	RIEULAY	Soutenir et accompagner la parentalité "bienveillante et bien-traitante" en milieu rural	Action renouvelée	28 570 €	10 000 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
4	2022/00571	DD Douaisis	Syndicat Intercommunal de la Région d'Arleux	Collectivité locale	ARLEUX	Projet parentalité 2023 - Action 3 Bulles de Parents	Nouvelle action	4 563 €	1 825 €	1 500 €	1	1 500 €	0 €	0 €	0 €
5	2022/00579	DD Douaisis	Les Chti Bouts	Association	RIEULAY	Numérique, ados accros ? Parents à crans ? Regards d'ados et de parents sur les écrans.	Nouvelle action	7 122 €	5 700 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
6	2022/00590	DD Douaisis	Direction Éducation Enfance et Jeunesse - Ville de Douai	Collectivité locale	DOUAI	"123...écoute-moi, 123...comprends-moi!"	Action renouvelée	4 650 €	3 720 €	2 500 €	1	2 500 €	0 €	0 €	0 €
7	2022/00637	DD Douaisis	ON FAIT UN JEU	Association	ENNEVELIN	Utiliser le Jeu comme médiateur familial - Orchies 2023	Action renouvelée	10 900 €	6 500 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
8	2022/00687	DD Douaisis	Association des centres sociaux de Douai	Centre social	DOUAI	Université populaire des parents	Nouvelle action	37 086 €	5 116 €	1 974 €	2	1 974 €	1 974 €	0 €	0 €
<b>8</b>	<b>TOTAL DD DOUAISIS</b>							<b>129 439 €</b>	<b>44 660 €</b>	<b>32 474 €</b>		<b>32 474 €</b>	<b>28 474 €</b>	<b>26 500 €</b>	<b>26 500 €</b>
1	2022/00419	DD Valenciennes	Mairie de Condé sur l'Escaut	Collectivité locale	CONDE SUR L ESCAUT	Ateliers parents et enfants	Nouvelle action	12 650 €	4 000 €	3 000 €	2	3 000 €	3 000 €	0 €	0 €
2	2022/00422	DD Valenciennes	ACSRV- Centre Social de Condé sur l'Escaut	Centre social	VALENCIENNES	Boîte à outils des parents	Action renouvelée	10 500 €	10 000 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
3	2022/00425	DD Valenciennes	INTERLEUKIN	Association	VALENCIENNES	PARENTALITE	Action renouvelée	10 000 €	8 000 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
4	2022/00427	DD Valenciennes	centre social et culturel Amilcar Reghem	Centre social	QUIEVRECHAIN	Baby éveil	Action renouvelée	6 215 €	4 972 €	2 029 €	1	2 029 €	0 €	0 €	0 €
5	2022/00449	DD Valenciennes	Le phénix - Théâtre de Valenciennes	SAEML	VALENCIENNES	"Ensemble"	Nouvelle action	20 000 €	10 000 €	9 000 €	4	9 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €
6	2022/00453	DD Valenciennes	Collège Turgot	Etablissement scolaire	DENAIN	Autour de l'adolescent	Action renouvelée	3 140 €	2 620 €	2 620 €	4	2 620 €	2 620 €	2 620 €	2 620 €
7	2022/00467	DD Valenciennes	ACSRV - Centre Socioculturel AGORA	Centre social	DOUCHY LES MINES	Nos écrans et Nous	Nouvelle action	23 534 €	10 000 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
8	2022/00486	DD Valenciennes	ACSRV - Espace Socioculturel Intercommunal "Le P.H.A.R.E"	Centre social	ONNAING	Aller Vers	Action renouvelée	11 262 €	6 000 €	5 000 €	1	5 000 €	0 €	0 €	0 €
9	2022/00493	DD Valenciennes	Mairie de Saint Amand les Eaux	Collectivité locale	ST AMAND LES EAUX	Les rendez-vous de la petite enfance	Action renouvelée	20 915 €	2 500 €	2 500 €	4	2 500 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €
10	2022/00494	DD Valenciennes	ACSRV CENTRE SOCIO CULTUREL GEORGES DEHOVE	Centre social	VALENCIENNES	LE VOYAGE FORME LA PARENTALITE AXE 2	Action renouvelée	23 084 €	4 000 €	4 000 €	4	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
11	2022/00498	DD Valenciennes	ACSRV - Espace Socioculturel Intercommunal "Le P.H.A.R.E"	Centre social	ONNAING	Les Week-End 3G du P.H.A.R.E	Nouvelle action	14 086 €	8 000 €	4 000 €	1	4 000 €	0 €	0 €	0 €
12	2022/00505	DD Valenciennes	Mairie de Condé sur l'Escaut	Collectivité locale	CONDE SUR L ESCAUT	Café des parents	Nouvelle action	11 600 €	4 000 €	3 000 €	2	3 000 €	3 000 €	0 €	0 €
13	2022/00508	DD Valenciennes	ACSRV - Centres sociaux de Denain	Centre social	DENAIN	Week end intergénérationnel familles solos /séniors de DENAIN	Nouvelle action	10 800 €	3 000 €	3 000 €	4	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
14	2022/00520	DD Valenciennes	Micro crèche Maison quartier Solange Tonini	Centre social	VALENCIENNES	Mes sens et moi	Nouvelle action	62 969 €	10 000 €	4 000 €	1	4 000 €	0 €	0 €	0 €
15	2022/00522	DD Valenciennes	Association PEP 59	Association	LILLE	Ecole du bien-être	Nouvelle action	14 926 €	5 000 €	3 500 €	2	3 500 €	3 500 €	0 €	0 €
16	2022/00546	DD Valenciennes	ACSRV - Centre Socioculturel Agora	Association	DOUCHY LES MINES	les émotions et nous	Nouvelle action	23 409 €	10 000 €	4 000 €	4	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
17	2022/00565	DD Valenciennes	Mission locale Jeunes du Valenciennois	Association	MARLY	LES ENJEUX DE LA PARENTALITE	Action renouvelée	14 950 €	4 200 €	2 000 €	4	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
18	2022/00572	DD Valenciennes	ACSRV Centre Social et Culturel de la Briquette	Centre social	MARLY	Parentalité et Numérique: Dé clics	Nouvelle action	9 301 €	7 000 €	3 000 €	1	3 000 €	0 €	0 €	0 €
19	2022/00573	DD Valenciennes	Association PEP59	Association	LILLE	Ecole du bien-être	Nouvelle action	14 926 €	5 000 €	3 500 €	2	3 500 €	3 500 €	0 €	0 €
20	2022/00577	DD Valenciennes	Mairie de Beuvrages	Collectivité locale	BEUVRAGES	Espace Ressources Familles	Nouvelle action	21 219 €	5 000 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
21	2022/00583	DD Valenciennes	Loisirs pour tous	Association	MORTAGNE DU NORD	Être acteur de l'éducation de nos enfants	Action renouvelée	10 075 €	1 100 €	1 100 €	4	1 100 €	1 100 €	1 100 €	1 100 €
22	2022/00595	DD Valenciennes	ACSRV - Maison de Quartier Beaujardin	Centre social	VALENCIENNES	Être parent ailleurs	Action renouvelée	8 704 €	6 963 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
23	2022/00608	DD Valenciennes	ACSRV - Maison de Quartier Saint Waast	Association	VALENCIENNES	"Si on parlait des émotions"	Action renouvelée	21 085 €	5 000 €	3 000 €	1	3 000 €	0 €	0 €	0 €
24	2022/00618	DD Valenciennes	Mairie D'Anzin	Collectivité locale		L'équilibre des 3C	Action renouvelée	9 820 €	7 392 €	7 000 €	3	7 000 €	7 000 €	7 000 €	0 €
25	2022/00628	DD Valenciennes	Association Mieux Vivre	Association	ESCAUDAIN	Parentalité : comment recréer du lien Parents/enfants	Nouvelle action	7 538 €	1 583 €	1 583 €	1	1 583 €	0 €	0 €	0 €
26	2023/00026	DD Valenciennes	ACSRV - Centre socioculturel de Fresnes-sur-Escaut	Association	VALENCIENNES	Aller-Vers "La Parentalité : Une réponse face aux ruptures"	Action renouvelée	10 604 €	8 483 €	5 000 €	2	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €
<b>26</b>	<b>TOTAL DD VALENCIENNOIS</b>							<b>407 312 €</b>	<b>153 813 €</b>	<b>100 832 €</b>		<b>100 832 €</b>	<b>78 220 €</b>	<b>60 220 €</b>	<b>53 220 €</b>
1	2022/00454	DD Flandres	Association Villenvie	Association	ST POL SUR MER	Pause Dklée	Action renouvelée	44 368 €	5 597 €	3 500 €	2	3 500 €	3 500 €	0 €	0 €
2	2022/00455	DD Flandres	Famille et culture en ruralité	Association	HERZEELE	"SOYONS SPORTI!"	Nouvelle action	19 700 €	5 000 €	1 000 €	1	1 000 €	0 €	0 €	0 €
3	2022/00502	DD Flandres	Centre Socio-Educatif	Centre social	HAZEBROUCK	1.Des moments de plaisirs, de loisirs et de partage pour toutes les familles	Nouvelle action	22 058 €	6 500 €	5 000 €	1	5 000 €	0 €	0 €	0 €
4	2022/00506	DD Flandres	Association Andyvie	Association	BOURBOURG	le BaRaGoss	Nouvelle action	106 360 €	10 000 €	5 000 €	2	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €
5	2022/00517	DD Flandres	Association Villenvie	Association	ST POL SUR MER	Semaine de la famille	Nouvelle action	11 567 €	3 467 €	2 500 €	2	2 500 €	2 500 €	0 €	0 €
6	2022/00528	DD Flandres	Association Materlait	Association	DUNKERQUE	Bébé arrive !	Nouvelle action	14 443 €	1 444 €	1 000 €	2	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €
7	2022/00547	DD Flandres	Villenvie MQ Mendès-France	Centre social	ST POL SUR MER	Noël en Famille	Nouvelle action	12 769 €	5 764 €	1 800 €	1	1 800 €	0 €	0 €	0 €

## ANNEXE 1 - DGAFFS-SG/2023/153 - AAI PARENTALITE 2023-2026 TABLEAU D'ATTRIBUTION PAR DIRECTION DELEGUEE

Nbre dossiers	Numéro	Direction Déléguée de référence	Nom de la structure	Type structure	Ville	Intitulé action	Nouvelle action / Action renouvelée	Budget prévu pour l'action	Subvention demandée	Montant accordé	Durée en année	2023	2024	2025	2026
8	2022/00556	DD Flandres	CCAS Bailleul - Espace Part'âge Joséphine Baker	Collectivité locale	BAILLEUL	Rendez-vous des parents	Action renouvelée	9 530 €	7 000 €	4 500 €	2	4 500 €	4 500 €	0 €	0 €
9	2022/00586	DD Flandres	Association la Maison de Flandre	Centre social	STEENVOORDE	Les rendez-vous des boutchoux	Nouvelle action	11 620 €	5 310 €	2 500 €	1	2 500 €	0 €	0 €	0 €
10	2022/00588	DD Flandres	Association Materlait	Association	DUNKERQUE	A la rencontre des futurs et jeunes parents	Nouvelle action	16 538 €	3 142 €	2 500 €	2	2 500 €	2 500 €	0 €	0 €
11	2022/00593	DD Flandres	Association Materlait	Association	DUNKERQUE	Bébé est là !	Action renouvelée	20 186 €	4 037 €	2 500 €	2	2 500 €	2 500 €	0 €	0 €
12	2022/00598	DD Flandres	Bar'Abadum	Association	BAILLEUL	Accueillir les parentalités à besoin spécifiques	Nouvelle action	13 676 €	10 000 €	5 000 €	4	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
13	2022/00602	DD Flandres	Association Materlait	Association	DUNKERQUE	100% coparents et futurs coparents	Nouvelle action	1 368 €	274 €	200 €	2	200 €	200 €	0 €	0 €
14	2022/00610	DD Flandres	Association Villenvie - Maison de quartier Mendès-France	Association	ST POL SUR MER	Les écrans en éveil	Nouvelle action	3 748 €	2 548 €	1 200 €	2	1 200 €	1 200 €	0 €	0 €
15	2022/00629	DD Flandres	Association Villenvie - Maison de quartier Mendès-France	Association	ST POL SUR MER	Que d'émotions	Nouvelle action	3 224 €	1 274 €	1 000 €	1	1 000 €	0 €	0 €	0 €
16	2022/00668	DD Flandres	Centre Social LA PASSERELLE	Centre social	REXPOEDE	Parent'Aise	Nouvelle action	65 000 €	20 000 €	7 000 €	2	7 000 €	7 000 €	0 €	0 €
17	2022/00670	DD Flandres	CCAS Bailleul - Espace Part'âge Joséphine Baker - Centre social Honoré Declercq	Collectivité locale	BAILLEUL	ça bouge pour les parents	Nouvelle action	2 530 €	750 €	750 €	1	750 €	0 €	0 €	0 €
18	2022/00689	DD Flandres	Centre Socio-Educatif	Centre social	HAZEBROUCK	2.Des espaces de débats et ateliers pédagogiques de Prévention et d'éducation	Nouvelle action	11 216 €	4 000 €	3 000 €	1	3 000 €	0 €	0 €	0 €
19	2022/00690	DD Flandres	Centre Socio-Educatif	Centre social	HAZEBROUCK	3.Le numérique pour tous au quotidien : Communiquer, comprendre, apprendre, transmettre	Action renouvelée	12 966 €	4 500 €	2 000 €	1	2 000 €	0 €	0 €	0 €
<b>19</b>	<b>TOTAL DD FLANDRES</b>							<b>402 867 €</b>	<b>100 607 €</b>	<b>51 950 €</b>		<b>51 950 €</b>	<b>34 900 €</b>	<b>5 000 €</b>	<b>5 000 €</b>
1	2022/00415	DD Métropole Lille	ERPD Ernest Couteaux	Etablissement scolaire	LILLE	Ateliers musicaux transgénérationnels	Nouvelle action	2 500 €	2 500 €	2 500 €	1	2 500 €	0 €	0 €	0 €
2	2022/00420	DD Métropole Lille	Association PICCOTI	Association	BAUVIN	Atelier parents/enfants PICCOTI	Action renouvelée	17 545 €	8 100 €	8 100 €	2	8 100 €	8 100 €	0 €	0 €
3	2022/00430	DD Métropole Lille	Service Famille ADMR NORD	Association	ENGLOS	LES ECRANS MA FAMILLE ET MOI 2023	Action renouvelée	3 797 €	911 €	911 €	1	911 €	0 €	0 €	0 €
4	2022/00440	DD Métropole Lille	Association Temps de jeux	Association	LILLE	appui à la parentalité sur les lieux que fréquentent les familles avec et pour les familles	Action renouvelée	25 915 €	9 000 €	9 000 €	4	9 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €
5	2022/00450	DD Métropole Lille	FCP PRÉVENTION CULTURE FORMATION	Association	MARCQ EN BAROEUL	Médiation Box'Happy	Nouvelle action	71 100 €	10 000 €	7 500 €	2	7 500 €	7 500 €	0 €	0 €
6	2022/00468	DD Métropole Lille	Maison de Quartier les Moulins	Centre social	LILLE	Espace Ressource Parentalité	Action renouvelée	58 944 €	10 000 €	7 023 €	1	7 023 €	0 €	0 €	0 €
7	2022/00471	DD Métropole Lille	Ville d'Haubourdin	Collectivité locale	HAUBOURDIN	L'aventure du numérique	Action renouvelée	14 514 €	8 000 €	5 700 €	2	5 700 €	5 700 €	0 €	0 €
8	2022/00478	DD Métropole Lille	Centre Social "Les 4 Saisons"	Centre social	ARMENTIERES	Entre Parent-hèse-s	Action renouvelée	5 613 €	1 500 €	1 000 €	1	1 000 €	0 €	0 €	0 €
9	2022/00479	DD Métropole Lille	Centre Social "Les 4 Saisons"	Centre social	ARMENTIERES	Accueil familial	Action renouvelée	33 506 €	6 000 €	3 000 €	1	3 000 €	0 €	0 €	0 €
10	2022/00480	DD Métropole Lille	Centre Social "Les 4 Saisons"	Centre social	ARMENTIERES	Atelier petite enfance	Action renouvelée	14 039 €	2 000 €	1 500 €	1	1 500 €	0 €	0 €	0 €
11	2022/00482	DD Métropole Lille	Ville d'Haubourdin	Collectivité locale	HAUBOURDIN	Les Explorateurs du réel	Action renouvelée	12 213 €	8 000 €	4 300 €	2	4 300 €	4 300 €	0 €	0 €
12	2022/00489	DD Métropole Lille	Avenir Enfance	Association	LILLE	INSTANTS POUR SOI	Nouvelle action	6 480 €	4 540 €	2 000 €	1	2 000 €	0 €	0 €	0 €
13	2022/00491	DD Métropole Lille	Centre Socioculturel Simone Veil	Centre social	LILLE	L'importance du vivre-ensemble à la maison	Action renouvelée	19 291 €	10 000 €	6 000 €	1	6 000 €	0 €	0 €	0 €
14	2022/00495	DD Métropole Lille	Mairie de Lesquin	Collectivité locale	LESQUIN	Accompagnement et soutien aux familles	Nouvelle action	15 033 €	2 255 €	2 255 €	1	2 255 €	0 €	0 €	0 €
15	2022/00499	DD Métropole Lille	Centre social Imagine	Centre social	MONS EN BAROEUL	Les petits explorateurs	Nouvelle action	6 171 €	4 971 €	4 500 €	1	4 500 €	0 €	0 €	0 €
16	2022/00507	DD Métropole Lille	Centre Social La Ruhe Ostricourt	Centre social	OSTRICOURT	Accueil de tous! La Ruhe est cap	Action renouvelée	6 590 €	3 000 €	2 000 €	2	2 000 €	2 000 €	0 €	0 €
17	2022/00512	DD Métropole Lille	Mon petit Paradis	Association	LILLE	Gigotéthèque	Action renouvelée	20 800 €	6 000 €	3 000 €	1	3 000 €	0 €	0 €	0 €
18	2022/00513	DD Métropole Lille	AAFAD Flandres LYS	Association	LA CHAPELLE D ARMENTIERES	1, 2, 3 à table!	Action renouvelée	6 250 €	5 000 €	3 200 €	2	3 200 €	3 200 €	0 €	0 €
19	2022/00516	DD Métropole Lille	Centre Social et Culturel de Marcq en Baroeul	Centre social	MARCQ EN BAROEUL	MIEUX VIVRE AVEC SON ENFANT	Nouvelle action	15 315 €	2 200 €	1 000 €	2	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €
20	2022/00518	DD Métropole Lille	Association Ressource pour la Réussite Educative (ARRE)	Association	ROUBAIX	Les familles s'offrent une parent'aise	Action renouvelée	18 878 €	8 000 €	8 000 €	1	8 000 €	0 €	0 €	0 €
21	2022/00519	DD Métropole Lille	Association Ressource pour la Réussite Educative (ARRE)	Association	ROUBAIX	Ensemble pour la Réussite Educative - Les Parents Chercheurs	Action renouvelée	106 008 €	6 000 €	6 000 €	2	6 000 €	6 000 €	0 €	0 €
22	2022/00532	DD Métropole Lille	Association des familles de Genech	Association	GENECH	LES ATELIERS PARENTS-ENFANTS	Nouvelle action	9 072 €	5 594 €	4 000 €	2	4 000 €	4 000 €	0 €	0 €
23	2022/00534	DD Métropole Lille	Lille Association Compter Lire Ecrire (LA CLE )	Association	LILLE	Des clés pour la famille	Nouvelle action	35 601 €	7 375 €	3 400 €	1	3 400 €	0 €	0 €	0 €
24	2022/00541	DD Métropole Lille	Les potes en ciel	Association	LILLE	Ateliers parents-enfants pour les plus petits	Action renouvelée	33 906 €	6 000 €	2 000 €	4	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
25	2022/00543	DD Métropole Lille	Les potes en ciel	Association	LILLE	Lutte contre l'isolement parental, temps et espace pour les familles dans et hors les murs	Nouvelle action	65 473 €	10 000 €	6 000 €	4	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
26	2022/00545	DD Métropole Lille	Les potes en ciel	Association	LILLE	Ateliers parents-enfants pour les plus grands	Nouvelle action	32 510 €	10 000 €	6 000 €	4	6 000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €
27	2022/00553	DD Métropole Lille	Association des usagers - Centre social Flers Sart	Centre social	VILLENEUVE D ASCQ	BOOSTE TA CONFIANCE	Action renouvelée	8 324 €	5 000 €	3 000 €	1	3 000 €	0 €	0 €	0 €
28	2022/00568	DD Métropole Lille	Centre social La Busette	Centre social	LILLE	Ludocafé	Action renouvelée	5 942 €	2 500 €	1 050 €	1	1 050 €	0 €	0 €	0 €
29	2022/00575	DD Métropole Lille	Maison de la Petite Enfance - Mairie de Sainghin-en-Weppes	Collectivité locale	SAINGHIN EN WEPPEES	Etre et Devenir Parents : la parentalité	Action renouvelée	34 223 €	8 000 €	7 000 €	4	7 000 €	7 000 €	7 000 €	7 000 €
30	2022/00580	DD Métropole Lille	Centre Social Salengro	Centre social	ARMENTIERES	mon premier ciné	Nouvelle action	11 455 €	5 000 €	3 000 €	1	3 000 €	0 €	0 €	0 €
31	2022/00585	DD Métropole Lille	Centre Social LARC Ensemble	Centre social	VILLENEUVE D ASCQ	La parentalité en action	Nouvelle action	37 434 €	8 960 €	6 000 €	2	6 000 €	6 000 €	0 €	0 €
32	2022/00607	DD Métropole Lille	Association des usagers - Centre social Flers Sart	Centre social	VILLENEUVE D ASCQ	"LIVRONS-NOUS"	Nouvelle action	5 048 €	1 010 €	1 010 €	2	1 010 €	1 010 €	0 €	0 €
33	2022/00611	DD Métropole Lille	CCAS Haubourdin - Service Petite Enfance	Collectivité locale	HAUBOURDIN	STIMULATION PSYCHOMOTRICIENNE ET LANGAGIERE POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS ET LEURS PARENTS	Action renouvelée	13 850 €	5 480 €	3 000 €	1	3 000 €	0 €	0 €	0 €
34	2022/00630	DD Métropole Lille	Association PERSPECTIVES	Association	LILLE	MIEUX COMMUNIQUER POUR PRESERVER LES LIENS FAMILIAUX	Action renouvelée	7 000 €	5 000 €	3 000 €	2	3 000 €	3 000 €	0 €	0 €

Nbre dossiers	Numéro	Direction Déléguée de référence	Nom de la structure	Type structure	Ville	Intitulé action	Nouvelle action / Action renouvelée	Budget prévu pour l'action	Subvention demandée	Montant accordé	Durée en année	2023	2024	2025	2026
35	2022/00634	DD Métropole Lille	Association On fait un jeu ?!	Association	ENNEVELIN	Utiliser le Jeu comme médiateur familial - Lomme 2023	Action renouvelée	5 700 €	4 700 €	4 700 €	1	4 700 €	0 €	0 €	0 €
36	2022/00636	DD Métropole Lille	Association On fait un jeu ?!	Association	ENNEVELIN	Utiliser le Jeu comme médiateur familial - Haubourdin 2023	Action renouvelée	10 100 €	7 600 €	6 600 €	4	6 600 €	6 600 €	6 600 €	6 600 €
37	2022/00644	DD Métropole Lille	Association Caramel	Association	MONS EN BAROEUL	Sportons-nous bien !	Nouvelle action	5 031 €	4 024 €	2 000 €	2	2 000 €	2 000 €	0 €	0 €
38	2022/00649	DD Métropole Lille	La Maison du grand cerf	Centre social	RONCHIN	Ateliers famille à la Comtesse de Ségur	Action renouvelée	35 210 €	5 000 €	5 000 €	1	5 000 €	0 €	0 €	0 €
39	2022/00651	DD Métropole Lille	Centre Social Centre Ville	Centre social	VILLENEUVE D ASCQ	Contez moi des histoires de parents	Nouvelle action	12 533 €	4 500 €	1 000 €	2	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €
40	2022/00652	DD Métropole Lille	Centre social ACoLJAQ/Christian Janssens	Centre social	LA MADELEINE	Parent, tout un art !	Nouvelle action	7 010 €	2 681 €	2 294 €	2	2 294 €	2 294 €	0 €	0 €
41	2022/00665	DD Métropole Lille	Centre social ACoLJAQ/Christian Janssens	Centre social	LA MADELEINE	Paroles de parents	Action renouvelée	7 778 €	2 781 €	1 645 €	2	1 645 €	1 645 €	0 €	0 €
42	2022/00672	DD Métropole Lille	Centre Social Centre Ville	Centre social	VILLENEUVE D ASCQ	Mes parents et moi 6-11 ans	Action renouvelée	14 573 €	9 000 €	3 000 €	2	3 000 €	3 000 €	0 €	0 €
43	2022/00673	DD Métropole Lille	CCAS Hellemmes	Collectivité locale	HELLEMMES LILLE	Parentalité en scène	Nouvelle action	28 513 €	10 000 €	5 000 €	2	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €
44	2022/00676	DD Métropole Lille	Centre social ACoLJAQ/Christian Janssens	Centre social	LA MADELEINE	Rencontre infos-parents	Action renouvelée	2 835 €	1 660 €	1 332 €	2	1 332 €	1 332 €	0 €	0 €
45	2022/00679	DD Métropole Lille	Centre social ACoLJAQ/Christian Janssens	Centre social	LA MADELEINE	Les accueils petit-déj	Action renouvelée	2 773 €	1 718 €	1 190 €	1	1 190 €	0 €	0 €	0 €
46	2022/00681	DD Métropole Lille	La maison des petits pouces	Association	MARCQ EN BAROEUL	Heureux en famille (ateliers parents-enfants 4-12 ans)	Action renouvelée	9 150 €	2 000 €	2 000 €	2	2 000 €	2 000 €	0 €	0 €
47	2022/00682	DD Métropole Lille	Maison des petits pouces	Association	MARCQ EN BAROEUL	Un temps pour nous (parent-enfant 0- 3 ans)	Nouvelle action	8 280 €	1 920 €	1 500 €	2	1 500 €	1 500 €	0 €	0 €
48	2022/00691	DD Métropole Lille	Centre Social Centre Ville	Centre social	VILLENEUVE D ASCQ	Les samedis de la Médina	Action renouvelée	42 399 €	10 500 €	2 000 €	2	2 000 €	2 000 €	0 €	0 €
49	2022/00692	DD Métropole Lille	Maison des petits pouces	Association	MARCQ EN BAROEUL	En avant la Famille (un temps pour tous)	Nouvelle action	7 494 €	2 000 €	1 000 €	2	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €
50	2022/00696	DD Métropole Lille	Maison des petits pouces	Association	MARCQ EN BAROEUL	Petit pouce va à l'école	Nouvelle action	1 535 €	1 200 €	1 000 €	1	1 000 €	0 €	0 €	0 €
51	2022/00697	DD Métropole Lille	Association On fait un jeu ?!	Association	ENNEVELIN	Utiliser le Jeu comme médiateur familial - Cysoing 2023	Action renouvelée	13 500 €	3 500 €	3 500 €	4	3 500 €	3 500 €	3 500 €	3 500 €
<b>51</b>	<b>TOTAL DD ML</b>							<b>994 754 €</b>	<b>272 680 €</b>	<b>181 710 €</b>		<b>181 710 €</b>	<b>114 681 €</b>	<b>40 100 €</b>	<b>40 100 €</b>
1	2022/00414	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Centre Social Alma	Centre social	ROUBAIX	"En chemin, parents/enfants vers demain"	Nouvelle action	20 265 €	10 000 €	5 500 €	1	5 500 €	0 €	0 €	0 €
2	2022/00434	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Centre social de L'hommelet	Centre social	ROUBAIX	Projet Parentalité 2023	Action renouvelée	29 438 €	11 363 €	5 500 €	1	5 500 €	0 €	0 €	0 €
3	2022/00436	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Centre Social Marlière - Croix Rouge	Centre social	TOURCOING	Parentalité	Nouvelle action	24 960 €	10 000 €	5 500 €	2	5 500 €	5 500 €	0 €	0 €
4	2022/00437	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	ACSW - Centre Social de l'Avenir	Centre social	WATTRELOS	Fais moi signe 2023	Action renouvelée	2 530 €	2 120 €	1 750 €	1	1 750 €	0 €	0 €	0 €
5	2022/00445	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	ACSW - Centre Social de l'Avenir	Centre social	WATTRELOS	Parent, toute une aventure - 2023	Nouvelle action	9 120 €	7 296 €	4 440 €	1	4 440 €	0 €	0 €	0 €
6	2022/00483	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Centre Social 3 villes	Centre social	HEM	Lieu d'accueil Ados Parents	Action renouvelée	10 000 €	8 000 €	5 500 €	1	5 500 €	0 €	0 €	0 €
7	2022/00503	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Yatouki Centre Social	Centre social	COMINES	Découvrir, apprendre et partager autour de la cuisine du monde	Nouvelle action	12 361 €	8 188 €	5 000 €	2	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €
8	2022/00511	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	La Condition Publique	Etablissement public de coopération culturelle	ROUBAIX	LA FABRIQUE AU SERVICE D'UNE PARENTALITE CREATIVE	Action renouvelée	50 562 €	20 000 €	6 000 €	2	6 000 €	6 000 €	0 €	0 €
9	2022/00515	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Ville de Leers - Centre petite enfance Jean Claude Vanbelle	Collectivité locale	LEERS	Actions parentalité petite enfance	Nouvelle action	25 450 €	6 550 €	5 950 €	2	5 950 €	5 950 €	0 €	0 €
10	2022/00560	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	CLCV Union Locale Vallée de la Lys	Association	HALLUIN	La parentalité à l'ère du numérique	Action renouvelée	9 300 €	4 500 €	4 000 €	1	4 000 €	0 €	0 €	0 €
11	2022/00563	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Centre Social Boilly	Association	TOURCOING CEDEX	Place aux parents	Action renouvelée	24 372 €	8 000 €	5 000 €	2	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €
12	2022/00603	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Centre socio-culturel La Maison Nouvelle. Association ADAGIO Vinage	Centre social	WASQUEHAL	Medias et information, cheminement parent-enfant	Nouvelle action	9 190 €	6 500 €	6 000 €	1	6 000 €	0 €	0 €	0 €
13	2022/00609	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	CLCV Union Locale Vallée de la Lys	Association	HALLUIN	Groupes d'échanges intergénérationnels	Nouvelle action	4 280 €	3 000 €	2 500 €	1	2 500 €	0 €	0 €	0 €
14	2022/00612	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	ICIELA Centre social Assia Djebar	Centre social	ROUBAIX	Parents, passeurs d'histoires	Action renouvelée	8 375 €	6 700 €	5 500 €	2	5 500 €	5 500 €	0 €	0 €
15	2022/00617	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	ACSW - Centre Social du Travailleur	Centre social	WATTRELOS	Soutien à la parentalité	Action renouvelée	7 873 €	6 298 €	2 634 €	4	2 634 €	2 634 €	2 634 €	2 634 €
16	2022/00619	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Ville de Leers	Collectivité locale	LEERS	La communication gestuelle en famille	Action renouvelée	3 000 €	2 400 €	2 000 €	1	2 000 €	0 €	0 €	0 €
17	2022/00622	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	CLCV Union Locale Vallée de la Lys	Association	HALLUIN	Mamans solos	Action renouvelée	6 690 €	2 500 €	2 500 €	2	2 500 €	2 500 €	0 €	0 €
18	2022/00624	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Centre Social Bourgogne	Association	TOURCOING	croisement des regards	Action renouvelée	12 990 €	10 000 €	5 000 €	2	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €
19	2022/00625	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Centre Social ECHO	Centre social	ROUBAIX	L'ECHO DU LIEN	Action renouvelée	9 700 €	9 000 €	7 800 €	2	7 800 €	7 800 €	0 €	0 €
20	2022/00626	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	ARI Le jardin de Chlorophylle	Association	ROUBAIX	Bio&diversités	Action renouvelée	13 906 €	10 000 €	7 000 €	1	7 000 €	0 €	0 €	0 €
21	2022/00631	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Maison des Jeunes et de la Culture Centre social	Centre social	CROIX	Parents, enfants et écrans: parlons-en!	Nouvelle action	5 442 €	3 615 €	3 615 €	1	3 615 €	0 €	0 €	0 €
22	2022/00632	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Maison des Jeunes et de la Culture Centre social	Centre social	HALLUIN	L'ORCHESTRE PARTICIPATIF	Nouvelle action	3 670 €	2 385 €	2 385 €	1	2 385 €	0 €	0 €	0 €
23	2022/00648	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Association ACET LE NAUTILUS	Centre social	ROUBAIX	PARENTS AUTREMENT	Action renouvelée	31 520 €	10 000 €	6 000 €	2	6 000 €	6 000 €	0 €	0 €
24	2022/00655	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	ICIELA Centre social Pile Sainte Elisabeth	Centre social	ROUBAIX	Café des Familles	Action renouvelée	12 625 €	10 000 €	6 500 €	2	6 500 €	6 500 €	0 €	0 €
25	2022/00662	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Espace de Vie Saint Exupéry	Association	HEM	PARENT'AILES	Nouvelle action	15 400 €	4 000 €	4 000 €	2	4 000 €	4 000 €	0 €	0 €
26	2022/00677	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	Centre social des 3 quartiers	Centre social	TOURCOING	Parent'hèse	Nouvelle action	8 627 €	6 000 €	5 500 €	1	5 500 €	0 €	0 €	0 €
27	2023/00003	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	CENTRE SOCIAL DE L'OREE DU GOLF	Association	WASQUEHAL	Jeux Vidéo en famille	Nouvelle action	6 450 €	3 500 €	3 500 €	2	3 500 €	3 500 €	0 €	0 €
28	2023/00029	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	ESSTEAM - Centre Socioculturel ESSpace 216 Phalempins	Centre social	TOURCOING	Mère veuilleuse & Père Fect	Action renouvelée	31 830 €	8 000 €	5 000 €	1	5 000 €	0 €	0 €	0 €
29	2023/00030	DD Métropole Roubaix-Tourcoing	ESSTEAM Centre Socioculturel Belencontre	Centre social	TOURCOING	Maison 5 Sens	Action renouvelée	11 971 €	8 000 €	5 000 €	2	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €
<b>29</b>	<b>TOTAL DD MRT</b>							<b>421 897 €</b>	<b>207 915 €</b>	<b>136 574 €</b>		<b>136 574 €</b>	<b>75 884 €</b>	<b>2 634 €</b>	<b>2 634 €</b>
<b>182</b>	<b>TOTAL GLOBAL</b>							<b>3 411 886 €</b>	<b>1 058 969 €</b>	<b>648 500 €</b>		<b>648 500 €</b>	<b>450 459 €</b>	<b>216 254 €</b>	<b>191 854 €</b>



2.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230515-317243-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 25 mai 2023

Publié le 25 mai 2023

**Suite à la convocation en date du 28 avril 2023**  
**LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**  
**Réunion à Lille le 15 MAI 2023**

**Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental**

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Frédéric DELANNOY, Claudine DEROEUX, Carole DEVOS, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Soraya FAHEM, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Eric RENAUD, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Bernard BAUDOUX donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Sylvie DELRUE donne pouvoir à Michel PLOUY, Agnès DENYS donne pouvoir à Isabelle CHOAIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Sylvie CLERC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Valérie LETARD donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Maryline LUCAS donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Frédéric BRICOUT, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Patrick VALOIS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie CIETERS, Stéphane DIEUSAERT, Marie-Hélène QUATREBOEUF.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Josyane BRIDOUX, Christine DECODTS, Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT, Marie SANDRA.

**OBJET** : Attribution d'une aide financière dans le cadre de la Santé et mise à disposition d'un professionnel du Centre Hospitalier de Valenciennes sur le CeGIDD et le CLAT.

Vu le rapport DGAEFS-SG/2023/182

Vu l'avis en date du 9 mai 2023 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

**DECIDE à l'unanimité:**

- d'attribuer dans le cadre de la promotion à la santé, une subvention d'investissement à l'Association d'Entraide Universitaire (ALL) pour un montant de 50 000 € pour 2023, telle que présentée dans le rapport afin de relocaliser son Centre de Santé Universitaire Polyvalent et acquérir du matériel médical ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention relative à la subvention d'investissement entre le Département du Nord et l'Association d'Entraide Universitaire (ALL) ayant pour objet de régir les relations entre lesdits partenaires pour la réalisation de l'opération précitée, dans les termes du projet joint en annexe 1 ;
  - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et le Centre Hospitalier de Valenciennes ayant pour objet de régir les relations entre lesdits partenaires dans le cadre de l'intervention d'un praticien hospitalier, dans les termes du projet joint en annexe 2 ;
  - d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget départemental de l'exercice 2023.
- 

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 42.

Madame LETARD (membre du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Valenciennes) avait donné pouvoir à Madame TONNERRE-DESMET. Elle ne peut prendre part au délibéré et au vote même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

56 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient donc porteurs de 16 pouvoirs.

Vote intervenu à 17 h 42.

Au moment du vote, 56 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	16
Absents sans procuration :	10
N'ont pas pris part au vote :	0
Ont pris part au vote :	72 (y compris les votants par procuration)

**Résultat du vote :**

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	72
Majorité des suffrages exprimés :	37
Pour :	72 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen - Groupe Communiste et Républicain : Pour l'Humain d'Abord ! - Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s - Madame DEROEUX et Monsieur RENAUD, non inscrits)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE



**CONVENTION RELATIVE A L'ATTRIBUTION**  
**D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT**  
**POUR LE CENTRE DE SANTE POLYVALENT UNIVERSITAIRE-**  
**ASSOCIATION D'ENTRAIDE UNIVERSITAIRE (ALL)**  
**FACULTES DE L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LILLE**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les délibérations : N°DGASOL/2019/60 du 25 Mars 2019 traitant des orientations départementales relatives à la santé-plan 2019-2023 et N°DIPLE/2021/226 du 17 mai 2021 relevant d'un accord de partenariat dans le cadre du plan d'actions innovantes pour l'amélioration de l'accès à l'offre de santé (soin et prévention), en faveur des publics et territoires du Département du nord.
- Vu le budget départemental 2023,
- Vu la délibération (DGAEFS-SG/2023/182) de la commission permanente en date du 15 mai 2023.

**ENTRE :**

**D'une part :**

**Le Département du Nord,**  
Hôtel du Département  
51, rue Gustave Delory  
59047 LILLE CEDEX  
**Représenté par M. le Président du Département du Nord,**

**Ci-après désigné « le Département »**

**ET :**

**D'autre part :**

**Association d'Entraide Universitaire (ALL) de** (Association loi 1901)  
60 boulevard VAUBAN  
CS 40109-59016 Lille Cedex  
**Représenté par Madame Thérèse Lebrun, Présidente**  
(N°SIRET : 325 974 269 000 12) (N°TVA intracommunautaire : FR 533 259 742 69- Code APE 8542z)

**Ci-après désigné « la structure »**

## **Préambule**

Considérant le projet initié par le Centre de Santé Polyvalent Universitaire-Université Catholique de Lille (CSPU) pour l'acquisition d'un nouveau bâtiment d'accueil des patients, les travaux de rénovations et d'aménagement nécessaires ; afin d'offrir un suivi des parcours de santé complets préservant l'intimité et la confidentialité des patients qui consultent.

IL s'agit pour le CSPU de procéder à l'acquisition et la rénovation d'un nouveau bâtiment situé à l'angle de la rue Nationale et la rue du Port à Lille.

Considérant le budget départemental 2023,

Considérant que le projet présenté par la structure participe aux volontés départementales de soutien aux démarches de prévention santé et d'amélioration de l'accès aux soins en faveur des jeunes nordistes.

## **Il est convenu ce qui suit :**

### **Article 1. Objet de la convention**

La présente convention a pour objet de régir les relations entre la structure et le Département pour la réalisation du projet susvisé.

### **Article 2. Périmètre de la subvention**

La subvention a pour objet de contribuer financièrement sur la part d'investissement en versant à la structure une subvention de 50 000 €.

### **Article 3. Engagements de la structure**

Le Centre de Santé Polyvalent Universitaire s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité :

- à mettre en œuvre le projet défini en préambule
- à utiliser la subvention départementale uniquement dans le périmètre prévu.

A ce titre, la structure s'engage à se soumettre au contrôle du Département et à fournir les éléments décrits à l'article 7.

La contribution financière du Département du Nord à l'opération sera rendue visible par la structure en l'intégrant à ses différents supports de communication, notamment par la présence du logotype du Département (téléchargeable sur le site lenord.fr).

La structure s'engage à associer le Département lors de manifestations liées à ce projet et ses évolutions.

#### **Article 4. Engagements du Département**

Le Département du Nord contribue à ce projet d'intérêt général, par l'attribution d'une subvention de **50 000 €** en 2023 (cinquante mille euros), sans attendre de contrepartie directe.

Les dépassements de coûts d'opération ne donnent pas lieu à un complément de la subvention initial.

#### **Article 5. Date d'effet et durée de la convention**

La présente convention entre en vigueur dès sa signature par les deux parties.

#### **Article 6. Modalités de versement de la subvention départementale**

La subvention sera réglée en un seul versement à la signature de la présente convention.

#### **Article 7. Modalités des contrôles effectués par le Département**

Pendant et après l'achèvement de la présente convention, le Département se réserve le droit de contrôler ou de faire contrôler, à tout moment sur pièce et sur place et sans préavis, par toute personne interne ou externe au Département désignée à cet effet, le déroulement ou l'effectivité des activités de la structure en lien avec la réalisation du projet, ainsi que tous documents budgétaires et comptables.

La structure s'engage à fournir, par envoi recommandé avec accusé réception :

- Le compte rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention ;
- La structure s'engage à faciliter l'accès à tout autre document dont la production serait jugée utile.

#### **Article 8. Sanctions**

Si après vérification, y compris après expiration, résiliation ou dénonciation de la présente convention, il s'avère que l'action réalisée ne présente pas les caractéristiques définies dans la présente convention et / ou si la structure est défaillante à produire les éléments demandés dans les délais fixés, le Département du Nord se réserve le droit de demander la restitution totale ou partielle de la somme versée.

En cas de cession, de cessation d'activité, de changement d'affectation ou de destination des locaux subventionnés et ce dans un délai de 20 ans pour un organisme privé, de 10 ans pour un organisme public, le bénéficiaire remboursera au Département le montant de la subvention versée.

#### **Article 9. Modalités de mise en œuvre des sanctions**

En cas de manquement aux obligations constaté par le Département, celui-ci informera la structure des décisions de sanction par lettre recommandée avec accusé de réception et le cas échéant, émettra un titre de recette correspondant aux sommes indûment versées.

#### **Article 10. Résiliation/Dénonciation**

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles, et restée infructueuse.

La présente convention peut être dénoncée d'un commun accord entre les parties.

**Article 11 : Communication**

La participation du Département du Nord à l'action visée à l'article 1er sera mise en valeur par l'organisme, notamment dans ses documents destinés au public et aux bénéficiaires de l'action.

**Article 12. Litiges**

Le Tribunal Administratif de Lille est compétent pour juger des litiges relatifs à l'exécution de la présente convention.

**Fait à LILLE, le**

La Structure

Le Département du Nord